DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13403 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 3 MARS 1988

Golfe : la reprise de la « guerre des villes »

La reprise spectaculaire de la « guerre des villes » entre l'Irak et l'Iran a remis au premier plan de l'actualité le conflit du Golfe, relégué dans un oubli relatif depuis la révolte des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

Ce nouvel épisode d'un conflit interminable s'annonce d'ores et déjà particulièrement sanglant. Depuis lundi soir, en effet, une vingtaine de missiles sol-sol irakiens se sont abattus sur la capitale iranienne, tandis que l'Iran lançait au moins six fusées sur Bagdad. Bien qu'aucun bilan précis des pertes en vies humaines n'ait été rendu public de part et d'autre, on peut raisonnablement penser que celles-ci sont très lourdes. En janvier et en février 1987, un précédent épisode de la « guerre des villes » avait fait plusieurs milliers de victimes dans la population civile des deux pays belligérants.

A l'époque, l'Irak ne disposait pas encore de missiles sol-sol capables d'atteindre Téhéran, distante de 500 kilomètres de la frontière – alors que Bagdad se trouve seulement à une centaine de kilomètres du territoire iranien, – et avait recours à son aviation pour pilonner la capitale iranienne. Or il assure avoir réglé ce problème en fabriquant des missiles, d'une portée de 650 kilomètres, susceptibles de mener un « nouveau style » de guerre, encore plus meurtrière. Il s'agirait, toutefois, selon Téhéran, qui a protesté auprès de Moscou, de missiles soviétiques tactiques modifiés, pouvant emporter une charge réduite.

L'objectif des Irakiens, en déclenchant cette nouvelle « guerre des villes », est double. D'une part, ils cherchent à éviter la banalisation du conflit, et à mettre fin aux atermoiements du Conseil de sécurité. Ce dernier s'est montré incapable, jusqu'à maintenant, de faire appliquer sa propre résolution 598 du 20 juillet 1987, qui exige un cessez-le-feu immédiat et un retrait sans délai des forces belligérantes sur les frontières internationales, « sous peine de sanctions obligatoires ». Bagdad, d'autre part, entend remonter le moral d'une population fatiguée par un conflit trop coûteux.

Tout est bon dans ce but : en baptisant leur nouveau missile « Hossein », du nom du troisième imam de l'islam chiite, les Irakiens ont choisi de flatter les sentiments religieux et nationalistes de la population. « Les responsables de l'industrie irakienne d'armement ont prouvé que nous sommes les héritiers des civilisations sumérienne, chaldéenne, babylonienne et assyrienne, et que le président Saddam Hussein est le descendant de ces grands hommes », a déclaré à ce propos le ministre de l'information.

La nouvelle stratégie de Bagdad est à double tranchant. Elle renforce les thèses de ceux qui, à Téhéran, refusent de négocier une paix honorable avec les dirigeants irakiens et préconisent une intensification de la guerre pour en finir une fois pour toutes avec le « régime de Saddam Hussein ». Elle contribue également à resserrer les rangs du sérail islamique de Téhéran, miné par des contradictions internes qu'exacerbe l'approche de l'élection présidentielle d'avril.

(Lire nos informations page 4.)

Le sommet extraordinaire de Bruxelles

L'OTAN réévalue sa stratégie face à M. Gorbatchev

MM. Mitterrand et Chirac sont arrivés le mercredi 2 mars à Bruxelles, pour participer à un sommet extraordinaire de l'OTAN. L'Organisation atlantique devrait réévaluer sa stratégie face aux ouvertures de M. Gorbatchev et examiner l'avenir de ses armes nucléaires. Le matin même, M. Juppé a déclaré, à l'issue du conseil des ministres, qu'« une fois de plus la France parlera d'une seule voix ».

Lire page 8 les articles de JACQUES ISNARD, PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN.

Avant l'annonce de la décision de M. Mitterrand

M. Chirac et M. Barre restent au coude à coude

M. Mitterrand devait être, le mercredi 2 mars, l'invité du journal de 20 heures de TF1. La veille, il avait, en Bretagne, plaidé pour le rassemblement des Français. M. Chirac a ironisé sur ce « prêchi-prêcha », tandis que M. Barre affirmait que le président fera de nouveau une politique « socialiste » s'il est réélu. Des sondages montrent, d'autre part, qu'aucun des deux candidats de la majorité ne parvient à se détacher.

Lire page 9 « Les colonnes de Buren » par JEAN-MARIE COLOMBANI



Le procès de Poitiers

Le réquisitoire

M. Jacques Paugam, avocat général à la cour d'assises de la Vienne, a, au terme d'un long et violent réquisitoire, demandé, le mardi 1er mars, quinze ans de réclusion criminelle à l'encontre des docteurs Diallo et Archambeau. Le magistrat a invoqué *« une cascade de circonstances atténuantes »* au bénéfice du professeur Mériel.

L'affaire Milhaud

Tandis que l'affaire du coma dépassé d'Amiens entre dans sa phase judiciaire avec le dépôt d'une plainte contre le professeur Alain Milhaud pour *« coups et blessures volontaires »*, ce dernier reçoit l'appui du Syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires. Ces médecins estiment qu'il *« n'a fait que son devoir »*.

Lire nos informations page 12

L'ENQUÊTE : la relance des négociations de Genève

L'Afghanistan en morceaux

Relancées par le projet de retrait militaire soviétique, les négociations « indirectes » entre Islamabad et Kaboul pour régler le conflit afghan reprennent, le mercredi 2 mars à Genève, sous l'égide de l'ONU. M. Gorbatchev a annoncé, le 8 février (le Monde *du 10 février*), *que le rapatriement des troupes soviétiques s'amorcerait le 15 mai en cas d'accord à Genève au plus tard le 15 mars.*

PASSE DE KHYBER
(frontière pakistano-afghane)
de notre envoyé spécial

Un vent froid balaie le sommet du col, gardé par un poste frontière pakistanais. Sur l'autre versant, la route descend en lacets vers la vallée, où l'on devine plus qu'on ne distingue les bâtiments abritant le premier détachement de l'armée afghane. Le col de Khyber, dominé à l'horizon par les sommets enneigés de l'Hindou-Kouch, est le point de passage historique et grandiose entre les deux pays, mais il n'est pas le seul : à l'est et à l'ouest, le long des 2 252 kilomètres de cette frontière théorique, plusieurs centaines de sentiers de montagne permettent aux moudjahidines et aux réfugiés afghans de se livrer à un va-et-vient incessant.

Dans quelques mois peut-être, si la paix s'instaure en Afghanistan, plus de trois millions d'Afghans referont en sens inverse le chemin de l'exil, et ce sera, comme le souligne avec appréhension un responsable des Nations unies, *« le déménagement d'un peuple entier »*. Quand ? Comment ? Personne ne peut répondre à ces questions, et les autorités pakistanaises ainsi que celles du HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés, de l'ONU) savent déjà qu'ils ne canaliseront qu'une faible partie de cette gigantesque migration.

Dans la province du Nord-Ouest, les zones tribales mitoyennes de l'Afghanistan ont toujours échappé à l'autorité d'Islamabad. Les forces militaires et policières pakistanaises s'y risquent rarement, et les activités de contrebande auxquelles se livrent les populations locales, toutes puissamment armées, sont florissantes.

Des relations de relatif bon voisinage ont pu être établies entre les chefs tribaux et les commandants de la résistance. Pour les premiers, rois du haschich et de la manufacture d'armes, dont les richesses se dissimulent derrière les hauts murs de leurs forteresses en pisé, la guerre d'Afghanistan a constitué un boom économique.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 6.)

Des privatisations « progressives »
Le gouvernement envisage une nouvelle formule pour certaines « privatisables ».
PAGE 32

Les troubles dans le Caucase
Les manifestations en Azerbaïdjan ont fait « plusieurs victimes », indiquent les autorités.
PAGES 4 et 32

L'avenir de Rover
British Aerospace se propose d'acquérir le groupe automobile.
PAGE 28

Les otages du Liban
Les deux fonctionnaires de l'UNRWA enlevés en février ont été libérés.
PAGE 4

Tension sino-vietnamienne
La controverse sur les îles Spratleys rebondit.
PAGE 5

Un entretien avec M. Marchelli
Des risques de « conflits sociaux » en cas de nouveaux sacrifices demandés à l'encadrement, estime le président de la CGC.
PAGE 29

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES
Un bilan culturel du septennat
Pages 15 et 16

Le sommaire complet se trouve en page 32

La mort de Jean Le Poulain

Acteur avant tout

Administrateur de la Comédie-Française depuis le 1er juillet 1986, le comédien et metteur en scène Jean Le Poulain est mort le mardi 1er mars à son domicile parisien, à l'âge de soixante-trois ans.

En Jean Le Poulain, c'est l'acteur français le plus mystérieux qui va nous manquer. Il jouait en effet sur deux arts, dont il était maître : celui du clown pur, et celui du tragédien qui nous fait signe du lointain de ses ténèbres, et de sa solitude.

Il a été le clown pur, avec plus d'ambivalence que de Funès et Coluche. Il avait la passion du rire. *« Le rire immobilise toutes les maladies »*, disait-il.

Jean Le Poulain aimait citer le mot de Pagnol : *« Le rire est le chant de triomphe de l'inférieur sur le supérieur. »* Il regrettait que le fou du roi ait disparu, ait perdu ses prérogatives. Car, disait-il, le fou du roi est *« à la fois l'instrument du tyran et son véritable ennemi »*. N'oublions pas que la première pièce que Jean Le Poulain mit sur scène, à dix-huit ans, fut *Ubu roi*.

Les « grimaces » de Jean Le Poulain, parfois, surprenaient certains spectateurs, tout en comblant les autres. C'est qu'il recherchait l'art du masque comique des anciens, le masque des acteurs de Plaute et d'Aristophane, mais sans *employer le masque même*. Il partageait avec Robert Hirsch, qu'il aimait beaucoup, cet art du masque « naturel », plus beau que celui du *masque de carton*. Et cependant Jean Le Poulain était plus grand acteur encore, sans doute, quand il quittait le rire pour une certaine nature de tragique qui lui était particulière.

L'été dernier, à Avignon, il nous fit froid dans le dos en jouant le rôle d'un tortionnaire *modern-style* dans la pièce de Harold Pinter, *Un pour la route*. De même qu'il ne sera pas possible d'oublier l'une de ses plus fortes créations, celle d'un magnat de l'économie dans la pièce de René Kalisky, *Dave au bord de la mer*, mise en scène par Vitez en 1979.

Ce Le Poulain-là était bouleversant. D'une sobriété absolue, il était, sur scène, immobile, extérieurement inexpressif. Mais, on ne voyait comment, il jetait dans notre subsconcient à tous des coups de sonde. Il avait aussi des réflexes très brefs de fauve, en tout cas d'animal sauvage.

Nous comprenions alors le sérieux de certaines de ses plaisanteries, par exemple lorsqu'il disait qu'il souffrait de ne pas être un éléphant, son animal préféré, parce que l'éléphant est *« l'image de la solitude en société et de la mémoire malicieuse »*.

MICHEL COURNOT.

(Lire nos informations page 17.)

M 0147 - 0303 0- 4,50 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. , Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

LANGUES

Le français et l'universel

par BERNARD BILLAUD (*)

QU'ON le veuille ou non, les éditoriaux du *Monde* sont souvent considérés, à l'étranger notamment, comme exprimant la voix de la France. Ainsi, écrire en première page des éditions datées du 18 février que l'Europe *« a besoin d'un outil minimum de communication qui ne peut être que l'anglais »*, langue désignée plus loin comme la « lingua franca *du monde moderne* », malgré les précautions contradictoires prises pour rappeler qu'*« il faut se battre pour le français »*, *revient* à accréditer l'idée que la France pourrait renoncer à la vocation internationale de sa langue.

Certes, il ne s'agit pas de nier les réalités qui mettent en évidence le rôle *éminent de l'anglais* dans le monde. Mais la réalité du *monde moderne* est *profondément* contrastée et laisse sa place à chacune des grandes langues de culture et de communication, au premier rang desquelles le français tient une fonction que M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, qualifie d'*irremplaçable* pour la communauté internationale tout entière.

A ce titre, le combat pour le français langue de communication internationale s'identifie largement à l'action menée avec persévérance par notre pays en faveur de la sauvegarde des identités nationales et culturelles, consubstantielles à la mémoire et à l'âme des peuples qui refusent de revêtir le manteau d'uniformité que la langue anglaise, inévitablement, traîne à sa suite.

Servitude culturelle, servitude économique

Toutes ces idées, et quelques autres, aussi fortes, et pourtant déjà injustement dénigrées, furent *développées dans un article prophétique* d'Alfred Sauvy publié dans *le Monde* du 8 juin 1971 sous le titre : « La servitude culturelle est plus humiliante que la servitude économique ».

Les sommets francophones de Paris (1986) puis de Québec (1987), dans l'attente de celui de Dakar (1989), ont manifesté avec éclat que la langue française n'appartenait pas à la France seule. Elle est la langue dont usent chaque jour pour s'exprimer 130 millions d'hommes environ, 70 millions supplémentaires s'en servant d'ordinaire comme d'un moyen de communiquer avec le monde. Elle est l'une des deux langues de travail des Nations unies et elle est l'une des langues officielles dont l'usage diplomatique est en progression, comme le relevait *le Monde* du 6 février, précisant que la proportion des discours prononcés en français lors de la dernière Assemblée générale de l'ONU avait été de 19 % au lieu de 17 % en 1986.

C'est au moins autant parce que le français a vocation à exprimer un certain idéal de fraternité dont le sport est l'une des manifestations privilégiées que, par respect des dispositions de la charte de l'olympisme rénové par le baron de Coubertin, l'ouverture des Jeux de Calgary a été proclamée en français, de même qu'était prononcé en français, par un athlète, le serment rituel. La France, *unie à tous ses partenaires* de la francophonie, veille à ce qu'il soit fait usage de notre langue à Séoul, dans les mêmes conditions, ainsi que pour l'annonce des résultats des diverses épreuves olympiques.

Outrecuidance ? Inconscience ? Plutôt juste affirmation de soi reposant sur une ancienne et longue tradition que continue de servir le réseau serré et efficace des postes et établissements culturels français présents partout dans le monde ; conscience aussi des exigences actuelles d'un combat qui nous rend comptables d'*intérêts plus vastes que celui de* notre propre cause puisque c'est de la sauvegarde du dialogue des cultures qu'il s'agit.

L'éditorial du *Monde* insiste justement sur la nécessité pour nous, Français, de mieux parler notre langue et d'apprendre les langues étrangères. C'est ce que je n'ai cessé de répéter depuis ma prise de fonctions. Mais trop souvent cette invitation est entendue, exclusivement, comme un appel en faveur de l'anglais, alors que nous avons le devoir, au moins aussi pressant, d'apprendre la langue de nos autres partenaires, l'italien, l'espagnol, l'allemand...

Alors que nous sommes engagés avec l'Allemagne fédérale dans une coopération exemplaire, notamment depuis le traité de l'Elysée de 1963 dont les deux pays viennent de commémorer l'événement fondateur, il n'est pas admissible que l'anglais serve le plus souvent de truchement entre Français et Allemands. C'est pourquoi il est indispensable de former, des deux côtés du Rhin, le plus grand nombre possible de bilingues pour permettre à nos hommes d'affaires, nos fonctionnaires, nos ingénieurs, nos commerçants, à nos soldats aussi, engagés dans des manœuvres communes, affectés demain dans une brigade intégrée, de se comprendre et de s'entendre dans la langue du partenaire. Pendant des décennies on a appris, pour parer à toute éventualité, la langue de l'adversaire ; il serait inconcevable que l'on ignore aujourd'hui la langue de l'ami.

Ce raisonnement (1) ne vaut pas pour l'Allemagne seulement. Grâce à la réciprocité qu'on peut attendre de semblables efforts, devraient s'instaurer les conditions de relations croisées et mieux équilibrées entre les diverses langues européennes, ce qui permettra d'interrompre le glissement apparemment irréversible vers le bilinguisme, lequel établit la suprématie de l'anglais !

Il est certain que l'Europe, tournée vers la Méditerranée et l'Afrique, au moins autant que vers l'Atlantique, risquerait fort de perdre toute crédibilité, tant à l'égard d'elle-même que du monde extérieur, si elle devait jamais consacrer comme langue de communication unique une langue qui ne serait certes *« pas celle de Shakespeare, ni même celle de Faulkner »*, mais une langue qui marquerait la dépendance du *Vieux Continent* envers un espace culturel et économique *dont le centre est situé non pas à* Londres, mais à New-York. Il *n'est pas sûr d'ailleurs* que nombre d'Anglais éclairés n'aient pas compris que cette volonté de rester soi-même justifie pleinement les efforts qui doivent être poursuivis par les nations latines de l'Europe pour que celle-ci ne connaisse pas les méfaits du nivellement perfide.

J'ai eu le privilège de rencontrer *quelques grands esprits dont* la langue maternelle n'est pas le *français*, mais qui ont appris à penser en français et qui savourent notre langue avec un respect et un amour rendant plus choquants encore la désinvolture et parfois le mépris dont nous l'affligeons. Pour eux il est des idéaux qui ne se peuvent concevoir et des causes qui ne se peuvent défendre qu'en français.

De telles certitudes, qui témoignent du lien particulier que le *génie français entretient* avec la pensée, nous font devoir de ne pas renoncer à soutenir, tout simplement, cette évidence que le français a partie liée avec l'universel.

(*) Commissaire général de la langue française.

(1) Une telle politique ne contredit pas les efforts déployés par le Comité international pour le français langue de l'Europe animé à Strasbourg par l'archiduc Otto de Habsbourg.

MÉDECINE

Les otages de la gestion

par MAUD MANNONI (*)

LES motifs de révocation du docteur Martine Debat (médecin-conseil de la Sécurité sociale dans le Val-de-Marne, voir *le Monde* des 18 et 24 février), tels qu'ils ont été exprimés par le docteur Jean Marty, *médecin-conseil* national de la Sécurité sociale, me paraissent curieux (pour ne pas dire absurdes).

Si Martine Debat est révoquée pour *« faute professionnelle »*, c'est, nous dit-on, parce que son courrier n'a pas été acheminé *par* les voies hiérarchiques ! Elle aurait eu l'impudence d'écrire directement au ministre des affaires sociales !

Dans ma propre expérience, je tiens à souligner que depuis quinze ans nous ne communiquons avec nos « supérieurs hiérarchiques » que *via* un président de la République ou un ministre ! Le mal français, il est là : l'administration *locale* n'est *pas* à l'écoute de ses administrés. C'est cette administration (inerte et toute-puissante) que Simone Veil a bousculée avec courage (dans le *secteur santé qui fut le sien*). Après la période inventive (soutenue par une véritable politique de la santé), vint l'ère des restrictions économiques inaugurée avec *Jacques Barrot, attentif* malgré tout à la singularité des situa*tions qu'il sut imposer. Un décret* venait au besoin à bout de l'obstruction administrative.

Jusqu'à 1984, avec la dualité du pouvoir médical et administratif, au moins était maintenue une indépendance médicale où chance était donnée au thérapeutique, censé primer les contingences administratives. Aujourd'hui, le *médecin* est prisonnier d'impératifs gestionnaires, sans qu'on lui *donne pour autant la possibilité* de maîtriser valablement le facteur économique. Les médecins et les « psy » sont, aujourd'hui, mis en position de ne plus pouvoir mettre l'institution au service de l'homme. Tout le monde est *désormais concerné : médecins* hospitaliers, médecins libéraux, « psy », soignants, patients transformés en otages. Quant aux médecins de la Sécurité sociale, *on leur demande implicitement de* renoncer à leur identité de médecin.

∴

C'est bien l'honneur de la médecine (et d'un pays) que Martine Debat défend : elle refuse de se changer en pur agent d'exécution de l'Etat. *La « restructuration* des soins » met en danger les plus démunis : les vieux, les handicapés. (La presse ne dit rien des vieux qui meurent dans les locaux de la Sécu parce qu'ils n'étaient pas en état d'effectuer un dépla*cement de « contrôle ».*) Il n'y a, aujourd'hui, plus de dialogue possible entre confrères (médecins traitants-médecins de la Sécu) puisqu'il est demandé aux médecins de la Sécu de « traiter » par*fois 150 dossiers par jour* ! Ils sont dorénavant payés pour donner, à titre de médecin, un blanc-seing à n'importe quelle mesure faisant fi de l'intérêt du patient.

Martine Debat, en rendant public le fichage des médecins, *dénonce la pratique de délation* déshonorante.

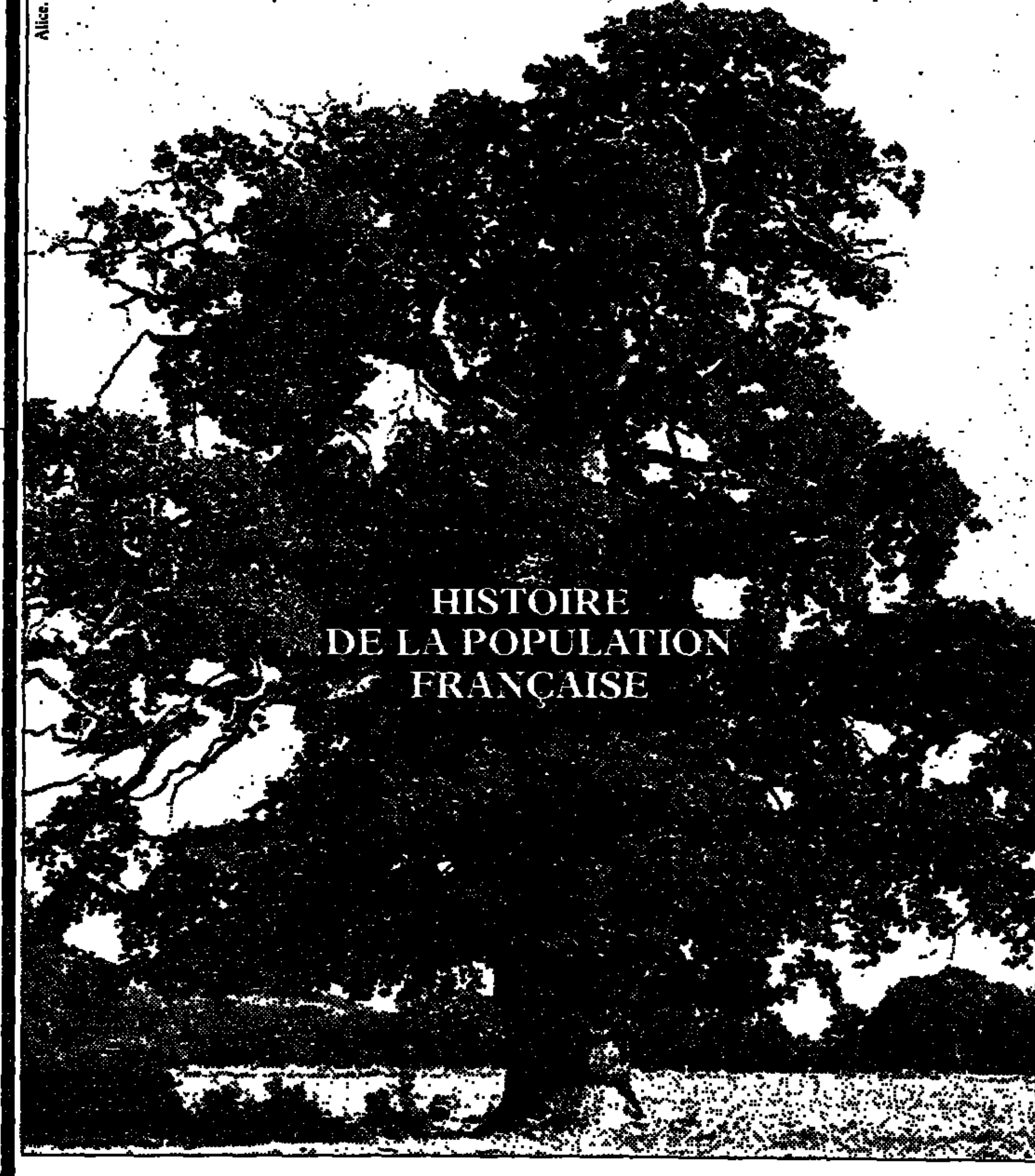
Une machine implacable est en route (à l'insu du public), machine visant à terme l' « uniformisation » des soins. Cette idée est américaine et l'ordinateur « médical » commence à avoir des ratés...

Il ne faut pas (disait-on au congrès de Vienne de 1983) *que* le procédé informatique (les bases américaine du « DSM3 ») serve à rationaliser les coûts. Or c'est bel et bien à cette rationalisation que nous sommes aujourd'hui *confrontés. Demain,* les médecins auront à se soumettre à un « profil de soins » type. C'est contre ce danger-là que s'élève Martine Debat.

∴

Il nous faudrait beaucoup de Martine Debat pour ne pas nous laisser entraîner dans la dégradation de la médecine qui guette *tous les pays de l'OCDE. Le public* ignore, entre autres, que l'on a « programmé » un pourcentage supplémentaire d'analphabétisation chez les handicapés et que la suppression à terme des hôpitaux de jour est également envisagée (avec *la complicité de personnes* qui se disent médecins).

(*) Présidente de l'Ecole expérimentale de Bonneuil (hôpital de jour avec lieux d'accueil de nuit).



Au courrier du Monde

VERDICT

La Turquie et les Arméniens

Vouloir prouver l'existence du « génocide arménien » par la Turquie en 1919 en se fondant sur un verdict d'un tribunal ottoman rendu à Istanbul alors que la ville était occupée par les forces de l'Entente serait contraire à la logique et au bon sens. Car les verdicts des tribunaux ottomans de ce temps n'ont pas plus de valeur que ceux qui étaient rendus par les tribunaux français *quand la France était sous l'occupation* nazie et dirigée par le gouvernement collaborationniste de Vichy.

D'autre part, il ne faudrait pas oublier que les efforts considérables déployés par ces mêmes forces d'occupation d'Istanbul pour condamner, pour crime de guerre, les dirigeants du parti Union et progrès, au pouvoir *durant la Grande* Guerre, sont restés vains. Malgré la saisie de toutes les archives ottomanes qui se trouvaient à Istanbul par les occupants, la culpabilité des dirigeants de l'époque sur une allégation de « génocide » n'ayant jamais été prouvée, ces responsables déportés à l'île de Malte furent libérés.

« Manque de preuve en tout domaine, aucune accusation ne pourrait juridiquement se justifier », telle était la conclusion de Morgenthau, ambassadeur des Etats-Unis à Istanbul durant la guerre et fervent sympathisant de la cause arménienne. Comment, dans ce cas, peut-on logiquement assimiler les décisions des tribunaux fantoches ottomans avec ceux de Nuremberg ?

COSKUN DENIZ ERCAN,
attaché de presse,
ambassade de Turquie à Paris.

TÉMOIN

Ernst Bloch et Heidegger

Il est étonnant que, dans le débat suscité par le livre de Farias sur les rapports entre Heidegger et le nazisme, on n'ait pas encore fait mention de l'analyse faite à chaud, vers 1935, par Ernst Bloch *(Héritage de ce temps)*, où il nous explique sur quoi se fonde la collusion entre la pensée anémiée de Heidegger, *« âme solitaire perdue dans l'Auberge du Diable »*, et la malignité d'*un* monde tenu pour *le* monde.

Certes, cette collusion *ne sera que* provisoire et laissera vite la place à une connivence fondée sur la haine de la nationalité. Qu'importe la durée du rectorat, le Rubicon a été franchi. *« Il s'agit non d'évaluer, mais de* penser *le nazisme...* », écrit Philippe Lacoue-Labarthe avec justesse. Mais cette question a déjà été formulée en son temps, il y a plus de cinquante ans, avec une rare acuité. Notre ignorance du passé ne peut tenir lieu d'honnêteté. Ecoutons donc ce témoin capital.

YVES COLLE,
professeur de philosophie,
lycée franco-allemand
de Sarrebruck (RFA).

RENTRÉE

M. Régis Debray et l'Élysée

Dans un compte rendu du livre de M. Constantin Melnik « Mille jours à Matignon » *publié le 17 février, nous avions écrit :* « Régis Debray, à peine sorti de l'Élysée, vient de publier sa confession publique. » *M. Régis Debray nous écrit :*

Je suis rentré à l'Élysée en 1987 et suis *actuellement* chargé de mission auprès du président de la République. *Je ne* parle nullement des affaires publiques dont j'ai eu et ai encore à connaître, dans ce livre ; ne révèle aucun secret et ne porte aucune appréciation politique sur personne. Je raconte une histoire d'amour et dresse quelques portraits psychologiques.

C'est parce que mon « autobiographie », comme vous l'appelez, n'est pas politique que j'ai pu la publier en restant à l'Élysée.

RÉGIS DEBRAY.

DÉMOCRATIE

La condamnation d'Ehoud Adiv

Après votre éditorial « David contre David » (par ailleurs excellent), daté du mercredi 10 février, je voudrais apporter les précisions suivantes :

Membre du kibboutz Gan Shmuel dont les parents y vivent encore, Ehoud Adiv n'a pas été arrêté en 1971 et condamné en 1973 à *dix*-sept ans d'emprisonnement pour avoir simplement préconisé un Etat démocratique palestinien. Sa faute était, hélas ! bien plus grave. Il a donné aux Syriens tous les renseignements militaires qu'il possédait, indiquant notamment les emplacements des unités de l'armée israélienne, informations qu'il possédait en tant que sous-officier récemment libéré d'une unité spéciale de parachutistes. On sait ce que cela veut dire. Par sa fougue et son inconscience, il condamnait tout simple*ment* à mort ses amis et compatriotes. Comment appelle-t-on cela ?

En mars 1973, Ehoud Adiv a *été* condamné à dix-sept ans de prison ferme pour trahison *et* intelligence avec l'ennemi. Il a été libéré trois ans avant la fin de sa condamnation.

Faut-il ajouter que l'on n'a jamais emprisonné en Israël pour avoir été en faveur d'un Etat palestinien ? Ni hier, ni aujourd'hui, ni demain je l'espère, et ceci quelle que soit la tendance des dirigeants. Merci à la démocratie.

SUZANNE HOLCMAN,
Jérusalem.

Les Etats-Unis et les tensions au Panama

A Washington, l'administration est divisée sur l'attitude à l'égard du général Noriega

WASHINGTON
correspondance

Dans un mémorandum adressé au département d'Etat et rendu public, mardi 1er mars, le président Reagan a certifié officiellement que le Panama n'avait pas coopéré dans la lutte contre la drogue. L'Afghanistan, l'Iran et la Syrie sont également dénoncés. Quant à la Colombie et au Mexique, ils sont *seulement* invités à faire preuve d'une plus grande vigilance, bien que ces pays fournissent ou fassent transiter la drogue aux Etats-Unis avec la complicité de policiers et de hauts fonctionnaires corrompus. Apparemment, après les entretiens du président Reagan avec le président mexicain Miguel de La Madrid, en janvier dernier, l'administration Reagan estime *que l'application des sanctions* prévues dans la loi de 1986 contre les pays qui refusent de coopérer à la lutte antidrogue aurait un effet négatif et déstabilisateur sur des pays qui entretiennent par ailleurs de bonnes relations avec les Etats-Unis.

Théoriquement, le gouvernement américain pourrait imposer au Panama de sévères mesures restrictives allant de la suppression de l'assistance économique et militaire jusqu'à une surtaxe de 50 % sur les exportations panaméennes. Pratiquement, ces mesures n'auraient pas un effet immédiat puisque l'aide économique et militaire a été arrêtée l'été dernier et que la part du Panama dans le quota américain des importations de sucre a été suspendue il y a quelques mois. Néanmoins, le gouvernement de Washington pourrait s'opposer à l'attribution de prêts au Panama *par des organisations telles que* la Banque mondiale ou la Banque interaméricaine de développement.

La Maison Blanche pas pressée de trancher

En fait, l'administration n'envisage pas d'accepter les recommandations d'un certain nombre de parlementaires insistant pour imposer au Panama de sévères sanctions commerciales ou la suspension des droits d'atterrissage. La Maison Blanche a décidé d'agir avec prudence et d'éviter à ce stade un affrontement avec le général Noriega, qui risquerait de réveiller l'anti-américanisme latent du pays. *« Le temps travaille contre Noriega »*, disent les milieux officiels, qui prévoient que les problèmes économiques auxquels il doit faire face lui aliéneront de larges secteurs de l'opinion publique et des milieux d'affaires. Finalement, les jeunes *officiers, qui ne participent pas* à l'entreprise de corruption dont bénéficient les cadres supérieurs de l'armée se détacheront du dictateur.

A dire vrai, l'administration est divisée. Le Pentagone, essentiellement préoccupé de la sécurité des dix mille soldats américains et du bon fonctionnement du canal, semble accepter les assurances données par le général Noriega à ce sujet. De préférence à une guerre économique, le Pentagone pense qu'il faudrait convaincre le général panaméen de s'en aller de lui-même. Le département d'Etat, en revanche, recommande une action plus énergique. Le secrétaire d'Etat Shultz, estimant que les Etats-Unis perdraient toute crédibilité auprès des pays de la région s'ils faisaient preuve de tolérance l'égard du dictateur panaméen. Jusqu'à nouvel ordre, Washington ne paraît pas pressé de trancher.

HENRI PIERRE.

La grève lancée par l'opposition semble se durcir

Panama. – La grève générale lancée lundi 29 février par l'opposition regroupée dans la Croisade civique, semble s'être durcie mardi dans la capitale panaméenne. Selon les organisateurs, le mouvement a été suivi a plus de 80% par la population. Mercredi, une manifestation devait rassembler ceux qui contestent la brutale destitution du président Eric Delvalle, organisée par l'homme fort du régime et commandant en chef de l'armée, Manuel Antonio Noriega. L'ancien chef de l'Etat a, pour sa part, appelé les Panaméens à ne pas payer les impôts et taxes aux autorités qui l'ont renversé.

L'ambassadeur du Panama à Washington, M. Juan Sosa, qui soutient M. Delvalle et n'a pas reconnu le nouveau président, M. Solis Palma, a indiqué que ces mesures, ainsi que les demandes adressées aux consulats panaméens à l'étranger de ne pas envoyer au nouveau gouvernement les droits maritimes qu'ils perçoivent, visaient à créer une crise financière dans le pays pour contraindre le général Noriega à abandonner le pouvoir.

Le nouveau président a lancé, pour sa part, une campagne populiste et anti-américaine pour riposter aux critiques de l'opposition. Il a affirmé que son gouvernement allait retrouver les racines du *« torrijisme »*, la doctrine nationaliste du général Omar Torrijos, qui dirigea le pays pendant plus de seize ans. Le chef de l'Etat a rendu un vibrant hommage au général Noriega à l'occasion d'un meeting dans un quartier pauvre de la capitale, le qualifiant successivement de *« grand leader latino-américain »*, *« dirigeant de dimension continentale »* et enfin *« idole du Panama »*.

« La monstrueuse erreur »

Dans les pays latino-américains, les prises de position commencent à se multiplier. Le président cubain Fidel Castro a ainsi demandé mardi aux gouvernements de la région de ne pas commettre *« la monstrueuse erreur »* d'abandonner le Panama au moment où les Etats-Unis *« conspirent »* contre cette république. Le dirigeant de La Havane a aussi qualifié de *« laquais »* l'ancien président Delvalle. Le président péruvien Alan Garcia, tout en critiquant l'ingérence des Etats-Unis dans la crise, a exigé la tenue d'élections libres dans le pays, il n'a cependant émis aucune critique contre les principaux acteurs du conflit intérieur panaméen. Les pays centraméricains conservent, eux, une prudence relative sur l'évolution de la situation. A l'exception du Nicaragua, qui a pris position en faveur du général Noriega, et du Salvador, qui soutient l'ancien chef de l'Etat, les Etats de l'isthme se gardent de toute prise de position prématurée. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

La conférence San-José IV

Les Douze soutiennent la création d'un Parlement centraméricain

La quatrième réunion entre les pays de la Communauté économique européenne et ceux de l'Amérique centrale et du groupe de Contadora (1) s'est tenue le 29 février et le 1er mars, à Hambourg, sous la présidence du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, qui accueillait la conférence San-José IV, la RFA assurant la présidence de la CEE.

HAMBOURG
de nos envoyés spéciaux

D'abord l'atmosphère : la ville hanséatique de Hambourg, traditionnellement ouverte sur le monde extérieur, et notamment sur l'Amérique latine – le buste de Simon Bolivar, le libérateur, trône en bonne place dans un salon d'honneur de l'hôtel de ville, – était on ne peut mieux choisie comme cadre de cette rencontre. L'ensemble des participants y ont rivalisé dans l'emploi de superlatifs pour qualifier l'ambiance de ces deux journées hambourgeoises. Près de quatre ans après la première rencontre de San-José-de-Costa-Rica, en septembre 1984, le scepticisme concernant l'influence de la CEE sur l'évolution des événements en Amérique centrale s'est mué en un espoir tempéré, mais bien réel, de contribuer à l'établissement d'une paix durable dans la région.

Le soutien de l'Europe au plan de paix proposé le 7 août dernier par le président costaricien Oscar Arias a ainsi été fermement réaffirmé et deux points précis ont fait l'objet d'amples débats. Tout d'abord l'élection au suffrage universel d'un Parlement centraméricain, dont la création est prévue dans le plan Arias, un moyen, selon l'ensemble des participants, de dépasser les conflits armés, qui sont la plaie de la région depuis plus de six mois. Cette élection pourrait avoir lieu avant la fin de l'année 1988 et coïncide avec des consultations nationales dans plusieurs pays concernés, notamment au Nicaragua. Le Parlement européen sera appelé à apporter sa contribution financière à l'organisation du scrutin.

Les pays centraméricains ont, d'autre part, présenté à la Communauté *« un plan d'action immédiate »* comprenant notamment, outre le financement des élections, une aide alimentaire et une contribution pour favoriser le retour et la réinstallation des réfugiés dans leurs pays d'origine. L'ensemble étant chiffré par les Etats centrafricains à 1,5 milliard de dollars. A titre de comparaison, l'aide des pays de la Communauté à la région se montait en 1987 (aide communautaire et bilatérale confondue) à un peu moins de 300 millions de dollars. Aucune réponse n'a pour l'instant été formulée par la CEE à cette demande.

Le retour des réfugiés

A l'évidence, les représentants des cinq pays d'Amérique centrale n'étaient pas venus à Hambourg pour faire étalage de leurs *griefs respectifs*. Les points du plan Arias, concernant tant les problèmes de cessez-le-feu que ceux de la démocratisation, n'ont guère été débattus. Les discussions, et plus encore les deux communiqués finaux – l'un concernant la politique et l'autre l'économie – sont plus tournés vers l'avenir que vers le règlement des problèmes de l'heure.

Comment, en effet, ne pas s'interroger sur l'organisation d'élections libres et démocratiques d'un Parlement centraméricain, alors même que la tenue d'élections locales pose toujours problème dans la plupart des pays de la région ? A l'exception du Guatemala et du Nicaragua, la ratification de ce processus électoral n'a toujours pas eu lieu dans les autres pays. Enfin, le retour des réfugiés dans leur pays d'origine, même s'il y a eu quelques progrès ces derniers mois, reste lui encore très marginal.

Prudence et attentisme

La situation politique au Panama, même si elle n'a fait l'objet d'aucune communication officielle, préoccupait l'ensemble des délégations. Après la destitution du président panaméen Eric Delvalle, le problème de la reconnaissance du nouveau gouvernement se pose toujours pour les Etats de l'isthme, qui, à la différence des pays européens, établissent des relations avec les gouvernements et non avec les Etats.

D'une manière générale, les participants à la conférence de Hambourg s'en sont tenus à une attitude prudente et attentiste, et n'ont pas pris le risque de mettre en péril les progrès réalisés. Il s'agit pour les Européens, selon les propos du commissaire Claude Cheysson, de *« travailler pour la région* [centraméricaine] *par l'intermédiaire de la Communauté, (...) en unissant sans régner »*.

Tous s'accordent pour estimer que le conflit actuel ne doit pas s'inscrire dans l'affrontement Est-Ouest. L'attitude du ministre des affaires étrangères nicaraguayen, M. Miguel D'Escoto, a été, à cet égard, révélatrice par sa modération. Il faut dire qu'en RFA, il se trouvait en terrain favorable : l'opinion publique est toujours mobilisée pour la défense des sandinistes. Lundi, à Hambourg, quelque sept cents autonomes se sont affrontés à trois mille policiers au nom de *« la défense de la liberté de l'Amérique centrale »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT et LUC ROSENZWEIG.

(1) Pour l'Amérique centrale : Costa-Rica, Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua. Pour le groupe de Contadora : Colombie, Mexique, Panama et Venezuela.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

MM. Bush et Dukakis vainqueurs des primaires du Vermont

Le gouverneur du Massachusetts, M. Michael Dukakis, chez les démocrates, et le vice-président M. George Bush, chez les républicains, ont remporté, le mardi *1er mars, les élections primaires du* Vermont, petit Etat du nord-est des Etats-Unis.

M. Dukakis enlève ainsi, avec 55 % des voix, sa troisième victoire, après le New-Hampshire et le Maine. Mais le pasteur noir Jesse Jackson confirme sa percée au sein de l'électorat « blanc », puisqu'il prend, avec 28 % des voix, la deuxième place dans un Etat où la proportion des Noirs est la plus faible des Etats-Unis. Il est suivi par M. Richard Gephardt (8 %),M. Paul Simon (5 %) et M. Gary Hart, qui ferme la marche pour les démocrates avec 4 % des suffrages.

Chez les républicains, M. Bush *confirme qu'il a actuellement le vent* en poupe avec 49 % des voix contre 40 % à son grand rival, le sénateur Robert Dole. L'ex-télévangéliste Pat Robertson termine avec 5 % des voix *devant* 4 % à Jack Kemp, le représentant de New-York. – *(AFP.)*

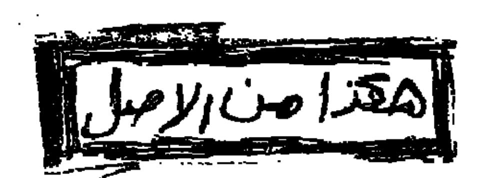
Roumanie

Un prêtre aurait été tué par les services secrets

Imre Tempfli, prêtre catholique appartenant à la minorité hongroise de Roumanie, a été tué par les services secrets roumains, a affirmé, le mardi 1er mars, l'Institut religieux britannique Keston College, qui cite *« des sources sûres »* sur place.

Selon un porte-parole du Keston College, le frère Imre a été vu pour la dernière fois en décembre 1987 dans son ancienne paroisse de Sighetu-Marmaçiei (nord-ouest du pays, région frontalière avec la Hongrie). Il avait été renvoyé de cette paroisse par les autorités en 1985 et muté dans un autre village de la province, Homorod-de-Jios, parce que, selon le porte-parole, *« la police n'appréciait pas le travail qu'il faisait auprès des jeunes »*. Peu après son arrivée à Homorod-de-Jios, le prêtre avait été renversé et sérieusement blessé par une voiture sans plaque d'immatriculation, selon les sources citées par Keston College, qui ont voulu garder *l'anonymat*.

La disparition du frère Imre n'est *pas sans précédent, souligne le* porte-parole, qui affirme que, en février 1984, un autre prêtre, Geza Palsi, avait été battu à mort par la « Securitate » roumaine. L'institut fait également état de disparitions de plusieurs autres ecclésiastiques. – *(AFP.)*



Proche-Orient

LIBAN

Les deux fonctionnaires de l'UNRWA enlevés en février ont été libérés

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Les deux fonctionnaires de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), le Norvégien William Jorgensen, cinquante-huit ans, et le Suédois Yan Stenig, quarante-quatre ans, enlevés le 5 février à l'entrée sud de Saïda, ont été relâchés le mardi 1er mars à Beyrouth-Ouest, secteur à majorité musulmane. Une libération discrète non loin de quartier général de l'UNRWA, d'où les deux hommes ont été immédiatement transférés vers le secteur chrétien.

Peu avant cette libération, les Cellules révolutionnaires, qui ont revendiqué ce rapt, avaient annoncé dans un communiqué authentifié par un cliché des deux hommes : *« Nous avons libéré les deux fonctionnaires après que leur innocence eût été prouvée. Nous demandons à l'UNRWA de revenir sur sa décision de geler ses activités. Nous rappelons que nous ne permettrons pas que des éléments suspects se servent de la couverture des organisations internationales. »*

Rasés de près, souriants, M. William Jorgensen et M. Yan Stenig, qui avaient visiblement reçu des consignes de discrétion, ont déclaré, mercredi, au cours d'une brève conférence de presse avant leur départ de Beyrouth, *« avoir été bien traités »* et ne pas savoir où ni par qui ils avaient été détenus. Dans une interview à la télévision suédoise, mardi soir, Yan Stenig avait toutefois raconté qu'il avait passé, avec son compagnon d'infortune, les trois premières semaines de détention *« ligoté à même le sol dans une pièce qu'il ne pouvait quitter qu'une fois par jour »*. Le fonctionnaire international avait ajouté : *« A la fin de la semaine dernière, nous avons été endormis par injection et transportés vers Beyrouth où nos conditions de détention étaient meilleures. »* M. Stenig confirmait aussi qu'ils avaient été soumis à un *« interrogatoire symbolique »*.

Depuis le début de cette affaire, d'intenses négociations se déroulaient à Saïda chez M. Mustapha Saad, leader sunnite de la ville. A aucun moment, toutefois, le cas des deux fonctionnaires de l'UNRWA n'a été lié au sort des autres otages occidentaux détenus au Liban par des organisations proches de l'Iran. Il semble bien qu'ils aient servi d'enjeu dans la lutte sourde qui s'est engagée à Beyrouth pour la reconstruction des camps palestiniens.

Polémique interpalestinienne

Une polémique avait, en effet, opposé, quelques jours après le rapt, le Fath de M. Yasser Arafat et le Fath-Conseil révolutionnaire de M. Abou Nidal, qui se rejetaient la responsabilité de cet acte. M. Arafat avait alors donné l'ordre à ses représentants au Liban sud de rechercher et de libérer, *« quel qu'en soit le prix »*, les deux hommes. L'incertitude demeure toutefois sur l'identité, palestinienne ou libanaise, des ravisseurs.

Mais depuis ces enlèvements, l'UNRWA avait gelé toutes ses activités au Liban sud, transféré à Damas les responsables de l'Office chargés des camps de la Bekaa et du Liban nord, et réduit son personnel international de quatorze à quatre personnes. Ces dernières étaient maintenues à Beyrouth-Est (secteur chrétien), alors que tous les camps palestiniens se trouvent à l'Ouest.

L'UNRWA, qui a annoncé l'envoi, ce mercredi, de deux camions de lait et de médicaments vers le Liban sud, reprendra-t-elle maintenant toutes ses activités ? Il est trop tôt pour le dire, mais sans doute sera-t-elle portée à plus de prudence encore. En attendant, depuis la levée du siège des camps palestiniens, le 20 janvier, et alors que Beyrouth connaît un hiver particulièrement rigoureux, rien n'a encore été fait pour la reconstruction des camps, dont certains, comme celui de Chatila, sont détruits à 95 %.

FRANÇOISE CHIPAUX.

La recherche d'un règlement

M. Shultz rencontrerait cette semaine au Caire des Palestiniens favorables à l'OLP

Poursuivant ses consultations intensives en vue de relancer le processus de paix au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est entretenu, le mardi 1er mars à Londres, pendant près de trois heures, avec le roi Hussein de Jordanie à la faveur d'un déjeuner de travail auquel assistait le premier ministre jordanien, M. Zeid Rifai.

Le souverain hachémite a réservé un accueil très sceptique aux propositions de M. Shultz tout en encourageant ce dernier à *« poursuivre ses efforts »*. A l'issue de cet entretien, considéré comme crucial pour la poursuite de l'initiative américaine, l'ambassade de Jordanie en Grande-Bretagne a déclaré dans un communiqué que *« les éléments des nouvelles idées américaines demandent à être développés pour répondre aux exigences en vue de l'établissement d'une paix juste et durable »*.

Le secrétaire d'Etat n'a fait aucune déclaration à l'issue de l'entrevue. Dans l'avion qui l'avait conduit de Jérusalem à Londres mardi, il avait toutefois déclaré que la décision de poursuivre ou non sa médiation dépendrait en grande partie de l'accueil du souverain hachémite. *« Le roi Hussein représente un facteur très important dans tout cela. »*

M. Shultz avait également laissé entendre qu'il avait d'ores et déjà réuni suffisamment d'éléments positifs pour poursuivre sa mission, tout en reconnaissant que *« personne ne s'était engagé »* sur ses propositions. M. Shultz a rendu compte de sa mission au président Ronald Reagan, mercredi, à la veille du sommet de l'OTAN.

Avant la rencontre de Londres, l'entourage de M. Shultz s'était déclaré à la fois surpris et inquiet de l'apparent revirement du roi Hussein. Ce dernier aurait accédé à une demande de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui, fort de son regain de popularité depuis le debut des troubles dans les territoires occupés, demanderait *désormais de siéger ès qualités à la* conférence internationale de paix sur le Proche-Orient que les pays arabes appellent de leurs vœux. Jusqu'à présent, le roi avait accepté le principe de la formation d'une délégation jordano-palestinienne destinée à contourner le refus d'Israël et des Etats-Unis d'ouvrir directement le dialogue avec l'OLP.

Le roi Hussein se trouvait déjà en visite privée au Royaume-Uni lorsque M. Shultz s'était rendu samedi et lundi à Amman dans le cadre de ses navettes. Cette absence avait été largement interprétée comme une marque de réserves vis-à-vis de l'initiative américaine.

Le secrétaire d'Etat pourrait rencontrer vendredi 4 mars au Caire des personnalités palestiniennes choisies sur une liste agréée par le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, nous indique notre correspondant en Egypte, Alexandre Buccianti, citant des sources autorisées.

Ces sources, qui ne donnent aucune autre précision sur cette possible rencontre, ajoutent que M. Shultz, qui entamera au Caire *une autre tournée proche-orientale*,aura de nouveaux entretiens avec le président Moubarak et son homologue égyptien M. Esmat Abdel Meguid.

M. Moubarak avait confirmé, mardi 1er mars, dans une conférence de presse à Khartoum, que l'Egypte avait émis des réserves sur les propositions américaines. Réitérant l'importance à ses yeux de la tenue d'une conférence internationale de paix, le raïs a indiqué que M. Shultz devait bientôt revenir au Proche-Orient *« avec de nouvelles idées »*.

La guerre du Golfe

Les atermoiements du Conseil de sécurité de l'ONU profitent à l'Iran

NEW-YORK (Nations unies)
de notre correspondant

Le Conseil de sécurité des Nations unies a tenu, le mardi 1er mars, une séance de consultations à huis clos, convoquée à la hâte après la reprise de la « guerre des villes » entre l'Irak et l'Iran, au cours de laquelle aucune décision n'a été prise. Le représentant de la Yougoslavie, qui préside actuellement le Conseil, a affirmé que les récentes attaques militaires prouvaient la nécessité de mettre en œuvre la résolution 598.

Le jeu diplomatico-militaire auquel les deux camps se livrent depuis l'adoption de la résolution, le 20 juillet 1987, bien que passablement usé, semble toujours profiter à l'Iran, dont le souci principal reste de neutraliser les efforts du Conseil de sécurité.

Depuis plusieurs mois, l'ONU resserrait son étau autour de l'Iran, dont le refus d'appliquer intégralement la résolution 598 devenait par trop manifeste. Un projet de résolution condamnant le gouvernement de Téhéran et préconisant des sanctions militaires à son égard fut rédigé par la Grande-Bretagne sur la base des positions occidentales (*le Monde* du 6 février).

Apparemment, l'Union soviétique et la Chine ont refusé d'y souscrire, car le Conseil, malgré les efforts très appuyés des Etats-Unis qui assuraient sa présidence le mois dernier, n'a pas été en mesure d'adopter officiellement ce texte que l'on considère maintenant comme mort-né. En raison de ces atermoiements, l'Irak aurait donc décidé une escalade spectaculaire de la guerre, afin de prouver que la voie choisie par Téhéran et ses alliés n'était pas la bonne.

Les attaques irakiennes contre l'Iran permettent à celui-ci d'accuser Bagdad et de demander sa condamnation. Dans une longue lettre adressée au secrétaire général le 28 février, le ministre iranien des affaires étrangères tentait déjà de justifier l'attitude de son gouvernement par *« l'intransigeance de l'Irak »*.

Selon les milieux onusiens, l'absence d'attaques militaires iraniennes d'envergure confirmerait l'affaiblissement de l'armée de Téhéran et sa difficulté à contourner l'embargo *de facto* pratiqué à son égard par les puissances occidentales.

CHARLES LESCAUT.

Tir d'un missile sur la ville sainte de Qom

Bagdad *(AFP)*. – L'Irak a tiré mercredi 2 mars un missile sol-sol sur la ville sainte de Qom, en Iran, a annoncé un porte-parole militaire à Bagdad.

C'est la première fois que l'Irak s'attaque, à l'aide de missiles, à cette ville sainte du chiisme, située à une centaine de kilomètres au sud de Téhéran.

La visite de M. Moubarak au Soudan

Le Caire s'efforce de rapprocher Khartoum et Addis-Abeba

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, a effectué, le mardi 1er mars, une visite surprise à Khartoum, la première depuis celle effectuée en juin 1985, deux mois après le renversement du maréchal Nemeiry. Les moyens pour mettre un terme à la guerre civile au Soudan sud et l'incursion d'une colonne libyenne dans le Darfour ont été au centre des entretiens avec le président du conseil de souveraineté, M. Ahmed El-Mirghani, le premier ministre, M. Sadek El-Mahdi, et les chefs des différents partis politiques soudanais, y compris les formations sudistes.

Avant son départ de la capitale soudanaise, M. Moubarak a affirmé que l'Egypte intensifiera ses efforts pour tenter de combler le fossé entre Khartoum et Addis-Abeba.

Quatre Mig libyens aux mains de l'Egypte

L'Egypte, on le rappelle, joue depuis un certain temps avec quelque succès les médiateurs entre l'Ethiopie, qui soutient la rébellion sudiste du colonel John Garang, et le gouvernement de Khartoum, qui n'est pas mécontent des troubles en Erythrée et dans le Tigré.

Le Caire souhaite la paix au Soudan, car le Nil n'a jamais été aussi bas derrière le haut barrage d'Assouan. Ce n'est pas encore la sécheresse, mais ce sera bientôt la pénurie d'électricité. Un déficit de près de 1 000 mégawatts, soit environ 15 % de la consommation égyptienne, est prévu pour juillet prochain faute d'eau suffisante pour *faire tourner à plein rendement* les turbines du haut barrage. Les projets suspendus au Soudan sud en raison de la guerre, comme le canal de Jonglei, auraient pu combler ce déficit en accroissant le débit du Nil.

En réponse à une question d'un journaliste soudanais sur le *« danger constitué par l'incursion d'une colonne libyenne à l'ouest du Soudan »*, M. Moubarak a indiqué qu'il était *« au courant de la présence de ces forces »*. *« Il faudrait d'énormes moyens pour garantir les frontières d'un continent comme le Soudan »*, a-t-il ajouté, faisant vraisemblablement référence aux incursions libyennes qui ont déjà eu lieu dans la province soudanaise du Darfour, à diverses étapes du conflit tchado-libyen.

Selon la revue soudanaise *Al Ousbou* citée par l'agence égyptienne Mena, les relations entre Khartoum et Tripoli se sont nettement détériorées à la suite de la fermeture dans la capitale soudanaise du bureau culturel libyen.

La décision de Khartoum, indique la revue, est liée à la nouvelle escalade du conflit tchado-libyen et *« ses conséquences sur la sécurité à l'ouest du Soudan »*.

Quelques heures auparavant, quatre Mig-23 de l'armée de l'air libyenne avaient atterri à l'aéroport militaire de l'oasis de Siwa, à la frontière occidentale de l'Égypte. Selon des informations égyptiennes, les pilotes libyens ont demandé le droit d'asile.

Il s'agit de la quatrième affaire de défection de pilotes libyens en un an. Depuis le 2 mars 1987, un C-130 venant du Tchad et deux hélicoptères libyens ont fait défection, tandis que leurs équipages ont obtenu le droit d'asile en Egypte. L'Egypte, qui avait rendu le C-130 *« en signe de bonne volonté »* pour la libération de détenus égyptiens accusés d'espionnage par la Libye, avait décidé de garder les autres appareils faute d'une réponse positive de Tripoli.

Aujourd'hui, le même sort attend vraisemblablement les quatre Mig-23, qui constituent une monnaie d'échange beaucoup plus importante. Cette affaire pourrait entraîner une nouvelle détérioration de la situation à la frontière égypto-libyenne, où se trouvent déjà en permanence quelque quatre-vingt mille soldats égyptiens.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Europe

URSS : mutisme de la presse

La politique de la « transparence » ne s'applique pas à la crise du nationalisme au Caucase

MOSCOU
de notre correspondant

Tournant résolument le dos à toute velléité de « transparence », la presse et les porte-parole soviétiques continuent d'observer un mutisme quasi total sur les tensions qui agitent depuis plus d'une semaine les Républiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan.

Ces événements sont assez graves pour que le secrétaire général se soit résolu à s'engager personnellement et en première ligne, le pays bruissant de rumeurs et d'interrogations *répercutées* et par là même amplifiées par les radios étrangères. Mais les quotidiens et la télévision se contentent imperturbablement de diffuser les mêmes dépêches surréalistes de l'agence Tass.

On continue d'y lire jour après jour que le message adressé vendredi dernier par M. Gorbatchev aux Arméniens et aux Azerbaïdjanais a ramené le calme, mais le texte de ce message, publiée en Arménie, n'a toujours pas paru dans la presse centrale.

Quant à l'amitié arméno-azeri, on en fournit tant d'exemples émouvants (et sans doute vrais) qu'on finirait pas se demander pourquoi l'un des plus importants centres industriels d'Azerbaïdjan, Sumgaït, est soumis au couvre-feu depuis dimanche dernier.

Car, harcelé de questions, le porte-parole du ministre des affaires étrangères, M. Guerassimov, a fini, le mardi 1er mars, par laisser échapper cette unique information – pas vraiment surprenante, il est vrai, dès lors que Tass avait annoncé la veille que *« des mesures avaient été prises pour normaliser la situation »* dans cette ville, où des *« voyous »* avaient provoqué des violences.

Est-ce qu'il y a encore des troupes à Sumgaït ? *« Je ne sais pas, mais j'imagine que oui... probablement. »* Comment caractérisez-vous la situation d'aujourd'hui dans le Caucase ? *« La situation est calme, mais reste tendue »*, etc.

Bribes et précisions d'évidence mises à part, M. Guerassimov a systématiquement renvoyé la presse étrangère aux six lignes du communiqué de Tass sur Sumgaït, en expliquant que l'accès du Caucase restait interdit aux journalistes, car leur présence pourrait *« attiser les sentiments nationalistes au moment où les passions s'apaisent »*.

Bref, on se croirait en pleine période (brejnevienne) de « stagnation » si dans le même temps, mais sur d'autres sujets, la presse ne continuait d'offrir, bien au contraire, un visage tout à fait neuf. D'un titre à l'autre, d'un article à l'autre, on voit presque chaque jour, en effet, tenants du conservatisme et partisans du mouvement se renvoyer la balle – soit entre les lignes, soit directement dans la polémique la plus ouverte.

Dimanche dernier, par exemple, la *Pravda* publiait une violente attaque contre l'une des personnalités les plus en pointe de la glasnost, M. Youri Afanassiev, directeur de l'Institut des archives, auquel deux Moldaves aux mérites inconnus reprochaient de s'être élevé contre la multiplication des musées Lénine.

Un coup à gauche (ou à droite comme on voudra) et le lendemain, c'était au tour de huit des plus hautes personnalités du théâtre soviétique de se faire publier dans la même *Pravda* pour répondre à trois historiens qui avaient dénoncé en février la nouvelle pièce de Mikhaïl Chatrov *Plus loin, plus loin, plus loin*.

L'appareil de propagande

Pateline, la rédaction de la *Pravda* commente la polémique en soulignant que tout le monde est parfaitement respectable dans cette affaire et que l'organe du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique s'est, *« comme on le sait bien, toujours prononcé contre un monopole de qui que ce soit sur la vérité »*.

Il faut se pincer pour y croire, mais l'important après tout est que le quotidien officiel du parti soit obligé, de fait, à tenir la balance pas trop inégale.

C'est une bataille qui se livre, et si la guerre n'est pas officiellement déclarée, elle n'en fait pas moins rage. Or, force est de constater qu'à la date de ce mercredi matin, M. Gorbatchev est en voie de perdre une manche importante. Non pas sur le terrain, où il a jusqu'à présent su, au contraire, éviter le dérapage d'un abominable bain de sang, mais chez lui, à Moscou, où ce n'est pas sa politique de transparence qui s'impose à la presse centrale.

Cela pourrait paraître secondaire par rapport à la gestion de la crise elle-même, mais c'est en réalité grave pour le secrétaire général, car il apparaît aux yeux de tous comme incapable de contrôler, dans une affaire qu'il a directement prise en main, l'attitude de l'appareil de propagande.

Le moins qu'on puisse dire est que la lecture de ce que publie la presse sur la crise du Caucase n'est pas de nature à persuader ses lecteurs de l'irréversibilité d'un changement qui, si fragmentaire et fragile soit-il, n'en est pas moins réel. Non seulement on n'a pas tiré, mais on a discuté à Erevan. Et il n'est pas impossible aussi qu'on s'oriente vers un rattachement du Nagorny-Karabakh à l'Arménie. *« Des erreurs ont été commises dans* [la politique des] *relations entre les nationalités et ces erreurs devraient être corrigées »*, déclarait mardi M. Guerassimov.

BERNARD GUETTA.

L'appel de M. Gorbatchev le 26 février : « Un développement lourd de conséquences »

Moscou. – Le texte de l'appel lancé le vendredi 26 février aux *« travailleurs et peuples d'Azerbaïdjan et d'Arménie »* par M. Mikhaïl Gorbatchev est parvenu mercredi 2 mars à Moscou, avec cinq jours de retard.

Voici les principaux extraits de ce message, publié en première page du numéro daté du 27 février du quotidien du PC arménien *Komounist* :

« (...) Des événements se sont produits à Nagorny-Karabakh et autour de cette région. La question a été posée d'un transfert à l'Arménie de cette région autonome de l'Azerbaïdjan. On l'a fait d'une manière aiguë et dramatique, ce qui a provoqué une tension, voire des actes illégaux. Je le dirai franchement : le comité central du PCUS est préoccupé par un tel développement qui est lourd de conséquences les plus sérieuses.

» Nous ne sommes pas contre un examen franc des différentes idées et propositions, mais cela doit être fait dans le calme et dans le cadre du processus démocratique et de la légalité (...).

» (...) Le sens de la politique léniniste des nationalités est que chaque homme, chaque nation, puisse se développer librement, que chaque peuple puisse satisfaire ses besoins, dans toutes les sphères de la vie socio-politique, en matière de langue maternelle et de culture, de coutumes et de croyances.

» Aucune mère n'acceptera que des querelles entre nationalités menacent ses enfants et se substituent aux liens d'amitié, d'égalité et d'assistance mutuelle (...).

» Dans la région de Nagorny-Karabakh, de nombreuses insuffisances et difficultés se sont accumulées. La nouvelle direction de la région doit prendre des mesures urgentes pour redresser la situation. Le comité central du PCUS a donné à cet égard des recommandations précises et veillera directement à leur mise en œuvre.

» Le plus important actuellement est de se concentrer sur la tâche consistant à surmonter la situation qui s'est créée, sur la solution des problèmes concrets, économiques, sociaux, écologiques et autres accumulés en Azerbaïdjan et en Arménie, dans l'esprit de la « perestroïka » (...).

» Vous savez qu'il existe une intention de consacrer un plénum du CC au développement des relations entre nationalités. Il reste à étudier un large éventail de questions dans ce domaine des plus importants de notre vie sociale (...) et de tracer les voies d'une solution concrète aux problèmes sociaux, économiques, culturels et autres (...).

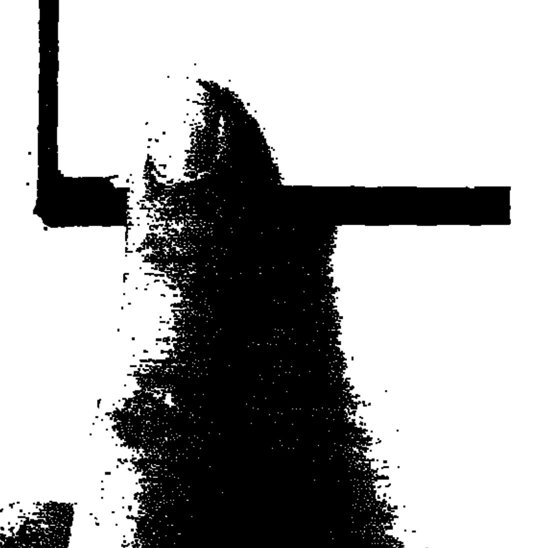
» Notre internationalisme soviétique résistera à cette épreuve aussi (...). Je vous appelle à faire preuve de maturité civique et de retenue, à retourner à la vie normale et au travail, à respecter l'ordre social. Le temps est venu de prendre des décisions dictées par la raison. » – *(AFP.)*

POLOGNE

Walesa ne pourra assister au congrès de la CISL en Australie

Lech Walesa, dirigeant du syndicat dissous Solidarnosc, ne sera pas autorisé à se rendre en Australie pour assister au prochain congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) du 14 au 18 mars, à Melbourne.

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a affirmé, mardi 1er mars, qu'*« une telle participation serait contraire aux intérêts majeurs de la Pologne populaire »*. Dans ces conditions, a précisé M. Urban, *« la législation polonaise prévoit qu'un passeport ne peut être délivré »*. – *(AFP.)*



Afrique

SÉNÉGAL : les suites des élections du 28 février

L'extension des troubles de la capitale à la province paraît avoir été évitée

La journée du mardi 1ᵉʳ mars s'est écoulée sans flambée de violence au Sénégal. Elle était cruciale dans la mesure où les autorités pouvaient craindre que l'agitation qui avait régné en début de semaine dans la capitale, soumise à l'état d'urgence, ne s'étende à la province où le maintien de l'ordre serait beaucoup plus difficile à assurer. Des hommes disciplinés et encadrés maintiennent Dakar sous haute surveillance. Les risques de dérapage étaient beaucoup plus sérieux loin des centres de commandement.

De source officielle, on dément la mort de deux *étudiants au* cours des affrontements de lundi. Ces décès avaient été annoncés par le Parti démocratique sénégalais (PDS) de Mᵉ Abdoulaye Wade. Les autorités affirment qu'il y a seulement à déplorer quelques blessés légers. Une centaine de personnes ont été arrêtées en flagrant délit de pillage et de vandalisme et seront déférées au parquet.

L'agence de presse sénégalaise APS a confirmé mardi l'interpellation de Mᵉ Wade et de *« plusieurs responsables »* du PDS et du Parti pour l'indépendance et le travail (PIT) *« dans le cadre d'une information judiciaire pour atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat ».* Secrétaire général du PIT, un des groupuscules marxistes du pays, M. Amath Dansokho avait soutenu la candidature de Mᵉ Wade en même temps qu'un autre mouvement communiste, la Ligue démocratique, dont le chef, M. Abdoulaye Bathily, a lui aussi été interpellé à son domicile mardi soir.

Le candidat de l'extrême gauche à l'élection présidentielle, M. Landing Savané, dont le parti ne briguait pas de sièges aux législatives n'a pas été arrêté, mais il a préféré ne pas passer la nuit de mardi à mercredi à son domicile, entouré par des policiers, nous a indiqué sa famille par téléphone.

Le quatrième candidat à l'élection présidentielle, Mᵉ Babacar Niang, était également libre mercredi matin et ne semblait pas redouter d'ennuis. Il nous a toutefois indiqué qu'il considérait comme *« grotesques »* les résultats officieux, qui le créditent de moins de 1 % des voix et que les manifestations et les violences de lundi étaient une *« forme d'expression »* des manifestants devant le *« trucage »* électoral.

« Mauvais perdants »

Au cours d'un conseil des ministres tenu mardi, le président Abdou Diouf a affirmé que l'état d'urgence avait été décidé *« pour garantir l'ordre républicain ».* Dans une brève déclaration à TF 1, il a accusé ses adversaires d'être *« de très mauvais perdants qui ont utilisé une masse de manœuvre d'enfants pour essayer de semer le désordre ».*

Il semble que des étudiants et des lycéens aient joué un rôle important dans le déclenchement des troubles. Agitée de façon endémique, comme dans d'autres capitales africaines, l'université de Dakar a été fermée lundi, ainsi que les lycées. Mais l'élément moteur des désordres a été le quartier populaire de Pikine où les forces de l'ordre sont intervenues avec vigueur.

Parce qu'il incarne l'opposition, Mᵉ Wade est populaire, en dehors de toute idéologie, dans ces îlots où l'habitat est très dense. A l'annonce des résultats officieux, les habitants de Pikine se sont sentis *« volés »*, bien que le score réel de Mᵉ Wade chez eux ne soit nullement le reflet de son audience à l'échelle nationale.

L'intention des autorités semble être de traduire rapidement Mᵉ Wade et quelques dirigeants de l'opposition devant la Cour de sûreté de l'Etat. Elles paraissent encouragées à la fermeté par l'absence de réactions violentes à l'annonce de leur arrestation, connue mardi au Sénégal. Même la turbulente Casamance paraît calme. Les écoles y ont été fermées lundi par mesure de précaution, comme dans tout le pays, mais certaines étaient de nouveau ouvertes mercredi. Le lycée français de Dakar devrait se remettre au travail jeudi.

Annoncés pour la fin de la semaine, les résultats officiels de l'élection présidentielle devraient être proclamés beaucoup plus rapidement. Pour mettre un *terme à une situation pesante*, les autorités ont demandé à la Cour suprême de mettre les bouchées doubles pour la vérification de la validité du scrutin dont elle est chargée. Ces contrôles sont rendus plus difficiles qu'en 1983 par la multiplication des bureaux de vote, mais les juges étaient décidés à s'acquitter scrupuleusement de leur tâche.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● **M. Chirac « se réjouit » de la victoire de M. Diouf.** — M. Jacques Chirac s'est *« réjoui »*, le mardi 1ᵉʳ mars, du *« succès »* du président Abdou Diouf à l'élection présidentielle au Sénégal où, a-t-il dit, *« la démocratie a bien fonctionné ».* Le premier ministre, qui parlait au cours d'une conférence de presse à Paris (*le Monde* du 3 mars), a *« souhaité ardemment que le calme revienne (au Sénagal) après la poussée de contestation et de fièvre ».* Il faut, a-t-il dit que *« le président Diouf, confirmé dans son autorité et sa légitimité, puisse poursuivre sa tâche de redressement du Sénégal, qui peut compter sans réserve sur l'appui de la France dans tous les domaines ».*

AFRIQUE DU SUD

L'aide étrangère au mouvement antiapartheid va être interdite

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Moins d'une semaine après les restrictions imposées aux organisations antiapartheid, le gouvernement prend une nouvelle initiative destinée à museler davantage leurs possibilités d'action. Il propose d'interdire l'apport de fonds en provenance de l'étranger susceptibles d'être utilisés par des organisations extra-parlementaires à des *« fins politiques ».* Un projet de loi en ce sens a été déposé mardi 1ᵉʳ mars par le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee. Ce texte vise à *« empêcher que de l'argent venu de l'extérieur de la République soit utilisé pour mettre en danger la sécurité du public et le maintien de l'ordre... »* (1).

Si cette proposition est adoptée, ce qui ne fait guère de doute, un contrôle très strict sera opéré sur toutes les donations ou subsides alloués à ces groupes, dans le but, selon le gouvernement, de *« faire en sorte que les objectifs politiques soient poursuivis en Afrique du Sud sans instigation ou sentiments d'hostilité et de violence et sans interférence financière extérieure au pays ».*

Ce texte prévoit également une amende de 4 000 rands (12000 F) et deux ans d'emprisonnement, ou les deux à la fois, contre toute personne qui *« dit ou fait quoi que ce soit pour fomenter l'hostilité ou la violence entre les groupes de population, de nationalité ou de religion différentes ».* Cette disposition concerne le seul fait de brandir en public des drapeaux, des emblèmes, des bannières ou de porter des badges et de crier des slogans dans le même but.

Ces mesures sont le prolongement *direct du discours du chef* de l'Etat, M. Pieter Botha, le 13 août dernier (*le Monde* du 15 août 1987). Il avait alors annoncé un contrôle *plus sévère* de la délivrance des passeports et *« la réglementation des flux de fonds en provenance de l'étranger utilisés pour saper l'Etat »*, déclaration faite en réaction à la rencontre de Dakar entre l'ANC (Congrès national africain) et une soixantaine de libéraux afrikaners, du 9 au 12 juillet (*le Monde* du 14 juillet 1987).

A l'époque, ces propos visaient *« ceux qui collaborent avec les ennemis de l'Afrique du Sud »*, et plus précisément l'IDASA (Institut pour une alternative démocratique en Afrique du Sud) de l'ancien dirigeant du PFP (Parti fédéral progressiste), M. Frederik Van Zyl Slabbert, qui fut à l'origine des entretiens de Dakar. Mais aujourd'hui, tous les groupes antiapartheid sont visés par la nouvelle législation.

« C'est un coup mortel », selon Mᵐᵉ Helen Suzman, député du PFP, pour toutes les organisations épargnées par la mesure du mercredi 24 février : interdiction de toute activité politique pour dix-sept organisations — noires ou blanches — opposées à l'apartheid.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) NDLR : les fonds étrangers qui permettent de venir en aide à la population noire sont estimés annuellement à 360 millions de francs.

● ***Dix-sept morts dans un accident d'avion.*** — Dix-sept personnes, dont deux Allemands de l'Ouest et deux Autrichiens, ont été tuées, le mardi 1ᵉʳ mars, dans l'explosion d'un avion en plein vol près de Johannesburg. L'appareil, un petit *bimoteur* de fabrication brésilienne, appartenait à la compagnie aérienne du Bophuthatswana, *bantoustan* dont l'indépendance n'est reconnue que par Pretoria. Il s'est écrasé dans un faubourg industriel alors qu'il approchait de l'aéroport de Johannesburg, en provenance de la ville minière de Phalaborwa, dans le nord-est *de l'Afrique du Sud. Il n'y a* aucun survivant. On ignore la cause de l'accident. — *(Reuter.)*

Asie

Regain de tension entre la Chine et le Vietnam

Pékin et Hanoï raniment la controverse sur les îles Spratleys

Le Vietnam a accusé Pékin à deux reprises, les 20 et 26 *février, d'avoir* envoyé des troupes sur certaines des îles *Spratleys, en mer de Chine* méridionale, dont les deux pays *se disputent depuis des lustres* la souveraineté. La Chine a *répondu par une déclaration* de son ministère des affaires étrangères réaffirmant son *droit* à *« explorer, étudier et patrouiller »* dans et autour des îles en question. De part et d'autre, le langage utilisé s'est fait, ces derniers jours, plus menaçant.

PÉKIN
de notre correspondant

Les Chinois envoient des patrouilles *dans les archipels* de mer de Chine méridionale depuis une directive émise par... l'empereur Renzong de la dynastie des Song du Nord (960-1127). Pour Pékin, la cause est donc entendue : les neuf dixièmes de cette mer lui appartiennent. Il en résulte une carte curieuse des eaux territoriales chinoises, où le continent est prolongé vers le sud par un immense appendice maritime qui atteint les plages de Malaisie orientale et du nord des Philippines, en vertu d'une antériorité de présence attestée par quantité de fouilles et autres édits impériaux.

Pas si simple, répond Hanoï. La faiblesse de la Chine mandchoue avait permis au Vietnam de prendre pied économiquement et politiquement sur ces îles dès le dix-septième siècle. La preuve : l'administration coloniale française avait incorporé à la Cochinchine les Spratleys (archipel le plus méridional nommé Nansha à Pékin et Truong-Sa à Hanoï) *et les Paracels* (au nord, *Xisha pour* Pékin et Hoang-Sa pour Hanoï).

Les régimes chinois et vietnamien ont changé, les alliances aussi, et ces poussières d'empire maritimes, pour la plupart dépourvues d'habitants civils, continuent d'empoisonner les relations *régionales. Depuis 1974*, la Chine occupe militairement les Paracels. Depuis 1975, le Vietnam dit régner sur les Spratleys et en occupe une partie, Taiwan et la Malaisie d'autres. Les Philippins viennent d'inclure dans leur territoire *la partie orientale* de l'archipel, dénommée Kalayaan (« îles de la Liberté » en tagalog), s'attirant du même coup les protestations de Hanoï et de Pékin.

CHINE
Canton
TAIWAN
Hongkong
Tengsha
Haiphong
VIETNAM
HAINAN
Paracels
MÉRIDIONALE
PHILIPPINES
Ho-Chi-Minh-Ville
CHINE
DE
MER
Palawan
Spratleys
MALAISIE
BRUNEI

On serait tenté de se demander quelle est la valeur de ces bancs de sable dont une bonne partie disparaît sous les eaux à marée haute. Le reste est constitué, à quelques exceptions près, de récifs de coraux peuplés de tortues et d'oiseaux tropicaux. *Hormis* le *guano, il n'y a guère* que le pétrole — en gisements d'une ampleur largement insondée — qui puisse éventuellement faire figure de promesse économique. Le ton des uns et des autres, pourtant, interdit de traiter ces récriminations à la légère. *On s'est déjà battu pour ces* archipels stratégiques, et la polémique actuelle permet de se demander si l'on ne va pas se battre encore, même sporadiquement.

Un os à ronger

L'année dernière, *la Chine* n'a pas dépêché moins de trois missions à caractère officiellement scientifique dans les Spratleys. Elle y a installé cent soixante postes d'observation. Sa marine de guerre s'y est aussi montrée. Jamais, dans les dernières décennies, la Chine n'avait *adopté* un profil aussi haut dans un secteur aussi lointain, tandis que dans les médias de Pékin l'accent est mis sur la modernisation de la marine de guerre. Une base navale qui serait *« le plus grand port artificiel d'Extrême-Orient »* a ainsi été ouverte récemment en un point inconnu de la *côte chinoise*, à en croire la presse de Pékin.

Que veulent la Chine et le Vietnam dans cette affaire ? Faute de savoir ce qui se passe réellement, on en est réduit aux hypothèses. La première : mécontente du refus de Hanoï de négocier sur le Cambodge, la Chine accentue sa pression psychologique sur le Vietnam, tout en rappelant qu'on ne peut compter sans elle, malgré son arriération économique, pour garantir la stabilité de la région.

Variante de cette version : la Chine veut fournir à son armée, à qui les réformateurs demandent des concessions politiques et idéologiques importantes, un os à ronger en lui rendant un rôle valorisant. Cet os ne serait pas négligeable, compte *tenu des plans visant à faire de Hainan*, l'île située au sud du continent, un *« mini-Taïwan »* quasiment capitaliste au service de la modernisation. Dans ces plans, les Paracels et les Spratleys passeraient sous la juridiction directe de Hainan.

Se peut-il que le Vietnam ait exagéré les choses dernièrement ? Ce serait un moyen commode pour les dirigeants de Hanoï, faute d'avoir su répondre aux ouvertures du prince Sihanouk, de détourner l'attention du conflit cambodgien en prêtant à Pékin de nouvelles visées guerrières.

C'est dire que la résurgence de *cette vieille querelle n'est pas faite*, au fond, pour déplaire aux deux protagonistes. Reste à savoir à quoi ce petit jeu peut mener. Les bateaux chinois qui sillonnent ces eaux sont vulnérables face à l'aviation vietnamienne. En outre, la grande base soviétique de Cam-Ranh n'est située qu'à 250 milles marins des Spratleys. Au cas où les choses s'envenimeraient, on voit mal quelle pourrait être la réponse chinoise à une salve de semonce vietnamienne. Mais le souvenir du conflit sino-vietnamien, il y a exactement neuf ans, incite à ne pas exclure un incident si le ton *continuait à monter.*

FRANCIS DERON.

La Chine reconnaît l'existence de « prisonniers politiques » au Tibet

Pékin vient de reconnaître officiellement l'existence de prisonniers politiques au Tibet. Dans un article intitulé « Visite dans une prison de Lhassa », publié le 1ᵉʳ février, l'agence Nouvelle de Chine a interviewé *un responsable d'une prison* de Lhassa, qui *« n'a pas démenti qu'il y avait des prisonniers politiques détenus dans des maisons d'arrêt ». « Il y a douze contre-révolutionnaires détenus*, a précisé ce responsable. *Parmi eux, quelques-uns ont commencé à fomenter des troubles en faveur de l'indépendance du Tibet dans les années 60. Certains d'entre eux, après avoir reçu un entraînement à l'étranger pour des missions d'espionnage, ont collecté des renseignements militaires et autres. »*

Les autorités chinoises n'utilisent pratiquement jamais les termes de « prisonnier politique », leur préférant ceux de *« criminel contre-révolutionnaire ».* Ce genre de description de l'univers carcéral tibétain — sujet politiquement très *sensible pour Pékin — est* extrêmement rare dans la presse officielle. La franchise du reportage de l'agence chinoise pourrait être le signe d'une volonté de plus grande « transparence » sur des problèmes jusqu'à présent tabous, estime-t-on à Pékin. — *(AFP.)*

● **Un ressortissant américain expulsé du Tibet.** — M. Rand Mayer, un étudiant américain, a été expulsé du Tibet, le vendredi *26 février, après avoir été accusé* d'avoir pénétré dans une *« zone interdite »* et s'est vu intimer l'ordre de quitter la Chine d'ici à quinze jours. — *(AFP.)*

Le Vietnam assouplit la réglementation sur les voyages à l'étranger

Le gouvernement vietnamien a autorisé, le 26 février, ses ressortissants à se rendre à l'étranger dans certaines conditions et pour une *durée maximale de trois mois. « Voyager à l'étranger pour une période de temps limitée et pour des motifs personnels est un souhait légitime »*, affirme ce texte, diffusé par la presse et la radio. Les principales raisons prévues sont le mariage avec un étranger ou avec un Vietnamien résidant outremer, la visite à des parents proches, les soins médicaux, accompagner des parents âgés ou des enfants, *suivre une éducation* universitaire... Dans ce dernier cas, les étudiants *« doivent avoir un bon comportement politique (...) et promettre de rentrer au pays une fois leurs études terminées ».*

Seul le tourisme en groupe — pour le moment dans les pays de l'Est — est autorisé. Treize catégories de personnes sont par contre exclues de ces nouvelles mesures, en particulier *« ceux qui se livrent à des activités contre la révolution, sabotent la paix ou s'opposent au pays de la communauté socialiste »*, ceux qui purgent une condamnation ou dont la famille émigrée *« se livre à des activités hostiles au Vietnam »*, et *« d'autres cas couverts par des motifs de sécurité nationale ».* — *(UPI, AFP.)*

● **PHILIPPINES : un commando d'élite décimé.** — Treize « scouts rangers » (commandos d'élite), dont le fils d'un général, ont été tués, le *samedi 27 février, lors d'une embuscade* de la guérilla communiste sur l'île de Luçon. C'est l'attaque la plus sanglante de la guérilla depuis le début de l'année. — *(Reuter.)*

Enquête

La guerre d'Afghanistan à l'heure

Un pays en morceaux

(Suite de la première page.)

Chaque jour, plusieurs dizaines de lourds camions font une noria entre l'Afghanistan et le col de Khyber, où ils sont soumis à un examen bienveillant de la part des soldats pakistanais. Leur cargaison se retrouve dans les entrepôts qui jalonnent les 60 kilomètres de route séparant Khyber de Peshawar : réfrigérateurs et climatiseurs soviétiques, téléviseurs et chaînes hi-fi de marques occidentales, alcools divers. La bouteille de vodka russe est bradée à 150 roupies (1) et, à Peshawar, plusieurs boutiques vendent du crabe et du caviar soviétiques.

Les commandants de la résistance, pour leur part, ont constitué des stocks d'armes et de nourriture dans toutes les zones tribales... C'est à partir de ces bases logistiques que sont montées beaucoup d'opérations de guerre contre les garnisons soviéto-afghanes de l'« intérieur ». L'hypothèse d'une fermeture de la frontière est peu crédible : les moudjahidines auront toujours le loisir de se ravitailler et de s'entraîner au Pakistan, en raison de la nature du terrain, de l'impossibilité d'y faire régner les lois pakistanaises et des solidarités ethniques entre Pachtouns, Afghans et Pakistanais.

Ces affinités expliquent, pour une part, les relations, dans l'ensemble harmonieuses, qui prévalent entre les réfugiés et les Pakistanais, dont l'hospitalité, en dépit d'incidents localisés, demeure exemplaire. Cependant, la politique d'accueil – et le soutien aux moudjahidines – manifestée par Islamabad repose aussi sur des considérations diplomatiques et militaires : pro-occidental, le gouvernement pakistanais craint les risques de contagion qu'impliquent à terme la présence d'un régime communiste à Kaboul et, à *plus forte raison*, celle des troupes soviétiques en Afghanistan, pays qu'il souhaiterait voir revenir à son rôle historique d'« Etat-tampon ».

Depuis huit ans, le Pakistan a, en outre, reçu une aide militaire importante de la part des Etats-Unis, ce qui lui a permis de moderniser son armée. Et cet aspect des choses n'est pas mineur pour un pays qui craint plus que tout la menace d'une agression indienne. Le régime du président Zia Ul Haq estime pourtant, aujourd'hui, que les inconvénients liés à la présence des réfugiés afghans l'emportent, notamment pour des raisons de sécurité.

De 1980 à 1987, les explosions et actes de sabotage perpétrés en territoire pakistanais et attribués aux agents du Khad (la police secrète afghane), ont provoqué de nombreuses victimes (488 morts et 1 727 blessés, de source officielle). En 1986 et en 1987, le bilan des 411 violations aériennes opérées par l'aviation soviéto-afghane s'élève, d'autre part, à 266 morts et 507 blessés.

Sur le plan économique, les conséquences de l'afflux et de l'éventuel départ de cette population immigrée sont difficilement mesurables. Si l'inflation s'est nettement accrue (à Peshawar, les loyers ont doublé), le niveau des affaires et du commerce a fortement progressé. Le fait que les réfugiés aient toute liberté de mouvement et qu'ils puissent travailler explique, en grande partie, leur intégration locale, notamment économique. Si, pour des raisons de commodité de langage, on parle des quelque trois cent quarante « *camps* » disséminés dans les trois provinces d'accueil (Nord-Ouest, Baloutchistan et Pendjab), cette notion ne cadre pas avec la *réalité* : les réfugiés habitent dans des villages – parfois de véritables villes, – implantés dans des zones souvent désertiques, et l'impression de grouillement, dans la majorité des cas, n'existe pas.

Mais, s'agissant de l'impact sur



Le vol en provenance de Kaboul *(The Economist)*

l'environnement, la situation est catastrophique : la végétation a été systématiquement détruite pour servir de bois de chauffe ; en dépit de quelques efforts de reboisement, il faudra de nombreuses années avant que ces régions retrouvent un équilibre écologique. Enfin, des raisons de politique intérieure poussent le gouvernement à souhaiter le départ des Afghans. L'opposition au général Zia a fait de cette question un cheval de bataille, elle accuse le chef de l'Etat de ne pas saisir l'occasion de la proposition de retrait soviétique en multipliant les obstacles : en clair, de soutenir l'installation préalable, à Kaboul, d'un gouvernement intérimaire, demandée par les moudjahidins.

« *Nous ne pouvons pas donner de détails, parce que, vu la complexité de la situation, cela influerait nécessairement sur le processus politique en cours* » : MM. Antony Land et Fahimullah Khattak, respectivement responsable du HCR à Peshawar et commissaire pour les réfugiés de la province du Nord-Ouest, utilisant les mêmes termes, refusent de dévoiler les plans de rapatriement de la population afghane. Certes, des contacts se multiplient entre l'organisme des Nations unies et les autorités pakistanaises. Une « *mission technique* » du HCR s'est rendue à Kaboul, mais ce travail *préparatoire* repose largement sur des spéculations.

Quelles formes prendra cet exode à rebours qui concerne, *théoriquement*, cinq millions et demi de personnes (en comptant les réfugiés en Iran), soit la plus large communauté de réfugiés à travers le monde (et 38 % de la population afghane) ? Combien d'entre eux choisiront de rester dans leur pays d'exil, où certains ont investi ? Les responsables du HCR rappellent que leur mission *prévoit* que les réfugiés rentrent chez eux en sécurité, ce qui suppose qu'il n'y ait plus de guerre – y compris une éventuelle guerre civile – *en Afghanistan*, et les autorités pakistanaises affirment : « *Toute solution n'apportant pas au peuple afghan les garanties qu'il souhaite ne recevra pas notre assentiment.* »

Les difficultés du retour

Lorsqu'on pose la question du retour aux responsables des partis politiques établis à Peshawar, aux commandants des moudjahidines et aux réfugiés eux-mêmes, la réponse est identique : les Afghans quitteront « tous » et sans regret le Pakistan, mais ils ne le feront qu'après le départ des troupes soviétiques et si le nouveau gouvernement de Kaboul est acceptable, c'est-à-dire débarrassé des « *communistes* ».

Si ces *conditions sont réunies*, les réfugiés obéiront aux mots d'ordre des commandants et des chefs tribaux (la structure tribale persiste dans les « camps » pakistanais) et prendront le chemin du retour, mais seulement après que certains d'entre eux seront allés vérifier l'« *état des lieux* », en Afghanistan. Ce constat risque d'être terrible. On estime à près de deux millions de personnes les « réfugiés de l'intérieur » qui, fuyant les combats, ont poursuivi une longue errance à travers l'Afghanistan, échouant dans telle ou telle province en fonction des ressources disponibles. Des régions entières se sont dépeuplées, et des milliers d'hectares sont retournés en friche.

Rentrer, mais comment ? Un haut responsable pakistanais nous a affirmé que seuls 25 % de la population réfugiée aura besoin de moyens de locomotion mis en place par les Nations unies et le Pakistan, les autres rentrant, comme ils sont venus, par leurs propres moyens. C'est-à-dire, pour la majorité, à pied.

Là encore, il ne peut s'agir que d'une hypothèse. De toute façon, les problèmes de logistique vont être immenses : tout au long du chemin de retour, les réfugiés devront être nourris. Aujourd'hui, les organismes des Nations unies distribuent 340 000 tonnes de nourriture dans les camps, une aide complétée par le gouvernement pakistanais (environ 100 000 tonnes) et certaines organisations humanitaires.

Très vite et probablement pendant plusieurs années, une aide alimentaire internationale sera nécessaire, « *sinon*, observe le représentant d'une organisation humanitaire, *on risque d'assister à une famine qui sera égale ou supérieure à celle qu'a connue l'Ethiopie* ». « *Que ce soit la poursuite du Djihad ou l'étape qui suivra le départ des Soviétiques*, nous a indiqué un commandant des moudjahidines, *nous savons que le pire est peut-être encore à venir*. »

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le franc français vaut environ 3 roupies pakistanaises.

Dans le Nord-Est

Massoud grignote...

Olivier Roy a récemment séjourné dans le Nord-Est, fief du commandant Massoud.

DANS le Nord-Est, le dispositif soviétique s'organise exclusivement autour des deux grands axes routiers asphaltés : URSS-Kaboul, avec une bifurcation sur Kunduz, et Kaboul-Pakistan, avec une pénétrante le long de la rivière Kounar. Les Soviétiques ont renoncé depuis longtemps à maintenir ouverte en permanence la piste qui relie Kunduz à Faizabad, capitale de la province du Badakhshan, où se trouve aussi une garnison soviétique. *Ces deux axes* sont vitaux pour l'URSS, surtout le *premier*. *Les montagnes sont* entièrement libres. En plaine, à *part quelques poches instables de* miliciens, les campagnes sont *tenues par la résistance ou désertées*.

La tactique soviétique consiste à établir une chaîne de postes gouvernementaux *de sécurité* de part et d'autre de ces axes routiers, *appuyés de loin en loin par* une base d'artillerie soviétique, *reliée en permanence aux grandes* bases du corps expéditionnaire : Bagram, Kalagay, Djelalabad et Kaboul. Des convois blindés circulent de jour en permanence. Les Russes s'efforcent aussi de créer des « coussins » de miliciens parmi les populations établies autour des axes : en cas d'échec, les habitations et la végétation sont rasées de part et d'autre de la route. Plus loin, vers l'est, une série de postes gouvernementaux s'efforcent de contenir les troupes du commandant Massoud et les autres résistants *dans leur* montagne. *Vers l'ouest*, en revanche, on ne trouve plus aucune force gouvernementale ou *soviétique*, passé quelques kilomètres au-delà de *la grand-route*.

Jusqu'ici, les Soviétiques ont réussi à assurer leur liberté de mouvements sur ces axes, mais la profondeur dont ils disposaient se réduit considérablement à l'Est. En effet, depuis deux ans, Massoud grignote systématiquement les postes gouvernementaux situés au pied des montagnes : après *la chute des bases* gouvernementales de Farkhar, Nahrin, *Kalafgan* et *Burqa et la réoccupation* d'une partie de la basse vallée *du Panshir, en janvier 1988, il* se rapproche dangereusement de *la route Kaboul-Kunduz, où il* intervenait déjà régulièrement sur *le col de Salang*.

Combativité inégale

Il a même réussi à établir une tête de pont dans la vallée de Ghorband, à l'ouest de la route. Si Massoud n'a pas encore vraiment quitté ses montagnes, son renforcement militaire, comme la création d'un Conseil du Nord sous son égide, font peser une menace directe sur la route, voire, à plus long terme, sur Kaboul.

Dans la région de Doshi, la petite communauté ismaélienne a proclamé sa neutralité et assure le passage aussi bien des convois soviétiques que de ceux des moudjahidines. Ailleurs, le tissu de villages où sont présents des miliciens s'est *considérablement* restreint en 1987. Dans la province de *Baghlan*, les moudjahidines sont installés *aux* abords mêmes de la route. Appartenant *en majorité au parti Hezb-I-Islami* de Hekmatyar (alors que Massoud *appartient au Jamiat), ils se* contentent de harceler les postes *gouvernementaux, sans tenter* vraiment de couper la route, ce *qui entraînerait des représailles* dévastatrices pour les paysans *qui s'accrochent encore au terrain*.

Dans les rangs de la résistance, l'absence de coordination se fait sentir. Le Hezb-I-Islami connaît une crise de direction après la mort de ses chefs locaux les plus prestigieux : une partie des commandants lorgnent vers Massoud, les autres restent fidèles au leader charismatique, Hekmatyar, adversaire intransigeant de *Massoud*. *Ces* tensions locales et la crainte de représailles *expliquent l'inégalité dans la com*bativité des commandants régio*naux, qui observent parfois* de longues périodes de cessez-le-feu *tacite*.

Mais la fragilisation du dispositif *soviétique*, due, *ici* comme ailleurs, à l'amélioration de l'armement *de la résistance, prive* Kaboul de tout gain politique, *même si les Soviétiques* ne sont pas menacés dans leurs bases. *Lors des dernières opérations* de Massoud, ni les troupes soviéti*ques ni même l'aviation ne se* sont portées au secours des gouvernementaux défaits. Tout se passe comme si le rôle du corps expéditionnaire soviétique était de se protéger lui-même et *non* plus de soutenir un régime de plus en plus vacillant.

OLIVIER ROY.

A la frontière nord

Une zone-tampon

Nguyên Lê, photographe indépendant, a passé plusieurs mois dans le Nord afghan, frontalier de l'Union soviétique.

SHIBARGHAN, 6 heures du *matin, encore une nuit* tranquille pour les vingt-cinq hommes de l'un des *innombrables* postes d'observation situés le long du gazoduc alimentant l'URSS. Les Soviétiques tiennent aux gisement de pétrole et de gaz afghans. Cet oléoduc de 2 mètres de diamètre est inséré dans un système de défense quasiment invulnérable : sur une lar*geur de 10 kilomètres, de part* et d'autre du gazoduc, sont réparties *régulièrement des casemates* puissamment armées (système *infrarouge, projecteurs,* mines antipersonnel, chiens de combat). Un commando de moudjahidines est anéanti sans même avoir pu franchir la première ligne de défense.

De tout l'Afghanistan, la région Nord, délimitée par l'axe Shibarghan- Mazar - I - Sharif - Kunduz, pose *le moins* de problèmes aux troupes soviéto-*afghanes. La situation géographi*que et le relief n'y sont pas étrangers. En effet, c'est une vaste étendue de 300 kilomètres de long sur 100 de large, où il n'existe aucun abri naturel permettant à la résistance de se dissimuler et de s'organiser. Ne se risquant plus à attaquer le gazoduc, *les résistants se sont repliés* sur des offensives ponctuelles *contre les convois passant trois à* quatre fois par semaine sur cet axe. Mais, là encore, la configuration du terrain et l'implantation de postes fortifiés espacés d'un kilomètre laissent très peu de champs de manœuvre aux moudjahidines. Ici les Russes ne craignent pas de sortir de leurs forteresses. On les voit torse nu aux commandes de leurs chars alors que les fantassins se promènent l'arme sur l'épaule et le casque à la main, à moins de 500 mètres de moudjahidines embusqués.

Il est très difficile d'approcher de Mazar-I-Sharif à moins de 15 *kilomètres, distance à laquelle* on rencontre les premiers fortins *semblables à ceux disséminés* le long de l'autoroute. Depuis Ter*mez, de l'autre côté de la frontière*, les convois de ravitaille*ment*, escortés par l'aviation, arrivent quotidiennement. On estime que plusieurs divisions assurent la protection des faubourgs de la ville et y séjournent en permanence.

Affaiblie par ses dissensions

C'est également, de Mazar-I-*Sharif que se montent les opéra*tions « coups de poing » bien pré*cises, comme l'anéantissement*, en septembre 1987, du bastion de la résistance à Dowlatabat. Partout ailleurs, les forces soviéto-afghanes ne se déplacent que de jour. Ici, des offensives aéroportées nocturnes ont lieu pour éviter les trop fameux Stinger, inefficaces de nuit.

Dans cette région, la résistance traverse une période difficile, affaiblie par ses divisions, son manque de coordination, et son *sous-équipement* face aux moyens considérables des Soviétiques. *Lors d'une attaque contre* un convoi, deux groupes rivaux de moudjahidines ignorant leur présence respective ont provoqué la mort d'un de leurs commandants et l'échec de l'embuscade.

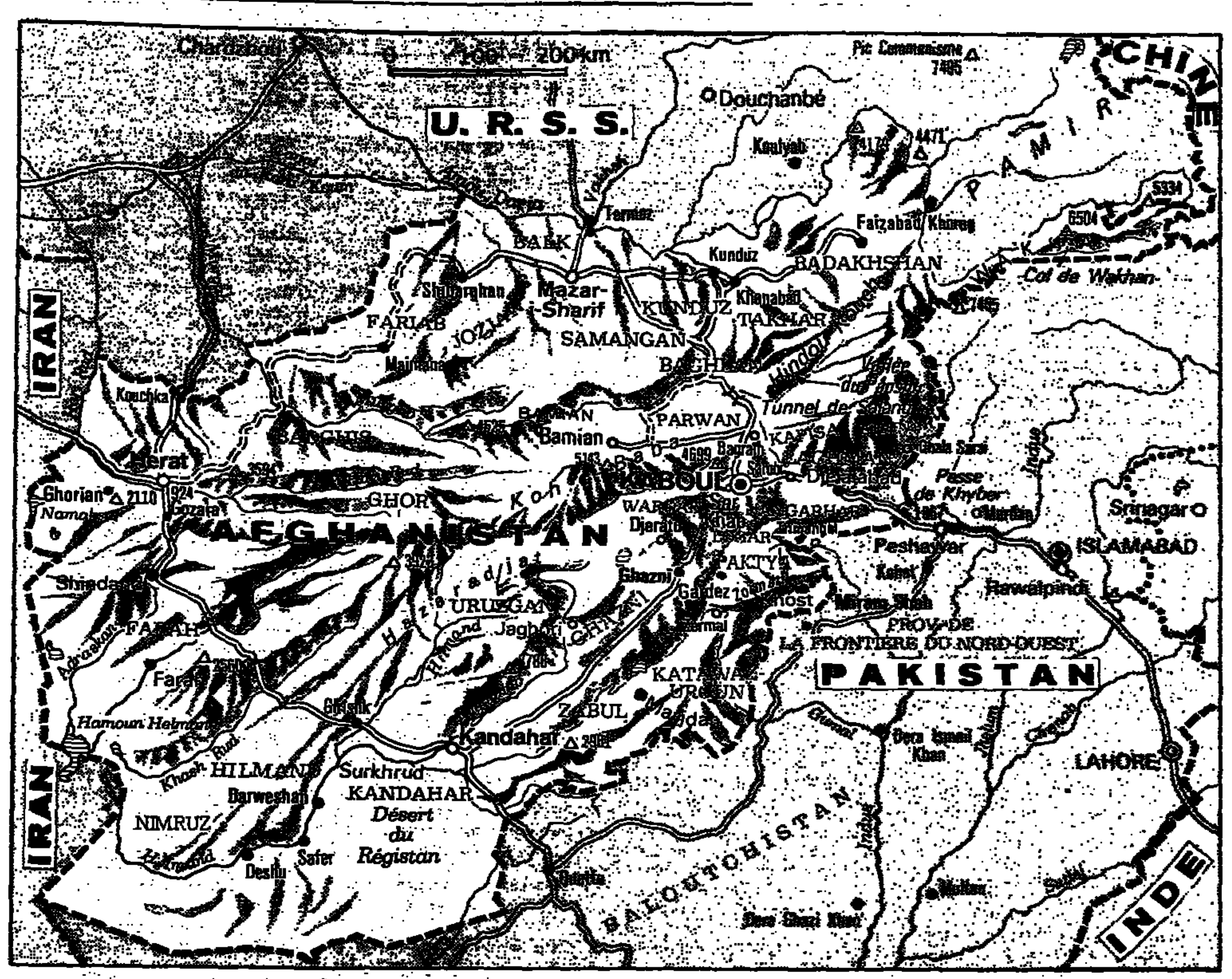
Trois partis se partagent la région. Le Harakat - I - Engelab - I - Islami, traditionaliste, mène de petites opérations contre les patrouilles gouvernementales. Le Jamiat-I-Islami, modéré islamiste, structuré militairement, a toujours été le parti le plus puissant et le plus agressif. Mais depuis la mort de son chef historique, Zabi-Ullah, en 1984, il n'existe plus. *En effet*, son nouveau commandant Allam Khan, imposé par Peshawar, n'est pas reconnu comme tel par ses subalternes. Enfin, le Hezb-I-Islami, islamiste radical, ne se cache pas, depuis le début de la *guerre*, de vouloir imposer sa volonté aux autres mouvements. *En* octobre 1987, *les* commandants du Hezb, aidés par des *commandants* autonomes du Jamiat, ont rassemblé deux mille *hommes à Shoigar pour écraser* Allam Khan dans son fief. Les *combats durèrent une semaine et*, faute de munitions, aboutirent, *après des négociations, à un repli* des agresseurs. Certains avancent *l'hypothèse selon laquelle le Hazb* serait infiltré par le Khâd (KGB afghan), mais sans *preuve* jusqu'à nouvel ordre.

Cette *région est apparemment* pacifiée, mais en dépit des coups portés à la résistance, celle-ci peut toujours se déplacer facilement dans la population qui lui apporte un soutien non actif, tout au moins logistique. Les Soviétiques pourraient se contenter d'un glacis de sécurité, leur permettant de s'appuyer sur une base solide au cas d'une relance de la guerre, et de disposer à tout le moins d'une zone-tampon donnant accès à l'unique pont, vital en cas de retrait des forces soviétiques, sur l'Amou-Daria, qui marque la frontière entre les deux pays.

NGUYÊN LÊ.

Enquête

des négociations de Genève



Une mosaïque de mouvements de résistance

Les mouvements de résistance représentent une mosaïque. En simplifiant, on peut distinguer trois grandes tendances (les « fondamentalistes » sunnites, les « traditionalistes » et les chiites), sachant que d'autres « fronts de résistance », dont la représentativité, en Afghanistan, est marginale, existent aussi. Depuis mai 1985, sept organisations ont formé une « alliance » (terme quelque peu ambigu, compte tenu des profondes dissensions entre ces partis), dont le siège est à Peshawar et qui est actuellement présidée par M. Yunus Khales (1).

1) LES « FONDAMENTALISTES » SUNNITES

● **Le Hezb-I-Islami (parti islamique), de M. Gulbuddin Hekmatyar.** – C'est le mouvement le mieux structuré et le plus « politique », dont l'implantation dans les camps de réfugiés du Pakistan est forte, alors que son influence en Afghanistan est éparpillée et déclinante. Extrémiste, radical et avant tout islamiste – au détriment de la lutte armée, – la formation de M. Hekmatyar a reçu une large partie de l'aide militaire américaine et ses relations avec les autres partis de la résistance afghane sont souvent conflictuelles.

● **Le Hezb-I-Islami, de M. Yunus Khales.** – Cette formation est née d'une scission, en 1979, de la précédente. Islamiste mais moins dogmatique que M. Hekmatyar, le président de l'« alliance » jouit du prestige offert par sa combativité et celle de ses hommes : commandants Abdul Haqq (région de Kaboul) et Jalaludin Haqani (province du Paktya).

● **Le Jamiat-I-Islami (société de l'islam), de M. Borhanuddin Rabbani.** – Cette formation, islamiste modérée, est sans doute la mieux implantée en Afghanistan. Elle compte quelques-uns des chefs militaires les plus prestigieux de la résistance, notamment les commandants Massoud et Ismaël Khan. Surtout influente parmi les populations tadjiks, ouzbeks et turkmènes du Nord, le Jamiat est exemplaire par l'organisation à la fois politico-militaire et sociale des régions qu'il contrôle : c'est ce qu'on appelle le « modèle Massoud ».

2) LES « TRADITIONALISTES »

● **Le Harakat-I-Enqelab-I-Islami (mouvement de la révolution islamique), de M. Nabi Mohammedi.** Ce parti, comme les deux suivants, est habituellement rangé dans le camp des « modérés ». Composé de Pachtouns et implanté dans le Sud, il regroupe beaucoup de partisans de la restauration de la société afghane d'avant l'instauration d'un régime communiste, et ne serait pas hostile à ce que l'ancien roi Zahir Shah retrouve un rôle. Son influence, importante en 1980, a décliné, surtout au profit de Jamiat.

● **Le Jabha (front de libération nationale), de M. Segghatullah Mojaddidi.** Son chef est le représentant d'une grande famille pachtoune. « Royaliste », le Jabha est faiblement représenté sur le terrain.

● **Le Majaz-I-Islami (front national islamique), de M. Pir Sayyed Ahmad Gaylani.** « Royaliste » militant, très conservateur et fortement soutenu financièrement par l'Arabie saoudite, le Mahaz est le principal représentant des grandes familles pachtounes.

● **Le Ittihad-I-Islami (alliance islamique des moudjahidines d'Afghanistan), de M. Abdoul Rasul Sayyaf.** C'est davantage une coalition de groupuscules qu'un parti proprement dit. Il est qualifié de « wahhabite » en raison de ses liens étroits avec Ryad, dont il reçoit beaucoup d'argent.

3) LES CHIITES

● **Le Harakat-I-Islami, du cheikh Assef Mohseni.** C'est le plus combatif des partis chiites. Son chef d'état-major, le commandant Anouari, un islamiste modéré, entretient de bons rapports avec les moins extrémistes des ayatollahs iraniens.

● **La Shura, de M. Sayyad Beheshti.** Composée de plusieurs tendances, cette formation regroupait tous les partis chiites au début de la guerre. Traditionaliste et modérée, son influence est déclinante.

● **Le Nasr.** Les dirigeants de cette organisation pro-khomeyniste sont peu connus. Longtemps financée par l'Iran, elle a perdu influence et soutiens au profit d'une organisation plus « iranienne », les pasdarans.

● **Le Sepah-I-Pasdaran.** Créée par les pasdarans (gardiens de la révolution) iraniens, en 1983, c'est une organisation extrémiste et « révolutionnaire » dont l'influence sur le terrain est faible.

L. Z.

(1) L'« alliance » est formée par sept organisations sunnites : Mahaz-I-Islami, Jabha, Harakat-I-Engelab-I-Islami, Hezb-I-Islami (tendance Kekmatya), Jamiat-I-Islami, Hezb-I-Islami (tendance Khales), Ittihad-I-Islami.

A Hérat

Les Soviétiques dans une nasse

Patrick Brizay, de Solidarité Afghanistan, s'est rendu, pour le compte de l'organisation humanitaire la Guilde du Raid, en mission à Hérat, chef-lieu de la province du même nom, frontalière de l'Union soviétique et de l'Iran.

COMME tous les matins, nous entendons le grondement des hélicoptères. Nous les entendons, mais nous ne les voyons pas. Ils survolent la route entre l'aéroport de Gozara et la ville de Hérat, distants d'une trentaine de kilomètres. Depuis plusieurs mois, les redoutables MI-24 ne se risquent plus dans les zones contrôlées par la résistance. Stingers et Blues Pipes obligent. Les bombardiers soviétiques Mig et Sukhoi, eux-mêmes, ne s'aventurent qu'avec une certaine prudence. Les tirs s'effectuent maintenant d'une altitude de 1 000 mètres au minimum et en un seul passage. D'où une imprécision et une inefficacité quasi totales.

L'apparition, en 1987, de missiles modernes antiaériens a bouleversé le paysage militaire. Hérat n'échappe pas à cette nouvelle donnée, d'autant que la résistance locale est remarquablement organisée. Placés sous l'autorité incontestable et incontestée du commandant Ismaël Khan, les moudjahidines sont très disciplinés et l'initiative leur revient. Ismaël Khan a su imposer aux Soviétiques son terrain de bataille : un triangle d'une quinzaine de kilomètres de côté, dont les pointes seraient la ville de Hérat au nord, l'aéroport de Gozara au sud et la cimenterie située sur la route de Ghorian à l'ouest.

Les nombreux villages, à l'intérieur de ce triangle, ne sont plus qu'un vaste champ de ruines. Le regard ne s'accroche que sur les murs écroulés, les toitures béantes, les maisons éventrées. Au milieu de ces ruines, Ismaël Khan a installé son quartier général et constitué ses « comités » les plus actifs. Ces centres de la résistance, au nombre d'une soixantaine, forts chacun de vingt à cinquante hommes, représentent un potentiel d'environ deux mille hommes constamment sur le qui-vive.

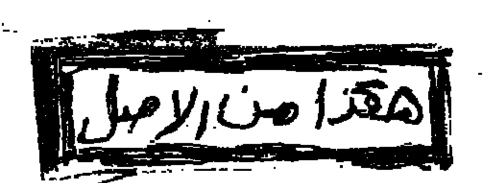
Ils vivent, enterrés sous les maisons détruites, soumis jour et nuit aux tirs de l'artillerie soviétique. Ismaël Khan imagine quotidiennement des opérations militaires. Dans le cadre de notre mission d'aide d'urgence et d'information pour la Guilde du Raid, nous avons assisté à l'attaque de positions de chars soviétiques sur la ceinture de sécurité de Hérat. A deux kilomètres de la ville, ces positions constituent le dispositif avancé de l'armée rouge après huit ans de guerre. Bilan de cette opération : cinq chars soviétiques détruits et un blessé léger du côté de la résistance. Le soir même, en regagnant le comité nous servant de base, nous voyons des flammes du côté de la route Hérat-Kandahar ainsi que de la cimenterie. L'oléoduc reliant Shindand à Hérat a été attaqué et incendié et six postes de miliciens gouvernementaux autour de la cimenterie ont été pris, détruits et évacués par les hommes d'Ismaël Khan. Il en est ainsi chaque jour.

Le résultat de cette méthode : les Soviétiques étouffent dans la nasse qu'est devenue pour eux Hérat, à moins de cent kilomètres de leur frontière. Les rares postes de l'armée gouvernementale disséminés dans la province sont peu combatifs et difficiles à ravitailler. Celui de Ghorian, par exemple, à mi-chemin entre Hérat et la frontière iranienne, n'est approvisionné, par hélicoptère, que tous les quatre mois. Ces postes ne gênent aucunement la résistance.

Ismaël Khan a mis en place, parallèlement, une solide organisation civile dans la province de Hérat, seize hôpitaux fonctionnent. Dans tous les villages où nous avons séjourné, des écoles importantes rassemblent aussi bien les garçons que les filles. Enfin, les impôts sont prélevés et des aides financières offertes aux plus démunis... Après discussion et en accord avec Ismaël Khan et son entourage, le budget de notre mission d'aide a été affecté à l'achat d'aliments pour les familles les plus éprouvées par la guerre.

Ismaël Khan est le commandant général pour le Jamiat-I-Islami des neuf provinces de l'Ouest afghan, soit un tiers du pays. Son influence s'étend de Zabul à Badghis, du Nimruz à l'Uruzgan. Il mène depuis le début de la guerre une politique de fédération et d'union des fronts politico-militaires de l'ouest de l'Afghanistan. Au printemps 1987, une réunion, à son initiative, s'est tenue dans la province de Ghor. Plusieurs centaines de commandants de la résistance appartenant à différents partis et venant de plusieurs provinces y ont participé. L'objet de cette conférence de Ghor a été de renforcer l'unité entre les fronts de l'intérieur. Une seconde conférence est déjà prévue pour ce printemps.

PATRICK BRIZAY.



مصورة من الاصل

Diplomatie

Le sommet extraordinaire de l'OTAN à Bruxelles

Une tentative de clarification sur fond de désaccord...

Les chefs d'Etat et de gouvernement des seize pays membres de l'OTAN se sont retrouvés, le mercredi 2 mars à Bruxelles, pour un sommet extraordinaire, qui devrait s'achever le jeudi 3 *mars en fin de matinée.* A l'issue des débats devraient être publiées des résolutions sur lesquelles les représentants permanents des pays membres ne s'étaient toujours pas mis d'accord mardi soir.

Le président Reagan n'a prévu de rencontre bilatérale lors de son séjour à *Bruxelles qu'avec le* roi Baudoin.

Pour la France, le président de la République, accompagné du premier *ministre et de M. Jean-Bernard* Raimond, participera à l'ensemble des débats, ce qui est une première.

MM. Mitterrand et Chirac ont eu à ce sujet un entretien mercredi matin, avant la réunion du conseil des ministres. Bien qu'ils aient développé ces derniers jours des points de vue assez différents sur certains aspects du désarmement, il est peu *probable que le sommet de* Bruxelles fournisse l'occasion ultime d'un « ratage » dans la cohabitation. Quelques heures après la conférence de presse, donnée mardi par M. Jacques Chirac, le *conseiller* de l'Elysée pour les questions stratégiques, M. Hubert Védrine, évoquant la question sur laquelle se focalisent les dissonances françaises – celle des *armes nucléaires* à très courte portée, – a souscrit à l'appréciation du premier ministre, selon lequel le sujet n'est « *pas mûr* ». Il a rappelé que c'était aussi l'avis de MM. Reagan et Kohl, qui se sont rencontrés le 21 février à Washington. Bref, selon toute vraisemblance, la France ne parlera que d'une seule voix à Bruxelles.

L'idée d'une réunion de ce type, relativement rare dans l'OTAN (les conseils de l'Organisation, qui ont lieu deux fois par an, se situent de coutume au niveau *ministériel*), est américaine et remonte à l'automne : le président Reagan aurait souhaité qu'un tel sommet se tînt avant la venue de M. Gorbatchev à Washington et la conclusion du traité sur l'élimination des armes nucléaires à moyenne portée (FNI) en décembre dernier. *Mais les alliés des Etats-Unis ne manifestèrent guère* d'enthousiasme pour une telle mise en scène de la sécurité atlantique.

C'est Mme Thatcher qui, au début de cette année, a pris l'initiative d'en relancer l'idée. Le premier ministre britannique exprimait ainsi le désir, partagé par tous les Européens, d'être davantage associé à la nouvelle phase des *négociations* Est-Ouest sur le désarmement, ouverte après l'accord sur les FNI. Il s'agissait aussi de montrer l'unité du bloc occidental, avant le prochain sommet *Reagan-Gorbatchev, qui doit se* tenir en mai ou en juin à Moscou, voire de faire une démonstration de fermeté face à l'« ours soviétique », d'autant plus redoutable, selon Mme Thatcher, qu'il *se* donne des allures civilisées.

L'obsession allemande

Il se trouve cependant que tous les alliés ne partagent pas en tous points la même idée de la fermeté et que l'on ne parviendra, jeudi, à la démonstration de cohésion souhaitée qu'en évitant de trancher sur des divergences qui, même si elles n'ont pas un caractère d'urgence, n'en sont pas moins fondamentales.

Si tout le monde est d'accord sur *le principe de la poursuite du pro*cessus de désarmement dans les domaines des armes stratégiques, conventionnelles et chimiques, il n'existe pas de consensus sur le sort *à réserver aux armes nucléaires* américaines qui resteront stationnées en Europe après l'application de l'accord sur les FNI : celles dont *la portée est inférieure à 500 kilomè*tres. Les Allemands, dans leur majorité, les tiennent pour la peste. Ces armes, estiment-ils, les singularisent, car, par leur portée, elles visent la RFA et la RDA. Ils ne comprendraient pas qu'elles échappent au champ des négociations de désarmement.

A cette obsession allemande, que rejoint l'attitude *spontanément* antinucléaire de certains Etats de l'Alliance comme la Norvège, le Danemark, la Grèce notamment, s'opposent tous ceux qui pressentent *qu'une négociation* sur les armes à très courte portée déboucherait sur ce qu'on appelle la troisième option zéro, à savoir leur élimination totale et une dénucléarisation de l'Europe occidentale, ce qui est l'objectif des Soviétiques. La meilleure défense étant l'attaque, ceux-là (les responsables militaires de l'OTAN, certains dirigeants américains et Mme Thatcher) ont rappelé avec détermination, ces derniers temps, que l'OTAN avait décidé, en 1983, de *moderniser ces armes et qu'elle* entendait s'y tenir. Mme Thatcher l'a fait avec une particulière ardeur, qui aurait, semble-t-il, incité M. Mitterrand à intervenir ces derniers jours.

Le rendez-vous de Bruxelles se voulait au départ celui de la clarifi*cation. Sans nier son utilité, com*ment ne pas voir que les clarifications et les redéfinitions qui s'imposent à l'Alliance atlantique ne peuvent être esquissées ni durant les *quelques heures du sommet ni* durant les quelques mois qui restent à un président américain en fin de mandat. Il y a matière pour plusieurs années. Et, comment ne pas voir que, dans ce que ne dit pas le président de la République – à quoi M. Chirac n'a donc pas répondu, – il y aurait matière pour un septennat.

CLAIRE TRÉAN.

L'alliance minée par l'allergie au nucléaire

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le sommet atlantique pourrait *éprouver de sérieuses difficultés* à masquer les divergences – certains parlent de fissures – qui apparaissent au sein de l'alliance. Un nombre croissant de pays membres, poussés par leur opinion publique, aspirent à une situation où le nucléaire jouerait *en termes de défense un rôle de* moins en moins important. Ils sont prêts à le proclamer.

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Portugal, peut-être *la Turquie, estiment en* revanche cette évolution dangereuse et trouvent prématuré de prendre des engagements concernant l'ouverture de négociations *qui viseraient à la réduction,* voire à l'élimination (troisième option « zéro »), des armes nucléaires tactiques américaines et soviétiques stationnées en Europe.

A la veille de la réunion, les experts et les ambassadeurs des Seize *n'étaient pas parvenus* à s'entendre complètement sur le texte de la déclaration qui doit *être approuvée par les chefs* d'Etat et de gouvernement. Les ministres des affaires étrangères seront probablement appelés à la rescousse mercredi soir pour imaginer des formules de compromis.

La pression pour parvenir rapidement à un accord, supposé témoigner de la cohésion de l'alliance, est certes très vive. *Cependant, on n'excluait pas* complètement que les chefs d'Etat et de gouvernement, ultime instance d'arbitrage, aient à trancher, le 3 *mars; le différend.* Le second document devant être approuvé par le sommet, qui concerne l'ouverture de négociations sur la réduction des forces *conventionnelles, est presque au* point et pourrait être publié dès mercredi soir.

La divergence qu'on cherche à réduire, mais qui ne pourra l'être que par *des artifices de sémanti*que, oppose apparemment la France à la RFA, ou plutôt la France à l'ensemble des autres pays membres.

La déclaration de Reykjavik

En réalité, ce tableau doit être nuancé : les Etats-Unis et le *Royaume-Uni partagent* les préoccupations de Paris mais s'estiment liés par le fait que – contrairement aux Français – ils ont accepté à la réunion du *conseil atlantique* de Reykjavik de juin 1987, puis à celle de Bruxelles en décembre, des déclarations conformes à ce *que* souhaitait la RFA. Les Allemands refusent tout texte qui signifierait, dans leur esprit, un recul par rapport au paragraphe 7 de cette *déclaration* de Reykjavik. Les Français refusent, pour leur part, d'avaliser aujourd'hui une formulation à laquelle ils n'avaient pas voulu souscrire à Reykjavik puis à Bruxelles.

Dans ce paragraphe 7 de la *déclaration de Reykjavik, les « alliés concernés »* (tous sauf la France) se prononcent pour *« un concept cohérent et global de maîtrise des armements et de désarmement qui, tout en respectant la doctrine alliée de la riposte graduée, prévoirait...* [outre la conclusion d'accords sur la réduction *des armes nucléaires* stratégiques, sur l'élimination des armes chimiques et sur la réduction des armes conventionnelles] *...parallèlement à l'établissement d'un équilibre des forces conventionnelles et à l'élimination totale des armes chimiques, des réductions sensibles et vérifiables des systèmes américain et soviétique de missiles nucléaires à courte portée basés à terre, devant conduire à des plafonds égaux ».*

Les Français trouvent prématuré de considérer que cette *réduction* des armes tactiques fait, d'ores et déjà, partie des objectifs de l'alliance. On relève d'autres traces de cette divergence sur le nucléaire dans les discussions concernant la déclaration à approuver par l'alliance. Ce texte, dans sa première partie, rappelle les principes de base de l'alliance. Il y est fait référence à la politique de dissuasion, combinaison adéquate de moyens conventionnels et nucléaires, à laquelle, indiquait le projet initial, il n'y a pas d'alternative. *« Pas d'alternative aujourd'hui... »,* demandent les Italiens, appuyés par une majorité de pays membres voulant ainsi maintenir ouverte l'option d'une stratégie uniquement fondée sur le conventionnel.

PHILIPPE LEMAITRE.

La double mission des armes nucléaires à courte portée

Empêcher la guerre et éviter la défaite

Le débat sur la modernisation, par l'OTAN, de ses armes nucléaires à très courte portée *(moins de 500 kilomètres) repose* sur une ambiguïté fondamentale que l'on a ou non intérêt à lever selon que l'on est adversaire ou partisan de ce projet conçu en 1983, alors même qu'il n'était pas question de démanteler les euromissiles.

En effet, les armes nucléaires à courte portée ont une particularité qui les distingue des armes nucléaires stratégiques (à portée intercontinentale, mais aptes aussi à couvrir l'Europe) *ou des armes* nucléaires intermédiaires (à distance continentale) : elles relèvent de l'arsenal de la dissuasion au même titre que les autres, mais elles sont aussi destinées, si d'aventure la dissuasion avait échoué, à éviter la défaite face à un envahisseur qui chercherait à prendre le dessus avec des forces classiques. Pour reprendre la terminologie des chefs militaires de l'OTAN, les armes nucléaires à courte portée participent, à la fois, de l'arsenal de la dissuasion et de l'armement d'interdiction.

Cette double fonction des armes nucléaires à courte portée, les ministres de la défense des pays membres de l'OTAN (hormis la France) l'avaient, bien sûr, en tête lorsqu'ils imaginèrent, en 1983, à Montebello *(Canada), d'en proposer la moder*nisation, essentiellement sous la forme d'un nouveau missile sol-sol et d'un nouveau missile air-sol, qui porteraient une charge explosive à environ 400 kilomètres.

Dissuasion et effet de terrain

L'un comme l'autre de ces armements, qui se complètent plus qu'ils ne se concurrencent, visent, en priorité, des cibles dans la profondeur du territoire adverse, là d'où partiraient, par exemple, les renforts du deuxième échelon, qu'ils soient terrestres ou aériens. *Aucune* de ces armes ne fait double emploi avec les systèmes d'armes classiques (guidées avec précision) conçus pour des objectifs plus mobiles et moins protégés que les précédents.

Que de telles armes nucléaires relèvent directement du seul chef de l'Etat (c'est le cas de la France) où, *par délégation du pouvoir* politique sous certaines conditions, de hauts responsables militaires, ne change rien à l'affaire : leur maniement est particulièrement complexe, parce *qu'elles appartiennent* à la dissuasion et qu'on leur prête un effet militaire sur le terrain.

Consacré uniquement aux missiles sol-sol intermédiaires (d'une portée de 500 à 5 500 kilomètres), le traité de Washington de décembre *1987* laisse intact, en Europe, l'arsenal nucléaire soviétique à base de bombardiers, de missiles mer-sol, de missiles sol-sol et air-sol à courte portée, et de pièces d'artillerie. Autant de systèmes d'armes qui viendraient épauler le potentiel classique et chimique des forces soviétiques ou la « machine de guerre » du pacte de Varsovie.

Programmée quatre ans avant la signature du *traité de Washington,* la modernisation des armes nucléaires à courte portée de l'OTAN, c'est-à-dire le remplacement d'armes vieillissantes comme le missile *Lance,* apparu il y a une décennie, a été voulue par l'Ouest comme le moyen de continuer à contrer une attaque-surprise de l'Est, qui s'appuierait sur des forces classiques en surnombre sur fond de dissuasion.

JACQUES ISNARD.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde,*
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

La préparation de l'élection présidentielle

M. Mitterrand en Bretagne : « Voilà le bénisseur... »

SAINT-BRIEUC
de notre envoyé spécial

« Matignon avec Mitterrand... » Le slogan s'étale en grosses lettres sur cette banderole fièrement brandie devant l'hôtel de ville de Saint-Cast-Le-Guildo (Côtes-du-Nord). Sous un rayon de soleil qui succède à une bourrasque de neige, le canton de Matignon accueille, comme il se doit, le chef de l'Etat.

En visite *« de solidarité »*, le mardi 1er mars, dans ce département particulièrement éprouvé par l'ouragan qui avait soufflé en octobre dernier sur la Bretagne, M. François Mitterrand a savouré en connaisseur la leçon de convivialité républicaine et de savoir-vivre démocratique donnée par le maire de Saint-Cast, conseiller général UDF et directeur général de Hachette, M. Yves Sabouret, à ses collègues du RPR. Ceux-ci, derrière M. Bertrand Cousin, député RPR, et l'un des dirigeants du groupe Hersant, avaient décidé de boycotter *« la visite électoraliste d'un président-candidat en campagne »*.

« A la veille d'un choix électoral essentiel, personne n'ose plus évoquer les risques d'un chaos ou le chantage d'une révolution idéologique », a souligné le maire de Saint-Cast. *« Si je puis dire, nous avons grandi en sagesse et en consensus »*, a-t-il ajouté en insistant sur *« l'accueil respectueux et chaleureux »* réservé par Saint-Cast au président de la République.

Charmé par tant de civilités, M. François Mitterrand a entonné à son tour les trompettes de la décrispation et du rassemblement. *« Je vois déjà les articles »*, a-t-il ironisé en haussant le ton : *« Voilà le bénisseur, il prêche l'unité nationale... Mais si moi je ne le fais pas, qui le fera ? Si le président de la République n'en appelle pas à la volonté des Français, de tous les Français, je le répète, qui le fera avec des chances d'être entendu ? »* Et d'ajouter : *« La France est un grand pays, c'est maintenant à nous qu'il appartient de le servir le mieux possible, en préservant notre dialogue et en sachant que la France n'est ni à vous ni à moi, mais qu'elle est à nous tous. »*

Tout au long de la matinée, le président de la République développera ce thème, notamment devant les conseillers généraux, les maires (plusieurs RPR étaient présents malgré la consigne de boycottage), les parlementaires rassemblés à l'invitation du président socialiste du conseil général, M. Charles Josselin, dans la salle du conseil général de Saint-Brieuc. M. Mitterrand a vu dans la Bretagne l'exemple d'une région — *« la première d'Europe »* — qui, dans les moments difficiles, sait faire passer la solidarité avant les légitimes conflits d'idées.

L'unité, la solidarité, ne signifient pas pour autant, a-t-il précisé, la disparition *« des débats d'idées, des combats politiques et de l'affirmation de ce qu'on croit le meilleur pour le pays : toutes ces aspérités inhérentes à la vie commune »*. Le chef de l'Etat, qui a rappelé combien il avait appris des mandats locaux qu'il avait détenus dans la Nièvre, a également incité les élus des Côtes-du-Nord à garder la tête froide dans la bourrasque électorale, *« sinon nous aurons des têtes de linotte ou des girouettes »*.

« Cette compétition pacifique »

Insistant, à la suite de M. Josselin, sur la capacité des Bretons à être tout à la fois solidement enracinés dans leurs terroirs et tournés, grâce notamment à la mer, sur l'extérieur, le président de la République a encouragé les Français à *« dépasser les clivages [...], à se retrouver entre eux pour surmonter et affronter d'une même volonté les grands rendez-vous qui les attendent »* à l'horizon 1992-1993. *« Il faut une formidable mobilisation pour [...] cette compétition pacifique »*, a-t-il lancé.

Auparavant, il avait voulu se rendre compte sur le terrain des cicatrices laissées par la tempête du 15 octobre. Visitant une peupleraie entièrement décapitée, à Henansal, M. Mitterrand a expliqué qu'il n'était *« pas venu distribuer des paroles, mais témoigner de ce que devrait être la solidarité nationale »*. Devant le spectacle affligeant de cette forêt dématée (mille sept cents arbres), il a exprimé son émotion : *« Pour celui qui, comme moi, aime la forêt, ce spectacle a quelque chose de désolant, de très triste. Il est normal que je vienne voir ce petit bout de France dans le malheur. »*

Le chef de l'Etat a également rencontré sur le port de Saint-Cast des marins-pêcheurs durement touchés par la tempête (vingt-sept bateaux endommagés, huit totalement détruits sur une flotte de trente-neuf). *« Il est normal que le gouvernement se préoccupe de vos soucis et il le fait certainement,* [comme] *la région et le département »*, a-t-il expliqué en évoquant les mesures d'aide aux sinistrés. Mais ici encore, avant de prendre un bain de foule dans les rues de Saint-Brieuc — *« les Bretons avec Tonton »*, — le président a expliqué que *« rien ne remplacera cette volonté qui vous montre le chemin. »*

PIERRE SERVENT.

L'élection cantonale de Lille met l'UDF en difficulté

L'UDF est parvenue une fois de plus à sauver les apparences. L'épreuve de force engagée depuis trois semaines entre le Parti républicain et le CDS à propos de l'élection cantonale de Lille-Ouest a finalement débouché, le mardi 1er mars, sur un communiqué nègre-blanc — spécialité de la maison — susceptible de contenter les deux parties.

Le candidat giscardien, M. Jean-Jacques Descamps, reste le seul à pouvoir se prévaloir de l'investiture officielle de l'UDF qui lui a été confirmée à la majorité des membres du bureau politique de l'UDF. En conséquence, le délégué général du PR, M. Alain Madelin, a été habilité à faire, ce mercredi 2 mars, le déplacement de Lille pour aller le soutenir.

Pour autant, la candidate du CDS, Mme Jeanine Delfosse, n'a pas été irrémédiablement condamnée à se retirer dans ses foyers. Seule décision concrète au terme de ce psychodrame : M. Jacques Barrot, le secrétaire général du CDS, qui désirait lui aussi se rendre cette semaine dans le Nord, a été instamment prié de rester à Paris. *« Soucieuse de conserver son caractère local à cette élection,* fut-il spécifié dans ce communiqué, *l'UDF prend acte qu'aucun responsable national de l'UDF n'ira apporter son soutien à un autre candidat* [que M. Descamps]. »

Pour parvenir à la rédaction de ces lignes, il aura fallu néanmoins beaucoup de temps et d'énergie.

Bien que M. Raymond Barre ait *réaffirmé, mercredi matin sur* France-Inter, son souci de ne point participer *« à ces tensions clochemerlesques »*, les barristes commençaient à s'inquiéter sérieusement des *risques de dérapage*. M. Charles Millon, délégué général des comités de soutien barristes, a été l'homme-clé de ces difficiles tractations entre centristes et léotardiens, M. Jean Lecanuet et M. Jean-Claude Gaudin ayant plutôt brillé par leur absence, mardi midi encore, avant le déjeuner hebdomadaire à Matignon des responsables de la majorité.

M. Jacques Chirac, lui-même, avait fait savoir à MM. Méhaignerie et Léotard qu'il était personnellement disposé à s'entremettre. Point dupes des arrière-pensées du candidat-premier ministre, ceux-ci se sont *au moins* retrouvés d'accord pour continuer de laver leur linge sale en famille.

Eviter le ridicule

Sur le fond, les données de cette élection de Lille n'ont guère changé : *la primaire ne sera pas évitée*. Dans la forme, M. Méhaignerie comme M. Léotard n'ont fait qu'éviter le ridicule. Le président du CDS *n'a pas à se déjuger à l'égard de ses* amis du Nord.

Sa candidate, Mme Delfosse, a de fortes chances de l'emporter et la vengeance étant un plat qui se mange froid, M. Méhaignerie *pourra toujours*, le *moment venu*, rappeler à ses amis de l'UDF qu'il avait fait le *« bon choix »* et régler quelques comptes. M. Léotard peut se féliciter pour l'avenir d'avoir su *entretenir* autour de lui l'adhésion des autres composantes en plaçant le CDS dans la position du mauvais joueur. Mais surtout, car cela lui *importait avant tout, il* ne perd point la face à l'égard des frères ennemis giscardiens qui guettent la moindre de ses faiblesses. Entretenant en *vérité* peu d'illusions sur les chances de succès de M. Descamps, il pourra parfaitement prétendre avoir fait son travail de secrétaire général.

Encore qu'il soit trop tôt pour en juger avant le résultat final de cette cantonale, cette affaire de Lille ne paraît guère provoquer de trop fortes turbulences dans la campagne présidentielle de M. Barre. Présent mardi soir à Auxerre, la cité de M. Jean-Pierre Soisson, M. Léotard a incité ses militants *« à mettre toutes* [leurs] *forces dans la bataille »* en leur rappelant qu'*« on ne* [gagne] *pas en traînant les pieds »*. Le fait qu'on ait pu les en accuser semble en revanche avoir fait sursauter les centristes, qui hésitent aujourd'hui entre la contrition et l'absolution. *Certains d'entre eux* concèdent que leurs dirigeants ont pu *« pécher par excès de confiance »* à l'égard de M. Barre.

D'autres jugent qu'*« il est naturel que M. Barre se soucie actuellement plus de MM. Léotard et Madelin que de MM. Méhaignerie et Barrot »*. Mais tous admettent qu'il faut bouger, qu'il faut faire et surtout faire savoir. Réunis mardi midi, les *secrétaires nationaux* du CDS *ont* par exemple souhaité que la présence de leurs ministres dans les déplacements du candidat Barre *« soit systématiquement exigée »*. *Préoccupation qui ne* semble pas au demeurant ébranler ledit candidat. Réflexion de M. Barre mardi : *« Ils n'ont qu'à suivre ! »*

DANIEL CARTON.

Les colonnes de Buren

Et si le paysage politique ressemblait aux colonnes de Buren ? Les personnages paraissent, en effet, avoir été placés là par un *maître de l'art, mais sans inspiration particulière.* Ils semblent voués à l'immobilité.

L'artiste, c'est évidemment le président de la République : tout *s'organise autour de lui. Il choisit la* date de son entrée en scène — celle-ci est l'élément-clé de la première phase de la campagne — *comme le terrain du débat : par exemple, la défense,* donc la sécurité extérieure du pays, qui est non seulement une matière présidentielle par excellence, mais aussi le *sujet sur lequel le premier ministre*, par fonctions, ne peut que s'incliner. Reste bien sûr le choix de l'adversaire qui, apparemment, lui *échappe*, tant est grande l'incertitude sur le sort de la primaire au sein de la majorité.

Telle est bien la seule originalité de cette morne campagne : l'incertitude concerne *moins* le second tour, pour lequel les sondages donnent tous M. Mitterrand gagnant, que le premier, pour lequel lesdits sondages se contredisent, tant *l'électorat conservateur paraît* fluide.

Tout concourt, apparemment, à la réélection du président sortant : il est hégémonique à gauche ; le *partage, à droite,* est équilibré ; l'extrême droite (et donc le vote protestataire) ne faiblit pas. Le seul obstacle majeur qui pourrait surgir *sur sa route serait une cristallisation* à droite, et une dynamique autour de l'un ou l'autre des candidats de ce *« camp »*, comme dit M. Giscard d'Estaing. Or le sort de *cette primaire pourrait bien dépendre...* du calendrier présidentiel.

Des deux candidats de la droite, c'est M. Chirac qui a le plus avancé, ne serait-ce que parce que, à l'automne, il était nettement distancé. Il doit de s'être remis en selle au fait d'avoir précipité un mouvement prévu seulement — il *en était convenu avec M. Barre* — au mois de février. Il le doit aussi à une *réévaluation, positive,* du bilan du gouvernement : le krach boursier est *déjà loin et les succès* sécuritaires pleuvent.

D'une campagne à l'autre

M. Chirac *profite*, en outre, de la cohabitation : les deux sommets de Bruxelles sont venus à point nommé pour montrer que président *et premier ministre sont conscients* de leurs responsabilités. Résultat : M. Chirac a gagné en mesure, et fait pièce ainsi efficacement à la *« virevolte »* dénoncée par M. Barre. Ce dernier est, il est vrai, gêné plus que servi par une UDF qui tire à hue et à dia, et fait apparaître le RPR, par contraste, *comme une machine parfaitement* huilée et performante.

Enfin, M. Chirac a pour lui le soutien du noyau dur de la droite, ces catholiques pratiquants qui, *majoritairement, le préfèrent* à M. Barre (1).

Il reste que le premier ministre n'a pas su, ou pu, prendre un avan*tage décisif sur son rival.* Le « déclic », tant annoncé à Matignon, ne s'est pas encore produit. Et M. Chirac pourrait bien avoir *mangé son pain blanc.*

En partant le premier, il a certes créé autour de lui un micro-climat favorable, mais il a surtout profité d'un moment éphémère de faible *intérêt de l'opinion. A mesure que* celle-ci fait ses choix, le jeu se resserre.

D'autre part, cette même opi*nion est devenue prudente, sinon* sceptique : il n'est pas sûr que *« l'État-Père Noël »*, comme dit M. Madelin, ou le *« jackpot » permanent, selon* l'expression consacrée par M. Mitterrand, bref, que les promesses mirobolantes soient aussi goûtées qu'elles le furent en 1981 *au profit* du même François Mitterrand. Elles donnent prise, aujourd'hui, à une accusation d'électoralisme, à laquelle sont *sensibles les socialistes comme les* barristes, ces deux catégories se rejoignant également pour critiquer *« l'accaparement »* de l'Etat.

M. Chirac utilise donc des armes *à double tranchant. M. Barre, lui,* suscite davantage d'attente, sinon d'espoir, dans l'opinion. Surtout, plus on approche de la déclaration *de candidature de M. Mitterrand,* plus la logique de l'ancien premier ministre reprend ses droits : M. Barre reste en effet le meilleur *adversaire, au second tour, du président.* Il le concurrence directement au centre et peut le priver de ralliements précieux.

Dans ces conditions, l'objectif *prioritaire de M. Barre est de tenir* dans un coude-à-coude avec M. Chirac, jusqu'à la candidature du président. *L'objectif prioritaire de M. Chirac est, au contraire,* de tout faire pour, d'ici là, décrocher M. Barre.

Le passage, pour les deux *hommes, d'une phase de la campagne à une autre qui se déroule* ces jours-ci, est d'autant plus délicat qu'il existe une assez grande fluidité dans l'électorat : dans cha*que camp, une partie non négligeable* des électeurs est sensible aux arguments de ceux d'en face. Plus que jamais, donc, entre des socia*listes qui avancent leurs propositions* à pas comptés et se gardent de tout engagement, des chiraquiens qui mobilisent leurs clien*tèles, et des barristes qui* se contentent des grandes options de leur champion, la différence sera difficile à faire, et le pragmatisme *sera de rigueur.*

Cette différence, dit-on, se fera sur les personnes. Elle se fera peut-être autant sur la relation de chacune de ces personnes au pouvoir suprême.

M. Barre le sacralise. M. Chirac le considère comme une haie supplémentaire qu'il lui faut enjamber, après tant d'autres. M. Mitterrand, lui, l'incarne.

M. Barre nous demande sa « confiance » pour conduire un « effort » national. M. Chirac cher*che à ressusciter un volontarisme* dont il n'est pas lui-même avare. M. Mitterrand se propose tout simplement de nous accompagner.

Des trois, lequel est le plus dans l'air du temps ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Quarante pour cent des catholiques pratiquants réguliers ont *l'intention de voter en faveur de* M. Chirac au premier tour de l'élection présidentielle, tandis que *M. Barre n'est crédité que de 27 % de* leurs suffrages, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le 26 février, dans *la Croix*.

M. Chirac raille le « prêchi-prêcha » du président de la République

M. Jacques Chirac a exposé devant les élus RPR d'Ile-de-France, réunis au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, le mardi 1er mars, ses *« réflexions »* sur les problèmes des collectivités locales.

Accueilli par M. Michel Giraud, président du conseil régional, et en présence de quelques élus de l'UDF, dont le président du Sénat, M. Alain Poher, sénateur du Val-de-Marne, le candidat du RPR a souligné la nécessité de *« limiter le poids des prélèvements financiers »* imposés aux citoyens par *« l'ensemble des collectivités publiques »*, et celle d'un *« allégement »* des contraintes qui pèsent sur la gestion des communes, des départements et des régions.

Toutefois, hostile à tout *« fatalisme »* dans ce domaine, M. Chirac s'est prononcé, aussi, contre *« l'excès d'ambition »* qui consisterait à *« vouloir faire table rase du passé »*. *« Je me méfie [...] de cette grande réforme des finances locales que j'entends évoquer ici ou là »*, a déclaré le premier ministre, ajoutant qu'il faisait allusion aux *« discours socialistes »*. Cette clause de style est devenue habituelle lorsque le candidat du RPR réplique à M. Raymond Barre, lequel avait proposé, à Rennes, le 25 février, une *« réforme des finances locales »*.

Le candidat du RPR a participé, dans la soirée, à Créteil, à une réunion publique, au cours de laquelle il a répondu aux propos tenus par le président de la République en Bretagne. Selon M. Chirac, *« si quelqu'un peut parler, aujourd'hui, de rassemblement, c'est presque tout le monde sauf les socialistes »*, qui avaient mis à l'honneur, en 1981, la notion de *« peuple de gauche »* et qui avaient été *« condamnés »*, en 1986, par le *« peuple de France »*, entre autres motifs, *« parce qu'ils étaient sectaires et méprisants pour tout ce qui n'était pas eux »*.

Aussi le langage de *« rassemblement »* de M. François Mitterrand apparaît-il à M. Chirac comme un *« prêchi-prêcha »* de circonstance, *« l'habillage d'un besoin politique et strictement électoral »*.

● **M. Pierre Chancogne, directeur du cabinet de M. Chaban-Delmas.** — M. Christian Le Gunehec, directeur du cabinet du président de l'Assemblée nationale, a regagné son poste à la Cour de cassation. Pour le remplacer, M. Jacques Chaban-Delmas a nommé M. Pierre Chancogne, jusqu'alors chargé de mission auprès de lui. Né le 13 février 1924 à Bordeaux, M. Pierre Chancogne est le collaborateur de M. Chaban-Delmas depuis quarante ans ; il a appartenu à tous ses cabinets.

Selon Louis Harris

Les deux candidats de la majorité sont à égalité

Les deux candidats de la majorité sont à égalité à l'issue du premier *tour de l'élection présidentielle*, dans l'hypothèse où M. François Mitterrand est candidat, selon le sondage réalisé par Louis Harris et publié, le vendredi 4 mars, dans *l'Express* (1).

MM. Raymond Barre et Jacques Chirac sont tous deux crédités de 20,5 % des intentions de vote, alors que le mois dernier le premier recueillait 19 % des suffrages, et le second 21,5 %. Si les candidats de droite et d'extrême droite demeurent majoritaires avec 50 % des voix, le président de la République domine toujours la consultation en rassemblant 39,5 % des intentions de vote (au lieu de 41,5 % en janvier).

De même, le chef de l'Etat est réélu, avec 56 % des suffrages, face à ses deux adversaires de la majorité. Opposé à M. Barre, il enregistre son meilleur résultat depuis la création du baromètre, en mai 1987, alors qu'en janvier il ne recueillait que 54,5 % des voix. Le mois précédent, M. Mitterrand prenait l'avantage sur le premier ministre en obtenant 58 % des intentions de vote.

(1) Sondage effectué du 18 au 23 *février auprès d'un échantillon représentatif de mille trois personnes.*

● **La campagne de M. Barre en Ile-de-France.** — *L'Association des* élus pour le développement de l'Ile-de-France, réunie en assemblée générale, sous la présidence de M. Jean-Pierre Fourcade, le lundi 29 février, a décidé d'apporter son soutien à la candidature de M. Raymond Barre lors du premier tour de l'élection présidentielle. Dans un communiqué, les responsables de cette association *« demandent aux dix mille élus de la région appartenant à la famille modérée, libérale et démocrate de se mobiliser pour assurer le succès de Raymond Barre »*.

● **Des militants socialistes attaqués.** — Deux militants socialistes auraient été attaqués, le dimanche 28 février à 3 heures du matin, à la sortie du banquet que venait de présider M. Fabius à Ris-Orangis, par des inconnus collant des affiches du Front national. Un militant aurait été blessé par une balle en caoutchouc et plusieurs voitures *endommagées. Une plainte a été* déposée au commissariat d'Evry.

● **RECTIFICATIF.** — Un singulier transformé en pluriel a introduit une inexactitude dans l'article du *Monde* du 2 mars consacré à la soirée politico-musicale organisée au Zénith, à Paris, le lundi 29 février, par les comités « avec François Mitterrand ». M. Paul Quilès est bien coorganisateur de cette manifestation (avec les responsables de ces comités) ce qui n'est le cas ni de M. Laurent Fabius ni de M. Jack Lang.

Le « vrai bilan » du gouvernement vu par le PS

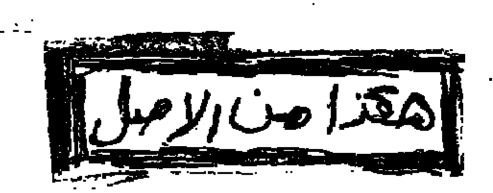
Les députés socialistes ont présenté, le mardi 1er mars, le bilan qu'ils dressent de la politique menée depuis 1986. La première partie s'intitule « le bilan du gouvernement de Jacques Chirac par lui-même ou le tour d'une politique en quatre-vingts mensonges ». La seconde partie constitue, selon les députés socialistes, « Le vrai bilan, du 16 mars 1986 à aujourd'hui ».

Le texte reprend, sous une forme interrogative, les têtes de chapitre du bilan dressé par M. Chirac lui-même (« Une France plus forte et plus libre ? Une France plus sûre et plus solidaire ? Une France plus démocratique ? Une France plus moderne et mieux formée ? Une France plus indépendante et plus ambitieuse ? ») *pour conclure*, toujours, sévèrement. Dans le « vrai bilan » de la droite, examiné point par point, le texte répète chaque fois : *« Ils avaient dit... Ils ont fait... Il faut que les Français sachent... les lois votées. »*

Ce document de cent cinquante-trois pages, très détaillé, constitue un véritable tir de barrage contre la politique du gouvernement, et la manière dont elle est présentée. *« La technique de communication du gouvernement Chirac,* affirme le document socialiste, *est bien connue : une débauche d'affirmations sans fondement et de contre-vérités flagrantes. »* Ainsi, les titres des chapitres sont-ils souvent très polémiques : « Relations extérieures : heureusement, M. Chirac n'est pas la voix de la France » ; « Défense : incohérence et contradiction de la majorité, *le pouvoir* présidentiel préserve la crédibilité de la France » ; « Environnement : rien de dit, rien de fait, l'environnement au point mort » ; Décentralisation : la décentralisation est poursuivie, mais dans la hâte et la confusion. Deux ans de perdus » ; « Immigration : à la remorque de l'extrême droite, la droite pratique l'exclusion » ; « Travail-emploi : un bien triste bilan » ; *Education nationale* : l'entreprise du futur tourne le dos à l'avenir », etc.

En matière de fiscalité des ménages, *le document remarque que « la droite remercie ses amis »*. Quant à l'économie, les députés socialistes affirment que, *« à coup d'affirmations erronées mais médiatiques, on a miné l'avenir de l'économie française »*. Le texte observe notamment que *« les hypothèses économiques sont trop systématiquement optimistes »*, que *« la réduction du déficit est le résultat de tripotages comptables »* et que *« l'inspiration de la politique budgétaire est néfaste pour le pays »*.

« Les bombes à retardement qui ont été semées depuis deux ans, affirme le document, *sont* [...] *inacceptables. 100 milliards que tout gouvernement après l'élection présidentielle aura à financer en 1988 et 1989 : 40 milliards au titre des budgets sociaux ; 20 milliards à trouver lorsque seront éteintes les recettes de privatisation ; 40 milliards d'engagements budgétaires et fiscaux non financés. »*



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 25 novembre 1987, la 31e chambre matin du tribunal correctionnel de Paris *a condamné pour* INFRACTION AUX MESURES GENERALES DE SECURITE DANS LE BATIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS, pour avoir à Paris, le 6 décembre 1986, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 14 novembre 1962, article 20, enfreint par sa faute personnelle les dispositions *relatives à l'hygiène et à la sécurité* des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles, en laissant exécuter des travaux d'électricité sans que les pièces conductrices sous tension aient fait l'objet d'une protection, les laissant ainsi directement à la portée des salariés (*68 salariés concernés*), le sieur **BOUTARIC Jean-Louis Joseph Etienne**, né le 3 avril 1943 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine,) ingénieur, demeurant, 45, rue Riquet à Paris (19e), à la peine de 68 amendes de 200 F chacune (*68 × 200*).

Le tribunal a, en outre, ordonné au frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Par jugement contradictoire rendu le 6 novembre 1987, le 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a *condamné* pour DETENTION DE PRODUITS REVETUS D'UNE MARQUE CONTREFAITE, pour avoir, à Paris, détenu sans motif légitime, ou sciemment vendu, mis en vente, fourni ou offert de fournir des produits qu'il savait revêtus d'une marque *contrefaite ou* frauduleusement apposée, en l'espèce 196 montres revêtues de la marque « SEIKO » contrefaite – à la peine de DOUZE MOIS d'emprisonnement dont SIX MOIS AVEC SURSIS, le sieur **SABRI Rachid**, né le 13 décembre 1957 à Blida (Algérie), commerçant, *demeurant*, 3, rue Jarry à Paris 10e.

EXTRAIT DES MINUTES DU **GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PENALE POUR FRAUDE FISCALE.**

Par jugement contradictoire en date du 19 novembre 1987, la 11e chambre du *Tribunal correctionnel* de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écriture, à la peine de 15 000 F d'amende, M. **PONCHON Michel Daniel Pierre**, né le 30 juillet 1948 à Hornoy-le-Bourg (Somme), cadre administratif, 98 cours de Vincennes à *Paris 12e. Le Tribunal a*, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les quotidiens *Libération* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Par jugement rendu contradictoirement en la 17e chambre du Tribunal de Créteil, le 15 octobre 1987, **DENTAND Bernard**, né le 25-2-28 à Annemasse (74), 9, *rue* de Petits-Malesrands à Annemasse, a été condamné pour INFRACTIONS AUX MESURES GENERALES DE SECURITE.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS CONDAMNATION PENALE.

Par jugement contradictoire rendu le *23 novembre 1987*, la 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GENERALES DE SECURITE (bâtiment et travaux publics) – pour avoir, à Paris 14e, sur un chantier situé 14-20 rue de la Gaîté, les 27 août et 6 septembre *1986*, étant responsable d'un chantier soumis aux dispositions du Code du Travail relatives à la sécurité enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres 1, 2, 3 du titre III du Code du Travail, en laissant travailler deux ouvriers ravaleurs à une hauteur d'environ *dix* mètres, *sur* un échafaudage fixe dont le plancher n'était pas jointif – échafaudage éloigné de 50 centimètres du mur du bâtiment, et alors qu'aucune protection n'était installée côté mur, et que le garde-corps extérieur n'était pas réglementaire ; à la peine de *deux amendes de 5 000 F chacune*, M. **UJDAK Pascal**, Louis, Alexandre, né le 1er mars 1959 à Villecresnes (Val-de-Marne), gérant de société, demeurant rue Isaac-Newton à Aulnay-sous-Bois (93). Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du *condamné* la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. *CONDAMNATION PENALE POUR* FRAUDE FISCALE.

Par jugement contradictoire en date du 19 novembre 1987, la 11e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écriture, à la peine de DIX-HUIT MOIS d'emprisonnement avec SURSIS, M. **DUJARDIN Maurice**, né le 11 octobre 1954 à Paris 14e, directeur commercial, demeurant chez *M. JEUNET, 3, rue Largillière* Paris 16e. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et les quotidiens *France Soir* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République, *sur* sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

***EXTRAIT DES MINUTES* DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS *CONDAMNATION PENALE* POUR FRAUDE FISCALE**

Par jugement contradictoire en date du 30 novembre 1987, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour fraude fiscale, omission de passation d'écritures, à la peine de QUATRE MOIS d'emprisonnement avec sursis, Monsieur **PERDRIER Alain**, né le 18 mai 1943 à Paris (7e), contrôleur de chantiers, demeurant 200, *rue de la Convention* à Paris (*15e*).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *Libération* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DE LA *COUR D'APPEL DE VERSAILLES*.

Par arrêt en date du 28 novembre 1985, devenu définitif, la Cour d'Appel de Versailles a condamné :
M. **SIMON Jean-Pierre**, demeurant à Saint-Gratien, 22, boulevard Pasteur (Val-d'Oise), Mme **LAMANT Danielle** épouse PICOULEAU, demeurant à Ronquerolles, 224, rue de Grateleux (Val-d'Oise), respectivement directeur commercial et gérante statutaire de la SARL « CARROSSERIE NOUVELLE DE PARIS », dont le siège était à Paris (3e), 78 bd Sébastopol et le principal établissement 57, avenue du Pont-Saint-Denis à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), le premier à la peine d'UN AN d'emprisonnement avec *sursis* pour passation d'écriture inexacte ou fictive dans un livre comptable, la seconde aux peines de 3 mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 F d'amende pour fraude fiscale ; *et tous* les deux à la publication par extraits de la présente condamnation dans *le Journal officiel, le Monde*, et *le Figaro*, ainsi que l'affichage pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles des communes *de Saint-Gratien et de Ronquerolles*, de même sur la porte extérieure de l'immeuble où se trouve l'établissement professionnel de la SARL « CARROSSERIE NOUVELLE DE PARIS ».
Pour expédition certifiée conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR *D'APPEL DE PARIS*

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris, du 24 novembre 1987, **Monsieur MESSUWE Jean-Luc**, né le 3 novembre 1955 à Saint-Malo (35), demeurant 8, rue de Trévise à Paris (9e), a été condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis et *20 000 F* d'amende et à une amende de 2 000 F pour détention de denrées ou boissons falsifiées, corrompues ou toxiques, infraction à l'hygiène des animaux ou denrées animales.

La cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné, la *publication de cet arrêt* par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*, ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 7 jours, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune et sur la porte extérieure de la SARL *« LE JARDIN DE TREVISE »* du 6, rue de Trévise à Paris (9e).

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du vendredi 27 novembre 1987, **Monsieur SABBAH Joseph**, né le 25 septembre 1921 à TANTAH (Egypte), demeurant 24, avenue du Président-Kennedy à Paris (16e), a été condamné à un an d'emprisonnement avec *sursis* et 30 000 F d'amende pour fraude fiscale.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : *le Journal officiel, le Monde, le Figaro et France-Soir*, ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Paris (16e).

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition.

P. LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS. CONDAMNATION PÉNALE.

Par jugement contradictoire en date du 25 novembre 1987, la 31e chambre du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX *MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ* – BLESSURES INVOLONTAIRES (contravention connexe) – pour avoir, à Paris, le 12 février 1987, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III, du titre III du code du travail en faisant travailler à proximité d'une gaine de ventilation *sans protection collective ou individuelle*, et en employant à un travail de démolition un salarié qui n'avait pas les qualifications pour ce faire ; – et de s'être rendu responsable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité totale de travail inférieure à 3 mois (accident du travail) à Bernard PASQUIER, en l'espèce 2 mois du 14 février 1987 au 14 avril 1987 (contravention connexe) ; à la peine d'une amende de 8 000 F pour le délit, et d'une amende de 2 000 F pour la contravention connexe, le sieur **CISTICERCHI Roland**, Noël, né le 13 mai 1939 à *Paris 12e, gérant de la société* « RENCO », demeurant 35, av. René-Coty à Paris 14e. Le Tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à M. le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Politique



Les « petits » candidats dans la campagne présidentielle

Les promesses de signature aux enchères

Les formulaires officiels de parrainage des candidats à l'élection présidentielle ont été expédiés aux élus (membres du Parlement, des conseils généraux et régionaux, du Conseil de Paris, des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer, maires, et membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger), le mardi 1er mars, par les services du ministère de l'intérieur. Les quarante-trois mille trois cent cinquante-trois élus – chiffre qui se réduit en fait à quarante mille cinq cent dix-neuf parrains potentiels compte tenu du cumul des mandats – pourront faire parvenir leur formulaire de présentation au Conseil constitutionnel entre le jeudi 17 mars et le mardi 5 avril. Chaque élu ne peut offrir son parrainage qu'à un seul candidat et chaque candidat doit obtenir cinq cents signatures, répondant à certaines règles de répartition territoriale, pour pouvoir briguer les suffrages des électeurs.

Les quinze prochains jours vont être mis à profit par les « petits » candidats pour matérialiser les promesses de signature que leurs troupes ont réussi à décrocher au cours des mois passés.

Au 1er mars, le cabinet de M. Pierre Juquin, candidat rénovateur, avançait un chiffre d'environ sept cent quatre-vingt-dix signatures, dont les principales caractéristiques ont été fournies dans *le Monde* du 27 février. Le service de presse de Mlle Arlette Laguiller, candidate trotskiste de Lutte ouvrière, attendait, avec confiance, la publication de la liste de ses cinq cents parrains par le Conseil constitutionnel à la date limite du 8 avril. Sans plus de détail.

Chez le candidat des Verts, M. Antoine Waechter, les promesses de signature étaient en légère hausse. Alors que la dernière livraison de la feuille d'information *Vert-Contact* annonçait *« cinq cent quarante-sept signatures (seulement) recueillies au 15 février »*, le service de presse du candidat écologiste en revendiquait cinq cent soixante-huit au 1er mars, dont celles de neuf conseillers régionaux et sept conseillers généraux. Les départements du Jura, du Haut-Rhin, du *Bas-Rhin, de Moselle et la Basse*-Normandie sont les plus gros fournisseurs de promesses, avec une *moyenne de vingt à vingt-cinq signatures* selon les Verts. Les moins généreux (de zéro à une signature) sont la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, la Haute-Vienne et le Loiret, alors que « quelques » parrainages proviennent de la région parisienne. Plus de neuf maires sur dix ayant promis leur paraphe n'ont aucune appartenance politique connue et dirigent des communes rurales de moins de deux mille habitants (la moyenne est de six cent cinquante habitants). Enfin, huit promesses viennent de villes de plus de cinq mille habitants et aucune de ville de plus de vingt mille.

Le dernier « petit » candidat, qui ne figure pas dans les sondages et s'estime victime de boycottage ou de *« censure »* médiatique, est M. Pierre Boussel-Lambert. Dirigeant du Parti communiste internationaliste (PCI, trotskiste), il se présente au nom du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT). L'hebdomadaire du MPPT, *Informations ouvrières*, a revendiqué, pendant plusieurs semaines, sept cent quatre-vingt-trois promesses de signatures. Le directeur de campagne du candidat, *M. Daniel Gluckstein*, en annonçait *« huit cent vingt-cinq issues de soixante-dix départements »* à la date du 1er mars. Les promesses de signature sont le fait d'une *« immense majorité »* de maires *sans étiquette*. *« Une petite fraction sont membres ou sympathisants du PC ou du PS »*, *indique M. Gluckstein*.

O. B.

Cinq cents hôtesses

TOURS
de notre correspondant

Responsable d'une société d'hôtellerie au Vésinet (Yvelines), M. Maurice Mercante mijote une étrange cuisine électorale. Il parcourt actuellement la France à bord d'un avion de location pour populariser sa candidature à la présidence de la République. Il concrétise cette intention par le recrutement de cinq cents hôtesses, chargées d'aller faire le siège des maires pour recueillir les fameuses cinq cents signatures. Rendement attendu : une signature par hôtesse.

Ces hôtesses, *alléchées* par diverses annonces publicitaires, se sont présentées à plusieurs *rendez-vous régionaux*. A Tours, M. Mercante a exigé aussitôt la mise à sa *disposition* d'une salle *pour recevoir* un bataillon de quatre-vingts candidates. Moins d'une dizaine de jeunes filles ont accepté de travailler au porte à porte des maisons communales. Il est vrai qu'on leur promettait un fixe après une semaine d'essai, des primes très *importantes*, plus les frais de déplacement, le tout agrémenté d'un déjeuner chez Maxim's, qui semble devoir se réduire *maintenant* à un apéritif dînatoire, le 11 mars, à l'hôtel Crillon.

Le candidat Maurice Mercante, *qui se vante de ses qualités* d'économiste autodidacte, homme de terrain, veut réduire le chômage à zéro, augmenter la production de 100 %, et promet une baisse de 50 % des charges, autant que des impôts.

Dans une luxueuse plaquette, il présente déjà son gouvernement, conduit par trois premiers ministres indivis : MM. Chirac, Barre et Bérégovoy. M. Charles Pasqua conserve la sécurité ; M. Serge Dassault est aux transports ; M. Le Pen, aux finances ; M. Michel Hidalgo, aux sports ; M. Rocard, aux PTT ; Patrick Sébastien et Stéphane Collaro, aux loisirs ; Mgr Lustiger, à la justice ; M. André Bergeron, au travail ; Bernard Pivot, à la culture, et M. François Mitterrand, recasé aux affaires étrangères...

A. B.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Chalandon

Coucou

M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a déclaré, le mardi 1er mars à Rennes : *« Le président de la République est en campagne en réalité depuis plusieurs semaines. Il profite de sa position de chef de l'Etat pour se mettre dans la position d'un combattant, mais qui serait en civil, pour pouvoir continuer à tirer sur ses adversaires sans que l'on puisse tirer sur lui du fait qu'il est précisément en civil. »*

« Dans la majorité, il y a des gens prêts à voter M. François Mitterrand et qui espèrent ainsi retrouver le tandem Chirac-Mitterrand après les élections présidentielles. Il n'en sera rien. Si M. François Mitterrand était élu, le « Père de la nation » *céderait vite la place au champion du socialisme. »*

« Il faut que l'on sache que le président de la République a tiré dans les pattes de la cohabitation. [...] En essayant de mettre à son profit les succès du gouvernement, il agit comme le coucou qui va pondre ses œufs dans le nid des autres. »

M. Juppé

Vrai-faux candidat

M. Alain Juppé, porte-parole de *M. Chirac, a déclaré* le *1er mars* devant les élèves de l'Ecole supérieure de sciences économiques et commerciales à Cergy-Pontoise : *« Les socialistes ont un vrai-faux candidat comme il y a de vrais-faux passeports. »* Il a pousuivi : *« Les socialistes font preuve d'une hargne de tous les instants. Tout ce que nous faisons depuis 1986 est critiqué par M. Mitterrand et dans le même temps nous assistons à une récupération de tout ce qui se fait de bien depuis longtemps en France. J'en déduis que les socialistes désirent mener une politique radicalement opposée à la nôtre malgré notre bilan. »* Le ministre du budget a trouvé *« franchement comiques »* les affiches de la *« génération Mitterrand »*, tandis que celles de M. Barre *« font déjà vu et très classique, ce qui correspond au personnage »*.

M. Pons

Publicité mensongère

M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a estimé au micro de Radio-Solidarité à Paris que la majorité *« ne devait pas se livrer à un quelconque racolage auprès des électeurs d'extrême droite. Au deuxième tour ceux-ci devront faire leur choix soit pour favoriser, soit pour empêcher la victoire du candidat socialiste »*. A propos du comportement de M. Mitterrand, M. Pons a déclaré que *« son attitude s'apparentait à la publicité mensongère puisqu'il se sert de sa fonction pour éviter les risques qu'encourt obligatoirement un candidat »*.

M. Fuchs

Les atlantistes

M. Gérard Fuchs, député PS (rocardien) de Paris, a répondu, le *mardi 1er mars, à M. Philippe Mestre*, directeur de campagne de M. Barre, qui, dans un entretien publié le même *jour par le Quotidien de Paris*, accusait M. François Mitterrand d'être un *« petit télégraphiste de M. Gorbatchev »* (*le Monde du 2 mars*). M. Fuchs affirme notamment : *« Le président de la République, qui a défendu devant le Bundestag l'installation des Pershing-2 en Europe, n'a pas de leçon à recevoir de M. Philippe Mestre. Quand donc les atlantistes français comprendront-ils qu'on peut être ferme avec les Soviétiques sans être pour autant complaisant envers les Américains et même, comme Raymond Barre, envers les plus ultras d'entre eux ? »*

M. Barre

Les apparences

Interrogé, le mercredi 2 mars, sur France-Inter, à propos du sommet de l'OTAN à Bruxelles et des analyses différentes de MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, M. Raymond Barre a déclaré : *« Il serait triste que sur le plan international les grandes divergences de vues entre le président de la République et le premier ministre apparaissent clairement. Cela n'empêche pas les diplomaties étrangères de le savoir. »* Selon l'ancien premier ministre, *« personne ne se laisse prendre aux apparences. L'unité de commandement, la cohérence de l'exécutif, c'est fondamental. Comment voulez-vous qu'on ne sache pas à l'étranger ce qui se passe en France ? »*

A propos de l'augmentation des prélèvements obligatoires que vient de constater l'INSEE, M. Barre a *estimé qu'« il faut une politique à long terme pour réduire les prélèvements obligatoires »*. *« Je n'ai jamais été de ceux qui disaient que l'on pouvait baisser d'un point par an les prélèvements obligatoires »*, a ajouté le candidat à l'élection présidentielle.

BIBLIOGRAPHIE

« Lettres, notes et carnets », de Charles de Gaulle

Le néant et la médiocrité

Quelques heures avant sa mort, le 9 novembre 1970 dans sa maison de la Boisserie à Colombey-les-Deux-Eglises, le général de Gaulle écrit à son fils, le capitaine de vaisseau Philippe de Gaulle, pour préciser les conditions de la donation de *400 000 F qu'il lui a faite afin qu'il* acquiert un terrain dans le Midi et y réalise une *« construction »*, ajoutant même : *« une salle de séjour, six chambres et les annexes me semblent une contenance normale »*. Le même jour, comme les précédents, il adresse plusieurs lettres à des membres de sa famille qui viennent de lui souhaiter sa fête. A 19 h 30, il s'effondre devant sa table de bridge où il faisait une réussite en attendant le journal télévisé, victime d'une rupture d'anévrisme. Ces ultimes documents sont publiés dans le douzième et dernier tome des *Lettres, notes et carnets, qui constituent* une précieuse sélection de plus de deux cent vingt mille textes examinés par l'amiral Philippe de Gaulle.

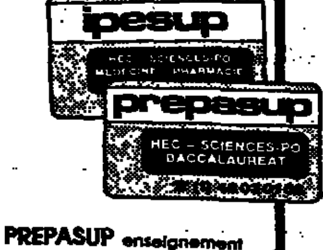
Ce volume, en plus de quelques documents retrouvés des périodes antérieures, couvre l'exil à Colombey après le départ de l'Elysée, au soir du 28 avril 1969, en raison de l'échec du référendum. L'état d'esprit de l'ancien président de la République apparaît sans fard dans les premières lettres qu'il écrit alors. A toutes les personnalités officielles qui lui font hommage, il répond par de *simples formules de politesse* pour souligner qu'il se tient désormais en dehors de la politique. Il est en revanche étonnamment chaleureux envers le comte de Paris en lui écrivant dès le 5 mai 1969 : *« Si donc, comme vous voulez bien le prédire, monseigneur, ce qui a été fait à mon appel et suivant mon action depuis quelque trente ans pour rendre à notre pays, d'après les leçons millénaires de la maison de France, sa raison d'être, son rang et sa vocation universelle, doit devenir le ferment d'un nouvel essor national, je n'aurais, depuis l'autre monde, qu'à remercier Dieu du destin qu'il m'a fixé. »*

Le général révèle surtout son chagrin sur son dépit lorsqu'il s'adresse aux membres de sa famille. Ainsi le 17 mai, pendant son séjour en Irlande, il confie à sa sœur Marie-Agnès : *« Les Français d'à présent ne sont pas encore, dans leur majorité, redevenus un assez grand peuple pour porter, à la longue, l'affirmation de la France que je pratique en leur nom depuis trente ans. »* Et il parle comme dans de nombreuses autres lettres intimes de *« la médiocrité »* dans laquelle le pays vient d'entrer et même de *« l'inévitable crise nationale de médiocrité »*, ainsi qu'il le dit à ses neveux Bernard et François. A Pierre de Boisdeffre, il explique que les manifestations étudiantes de mai 68 n'avaient *« rien à voir avec le mouvement ni avec la réaction »* mais qu'elles étaient tout simplement *« l'appel du néant »*.

Au fil des mois cependant, l'amertume s'estompe, et le général se consacre à la rédaction de ses *Mémoires d'espoir* dans lesquels il voit son *grand ouvrage* puisqu'il lui permet de *« consacrer la dernière phase de ma vie en écrivant pour l'avenir »*. Il est encore désabusé lorsqu'il affirme à son fils le 9 novembre 1969, un an avant sa mort et treize jours avant sa quatre-vingtième année, que *« le jugement des contemporains* [le] *préoccupe vraiment peu »*. Même à son neveu Bernard, le 9 janvier 1970, il assure : *« Il faudrait que Dieu m'accorde quelque cinq années* [pour venir à bout de ses Mémoires ».] Le jour de sa mort, sur son agenda, le général avait *noté*, vers 18 h 45, le nom de quelques correspondants à qui il devait écrire, la mention *« suite des ministres de l'Education nationale depuis 1958 jusqu'à Fouchet. Combien de temps est resté celui-ci ? »* mais également une citation de saint Augustin qui peut illustrer le volontarisme gaullien : *« Posse quod velit. Velle quod oportet ! »*

ANDRÉ PASSERON.

★ Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets, mai 1969 – novembre 1970*. Plon éditeur, 477 pages, 170 francs.



(Publicité)

Fonction Publique : Quelle Retraite ?

Les fonctionnaires sont aujourd'hui plus de 4 millions en France, représentant à peu près 1/6 de la population active. D'ici à l'an 2000, un fonctionnaire sur deux, selon les secteurs, prendra sa retraite entre 50 et 60 ans. Il sera en pleine possession de ses moyens intellectuels et physiques, prêt à profiter pleinement de sa retraite. Mais au fait, quelle retraite ?

La retraite à 75 % de son dernier salaire, comme le prévoit la loi. Oui, à condition d'avoir accompli ses 37 ans et demi minimum de carrière active. Cette retraite maximale représente déjà une sérieuse amputation de pouvoir d'achat. Mais avec un début de carrière de plus en plus tardif, la moyenne du recrutement actuel se faisant vers 25 ans, c'est plutôt 70 % et même souvent moins, de son dernier traitement brut que touchera le fonctionnaire retraité des années qui viennent.

Cette fois, on entre dans une retraite qui ne vous laisse pas les ressources nécessaires pour réaliser des projets que vous auriez enfin le temps de mettre à exécution.

Comment faire face à la perspective de cette retraite incomplète et donc minorée ? Une solution : souscrire un complément-retraite. Ils fleurissent aujourd'hui dans le secteur privé, banques et assurances. Le mouvement mutualiste, lui, a pris conscience depuis longtemps du problème. A l'initiative de la MRIFEN*, un complément-retraite original et intéressant a été mis au point et lancé dès 1949 au bénéfice des fonctionnaires de l'Éducation Nationale. Sa formule simple, souple et vraiment avantageuse pour les souscripteurs, a été adoptée récemment par d'autres mutuelles, comme la MGPTT et la Mutualité Fonction Publique***. Plus de 180 000 sociétaires ont déjà choisi de se construire, grâce à lui, une retraite solide débouchant sur un nouveau départ dans la vie.**

Ce complément-retraite est aujourd'hui proposé sous le nom de CREF à l'ensemble de la Fonction Publique.

Un événement dans le monde de la prévoyance. Une preuve que la solidarité mutualiste est plus vivante que jamais dans la Fonction Publique.

extenso

Complément-retraite : la solution mutualiste

Les compléments-retraite sont à l'ordre du jour : chaque banque, chaque compagnie d'assurance propose aujourd'hui le sien, arguments alléchants à l'appui. Ce sont tous des produits de capitalisation pure, intéressants certes, quand la conjoncture est favorable, mais soumis aux fluctuations de celle-ci et exposés aux risques des marchés financiers.

La solution mutualiste, *en l'occurrence le CREF, présente une approche différente qui apporte une sécurité très grande aux souscripteurs par une double protection de leur épargne.*

Répartition/capitalisation : la sécurité

Le CREF est un complément-retraite qui associe en effet capitalisation et répartition. Cette double assise, conforme à l'éthique mutualiste de la solidarité des actifs envers les retraités, garantit la solidité du CREF, *moins sensible que les formules purement individuelles aux aléas de l'environnement économique et financier.*

Gestion mutualiste : une garantie pour l'adhérent

Dans le cadre de la gestion mutualiste du CREF, il n'y a ni actionnaires à rémunérer, ni vendeurs à commissionner. Le CREF est en effet proposé par un réseau de militants bénévoles. Les frais de fonctionnement et de gestion sont ainsi réduits au strict minimum.

De plus, nos mutuelles retraite gèrent le patrimoine à long terme en absorbant sans heurt les soubresauts quelquefois importants du cours des valeurs mobilières. La présence dans nos actifs de nombreux immeubles de très grande qualité garantit la sécurité globale du système.

Une telle gestion a fait ses preuves depuis plus de 30 ans. Elle justifie la confiance des adhérents notamment lorsque les marchés financiers provoquent des mécomptes douloureux chez les épargnants.

8 options : la souplesse

Le CREF a été conçu pour répondre au caractère spécifique de la carrière dans la Fonction Publique.

Il *propose en effet 8 options de cotisation* permettant à *l'adhérent de choisir celle qui correspond* à son niveau de ressources à chaque étape de sa carrière. En changeant d'option au fur et à mesure *que ses moyens* le lui permettent, l'adhérent peut *ainsi* bénéficier, le jour de sa retraite, du complément-retraite le plus élevé sans avoir jamais fait un effort trop difficile pour y parvenir.

Jusqu'à 4 000 F par mois

A l'*option* 8, la plus élevée, correspond actuellement une *allocation* retraite *mensuelle* de 2 000 F.

Mais comme le conjoint peut également souscrire, même s'il n'appartient pas à la Fonction Publique et même s'il n'exerce aucune activité, c'est jusqu'à 4 000 F par mois que le CREF peut assurer à un couple. Et ce montant est indexé sur le traitement des fonctionnaires.

Des impôts en moins

Le CREF bénéficie d'avantages fiscaux prévus par la loi de finances. Pour 1988, la réduction d'impôt pour les cotisants peut atteindre 1 000 F plus 250 F par enfant à charge.

Les sommes perçues à la retraite ne sont prises en compte dans les revenus imposables que pour 50 %, 40 %, 30 % de leur montant selon l'âge à la liquidation des droits (55, 60, 70 ans). Le CREF, c'est donc aussi des impôts en moins.

Des avantages en plus

De nombreux autres avantages sont liés au CREF. Par exemple :

- La réversibilité à 100 % des droits acquis au conjoint en cas de décès.
- *Le* conjoint ou concubin peut adhérer, même s'il n'est pas fonctionnaire, même s'il n'exerce aucune profession.

Solidarité - efficacité

Avec le CREF, les personnels de la Fonction Publique bénéficient d'un complément-retraite sur mesure dans le cadre du mouvement mutualiste. Ce mouvement apporte ainsi, à l'un des problèmes de notre temps, une réponse à la fois efficace et solidaire.

**Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale.*
***Mutuelle Générale des PTT.*
****Ex-Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'État (FNMFAE).*

RÉPARTITION DES FONDS PLACÉS AU 31/12/1986

OBLIGATIONS (70,2 %)
IMMOBILIER (21,9 %)
ACTIONS (1,5 %)
PRÊTS AUX COLLECTIVITÉS (6,4 %)

DES CHOIX PROMETTEURS

16 Septembre 1986 - 10 Octobre 1987 : deux dates importantes dans le monde mutualiste et plus précisément dans le secteur "retraites".

Les choix faits par la M.G.P.T.T. et récemment la Mutualité Fonction Publique du Complément-Retraite (prestation créée par la Mutuelle Retraite des Instituteurs et Fonctionnaires de l'Éducation Nationale) constituent un événement important.

Les produits "retraite" ne manquaient pas – le CREF vient de l'emporter, s'ouvrant en un an à l'ensemble des Fonctionnaires et Agents de l'État.

Aux deux grands secteurs – Éducation Nationale et P.T.T. – se sont déjà jointes au 1er Janvier 1988, les Mutuelles des Impôts, du Trésor, de l'Agriculture, de l'Aviation Civile, de la Marine, de la Police, de l'Industrie, de l'Imprimerie Nationale, de l'O.R.T.F. Sous l'égide de la Mutualité Fonction Publique, d'autres mutuelles rejoindront prochainement ce groupe majoritaire.

Le CREF, produit original et sûr, avance sur le terrain de la retraite, démontrant chaque jour que la solution mutualiste apporte plus de garanties à ceux qui, toujours plus nombreux, font le bon choix.

NUMERO VERT 05.08.20.00 (APPEL GRATUIT)

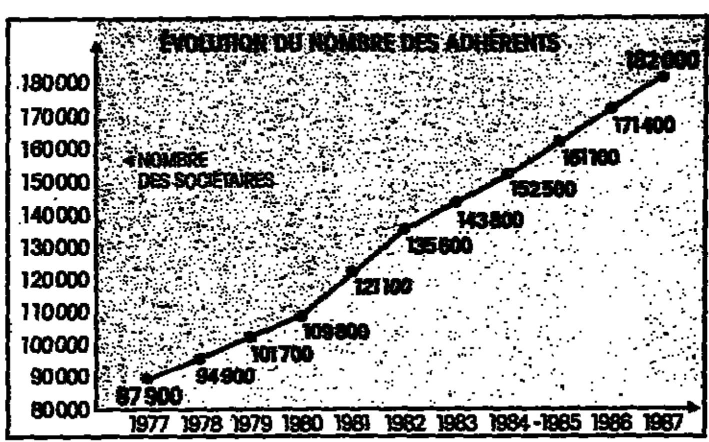
GÉRÉ PAR LES ADHÉRENTS

Le CREF est un complément-retraite entièrement géré par les adhérents. Il est diffusé par un réseau de militants bénévoles et la gestion des fonds recueillis est confiée non pas à des organismes privés, mais à des représentants des adhérents. Les frais de fonctionnement sont ainsi réduits au minimum. Le + mutualiste, c'est ça : tout par les adhérents, tout pour les adhérents.

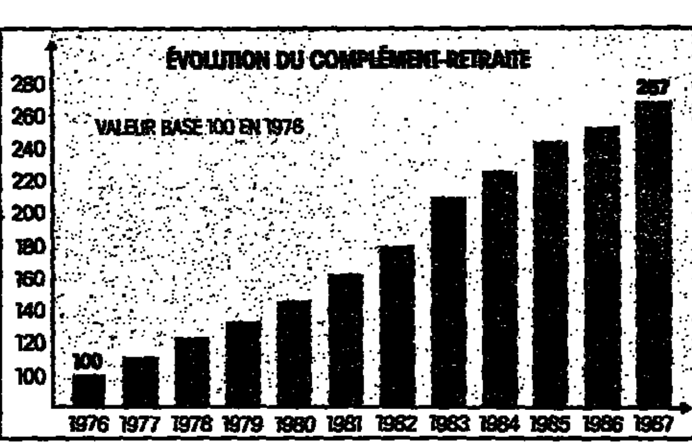
Construisez-vous une retraite solide avec CREF

LE COMPLÉMENT-RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les chiffres parlent...



Le nombre des adhérents a doublé en 10 ans grâce à une progression régulière et continue.

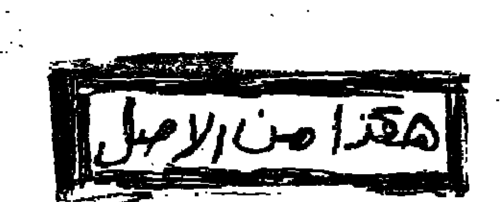


De 1976 à 1987, le montant de l'allocation versée a été multiplié par 2,6 quelle que soit l'option choisie.

Veuillez envoyer ce bon à CREF
1, rue Paul Baudry
75008 Paris.

Je voudrais recevoir, sans engagement *de ma part,* une *proposition* d'adhésion.

NOM : ____________
PRÉNOM : ____________
PROFESSION : ____________
DATE DE NAISSANCE : ⌊⌋⌊⌋ ⌊⌋⌊⌋ 1 9 ⌊⌋⌊⌋
AGE DE DÉPART A LA RETRAITE ⌊⌋⌊⌋
DOMICILE : ____________
LOCALITÉ : ____________
CODE POSTAL : ⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋⌊⌋ 280



هكذا من الاصل

Société

MÉDECINE

L'affaire du coma dépassé d'Amiens

Quelle sanction, quelle faute ?

La famille de Pascal Louette, le jeune homme de vingt-quatre ans en état de coma dépassé qui a subi une expérimentation au protoxyde d'azote au CHR d'Amiens, a déposé, le mardi 1er mars, une plainte « pour coups et blessures volontaires », avec constitution de partie civile, contre le professeur Alain Milhaud. Cette plainte, pour « coups et blessures volontaires sur une personne hors d'état de se protéger elle-même, en raison de son état physique ou mental », a été déposée auprès du doyen des juges d'instruction d'Amiens, M. Jean-Michel Stoltz. Elle intervient après l'ouverture, mardi, d'une enquête préliminaire ordonnée par le parquet d'Amiens et confiée au SRPJ de Lille. Cette enquête vise à déterminer les conditions exactes de l'expérimentation menée par le professeur Milhaud sur Pascal Louette et les causes de la mort de ce dernier.

La plainte contre le professeur Alain Milhaud et l'information judiciaire ouverte par le parquet d'Amiens pourront-elles conduire à des sanctions pénales contre le médecin, frappé d'une interdiction d'exercice de ses fonctions hospitalières et universitaires ? La position, rendue publique le 29 février sous la forme d'une lettre ouverte à *Mme Barzach* par le Syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires *(voir d'autre part)* témoigne avant tout de la volonté d'un grand nombre de praticiens hospitaliers de ne pas voir le professeur Milhaud jouer le rôle de bouc émissaire dans une affaire dont les effets médiatiques et les conséquences médicales – sur la pratique de greffes, notamment – pourraient être à terme considérables.

D'après les éléments dont nous disposons – à savoir que Pascal Louette était effectivement en coma dépassé au moment de l'expérimentation, et qu'il n'y a aucun lien de causalité entre l'expérimentation faite par le professeur Milhaud et la mort « définitive » par arrêt cardiaque le 28 février, – quels sont les faits qui pourront demain être officiellement reprochés au spécialiste d'Amiens ?

On sait (depuis 1976 et la loi Caillavet) qu'un malade chez lequel un diagnostic de coma dépassé a été établi et confirmé est un sujet légalement décédé. L'hypothèse des coups et blessures, à laquelle on pourrait vouloir assimiler une expérimentation effectuée sans le consentement du malade (de son vivant) ou de sa famille, ne pourrait donc, en toute logique pénale, être envisagée. Il faut en outre savoir que la Commission d'éthique de la société de réanimation de langue française ne fait pas – sauf pour les mineurs – du consentement de la famille ou des proches du malade une obligation impérative pour la réalisation d'expérimentations sur les sujets en coma dépassé.

Seul compte pour cette Commission, l'accord préalable d'un comité d'éthique dont ni la composition, ni le rôle, ni les statuts précis ne sont indiqués. « *En cas de coma dépassé, le malade étant considéré comme mort légalement, il n'existe pas de problèmes juridiques pour ce qui concerne le consentement éclairé,* estime cette Commission. *Il n'en demeure pas moins que les protocoles sur des comas dépassés doivent passer par un comité d'éthique qui doit définir les limites entre une expérimentation et ce qui pourrait être considéré comme une profanation de cadavre* (1). »

« Un très grand embarras »

« *Que peut-on reprocher à notre collègue Milhaud ? Je lui reproche d'avoir entrepris cette action sans même avoir officiellement déclaré la mort du malade* », a confié le professeur Jean Lassner, qui a fait état de cette expérimentation, le 23 février dernier, devant la cour d'assises de la Vienne (*le Monde* du 25 février). « *Si l'on veut traiter quelqu'un comme mort, il faut le déclarer comme tel. J'ajoute qu'ayant adressé la cassette vidéo de l'enregistrement de cette expérimentation à son ancien maître, le professeur Maurice Cara, et à moi-même, le professeur Milhaud nous a placés dans un très grand embarras. Cela étant, je ne crois pas que ce qu'à fait le professeur Milhaud sur le plan médical, ait comporté un réel danger pour le malade. Je ne pense pas qu'il ait commit un délit ou un crime. Je suis convaincu qu'il a contrevenu aux règles administratives, peut-être aux règles de déontologie, certainement pas au code pénal.* »

Evoquant les sanctions administratives prises par Mme Barzach à l'encontre du professeur Milhaud, le professeur Lassner, qui fut l'anesthésiste personnel du général de Gaulle, déclare « *Je pense que la durée de la suspension, sur le plan administratif, étant d'un maximum de quatre mois, les deux mois qui nous séparent des élections et les deux autres mois qui suivront permettront aux choses de s'apaiser. Je suis convaincu surtout que Mme Barzach ne va pas rester insensible à l'injustice qui consisterait à faire du professeur Milhaud un bouc émissaire.* »

Toutes ces prises de position suffiront-elles à réduire l'effet très négatif qu'a pu avoir dans l'opinion publique l'anathème professionnel jeté sur le professeur Milhaud par certains de ses pairs, ainsi que par diverses personnalités politiques ou religieuses ?

FRANCK NOUCHI et JEAN-YVES NAU.

(1) « Le consentement éclairé dans les protocoles de recherche en réanimation. Position actuelle du Comité d'éthique de la Société de réanimation de langue française ». *Réanimation, soins intensifs, médecine d'urgence.* 1987, 3, numéro 3.

« Notre collègue Alain Milhaud n'a fait que son devoir »

Voici le texte de la lettre adressée à Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, par le Syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires :

Notre syndicat (Syndicat national des professeurs hospitalo-universitaires) s'est abstenu jusqu'alors de déclarations publiques concernant votre décision de suspension provisoire du professeur Alain Milhaud, d'Amiens, considérant que cette mesure serait à même de rassurer l'opinion publique et d'apaiser l'excitation médiatique qui entoure la procédure judiciaire en cours à Poitiers. Or, l'inverse se produit, d'où l'objet de la présente intervention.

Une série de non-sens et de contresens sont repris à la chaîne dans les différents médias et aboutissent aux commentaires les plus ahurissants propres à déstabiliser l'opinion publique. Les termes de « cobaye humain » reviennent sans cesse dans la bouche des commentateurs les plus en vedette de la presse écrite, de la radio et de la télévision, termes suffisamment imagés pour déclencher dans l'opinion une vague de suspicion bien légitime à l'encontre des hôpitaux publics et des professeurs qui y travaillent. Nous vous demandons, madame le Ministre, de mettre en œuvre tous les moyens dont vous disposez pour que les gens chargés de l'information soient éclairés sur quelques définitions fondamentales, ce qui permettrait de ramener le calme et la sérénité dans les esprits. Nous savons que la chose est difficile et c'est la raison pour laquelle nous demandons votre aide.

Il faut effacer d'urgence l'amalgame entre « coma dépassé » et « cobaye humain ». Les critères de mort cérébrale sont maintenant indiscutables. Le coma dépassé est un sujet mort, un mort dont le cœur continue à exercer ses fonctions en autonomie grâce à l'apport d'oxygène fourni par une machine électrique. Si l'on coupe le courant, ce mort redevient un cadavre au sens habituel du terme. Le coma dépassé est donc la forme moderne de l'état cadavérique.

Pourquoi ne coupe-t-on pas toujours le courant de la machine ? Parce que le coma dépassé représente jusqu'à maintenant la seule possibilité de maintenir en bon état de conservation des organes (reins, cœur, foie, pancréas) susceptibles d'être greffés sur des malades.

La réussite des transplantations dépend beaucoup de la qualité des greffons. Aussi est-il de notre devoir d'entreprendre toutes les études scientifiques possibles sur les comas dépassés pour donner aux malades qui reçoivent les greffes le maximum de chances de guérison. Si nous ne le faisions pas, nous pourrions être accusés avec raison de faire de nos malades transplantés des « cobayes humains ».

Nous interdire l'étude scientifique des comas dépassés serait aussi néfaste pour les progrès de la médecine que l'a été pendant des siècles l'interdiction dictée par l'Eglise de disséquer les cadavres en vue d'en connaître l'anatomie.

Beaucoup de nos grands anciens ont payé de leur vie la transgression de cette règle, maintenant jugée stupide ; à l'époque, le bûcher ou la corde était la sanction. Les mœurs se sont amendées, les « suspensions » ne sont plus qu'administratives. Il n'empêche qu'elles ruinent définitivement, socialement et professionnellement les individus qu'elles frappent.

Aussi, si l'enquête que vous avez demandée à juste titre à Amiens montre que notre collègue Alain Milhaud a procédé à l'étude des effets d'un gaz anesthésique sur un coma dépassé, dont le terrain infecté interdisait tout prélèvement d'organes, vous admettez avec nous qu'il n'a fait que son devoir. Nous sommes persuadés que vous mettrez alors fin à sa suspension d'exercice avec autant d'éclat et de publicité que vous en avez mis pour le suspendre.

Nous n'aimons pas la formule de la lettre ouverte et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Il nous a semblé que ce procédé demeurait le meilleur véhicule pour que vous puissiez prendre connaissance de l'opinion de la majorité de nos collègues professeurs en médecine tout en la diffusant à l'ensemble du monde de l'information et à l'opinion publique afin de la rassurer.

Il n'y a pas de « cobaye humain » dans les hôpitaux français.

Pr JACQUES PÉRISSAT, président, et Pr ALAIN BERNADOU, secrétaire général.

Après la rupture d'une canalisation

Deux cent mille Lyonnais privés d'eau

LYON
de notre bureau régional

L'éclatement d'un élément de canalisation (un clapet, semble-t-il), sur une pompe électromécanique de l'usine de pompage de Crépieux au nord de Lyon, survenu le mardi 1er mars vers 8 h 30, a provoqué la plus spectaculaire coupure de distribution qu'ait connue l'agglomération lyonnaise, dont un cinquième de la population – cent cinquante mille à deux cent mille personnes – s'est retrouvé privé d'eau. En libérant 15000 mètres cubes d'eau sous pression dans l'usine – mise en service en 1971, – la fuite a causé de gros dégâts. Une machine de pompage d'une vingtaine de tonnes a été renversée à 45 degrés, une autre a été totalement immergée et les deux dernières copieusement arrosées ont été mises hors service. L'usine, reliée à un réservoir principal situé à une altitude de 287 mètres, alimente le réseau de toutes les zones hautes du nord et du nord-ouest de l'agglomération.

Dès la fin de la matinée, au fur et à mesure que les réservoirs fonctionnaient et que les châteaux d'eau se vidaient, la pénurie commença à se faire sentir. Un état-major de crise était constitué à la préfecture, autour de M. Georges Bastelica, préfet du Rhône par intérim. En début de soirée, des usagers formaient devant certaines mairies des files d'attente pour remplir des jerrycans, des brocs d'eau ou des marmites au robinet des camions-citernes.

Peu avant 23 heures, mardi, les autorités tenaient une nouvelle conférence de presse pour annoncer que l'un des deux groupes électriques partiellement noyés venait d'être remis en marche. Dans la matinée du mercredi, le fonctionnement de cette seule pompe avait permis de réalimenter quasi normalement la ville de Lyon.

ROBERT BELLERET.

ENVIRONNEMENT

● **Les responsables de la *catastrophe de Minamata* définitivement condamnés.** – La Cour suprême du Japon a, le mardi 1er mars, rejeté l'appel final des deux responsables de la tragédie de Minamata, *cette pollution de la mer par le mercure qui*, entre 1956 et 1987, a provoqué la mort de 1080 personnes et atteint 2 871 autres à des degrés divers. *En conséquence, l'ancien* président-directeur général de la firme chimique Chisso, M. Kiichi Yoshioka, quatre-vingt-six ans, et l'ancien directeur de l'usine, M. Eiichi Nishida, soixante-dix-huit ans, sont condamnés à verser quelque 25 millions de francs à 110 plaignants.

JUSTICE

Le procès des médecins de Poitiers

Le mépris exorciste de l'avocat général Paugam

POITIERS
de notre envoyé spécial

M. Jacques Paugam, avocat général à la cour d'appel de Poitiers, perpétue ce type de magistrat du ministère public en voie de disparition, qui donna naguère à Marcel Aymé l'envie d'écrire une pièce féroce qui s'intitulait *la Tête des autres*.

Ce n'est pas qu'on puisse lui reprocher d'avoir demandé, le mardi 1er mars, à la cour d'assises de la Vienne, de condamner les docteurs Diallo et Archambeau à quinze ans de réclusion criminelle, peine maximale prévue pour le crime de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort de Nicole Berneron sans intention de la donner, dont ils sont accusés.

Ce n'est pas non plus que l'on soit en droit de lui faire grief de considérer comme « *infimes* » les responsabilités, en cette affaire, du professeur Mériel, prévenu, lui, du délit d'homicide par imprudence, et en faveur duquel l'accusateur a invoqué « *une cascade de circonstances atténuantes* ».

S'il a étonné, au sens littéral du mot, c'est par la façon dont il s'y est pris pour aboutir à de telles conclusions, par cette manière qu'il eut de peindre les accusés en ironisant sur eux jusqu'au mépris, plus soucieux de les humilier que de les confondre, leur prêtant des propos imaginaires propres à les présenter soit imbu d'orgueil pour Bakari Diallo, soit soucieux de se faire passer pour un benêt pour Denis Archambeau, « *traînant le boulet de ses origines sociales* ».

On attendait M. Paugam pittoresque, on le découvrit mesquin. Dans son esprit, il s'agissait vraisemblablement, par le recours systématique à de tels procédés d'un bout à l'autre de son propos de deux heures, d'exprimer les vrais sentiments que lui inspirent les deux hommes contre lesquels il avait la charge de requérir. Du même coup, il exorcisait le mal lui-même. Poitiers n'avait plus à rougir de son Centre hospitalier régional universitaire. Ce qui s'y était passé le 30 octobre 1984 tenait à un médecin mégalomane venu d'Afrique, qui se prenait pour « *une diva de l'anesthésie* », à ses désirs de gloire, à sa folie des grandeurs.

Ainsi apparaissait un Bakari Diallo saisi d'un « *orgueil incommensurable, des excès de l'autosatisfaction, hypocrite, agressif, assoiffé de pouvoir et aimant s'entourer d'une cour servile* ».

M. Paugam lançait à la cantonade pour bien marquer, par le ton dont il usait, l'étendue de la dérision qu'il entendait faire partager à son auditoire : « *Formidable docteur Diallo ! Si grand, si généreux dans cette tour de l'hôpital Jean-Bernard, hanté par des médiocres. Formidable Diallo, superstar, narcissique, grand seigneur attardé dans sa féodalité.* » Ainsi apparaissait au fil du discours l'irritation contre un donneur de leçons étranger au pays, « *autoritaire et agressif* » et qui, dès lors, ne pouvait accepter la mutation décidée par le professeur Mériel et motivée par l'impossibilité d'une collaboration harmonieuse entre un tel médecin imbu de lui-même et l'équipe chirurgicale du professeur Fontanel avec laquelle il avait à travailler en ORL.

« L'agitation et le coup de force »

Les formules ont ainsi continué de fuser. La réaction de Bakari Diallo à sa disgrâce ne peut aller, selon M. Paugam, que « *de la diplomatie à l'appel au peuple pour finir dans le complot* ». Ou encore : « *Il lui reste l'agitation et le coup de force.* » L'agitation pour l'avocat général, c'est évidemment cette tentative faite de mobilisation autour de Diallo d'autres anesthésistes et membres du personnel paramédical pour obtenir d'eux une défection le lendemain, par solidarité. Le coup de force c'est, bien sûr, l'inversion des tuyaux du respirateur à la salle 2 du bloc opératoire, geste par lequel s'accomplira la vengeance contre un *Mériel tenu pour un médiocre*.

Dans la conduite de l'affaire, l'avocat général n'a pas oublié Denis Archambeau. Il a mis à le blesser moralement autant de soin qu'il en avait mis à sabrer Bakari Diallo : « *Ce timide, ce sensible Archambeau,* dit-il, toujours ironique, *est aussi de la partie. Après bien des réticences, cet homme qui porte à l'en croire sur ses épaules toute la misère du monde, cédera devant un policier et dira que Diallo lui a bien donné une mission.* »

Les aveux d'Archambeau, M. Paugam ne pouvait qu'en faire ses délices, et surtout de la petite phrase : « *Je connaissais par Diallo l'inversion des tuyaux.* » Cela faisait partie du jeu normal de l'accusation. Ce qui l'était moins c'est, tout aussitôt, ce retour à la tendance originelle. Voilà Denis Archambeau présenté comme le « *petit messager du Dieu vivant* » (Diallo). Et voilà le *Docteur Girault qui, pour avoir* rappelé que M. Mériel l'avait accusé, lui aussi, douze ans plus tôt, d'avoir saboté une anesthésie pour lui nuire, se fait traiter de « *colosse barbu aux pieds d'argile, venu donner le coup de pied de l'âne à retardement, artiste en mal de célébrité* ».

A ce train-là les hommes de science cités par la défense étaient assurés de recevoir, eux aussi, leur volée. Ils l'ont reçue ces « *donneurs de « confusion » rémunérés pour venir douter et faire douter et qui seraient bien capables de nous soutenir d'un guillotiné qu'il est mort d'un hoquet, additionnant sans les distinguer les torchons et les serviettes* ».

Dieu merci ! et l'on s'acheminait ainsi vers la péroraison, « *ce régal de suffisance qu'est notre Diallo, notre homme infaillible, notre génie, a commis des erreurs car, s'il possède l'esprit de géométrie, il ignore l'esprit de finesse, notre petit paranoïaque autosatisfait et entêté jusqu'à l'absurde* ».

« Le haro »

Ayant ainsi parlé, M. Jacques Paugam n'a pas surpris lorsqu'il a *annoncé qu'il n'avait pas l'intention de « contrarier beaucoup la défense du professeur Mériel ».*

Mais pour les Docteurs Archambeau et Diallo, « *il faut dire qu'il y a eu de leur part crime et surtout ne pas céder à la tentation de condamner tout le monde pour homicide involontaire, ce qui peut-être en arrangerait beaucoup mais reviendrait à accorder une ristourne pour une mort sans importance en cautionnant le plan Diallo* ».

Si le numéro était réussi, le haro bien circonscrit, si le parterre de la bonne société poitevine pouvait y trouver son compte, M. Paugam avait, tout de même traité de façon bien cavalière un dossier qui eût mérité plus d'égards en raison même des incertitudes et des contradictions qu'il continue de porter.

C'est pourquoi le travail auquel s'étaient livré auparavant Me Jean-Charles Ménégaire et le bâtonnier Jean-Pierre Gilbert, avocats de M. Claude Berneron, partie civile, apparaissait d'un coup comme un exercice de rigueur dans le respect des limites qui s'imposent à une partie civile.

Eux, du moins, avaient fait l'effort de ne pas traiter par-dessus la jambe le débat scientifique qui, malgré tout, reste la clé de cette affaire. Si leur thèse était évidemment celle de l'accusation, du moins s'étaient-ils employés à montrer pourquoi ils avaient accusé, mais non pas écrasé.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Grande figure de la Résistance et du renseignement

Le colonel Barazer de Lannurien est mort

Héros de la Résistance, chef d'un maquis français en Slovaquie à la fin de la dernière guerre mondiale et ancien des services secrets français, le colonel Georges Barazer de Lannurien est mort, le mardi 1er mars, à l'âge de soixante-douze ans, à Roscoff (Finistère) où il s'était retiré.

Fils d'un officier général qui devait être appelé à témoigner au procès du maréchal Pétain, Georges Barazer de Lannurien, jeune officier de cavalerie, s'évade de Silésie en 1942 et réussit à passer en Slovaquie, un fantoche État sous « protection » des nazis, où il s'illustre avec un groupe de deux cent cinquante partisans français, la plupart anciens évadés eux-mêmes, dans de durs combats contre la Wehrmacht en 1944-1945. Il y gagnera, outre une citation à l'ordre de l'armée décernée par le général de Gaulle, la reconnaissance de l'Armée rouge et des décorations soviétiques. La Slovaquie devait devenir l'un des deux États de la Tchécoslovaquie reconstituée après 1945.

En 1947, Georges de Lannurien, capitaine, sert comme attaché militaire français à Budapest, où il cumule cette fonction avec les responsabilités de chef de poste du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) qui devait devenir, en 1982, la *direction générale de la* sécurité extérieure. A ce titre, il récupérera de hauts dignitaires catholiques, menacés, en Tchécoslovaquie et, pour cette mission, il sera expulsé de Hongrie en 1950, sur ordre des services secrets locaux.

En 1956, Georges de Lannurien est le chef de poste du SDECE au Caire, en Egypte, et il sera à l'origine de l'interception, par la marine française, en Méditerranée, d'un bateau, l'*Athos*, que les services secrets égyptiens avaient bourré d'armes à destination des maquis du Front de libération nationale (FLN) en Algérie. En 1961, le colonel de Lannurien effectuera son temps de commandement à la tête du 1er régiment étranger de cavalerie avant de revenir au SDECE, notamment à la division Afrique.

Le colonel de Lannurien sert, ensuite, comme conseiller français auprès du général Norstad, alors commandant suprême des forces alliées en Europe, avant de réintégrer le SDECE comme chef de cabinet du directeur général, le général Paul Jacquier. Il sera mis, à tort, en cause par des rumeurs qui, à l'époque, le présentaient comme l'un des membres d'un réseau, dénommé Saphir, d'agents travaillant pour les Soviétiques au sein du SDECE. Injustement mis ainsi sur la sellette, le colonel de Lannurien prendra, de lui-même, la décision de quitter le SDECE en mai 1964.

REPÈRES

ESPACE

Un « Spot » sino-brésilien

Le Brésil et la Chine se préparent à construire ensemble un satellite d'observation des ressources terrestres, a annoncé, le mardi 1er mars, le gouvernement brésilien. Ce satellite pourrait être lancé en 1992 par une fusée chinoise, et ses futurs propriétaires espèrent qu'il pourra « *concurrencer commercialement le Landsat américain et le Spot français* ».

Le Brésil financera le tiers du coût de fabrication (estimé à 150 millions de dollars, environ 855 millions de francs) du satellite et fournira une partie de ses équipements. « *Cela permettra à la technologie brésilienne de sortir de la « coccinelle » Volkswagen pour passer à la formule 1.* », a précisé un représentant du gouvernement de Brasilia. – *(AP.)*

CIMADE

Une nouvelle secrétaire générale

Mme Geneviève Jacque va succéder, le 1er septembre prochain, à M. Marc Brunschweiler, comme secrétaire générale de la CIMADE, service œcuménique d'entraide. Née en 1943, membre de l'Eglise réformée, Mme Jacque est titulaire d'une maîtrise de mathématique. Elle est entrée dès 1964 à la CIMADE, où elle a créé le bureau de défense des droits de l'homme. Elle a été nommée, en 1982, secrétaire exécutive de l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines.



Société

JUSTICE

L'affaire Luchaire

Le mystère Dubos ou l'énigme de la « couverture politique »

Le rapport Barba avait expliqué les ventes illicites d'armes à l'Iran de la société Luchaire en *« n'excluant pas »* une corruption financière du Parti socialiste. Cette conclusion étant aujourd'hui contredite par les premières auditions du magistrat instructeur (*le Monde* du 1er mars), reste à comprendre quelle « couverture » a permis ce trafic, ininterrompu entre 1982 et 1986.

Il a suffi d'un article pour enrayer la machine. Le 28 février 1986, *la Presse de la Manche* titre : *« Trois cargos de munitions ont quitté le port pour Bandar-Abbas. Le rapprochement franco-iranien passe-t-il par Cherbourg ? »*. Sans cette « une », sans l'enquête de Daniel Jubert, décrivant en détail les itinéraires de deux navires, le *Nicole* et le *Trautenbels*, le trafic de Luchaire vers l'Iran, commencé quatre ans plus tôt, n'aurait-il pas continué, en toute impunité ?

A deux semaines des élections législatives, c'est en effet cet article qui provoqua, le 6 mars, une demande d'enquête du premier ministre, M. Laurent Fabius, puis, le 7 mars, les aveux détaillés et dénués d'états d'âme de M. Daniel Dewavrin, PDG de Luchaire, et enfin, le 13 mars, la plainte du ministre de la défense, M. Paul Quilès, qui fonde l'actuelle instruction judiciaire de M. Michel Legrand.

En apparence, le pouvoir politique découvrait le pot aux roses, grâce à un journal de province. En réalité, les ventes illégales de Luchaire, contournant l'embargo contre l'Iran, étaient un secret de polichinelle dans les hautes sphères du ministère de la défense, où on a fermé les yeux. Par choix géopolitique, par incompétence ou légèreté, par communauté d'intérêts avec la société Luchaire, par simple logique industrielle ?

C'est ce que l'on aimerait savoir, maintenant que l'instruction du juge *Legrand* a *quelque* peu *dévalorisé* l'explication avancée par le contrôleur général des armées Jean-François Barba dans son rapport de juin 1986 : la corruption financière du Parti socialiste. Reste au juge d'instruction à expliquer ce mystère : comment le trafic a-t-il pu s'épanouir, de 1982 à 1986, sans que le pouvoir politique mette le holà ?

Comment, alors qu'il est désormais établi que, dès janvier 1984 – deux ans avant les révélations de *la Presse de la Manche*, – M. Dewavrin, reçu par divers responsables du ministère de la défense, a non seulement reconnu spontanément les exportations illégales réalisées selon des circuits indirects durant les deux années précédentes, mais, surtout, a très naturellement fait part de son intention de continuer le trafic, au nom de la survie de son entreprise, de manière directe cette fois, au départ de ports français et en utilisant de fausses destinations ? Puisque, dans la pratique, les désirs de M. Dewavrin furent exaucés, comment ne pas s'interroger sur la « couverture politique », sa nature et son ampleur, dont il aurait pu bénéficier ?

La réponse est entre les mains du juge d'instruction, seul face à une imposante machine : le « complexe militaro-industriel ». Dans le monde français des ventes d'armes, les solidarités entre chefs d'entreprise et responsables militaires sont, en effet, flagrantes, les frontières restent floues entre ceux qui contrôlent et ceux qui vendent, les uns et les autres provenant souvent du même corps, les ingénieurs de l'armement. Enfin, les intérêts y dépassent les frontières hexagonales, les marchands d'armes occidentaux sachant aussi s'entraider, maîtriser leurs rivalités commerciales, pour mieux se partager un marché. A tenter de démêler les fils de ce dossier, en son état actuel, on s'aperçoit que la tâche du « petit juge » solitaire n'est pas simple.

● Une date-clé : janvier 1984. – Depuis 1982, *sans couverture politique*, Luchaire vendait à l'Iran selon des *circuits* triangulaires (un pays tiers servait réellement d'intermédiaire pour faire transiter la marchandise) et en association avec d'autres entreprises européennes et américaines. C'est ce que M. Dewavrin, qui s'en explique sans difficulté, nomme le *« négoce »*.

Mais, en 1983, sa société saisit un marché d'une tout autre ampleur avec Téhéran, essentiellement de munitions *classiques (obus de* 155 millimètres et de 203 millimè*tres). Il faudra aller vite*. Le plus simple est donc que les exportations partent directement de France. Mais, dans ce cas, M. Dewavrin veut une couverture. *« L'opération avait un caractère durable*, explique-t-il aujourd'hui au juge. *Je ne pouvais envisager que cela aille à l'encontre de la politique française. »*

La première expédition directe

La première expédition *« directe »* est prévue pour les tout premiers jours de janvier 1984. Le 4 janvier, en compagnie de M. Paul-André Falcoz, qu'il a embauché en septembre 1983, à la fois en raison de ses contacts à l'étranger et de son amitié avec M. Charles Hernu, datant du Club des jacobins, M. Dewavrin rencontre M. Jean-François Dubos, chargé de mission au cabinet du ministre de la défense. *« J'ai précisé à M. Dubos que les expéditions directes avaient commencé*, assure le PDG de Luchaire. *Il m'a dit de voir l'ingénieur général Cauchie, directeur de la DAI »*, la direction des affaires internationales, qui est au cœur du marché des armes français.

L'entretien a lieu le 5 janvier 1984. Quatre personnes sont pré*sentes* : MM. Dewavrin et Falcoz, M. Marc Cauchie et l'un de ses adjoints, M. Jean Durel. Sur les propos de M. Dewavrin, leur clarté, les versions, aujourd'hui, concordent. Sur les réactions qu'ils ont suscitées, elles divergent. *« M. Dewavrin m'a avoué avoir déjà fait des affaires avec l'Iran*, explique au juge M. Cauchie. *Il m'a donné comme justification avoir trouvé la société Luchaire dans une situation financière très difficile quand il en a pris la présidence. A ma stupéfaction, il a exposé des plans pour vendre pour 1 milliard de francs de munitions à l'Iran, et son désir, si le gouvernement n'acceptait pas la vente directe, d'exporter par pays interposés. Je me souviens lui avoir répondu que la politique du gouvernement était à l'époque à l'opposé de ses désiderata et que j'en rendrai compte au cabinet du ministre. »*

Les souvenirs de M. Dewavrin sont fort différents : *« L'ambiance était détendue et cordiale. L'on ne m'a fait aucun reproche. J'ai surtout insisté sur les livraisons qui commençaient. M. Cauchie m'a dit qu'il devrait contacter le cabinet du ministre, et qu'on me recontacterait. A aucun moment, lors de cette entrevue, il n'a pris position. »*

L'adjoint de M. Cauchie, M. Durel, n'est pas d'accord, et, dans son témoignage, « cible » M. Dubos : *« M. Cauchie, visiblement choqué, a déclaré qu'il appréciait la franchise de l'exposé mais qu'il était profondément scandalisé par le peu de cas qui était ainsi fait des intérêts politiques de la France et des lois et règlements. Il allait en rendre compte immédiatement au ministre qui déciderait de la suite à donner. M. Falcoz est alors intervenu pour dire à M. Cauchie qu'il lui suggérait, avant tout mouvement, de prendre contact avec M. Jean-François Dubos. Je précise qu'il a bien dit « Jean-François Dubos » et non pas « le cabinet du ministre ». La communication a été établie avec M. Dubos. Elle a été très brève. M. Cauchie a raccroché en déclarant : « M. Dubos reprend l'affaire à son niveau. »*

● **En théorie, un refus, en pratique, un feu vert.** – Tout se complique. Car M. Cauchie, directeur de la DAI, assure au juge d'instruction avoir reçu du cabinet, après cet entretien, un refus catégorique. *« J'ai rendu compte immédiatement à M. Heisbourg* [M. François Heisbourg était conseiller technique au cabinet, chargé des affaires diplomatiques] *qui m'a dit d'interdire l'affaire. En conséquence, j'ai dit à M. Falcoz d'interdire toute l'opération. J'en ai rendu compte au délégué général Blanc* [M. Emile Blanc, responsable de la délégation générale pour l'armement, dont dépend la DAI] *par mémo manuscrit du 14 avril 1984. »* M. Cauchie y revient à la demande du juge : *« Le cabinet m'a répondu par l'intermédiaire de M. Heisbourg, en me donnant comme instructions d'interdire l'opération. J'ai transmis ses directives à mes collaborateurs, mais je ne peux vous dire, aujourd'hui, à qui exactement. »*

Un réquisitoire contre M. Dewavrin

Mieux encore, dans une lettre manuscrite saisie par le juge d'instruction, M. Cauchie écrit à son *« cher Emile »*, qui n'est autre que M. Emile Arnaud, futur directeur de la DAI, après l'assassinat, en janvier 1985, de l'ingénieur général Audran, qui lui-même avait remplacé, en mai 1984, M. Cauchie. M. Arnaud est alors conseiller technique au cabinet, chargé des affaires nucléaires et spatiales. Cette lettre est un réquisitoire contre M. Dewavrin : *« Les couvertures qu'il recherche me paraissent incrédibles ou impossibles. Pour le 203, c'est encore plus invraisemblable, car ce calibre n'est pas fréquent dans le monde. (...) Tout cela n'est pas sérieux et très dangereux. On aura tout le monde contre nous »* (1).

Allez comprendre ! Car, malgré ces mises en garde, la cinquantaine de fonctionnaires, essentiellement militaires, qui entourent les travaux de la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG), où l'avis de la DAI est prédominant, laisseront ensuite partir, entre autres, 55 000 coups complets de 203 mm, officiellement vers la Thaïlande, pays qui, comme le sait tout spécialiste de l'armement, ne possède pas de canons appropriés à ce calibre ! Les responsables savent, sont alertés, ont toutes raisons de tenir en suspicion les demandes d'exportation de Luchaire, et, malgré tout, elles *ont* lieu, sont autorisées, visées par la DAI, les Douanes, etc. !

« J'ai évoqué à intervalles réguliers les états d'âme que me posait l'affaire Luchaire avec le général Audran puis ensuite avec l'ingénieur général Arnaud, explique ainsi M. Durel. *Ils les partageaient largement tout en étant désolés de ne pouvoir les maîtriser. Leur réponse était qu'ils pensaient comme moi qu'il s'agissait d'une affaire lamentable et qu'il serait temps que le cabinet se décide à définir la manière d'y mettre fin. »* Pourtant M. Durel ne parle pas d'un feu vert clair, explicite, du cabinet. Il se plaint plutôt de *« l'absence de suites, l'absence de prises de position en dépit des demandes continues de Luchaire »*. En somme, le cabinet ne dit pas : allez-y ; il se contente de ne pas répondre.

● ***Le fusible Dubos.*** – Ce silence est tout le problème, car le cabinet – où se trouvaient aussi des ingénieurs de l'armement et des *contrôleurs généraux des armées* – ne peut pas prétendre n'avoir pas su. Entre le 30 décembre 1983 et le 24 janvier 1986, pas moins de dix-neuf notes lui parviendront pour l'alerter sur des exportations douteuses de Luchaire. Dès le 16 février 1984, le colonel Jacques Marie, chargé du groupe de surveillance des commerces d'armement à la DPSD (ex-sécurité militaire) *demande une enquête conjointe* DPSD-Contrôle général des armées *sur les activités de Luchaire*. *« Aucune réponse ni instruction ne m'ont été données »*, assure-t-il au juge Legrand.

Légèreté ou complicité

La conviction de M. Barba dans son rapport – *il y a bien eu couverture politique* – résulte de ces *« multiples fiches de plus en plus insistantes et précises »*, ainsi qu'il l'explique au juge. Cependant, seul M. Dewavrin assure que cette couverture fut explicite, transmise par M. Falcoz, qui lui a assuré que *« le ministère de la défense donne son feu vert »* à condition que les destinataires réels soient masqués. Dans tous les cas, dans la pratique, pour le PDG de Luchaire, ce fut comme si cette couverture existait.

Un homme est alors mis en cause, le seul responsable politique du cabinet vers lequel les témoins militaires font porter les soupçons : M. Dubos. M. Hernu est curieusement épargné, de même que les autres « politiques » du cabinet qui, pourtant, eux aussi, devaient savoir. M. Dubos était-il l'éminence grise ainsi décrite, ou est-il, aujourd'hui, un fusible commode ? *A-t-il été simplement* léger ou totalement complice ?

Devant le juge, il se défend en soulignant qu'il n'était pas le seul à savoir, en minimisant son rôle au cabinet, en assurant avoir demandé une enquête en mars 1985 à la DAI, qui lui répondit, avec l'aval des Douanes, que Luchaire ne commettait pas d'illégalité ! Bref, il assure que ceux qui affirment aujourd'hui avoir tout su, très tôt, n'avaient pas été particulièrement zélés pour l'alerter. Une ligne de défense qui reste faible devant cette simple question : pourquoi ne pas avoir donné suite, dès février 1984, à l'enquête approfondie demandée par la DPSD ?

Où est la vérité ? Sans doute au croisement de trois hypothèses. Le curieux fonctionnement du cabinet de M. Hernu d'abord, où M. Dubos, apparemment simple chargé de mission, mais en fait placé au-dessus du directeur de cabinet, était destinataire de tout ce qui concernait le *ministre*. Des complicités de Luchaire au sein de la DAI et auprès du *CIEEMG ensuite*, les enquêteurs étant aujourd'hui sur la piste de mécanismes de corruption pure et simple. Et enfin cette ultime hypothèse, bien décrite par M. Durel, sous-directeur à la DAI : *« Je me suis interrogé pour savoir si l'attitude du cabinet du ministre provenait du souci que l'affaire Luchaire n'éclate pas au grand jour ou s'il y avait un souci plus politique de conserver des atouts de négociation, dans le cadre de la crise Iran-Irak. »*

GEORGES MARION et EDWY PLENEL.

(1) La société Luchaire avait été autorisée, en 1981-1982, par la délégation générale pour l'armement (DGA), à installer une chaîne d'usinage de munitions de 203 mm, de fabrication américaine, à l'origine, et adaptées aux canons américains de ce calibre qui étaient en service dans l'armée iranienne. Un fait qui souligne à la fois l'ancienneté des projets de M. Dewavrin et, à tout le moins, l'ambiguïté de l'attitude de la DGA, dont relève la DAI.

Les écoutes du Conseil supérieur de la magistrature

L'adjudant Pierre Renaud porte plainte pour coalition de fonctionnaires

L'adjudant de gendarmerie Pierre Renaud, proche collaborateur du préfet Christian Prouteau, conseiller à l'Elysée, a porté plainte contre X..., *le 25 février, pour coalition* de fonctionnaires, délit qui punit ceux qui se sont réunis pour *« concerter des mesures contre l'exécution des lois »*.

L'adjudant Renaud avait été interpellé et gardé à vue, dans le cadre de l'affaire Lutbert, huissier du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), soupçonné de fuites et victime d'une tentative d'écoute téléphonique clandestine. Trois personnes avaient été interpellées et inculpées à cette occasion, dont deux anciens gendarmes, amis de Pierre Renaud, que les enquêteurs soupçonnent d'avoir apporté son concours à la tentative d'écoute.

Non sans difficulté (*le Monde* du 6 février), l'IGPN avait perquisitionné au domicile du gendarme, au camp de Satory, le 25 janvier, mais le magistrat-instructeur, M. Gilles Boulouque, n'avait pu retenir de charges suffisantes contre Pierre Renaud. Le 5 février, ce dernier avait porté plainte pour *« séquestration arbitraire »*.

Sa nouvelle plainte s'accompagne d'une vigoureuse prise à partie du directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Paul-André Sadon, qui, selon l'adjudant Renaud, aurait été *« l'un des principaux bénéficiaires »* des fuites organisées au CSM. Avec l'aide de *« plusieurs fonctionnaires* [de droite] *soigneusement choisis à cette fin »*, affirme l'adjudant Renaud, M. Sadon aurait réussi à *« détourner l'attention de la police et de la justice de l'affaire d'origine* [les fuites du CSM] *vers une autre affaire* [dite des « plombiers »], *qui va servir de machine de guerre contre la présidence de la République »*.

La plainte a été déclarée recevable par le doyen des juges d'instruction près le tribunal de Paris, M. Alain Sauret.

G. M.

La « pub » des « plombiers »

L'affaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ne semble guère avoir atteint le dynamisme commercial des sociétés privées spécialisées dans les écoutes téléphoniques. On se souvient que la mésaventure de trois « plombiers », liés à M. Christian Prouteau, avait dévoilé une étonnante pratique judiciaire : la privatisation des *écoutes téléphoniques* ordonnées par des juges d'instruction. *Confiées, sur commission rogatoire*, à des services de police ou de gendarmerie, elles sont en fait, très souvent, soustraitées à des officines privées, qui louent et installent les *« centrales d'écoutes téléphoniques »*.

Si l'on doutait encore de l'ampleur de ces pratiques – qui ne semblent guère émouvoir les responsables politiques, malgré l'absence de base légale des écoutes téléphoniques en France, – la publicité que vient de s'offrir la société Elektron France convaincra les plus sceptiques. Barrée d'un ruban bleu-blanc-rouge et titrée *« un dossier bien ficelé »*, elle vante l'*« expérience technique de plus de vingt-cinq ans »* de la société : *« L'administration de la preuve est une tâche difficile et délicate. Les commissaires de police se trouvent confrontés journellement à cette réalité. Elecktron France propose sur réquisition judiciaire, à la vente ou en location, dans un délai de douze heures, des matériels électroniques de haut niveau nécessaires à la recherche du renseignement. »*

Surtout, la publicité souligne les *« nombreuses références »* de la société, en d'autres termes la diversité de sa clientèle : *« 171 tribunaux de grande instance (sur 176 en France), plus de 450 juges d'instruction et procureurs, plus de 1 500 officiers de police judiciaire des administrations centrales et des services territoriaux »*. Une clientèle qu'Elektron France démarche pratiquement... à domicile. Sa publicité occupe, en effet, une pleine page couleur du dernier *numéro de la Tribune du commissaire de police*, organe du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale majoritaire au sein de la hiérarchie policière.

E. P.

Quelques heures après son arrestation

Roberto Succo se blesse au cours d'une tentative d'évasion

Trente-six heures à peine après son arrestation près de Trévise (*le Monde* du 2 mars), Roberto Succo, auteur présumé de plusieurs agressions et meurtres, a tenté de s'échapper, le mardi 1er mars, de la prison de cette ville.

Réussissant, au cours d'une promenade, à échapper à ses gardiens, le prisonnier parvint à se hisser sur le toit d'un des bâtiments d'où, pendant plusieurs heures, il allait narguer les forces de police. Insultant les policiers, se dévêtant, lançant des tuiles sur les véhicules en contrebas, Roberto Succo devait ensuite procéder à ce qu'il appela *« le numéro du parachutiste »* : accroché par les pieds et les mains à un câble électrique isolé, il entreprit une traversée au-dessus de la cour principale de la prison, en se livrant à des exercices d'acrobatie, à 8 mètres du sol. En arrivant contre la paroi d'un autre bâtiment, Roberto Succo devait, involontairement semble-t-il, tomber, non sans qu'un auvent amortisse sa chute.

Victime d'une fracture de trois côtes et d'une luxation de l'épaule droite, le prisonnier fut hospitalisé pendant quelques heures avant que d'être transféré vers un autre établissement pénitentiaire italien, celui de Livourne très probablement, répondant mieux *« aux exigences de sécurité qu'impose le caractère particulièrement dangereux du détenu »*, comme l'a précisé M. Vitaliano Fortunati, procureur de la République à Trévise.

● **Inculpation de militants présumés de l'ex-FLNC.** – Les quatre membres présumés de l'ex-FLNC arrêtés le samedi 27 février près d'Ajaccio, Jean-André Orsoni, Jean-Michel Cardi, Dominique Bianchi et Barthélémy Massa, ont été inculpés mardi *« d'association de malfaiteurs, d'infractions à la législation sur les armes et les munitions, de recel d'objets volés, de reconstitution de ligue dissoute, de contrefaçon de documents administratifs et usage de fausse plaques d'immatriculation, ces infractions étant en relation avec une entreprise terroriste »*, par M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction à Paris.

SPORTS

FOOTBALL

Coupes d'Europe

Marseille sans panache

L'Olympique de Marseille a pratiquement assuré sa qualification pour les demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe en battant l'équipe finlandaise de Rovaniemi par 1-0, le mardi 1er mars à Lecce (sud de l'Italie). Le seul but de ce match aller des quarts de finale, disputé sans passion devant moins de mille sept cents spectacteurs, a été marqué par Jean-Pierre Papin (27e minute).

Par la suite, les Marseillais, supérieurs techniquement, n'ont jamais réussi à s'organiser pour déjouer la défense renforcée des amateurs finlandais pourtant privés de compétition depuis plusieurs mois par le *froid* (– 20 à – 30 degrés) qui règne sur leur ville située en Laponie, à plus de 800 kilomètres au nord d'Helsinki.

Protège-tibias protège-SIDA

La Fédération internationale de football (FIFA) a décidé, le mardi 1er mars, sur proposition de sa commission médicale, de rendre obligatoire le port des protège-tibias *pour* toutes les rencontres relevant de sa compétence (de la Coupe du monde aux compétitions intercontinentales de jeunes), afin de réduire les risques de transmission du SIDA par blessure saignante.

Les *joueurs* sont, en *effet*, souvent « soignés » au moyen d'équipements non stérilisés, comme les éponges. Le port des protège-tibias est déjà obliga*toire* dans plusieurs championnats nationaux.

DÉFENSE

Le Koweït s'apprête à commander une vingtaine de Mirage 2 000

Le Koweït est en pourparlers avancés avec la France pour l'achat de dix-huit à vingt avions de combat Mirage 2 000. La conclusion de ce contrat, qui est attendue prochainement, relancerait une coopération militaire entre les deux pays, qui a commencé il y a près de vingt ans et qui, depuis 1983, marque en réalité le pas.

Outre des intercepteurs de défense aérienne Mirage F-1, le Koweït a déjà acquis auprès de la France, notamment, des hélicoptères Puma, Gazelle et Super-Puma, des canons de 155 millimètres et des mortiers de 120 millimètres, ainsi qu'un système électronique et informatique de commandement.

Les discussions à propos des Mirage 2 000 avec le Koweït sont plus avancées et sont davantage entrées dans le détail financier, technique, industriel et militaire que ne le sont les conversations avec la Jordanie. On sait que le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé, en février dernier, lors du passage à Paris du roi Hussein, que la Jordanie s'apprêtait à commander vingt Mirage 2 000 à la France. Mais, à ce jour, les négociations commerciales continuent entre les deux pays.

Du reste, la Jordanie ne cache pas qu'elle envisage aussi l'achat d'avions de combat britanniques. Le ministère britannique de la défense a annoncé, le mardi 1er mars, que des discussions détaillées sont engagées avec la Jordanie et qu'un contrat devrait être rapidement signé sur l'achat par Amman de huit avions Tornado.

Le général Schmitt s'oppose à toute nouvelle réduction des effectifs militaires

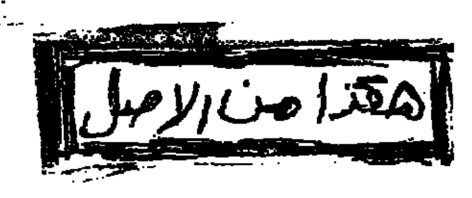
« La marine, comme les autres armées, est à un seuil limité en matière d'effectifs, comme en matière d'encadrement, par rapport aux missions qui lui sont confiées », a déclaré, le 1er mars à Brest, le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées.

« Depuis 1980, la défense est le seul grand corps de l'État qui a vu ses effectifs et son encadrement diminuer de l'ordre de 7 à 8 % » alors que les accroissements étaient notables dans certains corps de fonctionnaires, a affirmé le général Schmitt, précisant cependant qu'il n'y aurait pas de *« déflation des effectifs marine en 1988 »*.

Interrogé sur la présence de la marine française dans l'océan Indien, le chef d'état-major des armées a affirmé que la modification ou la réduction du dispositifmis en place dans le golfe Arabo-Persique *« n'était pas envisagée pour le moment »*. On sait par le porte-avions *Foch*, qui est actuellement en travaux de modernisation à l'arsenal de Toulon, jusqu'en juillet prochain, pour y recevoir des armes nucléaires préstratégiques ASMP, a été programmé pour, éventuellement, prendre la relève du *Clemenceau* à l'automne prochain dans le Golfe.

Venu *« prendre contact avec la marine »* à la suite de son entrée en fonction en novembre dernier, le chef d'état-major des armées s'est notamment rendu à l'île Longue, où sont basés les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, et il a visité, à Brest, le centre d'entraînement des sous-mariniers. – *(AFP.)*

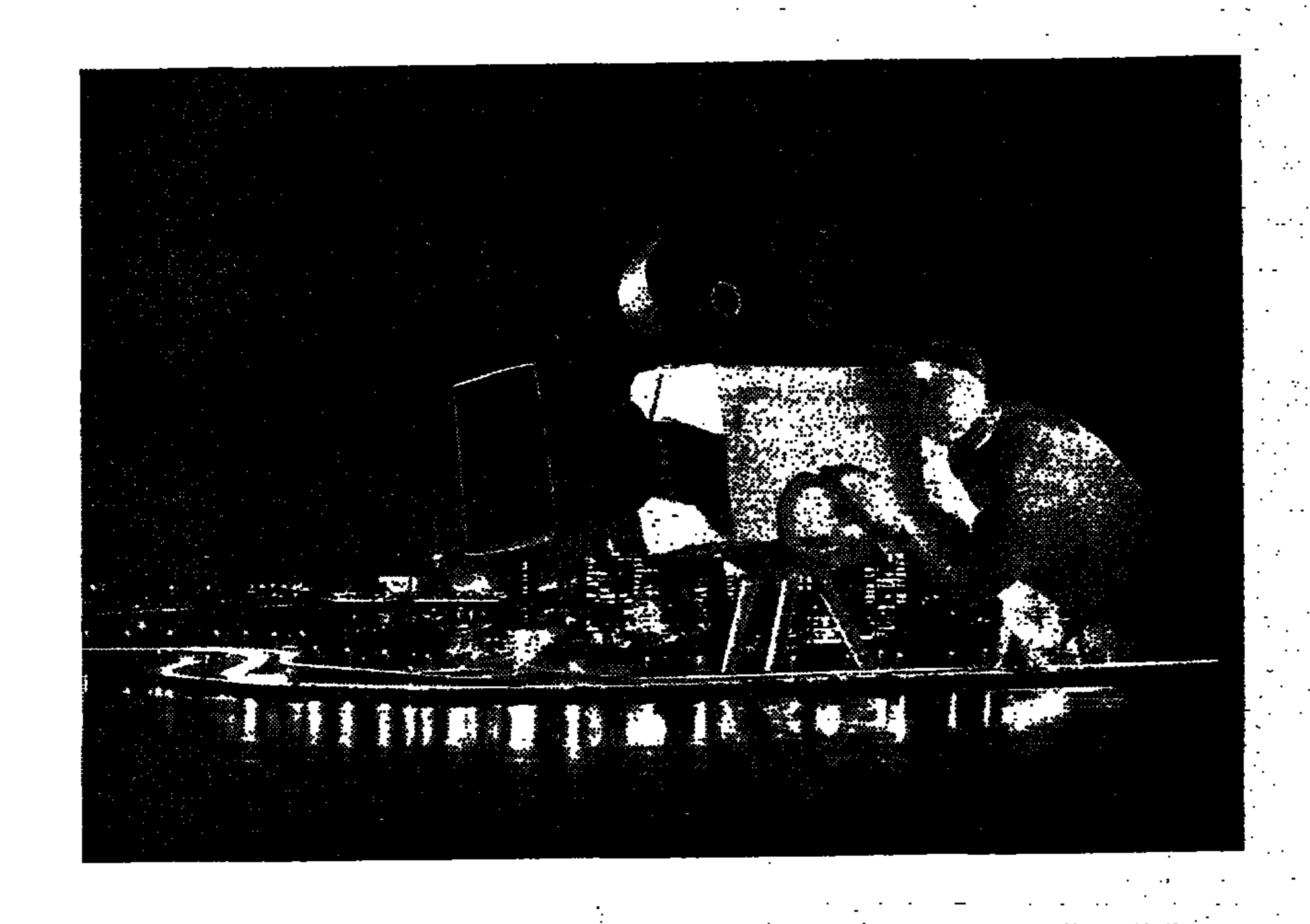
[Entre janvier 1983 et janvier 1986, les effectifs militaires en France ont diminué de 2,1 %. A partir de juillet 1988, il est prévu une nouvelle baisse des effectifs de 0,4 %.]



CITÉS-CINÉS

LE PLUS GRAND SPECTACLE JAMAIS RÉALISÉ SUR LA VILLE ET LE CINÉMA

VIENT DE FERMER SES PORTES



LA GRANDE HALLE / LA VILLETTE

ET

L'ASSOCIATION « PROMOTION DU CINÉMA FRANÇAIS »

REMERCIENT L'ENSEMBLE DE LA PROFESSION CINÉMATOGRAPHIQUE
LES 450 000 VISITEURS
QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE CITÉS-CINÉS
ET A LA PROMOTION DU CINÉMA.

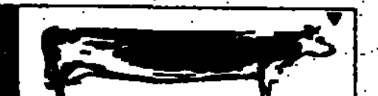
ELLES REMERCIENT ÉGALEMENT POUR SA COLLABORATION AMICALE LE JOURNAL

Le Monde

la grande halle / La Villette
211, avenue Jean-Jaurès
75019 Paris
Métro : Porte de Pantin







Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un bilan culturel du septennat

Les voix sacrées de la Rue de Valois

Jack Lang et François Léotard se sont succédé Rue de Valois avec des profils totalement différents, sinon opposés. Comme leurs convictions officielles en matière de politique culturelle. Mais tous deux conjuguent la culture sur le mode du sacré.

« NOUS avons à concevoir une politique inédite qui ne soit pas celle d'un jour, ni celle d'un ministre, ni même d'un gouvernement. Elle doit être, pour le moins, celle d'un septennat. Vingt-deux ans après sa naissance, ce ministère doit enfin accéder à l'âge adulte, être un ministère à part entière, doté d'un vrai budget, d'une vraie administration [...]. Il doit affirmer sa volonté et sa présence et, plus qu'une administration, devenir une mission. »

De ces déclarations en forme de profession de foi assenées par Jack Lang à peine installé rue de Valois, que reste-t-il ? La politique mise en œuvre par le bouillant ministre de la culture a-t-elle survécu aux turbulences du septennat, à l'épreuve de la cohabitation ? Le credo libéral d'une majorité revenue sur les marches du pouvoir avec la bible reaganienne dans la poche revolver, peut-il succéder sans dégâts au catéchisme utopique des militants socialistes ? En d'autres termes, y a-t-il eu continuité ou rupture au cours du septennat ?

Lorsque Jack Lang succède à Jean-Philippe Lecat, les attributions de son ministère se voient amputées d'un demi-maroquin qu'il lorgnera toujours sans pouvoir le retrouver, celui de la communication. Il sera obligé d'avaler à distance les boas préparés par le bon M. Fillioud avec la bénédiction de l'Elysée ou de Matignon, pour qui la « *modernisation* » de l'*information* passe manifestement avant la dimension culturelle de l'audiovisuel. La réunification se fera avec François Léotard, qui signera la mise en place du fameux PAF, aujourd'hui si célèbre pour ses vertus culturelles...

Lang, à peine installé dans le bureau d'André Malraux, découvre une administration cantonnée dans le subalterne. A quelques exceptions près – Jacques Duhamel ou Michel Guy, – jusqu'en 1981, le ministère de la culture aura, en effet, été celui du superflu et, finalement, celui des laissés-pour-compte. On comprend pourquoi, dès son arrivée, son ambition est d'abord d'en faire un ministère comme les autres. Et même davantage, puisqu'il assigne vite à la Rue de Valois la mission d'être le cœur généreux chargé d'« irriguer » toutes les artères de l'Etat, des finances à l'éducation nationale, des affaires étrangères à l'urbanisme... Thromboses et infarctus ne seront pas rares.

Dès 1982, il obtient un budget d'apparence raisonnable. Sans doute celui-ci n'atteint pas le fameux 1 % tant réclamé par les socialistes d'avant 1981, mais, tout de même, il double, en chiffres bruts. Puis il entreprend de restructurer son ministère pour en faire une « vraie » administration. Des directions ou départements nouveaux sont créés, comme la délégation aux arts plastiques. Et pour lui donner plus d'assise, peut-être plus de sérieux, il « pique » la Bibliothèque nationale à son camarade de l'éducation. Une lourde institution que la BN, dont les pesanteurs le feront bientôt souffrir. Il se consolera donc vite de ne pas avoir annexé avec elle l'ensemble des bibliothèques universitaires.

Le ministère va désormais fonctionner sur une mystique : toutes les activités humaines ont une dimension culturelle. La culture n'est pas le décor de la vie, mais la vie même. Aussi, après avoir vu Lang annexer le rock, l'artisanat, la mode et la cuisine, les mauvaises langues, qui restent nombreuses chez les intellectuels en dépit des œillades prononcées que leur adresse l'escadron des attachés de presse maison, assurent-elles que le bonheur est en passe de devenir une catégorie de l'action gouvernementale. Mais la Rue de Valois reste insensible à l'ironie. Ne répond-elle pas ainsi à l'ambition première de l'Etat socialiste, qui entend remodeler durablement le visage de la société française ?

Priorité à la création

Pourtant le bouillonnement n'est pas si anarchique qu'il y paraît. Sous le verbiage souvent grandiloquent et les formules à l'emporte-pièce se met en place une vraie politique. Elle tient en deux mots : priorité à la création. Une création impulsée par l'Etat, seul capable, disait-on, d'éviter qu'elle ne bascule dans le mercantilisme. Au début du septennat, le danger est personnifié par l'Oncle Sam, qui, le dollar entre les dents, dévoie les meilleurs d'entre les artistes. Jack Lang va ainsi profiter d'une réunion de l'UNESCO à Mexico, en juillet 1982, pour lancer un appel à la croisade mondiale contre l'impérialisme intellectualo-financier des Etats-Unis, qu'il ne nomme d'ailleurs pas. « *La lutte des classes, nationale et internationale, affecte l'art et même la culture,* déclare-t-il. *Economie et culture, même combat.* »

Quelques mois plus tard, il reprendra le dernier terme de sa déclaration, mais dans un tout autre sens. La lutte des classes n'est plus de mise, et Laurent Fabius s'apprête à encenser l'entreprise. La potion magique socialiste n'a pas réussi à réduire la crise. Jack Lang explique aux intellectuels de tous les pays, réunis à la Sorbonne le 15 février 1983, que la culture doit désormais être considérée comme une composante essentielle de l'économie de demain. Culture et entreprise, même combat. La droite unanime s'esclaffe : revenue au pouvoir, elle reprendra ce discours en des termes presque identiques. Pour appuyer ses propositions, Lang va plus loin. Il jette les bases d'une législation sur le mécénat, qui sera à son tour développée par son successeur.

A droite, beaucoup ont délaissé les leçons du général de Gaulle pour celles de « Ronnie », alors au mieux de sa forme, et vouent le tout-Etat aux gémonies. Les plus audacieux estiment même superflue, voire obscène, l'existence d'un ministère de la culture. Mais quelques jeunes loups de la tribu libérale, plus perspicaces, voient la Rue de Valois devenir un marchepied politique non négligeable, tout en s'agaçant ostensiblement du comportement de l'homme au « veston rose ». Présenté en public comme un abominable travers, le brouhaha médiatique de Lang aura au moins le mérite de permettre à Léotard, qui ne peut



GAMMA DENIZE

Passation de pouvoirs entre M. Jack Lang et M. François Léotard

décrocher le ministère de la défense, de se rabattre sans déchoir sur celui de la culture. Ce *maroquin-là* peut désormais figurer en bonne place dans le *curriculum vitae* de qui ambitionne un « destin national ».

L'action de François Léotard en matière culturelle va d'ailleurs être singulièrement cohabitationniste puisqu'elle s'inscrit, quoi qu'en disent les deux intéressés, dans le droit fil de son prédécesseur. Le budget du ministère est légèrement réduit, il fait cependant bonne figure, et l'on discutera à l'infini sur l'intégration ou le coût de tout ou partie des grands travaux dans celui-ci. La présentation annuelle de budgets-gigognes est précisément faite pour brouiller les cartes. La direction de l'action culturelle est supprimée, au nom de la fin du saupoudrage et du copinage. Les gens de théâtre hurlent qu'on les étrangle, mais ils savent aussi que la rigueur était déjà de mise avant les Ides de mars.

Comme Lang, Léotard conjugue la culture sur le mode du sacré. La liturgie célébrée par l'ancien séminariste n'est pas exactement la même que celle du militant socialiste, mais leurs élans religieux ont parfois la même amplitude. A son tour, le maire de Fréjus proclame que la culture est une composante de l'économie. Libéralisme oblige, on insiste désormais davantage, rue de Valois, sur la participation des entreprises à l'effort culturel. Jusqu'à faire de la poursuite du mécénat une « ardente obligation » pour tout quémandeur de subvention. Autre différence : la conservation du patrimoine prend, en principe, le pas sur la création. Une loi-programme votée par le Parlement officialisera cette préséance. Même si en cours de route son enveloppe financière sabrée par le ministère des finances en diminue singulièrement la portée.

C'est là aussi un signe de continuité. N'en allait-il pas ainsi des projets et des budgets annuels joufflus de Lang, que les annulations budgétaires réduisaient discrètement en cours d'année ?

Certains ont la manière de faire passer sans mal les potions les plus amères... Autant Lang était à l'aise dans le milieu culturel – mais avec qui ne le serait-il pas ? – autant le nouvel hôte de la rue de Valois se montre réservé avec les artistes, désemparé devant certains phénomènes pittoresques de la création. A peine arrivé, il se voit ainsi contraint de prendre position dans la retentissante affaire des colonnes de Buren. Après de longs atermoiements, il tranchera finalement pour la reprise des travaux. Mais sa « lenteur » sera taxée à gauche d'indécision, et son choix critiqué par une partie de sa famille politique : les tenants du tout-patrimoine, qui lui reprocheront aussi de défendre – avec succès – le Grand Louvre ou l'Opéra de la Bastille.

Le passage de Lang à Léotard ne se sera donc pas traduit, comme beaucoup le craignaient – ou le souhaitaient – par un bouleversement de la politique culturelle. Tout au plus y a-t-il eu un glissement un peu paresseux de la création vers le patrimoine. Continuité aussi dans les administrations, en dépit de quelques mises au placard et de quelques bruyants départs. Lang comme Léotard ont dû composer. Au point qu'il est souvent difficile d'attribuer avec précision la paternité de telle ou telle réforme. C'est en particulier le cas pour la Direction du patrimoine. Certaines réformes, déjà en préparation avant 1981, ont été élaborées et mises en place durant le passage des socialistes au ministère, pour se voir *grosso modo* poursuivies, à quelques inévitables retouches près, par ses occupants actuels. La Direction cependant, dont le flegme et le besoin d'éternité se sont parfois sentis menacées par la boulimie de Jack Lang, a retrouvé son engourdissement feutré, sous la férule de fonctionnaires exemplaires, excellents connaisseurs de leurs dossiers, dont la discrétion ravit les jeunes turcs du cabinet, qui ne savent plus par quel bout tirer vers eux une si généreuse couverture.

Continuité encore. Le prix unique du livre, un des chevaux de bataille des socialistes, s'est trouvé avalisé à l'unanimité par leurs successeurs. La refonte de l'enseignement artistique, dont le projet avait été envisagé par Jack Lang, a été codifiée par l'actuel gouvernement et la loi votée par le Parlement. (Sera-t-elle acceptée par ceux qui seront chargés d'en dispenser les effets ? C'est une autre histoire.)

Enfin, l'accroissement de la « présence française à l'étranger », ambition caressée par tous avec une belle obstination, sans autre résultat que son lent et constant recul.

Les intellectuels restent en retrait

Quant aux intellectuels que Max Gallo fustigeait pour n'apporter qu'un trop faible soutien à l'entreprise de François Mitterrand, ils restent finalement bien discrets. Ce ne sont pourtant pas les sollicitations de tous bords, rubans ou incitations parfois rétribués qui leur manquent. Non, cette indifférence apparente signifie sans doute qu'ils préfèrent se consacrer à leurs propres travaux plutôt que de sacrifier à la rhétorique d'une quelconque langue de bois.

Cependant, il était symptomatique que cette volée de bois vert leur fût adressée par le porte-parole du gouvernement et non par le ministre de la culture, d'ailleurs fort contri de cette « sortie ». Mais si celui-ci entend jouer les chefs d'orchestre dans le domaine qui est le sien, le Quai d'Orsay, Matignon et bien d'autres ministères veulent également faire entendre leur voix. Sans parler de l'Elysée, dont les souhaits ont souvent eu, rue de Valois, force de loi. Il est en effet certain que le président de la République est soucieux de laisser une trace dans la vie culturelle de son pays, mais aussi d'inscrire dans le paysage urbain son passage à la tête de l'Etat. Il n'ignore pas que les plus illustres de ses prédécesseurs ont été bien souvent des constructeurs.

FRÉDÉRIC EDELMANN
EMMANUEL DE ROUX

(Lire la suite page 16.)

Architecture

Grands travaux municipaux

LES sept années écoulées ont eu une considérable influence sur la culture, nul n'en disconvient, sur la *construction publique*, chacun peut le constater dans sa ville, enfin sur... le financement des partis politiques. Quel rapport entre ces trois denrées apparemment hétérogènes ? Tout simplement les vertus de la régionalisation.

En bien, sans doute, pour ce qui est de la culture et de la construction. Suivant l'exemple élyséen, nombre de maires ont voulu faire fleurir chez eux ces grands travaux qui vous assurent la survie dans la mémoire collective. D'un bout à l'autre de l'Hexagone ont donc commencé à naître (ou renaître) opéras, théâtres, musées, bibliothèques..., tous édifices culturels par essence ; mais aussi des bâtiments et des ensembles marqués par cette volonté de qualité architecturale, réussie ou non, qui fait les cultures fortes – ou parfois les rate.

Nîmes (Foster, Nouvel, Kurokawa, Starck, Wilmotte) est le plus célèbre exemple d'une telle politique, marquée de surcroît, *dans le cas de Jean Bousquet,* par un souci d'ouverture national, voire international, remarquable. Mais avec plus ou moins d'ampleur, on retrouve le même phénomène à Montpellier (Bofill), Bordeaux (Bofill encore), Lille (*le ratage des plans-reliefs*), Lyon (Nouvel toujours), *etc., phénomène* qui parfois se double, comme à Poitiers, d'une concurrence entre les instances municipales (Grumbach) et régionales (Architecture Studio).

Quant au rapport entre la construction publique et le financement des partis politiques, il est, si l'on peut dire, le ciment de l'affaire. La base du système est simple, si les modalités peuvent en être variables : les commandes iront aux architectes ou aux entreprises qui reverseront les plus facilement leur « dû » aux partis des élus locaux.

Une enquête récente, *conduite courageusement par* Lionel Duroy pour *l'Architecture d'aujourd'hui* (n° 254, décembre 1987), avec, sous forme d'interview, la complicité sincère de Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, *donne la mesure* du désastre. Architectes, *entrepreneurs* ou élus (évidemment pas tous), chacun se plaint de ces pratiques qui faussent les marchés, lèsent les contribuables et nuisent parfois gravement à la *qualité et de l'architecture* et de la construction. Mais chacun continue, respecte la loi du silence sur ces pratiques frauduleuses. Le problème, certes, n'est pas nouveau, mais il aura trouvé de quoi s'amplifier pendant ce septennat, puisque, selon le ministre lui-même, elles se sont aggravées depuis une dizaine d'années.

F. E.

هكذا من الاصل

Un bilan culturel du septennat

Théâtres nationaux

Sept ans de non-réflexion

SPLENDEURS et misères des théâtres nationaux. Ils sont six, tous de réputation internationale : l'Opéra de Paris, la Comédie-Française, Chaillot, l'Odéon, le Théâtre national de la Colline et celui de Strasbourg. Fierté de leur ministre de tutelle ce jour-là, punition le jour d'après, de plateaux prestigieux en grèves sauvages, les publics français et étrangers jugent à travers eux de la vitalité de la création dans l'Hexagone.

Tous six coûtent cher à la collectivité sans que celle-ci ait toujours l'impression que son argent est bien employé. De 1981 à 1987, l'Opéra de Paris n'a cessé d'inquiéter ses fidèles sans que les changements de direction et l'augmentation sensible des subventions y changent rien. La lumière viendra peut-être de l'Opéra-Bastille, grand projet du président, repris à son compte, et dans son intégrité, par l'actuel gouvernement. A la Comédie-Française, le gouvernement socialiste a nommé au poste d'administrateur Jean-Pierre Vincent en 1983, en espérant créer un certain renouveau. Trois ans plus tard, les pesanteurs de l'institution lui faisaient jeter le gant. Jack Lang avait décidé d'installer à l'Odéon un théâtre de l'Europe, confié à Giorgio Strehler. Personne ne sait aujourd'hui quel est son avenir. A Strasbourg, une politique de création ambitieuse fut stoppée net en 1987 pour cause de déficit. Deux motifs de satisfaction seulement : Antoine Vitez continue sans trop de heurts son chemin à Chaillot, tandis que M. Léotard vient d'inaugurer à Ménilmontant le Théâtre de la Colline, voulu par son prédécesseur.

Il reste qu'en sept ans, à gauche comme à droite, on ne s'est pas décidé à mettre en chantier une réflexion de fond sur la situation des théâtres nationaux. En 1984, on signait à l'Opéra une convention collective qui allait déclencher l'ire des personnels du Français puis de Chaillot, et que la promesse d'une installation à la Bastille rendait obsolète. Paradoxalement, l'augmentation des subventions n'a fait qu'amplifier les déséquilibres : les spectacles coûtent de plus en plus cher tandis que les capacités d'accueil restent les mêmes. Enfin, le rôle prépondérant de l'Etat crée une dépendance certaine de ces institutions et accroît leur bureaucratisation.

OLIVIER SCHMITT.

★ La Documentation française a publié l'an passé dans sa collection « Notes et études documentaires » une étude passionnante intitulée *Portraits économiques de la culture* où sont rassemblés informations et chiffres éclairants, nº 4846, 48 F.



François Mitterrand en compagnie de l'architecte Peï visitant le chantier du Grand Louvre en octobre 1986

THIERRY ORBAN/SYGMA

Les voix sacrées de la Rue de Valois

(Suite de la page 15.)

Le plus spectaculaire héritage du septennat restera donc inévitablement les « grands travaux du président », tant il est vrai que les réalisations dont se souvient d'abord la conscience populaire sont les œuvres d'architecture majeures. Tout n'est pas redevable à François Mitterrand dans la nouvelle physionomie parisienne — et quelquefois provinciale, — mais il est vraisemblable qu'on lui attribuera plus encore qu'il n'a entrepris. En ce domaine aussi on ne prête qu'aux riches, comme a pu l'apprendre le baron Haussmann. Orsay et La Villette, dont on est redevable à Valéry Giscard d'Estaing, resteront contaminés par le septennat en cours d'achèvement, et il est probable que le successeur de François Mitterrand, si ce n'est pas lui-même, a peu de chances de récupérer cette image de grand constructeur.

Or c'est cette image qui permet de corriger l'étiquette laborieusement acquise par la Cinquième République de destructrice de patrimoine, de bétonneuse de paysage, de constructrice de cages à lapins mal compensées, architecturalement, par quelques clapiers de luxe. Une très mauvaise réputation, qui explique beaucoup des réactions d'hostilité, prématurées ou mal ciblées, aux divers grands chantiers, réactions d'inquiétude sans nécessaire couleur politique mais qui ont été récupérées par le politique.

Les grands travaux représentent une monumentale entreprise culturelle, non seulement par leur destination : le Louvre, et son complément nécessaire le ministère des finances à Bercy, la Bastille, la Cité de la musique, la Tête-Défense. Mais aussi par leurs effets induits sur l'opinion publique — elle s'y est manifestement attachée, y investissant une fierté que les « prouesses » économiques de la France légitiment plus difficilement. Dans le contexte de la régionalisation, qui crée autant de potentats locaux qu'il y a de budgets de la construction dans les mairies françaises, ces effets ne sont pas négligeables.

Car l'action directe, ou indirecte, de François Mitterrand dépasse, en ce domaine, le cadre des seuls grands travaux.

C'est avec lui qu'une nouvelle génération d'architectes a pu s'imposer dans un marché de la construction largement dominé jusqu'alors par des mandarins spécialisés dans la mauvaise cavalerie et la haute finance. Est-ce à dire que le mandarinat ait disparu ? Certainement pas. De nouveaux mandarins ont surgi, drainant eux aussi, avec une certaine sauvagerie, la commande dans le marché qui était devenu exsangue. Mais une exigence de qualité s'est imposée, qui rend plus difficiles les comportements proconsulaires des élus. Plus rentable politiquement de s'aligner sur une image de défenseur des arts que de confier sa ville à l'architecte le plus proche de ses amis politiques.

Sur ce plan, le maire de Paris, aujourd'hui à Matignon, s'est plutôt mal débrouillé pendant ce septennat. Autant il a développé sur un bon rythme les instruments culturels de la capitale, autant il s'est montré timoré ou maladroit lorsqu'il s'est agi des Halles, cavalier lorsqu'il a lancé le projet de la porte Maillot, hâtif et brouillon lorsqu'il est allé chercher Kenzo Tange pour la place d'Italie. Ce n'est pas faute de conseillers — rôle que pourrait jouer davantage l'Atelier parisien d'urbanisme (l'APUR). Le septennat de François Mitterrand aura appris que, si le fait du prince, naguère vilipendé, peut avoir des vertus, tous les princes n'ont pas la même adresse à ce jeu.

D'autant que le président aura su s'en servir avec habileté. Pour le Louvre, c'est lui qui choisit Peï. Mais des concours, dotés de jurys internationaux aussi indépendants qu'il se peut, seront organisés pour l'Opéra de la Bastille ou pour la Tête-Défense.

Il y a désormais une architecture française, qui ne relève pas seulement d'un style international ou de la nostalgie corbuséenne. Relèverait-elle alors d'un « style Mitterrand » comme on parle de style Louis XIV, Empire ou IIIe République ? Sans doute pas encore, tant l'architecture et ses dérivés sont longs à pousser. Mais les risques d'académisme sont déjà là. On les voit poindre à l'enthousiasme démesuré que suscitent quelques nouvelles coqueluches de l'architecture, en province comme à Paris, quand il faudrait, au contraire, ouvrir le marché à de nouvelles têtes. Quand il faudrait goûter toutes les variétés possibles de la « génération Mitterrand », et ne pas se figer sur quelques plus ou moins jeunes pontifes prématurément amateurs de cigares.

Il y a un domaine où l'académisme s'est déjà bel et bien imposé : celui des arts plastiques. La politique *a priori* courageuse de la délégation du même nom a en effet conduit à mettre la majeure partie de la création sous la férule d'une commande publique tyrannique et répétitive. D'un bout à l'autre de l'Hexagone, des musées ou des FRAAC se sont créés qui achètent les mêmes œuvres des mêmes artistes aux mêmes galeries (généralement parisiennes). Les enfants de Duchamp ont ainsi pris du ventre et vendu leur humour. Ils ont abandonné les matériaux éphémères pour le marbre de l'éternité. La « génération Mitterrand » serait-elle née sous le signe du sphinx ?

FRÉDÉRIC EDELMANN
EMMANUEL DE ROUX.

Cité de la musique

De l'enfer au paradis

LA cohabitation a produit de beaux fruits dans le domaine des équipements musicaux : malgré beaucoup de roulis et de tangage, l'Opéra de la Bastille va arriver à bon port ; le 18 février dernier, le ministre de la culture, François Léotard, inaugurait en présence de Raymond Barre le nouveau Conservatoire supérieur de Lyon, dont la première pierre avait été posée par son prédécesseur socialiste en décembre 1985, mais dont le projet avait été lancé par Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture de M. Barre...

Inversement, la Cité de la musique à La Villette, ambitieux projet du gouvernement socialiste, avance rapidement, et le Conservatoire supérieur de Paris devrait s'y installer l'an prochain. On ne peut encore savoir qui l'inaugurera, mais il faut savoir gré à M. Léotard (qui en a posé la première pierre le 13 janvier 1987 !) d'avoir là encore défendu mordicus le projet de ses prédécesseurs, en raison de l'urgence et de la qualité du projet.

Les générations de musiciens qui se sont succédé dans les locaux vétustes, étroits, mal insonorisés et de plus en plus surchargés de la rue de Madrid depuis 1911 envient leurs cadets qui vivront dans une cité toute blanche, organisée de façon fonctionnelle, mais surtout harmonieuse, où les salles de cours donneront sur des espaces silencieux, des pièces d'eaux, des jardins.

Ils disposeront eux-mêmes de très nombreuses facilités pour faire de la musique d'ensemble et se familiariser avec le public, avec quatre véritables salles prévues pour les concerts et représentations du Conservatoire : la salle d'orgue et de musique de chambre (250 places), le théâtre d'art lyrique (400 places), l'atelier interdisciplinaire, et enfin la grande salle modulable (de 800 à 1 200 places), située dans la partie est de la cité, qui sera aussi le siège de l'Ensemble InterContemporain.

La construction de cette « cité radieuse » aura un autre effet bénéfique : l'installation rue de Madrid, après rénovation, du Conservatoire national de région de Paris, ainsi que l'a promis Mme de Panafieu, adjointe aux affaires culturelles de la capitale. Ce qui mettra enfin un terme au scandale, dénoncé avec véhémence, il y a dix ans déjà, par son fondateur, Olivier Alain, de ce grand « lycée musical » dispersé en plusieurs lieux où les élèves travaillaient dans des conditions déplorables...

JACQUES LONCHAMPT.

La guerre du Louvre n'aura pas lieu

DROITE, gauche, le vieux palais du Louvre fut le champs clos de toutes les querelles du septennat et de leur probable résolution. L'annonce de l'élargissement du musée à l'ensemble des bâtiments ne fut guère contestée. Les sceptiques rappelaient seulement que Michel Debré avait déjà tenté le coup, vingt ans auparavant. Sans résultat. En revanche, le choix de l'architecte sino-américain Peï et de sa pyramide provoqua de violentes protestations. « Modernistes » contre « conservateurs ». Le maire de Paris eut l'imprudence de trouver le nouveau monument à son goût. Il fut ramené par ses proches à des sentiments plus orthodoxes. Michel Guy, ancien ministre de la culture, prit la tête de la croisade des *anti*. Il réclama une simulation en grandeur nature. Elle lui fut accordée. Et les travaux commencèrent. Provoquant des éclats inattendus. Des fouilles archéologiques étaient entreprises à cette occasion. On apprit alors que cette discipline avait une couleur politique. Michel Fleury, qui exhumait dans la cour Carrée les vestiges considérables de la forteresse de Philippe Auguste, pratiquait des fouilles « réactionnaires », tandis que celles conduites dans la cour Napoléon par Yves de Kisch et Jean-Pierre Trombetta avaient des relents quasi bolcheviques.

Le premier était accusé de travailler à coups de pelleteuse et les autres de ne s'intéresser qu'aux fonds de latrines. La querelle reposait surtout sur des questions de personnes, mais, quand le président de la République vint sur place, les chefs de chantier firent noblement fouilles à part.

Après plusieurs mois d'excommunications majeures par presse interposée, le feu s'éteignait, quand un autre incendie éclata. Le ministre des finances, Pierre Bérégovoy, déménagea avec quelques semaines d'avance sur le planning des travaux. Histoire de les accélérer. Et surtout de les rendre irréversibles. Les élections législatives approchaient : un changement de majorité n'était pas exclu. Mauvais calcul. La droite remplaça effectivement la gauche, et M. Balladur occupa le bureau de M. Bérégovoy. Le premier pensa, non sans raison, que son prédécesseur avait voulu lui forcer la main. Il se réinstalla donc immédiatement dans les locaux déjà mis à mal. Le Grand Argentier fit refaire les cloisons démolies et annonça à son de trompe que jamais il ne s'exilerait à Bercy. Le grand dessein de François Mitterrand allait être compromis.

Pourtant, la première tranche des travaux suivait son cours à quelques aménagements près, et les grues vrombissaient sous les fenêtres du ministre. En juillet 1987, une transaction chèvre et chou, comme on les affectionne Rue de Valois, était passée avec la Rue de Rivoli. Elle permit de déclarer à la fois la poursuite des travaux du Grand Louvre et leur suspension dans les ailes où subsisteraient des fonctionnaires ; le déménagement du ministère et son maintien sur place. En dépit de ces incertitudes, il y a fort à parier que le Grand Louvre sera achevé. Le musée totalement rénové ouvrira au public vers l'an 2000. Il reste une question subsidiaire à régler. Comment le faire fonctionner dans les limites d'un budget acceptable ?

E. de R.

THÉÂTRE

La mort de Jean Le Poulain

Du TNP à la Comédie-Française

JEAN LE POULAIN est né sur les planches d'un bateau, en rade de Marseille, le 12 septembre 1924. Fils d'un inspecteur des services commerciaux français en Indochine, c'est au Tonkin qu'il passe son enfance avant de retrouver la métropole, armé des enseignements d'un père bouddhiste et diplomate. Après des études sans histoire au lycée de Toulon, il entre au conservatoire de la cité varoise avant de tenter sa chance au Conservatoire national d'art dramatique de Paris.

Il y est reçu en 1946 et suit la classe de Georges Leroy. Il la quitte trois ans plus tard avec un premier prix de comédie pour son interprétation de *la Jalousie du barbouillé*, de Molière, un auteur qui ne tardera pas à être l'un de ses familiers. Ce premier prix aurait dû lui valoir son entrée à la Comédie-Française, mais le sort en décide autrement. Il sera longtemps furieux qu'on le catalogue d'emblée, acteur de boulevard.

Au début des années cinquante, il fait donc ses premiers pas au sein de la troupe du Théâtre national populaire. Jean Vilar fait appel à lui pour jouer *Mère courage*, de Bertolt Brecht, *« tout exprès pour faire rire »*, expliquera le comédien dans son premier livre paru en 1977, *Je rirai le dernier*. Sur scène, Germaine Montero l'accueillait chaque soir par ces mots terribles : *« Tiens, voilà le clown ! »* Il se souviendra longtemps de l'apostrophe. Un peu plus tard, il interprète aux côtés de Gérard Philipe *le Cid*, de Corneille, puis *le Prince de Hambourg*, de Kleist.

Au milieu des années cinquante, il rejoint la troupe du théâtre Vieux-Colombier où il se familiarise avec les auteurs contemporains tels Paul Claudel, Supervielle, Jouhandeau et Jean Cocteau dont il devient l'ami. Il mène alors sa carrière à train d'enfer, enchaînant plus de cent rôles au théâtre, plusieurs dizaines de mises en scène et apparaît dans de nombreuses


BERNAND

émissions de télévision, telle « Au théâtre ce soir », qui lui vaudront la reconnaissance d'un vaste public.

En 1969, il triomphe dans une nouvelle production de *la Périchole*, de Jacques Offenbach. Deux années plus tard, il fait sur les boulevards une rencontre explosive : il interprète, avec Maria Pacôme, *Interdit au public*, puis *Le noir te va si bien*. Il avait appris auparavant les secrets de la mécanique du rire en jouant les grands du vaudeville, Feydeau et Labiche, pour *la Dame de chez Maxim's* et *le Voyage de monsieur Perrichon*.

En 1977, sa mise en scène du *Faiseur*, d'Honoré de Balzac lui vaut le prix du Brigadier et, l'année d'après, la Comédie-Française fait, enfin, appel à lui. Il y entre en simple pensionnaire pour être *le Bourgeois gentilhomme*. Deux ans plus tard, il sera nommé sociétaire et on lui prêtera alors l'intention de briguer au poste d'administrateur la succession de Jacques Toja. Entre-temps, il s'est réconcilié avec une certaine critique et l'« autre famille » du théâtre en jouant, sous la direction d'Antoine Vitez en 1979, *Dave au bord de la mer*, de René Kalisky.

En 1983, il fait sensation aux « Dossiers de l'écran », émission d'Antenne 2, en confiant son goût pour la théosophie. Le « pitre » affirme alors qu'il pourrait bien être la réincarnation de Christopher Marlowe, auteur dramatique anglais du seizième siècle dont il a adapté *le Faust*, et même de William Shakespeare. Sur la scène du théâtre de Boulogne-Billancourt, il venait de jouer *Falstaff*.

Le 1er juillet 1986, sur proposition de M. Jack Lang, Jean Le Poulain est nommé administrateur de la Comédie-Française par le président de la République. Il succède à Jean-Pierre Vincent, metteur en scène formé à l'école de la décentralisation dramatique qui vient de jeter le gant en raison des pesanteurs de cette institution. Il y met des conditions. Disposer dans Paris, de nouvelles salles pour que la troupe du Français puisse donner sa mesure. L'an passé, M. François Léotard décide donc de lui donner l'Odéon, partagé depuis trois ans avec le Théâtre de l'Europe dirigé par Giorgio Strehler.

Invité par le Festival d'Avignon l'été dernier, il aura juste eu le temps de faire la preuve de ses ambitions : concilier la production des œuvres du répertoire confiée à des metteurs en scène qui ont fait leurs preuves non seulement dans le théâtre public, mais aussi sur les scènes privées, et celle d'œuvres contemporaines. Il y a deux mois, il confiait dans un article publié par *le Monde* sa volonté *« dans la mesure où la Comédie-Française représente une image de l'identité et de la qualité de la France, de mettre en place quelque chose qui s'apparente à une fondation et qui associe des partenaires participant du même prestige national et international »*. Sa mort ne lui en aura pas laissé le temps.

O. S.

La réaction de M. Léotard

« AVEC la disparition de Jean Le Poulain, le théâtre français vient de perdre l'un de ses plus brillants serviteurs, héritier de la tradition de la Comédie-Française, celle qui va de Molière à Jacques Charron », a déclaré, le mardi 1er mars, le ministre de la culture, M. François Léotard, dans un communiqué.

« Il aura su faire partager, sur scène comme à l'administration du Français, sa passion du théâtre, du rire et de la vie. Au cours des deux dernières années, en tant qu'administrateur général du Français, il s'est attaché à défendre, en France comme à l'étranger, la tradition qui fonde l'honneur de cette grande maison. C'est le théâtre d'hier et d'aujourd'hui qui ne peut, ce soir, cacher ses larmes. Le rideau du Français est tombé sur une grande voix. Elle n'est pas près de s'éteindre dans la mémoire d'un public immense qui n'oubliera pas qu'on a su parler à son cœur et à son intelligence », a conclu le ministre.

PHOTO

Marc Le Mené à la galerie Vrais Rêves, de Lyon

La grande illusion

D'une enfance provinciale à Lorient aux songes angoissants d'un Munch, les frayeurs feintes d'un héros de papier.

AUTODIDACTE, opérateur dès l'âge de dix-sept ans après avoir été brièvement reporter à *Ouest-France*, Marc Le Mené s'oriente délibérément vers la fiction. Séduit par la littérature, le cinéma, le théâtre, il invente un *monde où la liberté d'imaginer* se nourrit du rapport fidèle à l'enfance.


MARC LE MENÉ

« La pluie », octobre 1984.

Son univers est pétri de réminiscences visuelles. Aussi abstrait qu'angoissant, on y sent l'influence expressionniste des Allemands Pabst ou Beckmann. Le Mené, plus sensible au factice qu'au réel, manipule ses photos très tôt. Et compense leur absence de relief par de subtils rehauts de couleur au crayon sec.

Ses premiers sujets sont des natures mortes. Mais, très vite, par commodité, il devient son propre modèle. Il *ne s'agit pas* d'autoportraits au sens strict. Le narcissisme n'y pèse pas plus que l'autobiographie. Interprète de ses visions, *Le Mené* ne s'adonne pas à une quête de son image, ni à une réflexion sur l'identité. Ses images, basées sur des croquis, préconçues à coups de colle et de ciseaux, n'en sont pas pour autant des photomontages. Posée, tirée, détourée, sa silhouette se résout à n'être qu'une figurine, un acteur en papier qui joue des rôles. Solitaire, il erre nu dans des rues de carton filmées en studio. *Perdu dans un dédale* imaginaire, il parcourt un monde de pure apparence. Proche de la *danse, réduite à un plan*, chaque scène est une histoire courte. Comme dans un rêve *éveillé, par l'emploi* de maquettes en trompe-l'œil, le spectateur découvre, amusé, les perspectives illusoires d'un réel travesti.

De la balade nocturne dans Paris (son travail le plus accompli) aux *Ecorchés*, où les vues de son corps s'imbriquent aux dessins anatomatiques de de Vinci, Le Mené, à trente ans, n'en finit pas d'exorciser par la fantaisie sa peur obsédante de la mort. Menacé par une ombre géante, désossé, radiographié, des portraits au scanner aux rayogrammes ou projections, c'est la même hantise qui le mène à cette ironique partie de cache-cache avec soi.

Cette série, réalisée de 1984 à 1987, dont chaque tirage est unique, trouve naturellement sa place à la galerie Vrais Rêves qu'anime à Lyon Raymond Viallon.

PATRICK ROEGIERS.

(*) Marc Le Mené, « Autoportraits », galerie Vrais Rêves, 6, rue Dumenge, Lyon, jusqu'au 26 mars.

CINÉMA

Une lettre de Clint Eastwood

A la recherche des Diables bleus

Clint Eastwood a toujours été un mordu du jazz. Il croyait que cela se savait. Il fut étonné par la surprise manifestée lorsqu'il annonça qu'il entreprenait un film sur le saxophoniste Charlie « Bird » Parker (le Monde *du 10 décembre 1987).*

Acteur, metteur en scène, producteur, maire de Carmel (pour quelque temps encore), Clint Eastwood ajoute une nouvelle corde à son arc : éditeur. Un film de jazz, The Last of the Blue Devils, *de Bruce Ricker, sort le 2 mars aux Studios Action sous le label* Clint Eastwood Presents. *A cette occasion, il a interrompu son montage de* Bird *pour nous écrire.*

« C'EST en recherchant des documents sur Charlie Parker que je suis tombé sur *The Last of the Blue Devils*. Par hasard. Je n'en avais jamais entendu parler.

» Il n'y a guère d'archives visuelles sur Charlie Parker. Le seul document complet encore existant est le kinescope d'une vieille émission d'Earl Wilson. Un fragment en a été incorporé dans le film de Bruce Ricker.

» Les « Blue Devils » était un groupe en activité vers le début des années 30. Bien que basé dans l'Oklahoma, il se produisait beaucoup à Kansas-City. Sous l'administration de Tom Pendergrass, Kansas-City était une ville ouverte. A toutes les activités, toutes les corruptions, toutes les aventures, tous les jeux, à la musique. « Tom's Town » devait, j'imagine, ressembler à la Nouvelle-Orléans des années 20 ou à ce que la 52e rue fut au New-York des années 40. Une ère révolue, disparue à tout jamais... Mais à l'époque, il y avait plus de cent night-clubs, un style unique de musique était en train de naître.

» La plupart des grands novateurs du jazz ont fait partie de cet orchestre itinérant : Count Basie, Lester Young, Buster Smith, Eddie Durham, Walter Page, Hot Lips Pages, Ernie Williams... Après un certain temps, une partie des « Blue Devils » est entrée dans l'orchestre de Benny Moten jusqu'à la mort de celui-ci en 1935, et c'est Count Basie qui en a repris la direction. A cette époque-là, Big Joe Turner et Jay McShan étaient déjà en coulisse.



L'orchestre des « Blue Devils » à ses origines (1928).

De cette fabuleuses descendance devait bientôt naître Charlie Parker.

» Bruce Ricker vit aujourd'hui à New-York, mais au début des années 70, il était venu à Kansas-City pour ouvrir un cabinet d'avocat. Il est tombé amoureux de ce qui s'y passait, il a tout laissé tomber, a raclé ses fonds de tiroir, fait appel à quelques fonds privés, a réussi à faire entrer sa caméra dans le cénacle très fermé des musiciens de jazz. Il a mis cinq ans, de 1974 à 1979, pour mener son film à bien. L'intrigue est ténue à l'extrême : les retrouvailles, quarante ans plus tard, des survivants de « Blue Devils » dans leur ancienne salle, Union Hall. En fait, c'est un documentaire. Ce sont les vrais jazzmen qui parlent, qui bougent, qui font de la musique. Basie, Turner, Ernie Williams... A l'exception de Jay McShan et de quelques autres, la plupart d'entre eux ont disparu au cours des trois ou quatre dernières années.

» Le résultat : un bijou. Sans « glamour », mais authentique. Une sorte de diamant brut. Pas un très grand film mais de la très grande musique. Je suis ressorti de la projection heureux, continuant à fredonner et à battre la mesure des heures après.

» J'ai appelé Bruce Ricker, il m'a appris que le film était sorti ça et là, au hasard de ses contacts, jamais en France ni en Italie. Il me semblait pourtant que les Français, plus que quiconque, sauraient apprécier ce film à sa juste valeur. Il y a en France un groupe de gens qui n'aiment pas les tripatouillages et les reconstitutions, un noyau de puristes très attachés à l'authenticité d'une inspiration et d'un son [...]. La France fut peut-être le premier pays au monde qui ait pris le jazz au sérieux et l'ait traité avec respect. En tant qu'art à part entière, les Américains en sont trop proches, ils ont tendance à négliger leurs seules vraies disciplines artistiques. Alors que nous devrions être aussi fiers de nos artistes que les Européens le sont des leurs.

» Ce n'est peut-être que mon opinion mais, à mes yeux, il n'y a pas d'art original purement américain. En dehors du western et du jazz.

» Tout le reste nous vient de l'étranger, d'Europe en particulier [...].

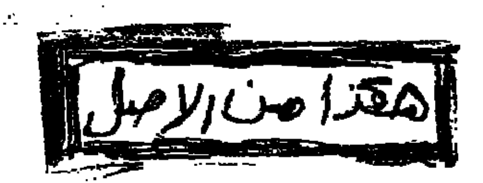
» Je regrettais que ce pan de notre culture risquât de tomber dans l'oubli. J'ai pensé que, dans une petite mesure, je pouvais peut-être servir à quelque chose. J'ai suggéré à Bruce Ricker de m'autoriser à distribuer *The Last of the Blue Devils* en France et en Italie. D'essayer de lui donner la sortie décente qu'il mérite [...].

» Toujours avec Bruce Ricker, nous avons un autre documentaire en préparation, sur Thelonius Monk. L'écriture en commence à peine, nous venons tout juste de rassembler le matérian qui existe en abondance [...].

» Après Monk ? Je ne sais pas. Je ne sais pas si *Clint Eastwood Presents* existera sans interruption [...]. Une chose est sûre : les personnalités traitées sous ce label devront être d'exception. Ce genre de choses ne peut pas relever de la routine ; ça ne peut fonctionner qu'au coup de foudre. »

CLINT EASTWOOD

(traduit de l'anglais par Henri Béhar).



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h, gratuit le dimanche de 10 h à 14 h (42-77-12-33).

LE DERNIER PICASSO. 1953-1973. Grande Galerie. Jusqu'au 16 mai.

CY TWOMBLY. Galeries contemporaines. Jusqu'au 17 avril.

JOSEF SUDEK : PRAGUE. Galerie du Forum. Jusqu'au 13 mars.

ZORAN MUSIC : L'ŒUVRE SUR PAPIER. Jusqu'au 20 mars.

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du Centre d'information du CCI. Jusqu'au 28 mars.

DES MARIAGES DE RAISON : MAISON DEDANS. CRÉATION INDUSTRIELLE BATIMENT. Centre de création industrielle CCI. Jusqu'au 21 mars.

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

L'ÉCOLE D'ULM. Design, architecture, communications visuelles. Galerie du CCI. Jusqu'au 23 mai.

Musées

DEGAS. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (gratuit le 21 mars). Jusqu'au 16 mai.

ZURBARAN. Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Jusqu'au 11 avril.

FRANZ XAVER WINTERHALTER et les cours d'Europe de 1830 à 1870. Musée du Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 7 mai.

CONSTRUCTION/IMAGE, BERNARD FRIZE, ARC. Musée d'art moderne. 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27) Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 10 avril.

SINGULIERS, BRUTS OU NAIFS ? Chaibia, Corneille, Da Costa, Guimaraes... Musée d'art moderne de la ville de Paris – Musée des enfants. 12, av. de New-York. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, le mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 29 mai.

ANDRE RAFFRAY. Diptyques. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Jusqu'au 3 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. **LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE.** Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21), lundis, jeudis et vendredis, de 9 h 15 à 19 h 45 ; mercredi de 9 h 25 à 22 h ; samedi et dimanche de 9 h 15 à 17 h 15.

VAN GOGH A PARIS. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 21 h 15 ; les samedis et dimanches, de 9 h à 17 h 30. Entrée : 30 F ; le dimanche : 20 F. Jusqu'au 15 mai.

LE CHANT DU MONDE, DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; Le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; Samedi : 16 F. Jusqu'au 24 avril.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Une journée en forêt de Fontainebleau avec les peintres de Barbizon. Musée en herbe. Halle Saint-Pierre. 1, rue Ronsard (46-06-08-21). Jusqu'au 23 mai.

LE PROCÉDÉ GOETZ. Bibliothèque nationale, rotonde Colbert, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 à 18 h 30. Jusqu'au 19 mars.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

L'EMPREINTE DD, CENT ANS DE COMMUNICATION. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

ALAIN FLEISCHER. L'empire de la lumière et du vent. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 3 avril.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mars.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

PAROLES DE DEVIN. La fonte à cire perdue chez les Senoufo (Côte-d'Ivoire). Musée national des arts africains et océaniens. 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F ; dimanche : 11 F. Jusqu'au 9 mai.

L'ART NAIF BRÉSILIEN. Musée d'art naïf Max-Fourny. Hall Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

5e SALON ANNUEL DE L'ANTIQUITÉ. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann. Tous les jours, de 11 h à 19 h. Nocturne le 10 mars jusqu'à 22 h. Jusqu'au 13 mars.

Centres culturels

FERIT ISCAN : PEINTURES ET DESSINS. Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

EUGENE LABICHE. L'ESPRIT DU SECOND EMPIRE. Mairie du IXe, 6, rue Drouot. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 mars.

LES INSTRUMENTISTES ET LUTHIERS PARISIENS DU XVIIe AU XIXe SIÈCLE. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

SPOT, PHOTOGRAPHE DE LA TERRE. Images d'un satellite. FNAC Forum, Forum des Halles, niveau 3. Jusqu'au 2 avril.

SEVERINI A PARIS. Institut culturel italien. Hôtel Galliffet. 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Jusqu'au 16 mars.

CONTREPOINTS : Photos d'Anja de Jong et Teun Hocks. Institut néerlandais, 12, rue de Lille. Jusqu'au 23 mars.

CINQ CÉRAMISTES SUÉDOIS. Centre culturel suédois, Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Jusqu'au 7 avril.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

ED SOMMER : Portraits réponses (Photographies). Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna. Du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h. Du 4 au 25 mars.

LOUIS CONSTANTIN « ANATOMIE DES SENTIMENTS – Que se passe-t-il dans les têtes ? » – Sculptures. Goethe Institut, 31, rue de Condé (43-26-09-21). Du lundi au vendredi de 12 h à 20 h. jusqu'au 24 mars.

Galeries

PRIMARY STRUCTURES. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 8 mars.

UN REGARD AUTRE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 12 mars.

POP ART. Estampes rares ; **COMPOSITIONS A QUATRE MAINS.** Artcurial, 9, avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 26 mars.

A PROPOS DE DESSIN. Galerie Adrien Maeght. 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 avril.

OPAMA. Galerie Nikki Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 12 mars.

ALEX KATZ ; BEN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 mars.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION ARGENTINE 88. Galerie Beau Lézard, 7, rue Pecquay (42-77-72-77). Jusqu'au 26 mars.

LE BAISER. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 avril.

CLEGG ET GUTTMANN ; MAX NEUHAUS. Galerie Ghislaine-Hussenot, 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 27 mars.

BAILLY-MAITRE-GRAND. Fermol's band. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg. Jusqu'au 26 mars.

FRÉDÉRIC BENRATH. Galerie Michel Broomhead. 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 15 mars.

JAMES BLOEDE. Galerie Jacqueline Felman, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 26 mars.

BURATTONI. Parc-Tumulus. Galerie Polaris, 25, rue Michel-Le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 mars.

MICHEL CANTELOUP. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 2 avril.

CASTELLANI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 26 mars.

PHILIPPE COGNEE. Galerie Laage-Salomon. 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 15 mars.

MARK COHEN. Photographies. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 1er avril.

MIGUEL CONDÉ. Galerie Lacourière. *Frélaut. 23, rue Saint-Croix-de-la-Bretonnerie* (42-74-02-30). Jusqu'au 26 mars.

RICHARD CONTE. Hybrides et grimoires. Galerie Nicole-Ferry. 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 31 mars.

SONIA DELAUNAY. Magique magicienne. Artcurial, 9, avenue Matignon. Du 4 mars au 9 avril.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 3 mars au 9 avril.

PAUL DELVAUX. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40 ; 46-34-02-36). Jusqu'au 19 mai.

JEAN-JACQUES DOURNON. *Espagne.* Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 1er avril.

FRANÇOISE DUMAYET. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 14 mars.

CARLO EGGERMONT. Galerie Jean Briance, 23/25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 1er avril.

BARRY FLANAGAN. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 6 avril.

GEORGES FOLMER. Galerie Michèle Heyraud. 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 19 avril.

ALBERTE GARIBBO. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 10 mars.

J.-L. GOENAGA. Galerie Pierre-Parat, 76, rue Vieille-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 12 mars.

MORIS GONTARD. Travaux récents. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 2 avril.

JACQUES GRINBERG. Galerie « L'Œil de bœuf », 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 mars.

PIERO GUCCIONE. Galerie Claude Bernard, 7 et 9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 19 mars.

LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 avril.

GUYOMARD. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 2 avril.

CHRISTOPHER HEWETT. Galerie Jacob. 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 19 mars.

HOSIASSON. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 mars.

JEANNE LAGANNE. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 16 mars.

PETER MANDRUP. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 2 avril.

CHARLES MAURIN. Sagot-le-Garrec. 24, rue du Four. Jusqu'au 19 mars.

MIHAILOVITCH. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 11 mars.

MARIA NORDMAN. Galerie Crousel-Robelin, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 15 mars.

MIMMO PALADINO. Galerie Beaubourg. 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 18 mars.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie Diane-Manière, *11, rue Pastourelle* (42-77-04-26). Jusqu'au 2 avril.

RANCILLAC. 25 ans d'images provocantes. Galerie Michel-Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 2 avril.

CLEMENT ROSENTHAL. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

FRED SANDBACK. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert (42-77-63-60). Jusqu'au 12 mars.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33) ; 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Jusqu'au 17 mars.

SPADARI. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 9 avril.

LEOPOLD SURVAGE. Galerie Bourgoin/Pissarro, 35/37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 26 mars.

TAPIES. Galerie Lelon, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 1er avril.

MARINO DI TEANA. Galerie Carlhian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28). Jusqu'au 26 mars.

OLIVIER THOME. Galerie Antoine Candau, 15/17, rue Keller (43-38-75-51). Du 5 mars au 23 avril.

RAOUL UBAC. Galerie Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 20 mars.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie l'Aire du Verseau, 119, rue Vieille-du-Temple (48-04-86-40). Jusqu'au 16 mars.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Hyun Soo Choe (peintures) ; Yoshio Enomoto (sculptures). Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 2 avril.

CHOISY-LE-ROI. Degottex (peintures). Bibliothèque Louis-Aragon – 14, rue W. Rousseau (48-53-11-77). Du 4 au 30 mars.

CORBEIL-ESSONNES. Jean-Luc Poivret. CAC Pablo-Neruda, Centre d'art contemporain, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, le dimanche de 16 à 19 h. Du 5 mars au 5 avril.

COURBEVOIE. Jeunes peintres, jeunes sculpteurs. Centre culturel, 14 *bis*, square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). Jusqu'au 17 mars.

CRÉTEIL. Colette Deblé. Glisse Pacifique. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76). Jusqu'au 31 mars.

LA DÉFENSE. Le *Masque et les cinq mondes*. Art 4. 15, place de la Défense. La Défense 4. (47-96-25-49). Jusqu'au 4 avril.

HERBLAY. Anne Pesce ; Lazar Cuckovic. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent (39-78-93-83). Jusqu'au 12 mars.

IVRY-SUR-SEINE. Konrad Loder ; Jean-Louis Delbes ; Bernard Boyer ; Carte blanche à Olivier Kaeppelin. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand Léger. 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 31 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Danemark 88. Fondation Cartier pour l'art contemporain. 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Sauf lundi de 11 h à 18 h. Du 6 mars au 17 avril.

PONTOISE. Georges Folmer (Sculptures et peintures). Jean Leppien (Gouaches). Musée de Pontoise (Tavet-Delacour), 4, rue Lemercier (place de l'Hôtel-de-Ville) (30-38-02-40). Sauf le mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

SCEAUX. JEAN MESSAGIER. Centre d'action culturelle Les Gémeaux. Jusqu'au 20 mars.

En province

AMIENS. Jean Zuber ; Henri Manch. Maison de la culture. Place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 mars. Dessin. Naissance d'une collection. Office culturel régional de Picardie, 11, mail Albert-Ier. Jusqu'au 27 mars.

ANGERS. *Le Jardin des paradisiers.* Musée Hôtel Pincé, 32 *bis*, rue Lenepveu. Jusqu'au 30 avril.

BORDEAUX. Collections pour une région. CAPC, Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 24 avril.

CAEN. Photographes en quête d'auteurs. Théâtre municipal. Galerie de l'Artothèque. *Jusqu'au 27 mars.* James Brown. Galerie de l'Artothèque. Théâtre municipal. Du 5 mars au 17 avril.

CALAIS. Bracha Ettinger. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CHARTRES. Thierry Delaroyère. Musée des Beaux-Arts. Jusqu'au 15 mars.

CLERMONT-FERRAND. Les collections égyptiennes de l'Institut de France. Musée du Ranquet, 1, petite rue Saint-Pierre (73-37-38-63). Jusqu'au 14 mars.

DIJON. BERTRAND LAVIER. Le Consortium. Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 26 mars.

DUNKERQUE. Dessins du Musée des beaux-arts. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril.

FLAINE. A propos d'arbres. Centre d'art de Flaine (50-90-85-84). Jusqu'à fin mars.

GRENOBLE. Tableaux italiens. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 11 avril ; Max Neuhaus ; 1988. Centre national d'art contemporain. Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 10 avril.

LYON. Manessier. Elac. Centre d'échanges de Perrache. Jusqu'au 4 avril.

MARSEILLE. Entrevues citadines. Les Flamands à Marseille. Jusqu'au 20 mars. Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92) ; Eduardo Arroyo. Berlin-Tanger-Marseille. Jusqu'au 18 avril. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). 400 millions d'années d'histoire de la Provence. Musée d'histoire. 3, rue Colbert (91-90-32-71). Jusqu'au 26 mars. Algérie, expressions multiples. Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92). Jusqu'au 10 avril.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. L'amour de l'estampe. Musée des beaux-arts. 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 12 mars.

NANTES. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig Aix-la-Chapelle. Musée des Beaux-Arts. 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 13 mars.

NIMES. Arman : « Pinceaux pièges ». Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc. Jusqu'au 10 avril.

RENNES. Tal Coat. Rétrospective des dessins et œuvres sur papier. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85). Jusqu'au 20 mars. Les mines pharaoniques du Gebel Zeit. Musée des Beaux-Arts. 20, quai Emile-Zola (99-30-83-87). Jusqu'au 30 avril.

LA ROCHELLE. Joao Moniz. Maison de la Culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (46-41-37-79). Jusqu'au 30 avril.

SAINT-PRIEST. Jean Raine. Rétrospective 1944-1986. Centre culturel Théo-Argence. Place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1er avril.

STRASBOURG. Hommage à Robert Heitz. Palais Rohan. Salle des Conférences, 2, place du Château. Jusqu'au 13 mars.

TOULON. Création photographique en France. Le corps, la galère : noir et blanc. Musée municipal, 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. Le trésor du Garonne. IIe siècle après Jésus-Christ. Musée Saint-Raymond. Place Saint-Sernin (61-22-29-22). Jusqu'au 15 mai. Max Schoendorff. Musée des Augustins, 20, rue de Metz (61-23-55-07). Jusqu'au 30 avril.

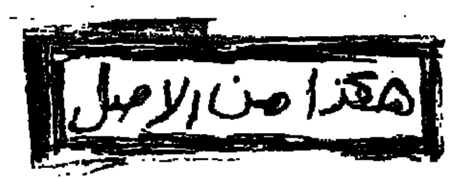
TOURCOING. Josef Albers. Musée des beaux-arts. 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 3 avril.

TOURS. Combas 84 ; Hervé Di Rosa ; Georges Autard. Centre de création contemporaine. Rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 20 mars.

TROYES. Inventaire 1 (Bribes de la réalité perçue). Passages, Centre d'art. Du 5 mars au 28 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Collection Agnès et Frits Becht. Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 11 avril.

VILLEURBANNE. Jeff Wall. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Du 5 mars au 15 mai.


هكذا من الأصل

THÉATRE

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ▷ Le Petit Dictateur : mar. 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ▷ Conte d'hiver : ven., sam., lun. 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

: Ne sont pas jouées le mercredi.
◊ : Horaires irréguliers.

ATALANTE (46-06-11-90). ▷ Le Hibou : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. ◊ Hors de chez soi : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Le Nécrophile : 21 h 30. Rel. dim. ▷ L'Indien cherche le Bronx : mar. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ▷ Les samedis qui chantent : sam. 16 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface nº6) : 20 h, jeu., sam., lun. 15 h. ◊ La Trilogie des mythes : 22 h (Jeu., ven., sam. dernière).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam. 20 h 30, lun. (suivie du dîner) 19 h 30, dim. 16 h, mar. (exceptionnel.) 15 h. Rel. dim. soir, mer., jeu.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.)

LA FOLIE DU JOUR. Cartoucherie, Atelier du chaudron (43-28-97-04), 20 h 30, dim. 16 h (du 2 au 6).

L'EMPEREUR PANIQUE. Théâtre Essaïon (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) : 21 h, dim. 17 h (2).

L'ESSUIE-MAINS DES PIEDS. Malakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45) (dim. soir, lun., mar.) : 20 h 30 ; dim. 18 h (2).

LE CABARET DE L'ŒUF BRISÉ. Neuilly-sur-Seine (l'Athlétic) (46-24-03-83) : mer., jeu., ven. et sam. 20 h 30 (2).

LES TROIS SŒURS (spectacle en langue hongroise). Odéon, Théâtre de l'Europe (43-25-70-32) (2).

LE DIEU DES MOUCHES. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48) : (dim., lun.), 20 h 30 (2).

LE DISCOURS AUX ANIMAUX, de Valère Novarina. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) : (lun.) 19 h 45, du mardi au samedi, dim. 17 h.

IL FAUT PASSER PAR LES NUAGES. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) : (lun.) 20 h 45, dim. 14 h 30 (3).

SONATE A JOHANNESBURG. Espace Acteurs (42-62-35-00), (dim., lun., mar.) 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (3).

HORS-LIMITE. Th. Fontaine (48-74-74-40), (dim., lun.) 21 h, sam. 18 h et 21 h (4).

ANDROMAQUE. Champigny-sur-Marne, Th. des Boucles de la Marne (48-80-90-90), 21 h, sam., lundi et mardi ; dimanche 16 h (5).

GEORGE DANDIN. Th. Mogador (42-85-28-80), 20 h 30 (8).

VÊTIR CEUX QUI SONT NUS. Cergy, Théâtre des arts (30-30-33-33), 21 h (8).

LE CONTE D'HIVER. Nanterre, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 (8).

CRÉANCIERS. Saint-Maur-des-Fossés (Rond-Point Liberté) (48-89-99-10), 21 h (8).

LE RÉVEIL. Paris-Villette (42-02-02-69), 21 h (8).

DAISY, UN FILM POUR FERNANDO PESSOA. Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30 (8).

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-48-04-17). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). ◊ Aloïse : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

CENTRE NATIONAL DES LETTRES (45-49-30-85). ◊ Débat autour de Heiner Müller : 18 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). ◊ L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45 (Jeu., ven. dernière).

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Esther : 14 h. La Poudre aux yeux, suivi de Monsieur de Pourceaugnac (au même programme) : 20 h 30. ◊ Monsieur de Pourceaugnac (avec au même prog. la poudre aux yeux) : 20 h 30 (Dim.). ▷ La guerre de Troie n'aura pas lieu : jeu. 20 h 30. Le Véritable Saint-Genest, comédien et martyr : sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ Scarron Dom Japhet d'Arménie : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). ◊ Grand-Père Schlomo : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII-SACHA-GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◊ Aventure à Tahiti : 15 h, jeu., ven., sam. 15 h, dim. 14 h et 17 h, sam. 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ▷ Le Transsexuel : jeu., ven., sam., mar. 22 h, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames mes : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. La Nuit du vérificateur : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). ◊ Au secours, tout va bien ! : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 21 h, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Rel. dim., lun. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Rel. dim., lun. Double je : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ▷ Palais mascotte : mar. 21 h. Le Discours aux animaux : mar. 19 h 45.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ▷ L'Etonnante Famille Bronté : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). ◊ Le Roi Lear : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h. Rel. dim., lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Hommage Seghers : jeu. 20 h 30.

MAISON HEINRICH - HEINE-FONDATION DE L'ALLEMAGNE (45-89-53-93). ▷ Die Soldaten (spectacle en langue allemande) : sam. 20 h 30, dim. 17 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). L'Ile des chèvres : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Line ou le premier : 22 h. Rel. mer., dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). ▷ Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : mar. 21 h.

MOUFFETARD (43-31-11-99). ▷ Salomé : mar. 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). ◊ Mort d'un commis voyageur : 20 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Semaine des auteurs : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ŒUVRE (48-74-42-52). ▷ Je ne suis pas rappaport : jeu., ven., sam., mar. 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OLYMPIA (42-61-82-25). ◊ Profession imitateur !...et en plus... : 20 h 30 (Jeu., ven.).

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◊ Katya Kabanova : 19 h 30 (Sam., dim., mar. dernière).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer. Show Chiche : 20 h 30. Rel. mer., dim.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). ◊ L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 21 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Femmes, si je vous le disais (Rencontres du Palais royal) : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ▷ Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : sam., mar. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Opéra-Valise : 19 h 45. Rel. lun. ◊ Phèdre (en alternance) : 21 h (Jeu., ven.), dim. 14 h 30. ▷ Le Misanthrope (en alternance) : sam., lun., mar. 21 h, dim. 17 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 20 h 45, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◊ Eléphant Man : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30. ▷ Mistero Boufo : mar. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). ◊ Un délire très mince : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 – JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). ▷ La Légende dorée : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◊ Pinpin peint Monroë : 22 h (Jeu., ven., mar.), sam., dim. 18 h 30. Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. Salle II. ◊ Kes : 20 h 30, dim. 17 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◊ Le Pont des soupirs : 20 h 30 (Jeu., ven., sam., mar.), dim. 15 h 30.

THÉATRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). ▷ Orphée et Eurydice : ven., lun. 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30. Rel. dim.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30, jeu., ven., mar. 14 h 30, sam. 15 h, jeu., ven., mar. 10 h. Rel. dim., lun. Grand Théâtre. ◊ Anacaona : 20 h 30 (Sam.). Théâtre Gémier. La Princesse Maleine : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Misanthrope : jeu., ven., mar. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). ◊ Le Public : 20 h 30 (Jeu. dernière). Petite salle. Une visite inopportune : 21 h, sam. 15 h 30. Rel. dim.

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ▷ L'Etalon or : ven., sam., mar. 21 h, sam. (exceptionnellement) 16 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Une heure avec : Andromaque : 18 h 30, dim. 19 h. Rel. sam., lun. Le Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Rel. dim., lun. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Rel. dim., lun. ▷ Profession imitateur ! Et en plus... : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). ▷ Zingaro : ven., sam., lun., mar. 20 h 15.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). La Comédie des erreurs : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-33-69-36). ▷ La Tosca : lun. 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ▷ Paroles : mar. 20 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ L'Ecole des femmes : jeu., ven. 21 h.

BEZONS (C.A.C. PAUL ELUARD) (39-82-20-88). ▷ Madame Bruneau, une légende : sam. 21 h, dim. 16 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). La Route des chars : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOIS D'ARCY (CENTRE CULTUREL) (34-60-10-23). ▷ Zazie dans le métro : sam. 21 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). La Collection italienne, ou l'Enjeu : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CACHAN (GYMNASE DE LA PLAINE) (46-64-12-15). ▷ Le Fauteuil à bascule : ven. 20 h 45.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). ▷ Le Chat botté : mar. 20 h 30.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON GRANDE SALLE) (46-57-22-11). Plaisirs d'amour : 21 h. Rel. dim., lun.

CHELLES (THÉATRE DE CHELLES) (60-08-55-00). ▷ Alice au pays des merveilles : ven., sam. 21 h.

CHILLY-MAZARIN (MAISON DE LA CULTURE) (69-09-01-87). ▷ L'As de pique : sam. 21 h.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). ▷ La Tosca : mar. 20 h 30.

CLICHY (THÉATRE RUTEBEUF) (47-39-28-58). ▷ Quoi de neuf à Paris ? Molière ... : lun., mar. 20 h 30.

CORBEIL-ESSONNES (CENTRE PABLO NERUDA) (60-89-00-72). ▷ Je t'embrasse pour la vie (1914-1918 lettres à des soldats morts) : sam. 19 h et 22 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Petite salle. Mercier et Camier : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Mon panthéon est décousu : jeu., ven. 20 h 45.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ Fastoche : dim. 16 h.

ETAMPES (THÉATRE MUNICIPAL) (64-94-32-11). ▷ V comme Voltaire : sam. 21 h, ven. 14 h.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). ▷ Vive l'opérette : dim. 15 h.

FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES BREL) (48-75-44-88). ▷ Les Libertins : ven., sam. 20 h 30.

GAGNY (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (43-81-79-67). ▷ Comme on regarde tomber les feuilles : ven. 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Hécube : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

هكذا من الأصل

THÉATRE

GOUSSAINVILLE (THÉATRE SARAH-BERNHARDT) (39-88-99-52). ▷ Tour d'humour : sam. 21 h, dim. 15 h.

ISSY LES MOULINEAUX (PALAIS DES ARTS ET CONGRÈS) (46-45-21-70). ▷ Le Bourgeois gentilhomme : ven. 20 h 30.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). ▷ Adriana Monti : jeu. 21 h.

LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE ADAM) (69-09-40-77). ▷ Les Bonshommes : dim. 15 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). ◇ A la septième heure de la pleine lune : 20 h 30 (Jeu., ven.), dim. (dernière) 18 h 30.

MANTES-LA-JOLIE (CINÉMA NORMANDIE) (30-94-02-07). ▷ Mon Panthéon est décousu : sam. 20 h 45.

MASSY (C.C. PAUL BAILLIART) (69-20-57-04). ▷ La Nuit des rois : ven. 21 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-65-33). ◇ Visions (Jean Tardieu à Montreuil) : 20 h 30 (Jeu., ven.). ▷ La Triple Mort du client, Professeur Frœppel (Jean Tardieu à Montreuil) : lun., mar. 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). ◇ Contes érotiques arabes du quatorzième siècle : 20 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

NOGENT-SUR-MARNE (PAVILLON BALTARD) (43-96-48-48). ▷ La Tosca : ven. 20 h 30.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-33-66). ▷ La Femme sauvage : sam. 20 h 30, dim. 17 h.

PAVILLON-SOUS-BOIS (ESPACE DES ARTS) (48-48-10-30). ▷ Capharnaum Sweet Home : ven. 20 h 30, dim. 15 h.

PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS) (30-30-33-33). ▷ Une année sans été : sam. 21 h.

RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT DESNOS) (69-06-72-72). ▷ Qui a tué Oscar Clap ? : sam. 20 h 45.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). ▷ Adriana Monti : ven. 20 h 45.

RUNGIS (CENTRE CULTUREL DE L'ARC EN CIEL) (45-60-54-33). ▷ L'Ecole des femmes : dim. 17 h.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ◇ Quincunx : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Comme on regarde tomber les feuilles : sam. 21 h, dim. 15 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). ▷ On ne badine pas avec l'amour : ven., sam., mar. 21 h, dim. 15 h.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). ▷ Rodogune : jeu., ven., sam. 20 h 30.

VÉLIZY (THÉATRE MUNICIPAL) (39-46-43-68). ▷ Victor ou les enfants au pouvoir (Dans le cadre de Théâtre en fête) : sam. 21 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Comme on regarde tomber les feuilles : 21 h. ▷ Les Bonshommes : sam. 21 h. Les Masques : mar. 21 h.

VINCENNES (I.V.T.) (43-65-63-63). Album : 20 h 30, sam. 16 h 30 et 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). La Fontaine, séance tenante : 21 h, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar., sam.

Music Hall

AU GRAND REX (42-21-11-11). Julien Clerc. Jusqu'au 5 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dern.).

BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guidoni. Jusqu'au 19 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Anne Pekoslawska, 22 h, mar. Chansons (rendez-vous).

LA CIGALE (42-23-38-00). Gipsy Kings, jusqu'au 7 mars, 20 h, jeu., ven., sam., dim., lun. Flamenco.

CIRQUE D'HIVER (43-25-01-50). IVe gala de la médecine, jusqu'au 6 mars, 20 h 30, ven., sam. : 15 h 30, sam., 15 h, dim. (dernière). Avec (sous réserve) un charivari de la grande illusion, du trapèze, du jonglage, des échasses, des rollers, des cordes volantes, des clowns, des funambules, des animaux...

CITHÉA (43-57-35-13). Marc Robine, 20 h 30, sam.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Jacques Serizier. 20 h 30, lun. Avec R. Le Sourd (p.), A. Le Lez (basse) et N. Solence (voix) ; Ricardo Moyano et le trio T. Gubitsch, O. Calo et 20 h 30, dim., J.-P. Celea; trio de guitares.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). Philippe Revel. Jusqu'au 23 avr. 18 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar, « Piaf toujours ».

OLYMPIA (42-61-82-25). Frédéric François. Jusqu'au 6 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. 17 h. dim. (dern.). ; Julos Beaucarne, 20 h 30, lun.

PALAIS DES CONGRÈS (48-05-10-10). Joan Baez, 21 h, lun.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Holiday on Ice, jusqu'au 1er mai. 20 h 30, jeu., ven., mar., 21 h, sam., 14 h 15, sam. dim. ; 17 h 30, sam. dim. Avec N. Schramm (vice-champion du monde), A. Brack (RFA), R. Furrer et K. Barber (couple de danse sur glace), S. Jackson (GB), S. Pickavance (GB), S. Nelson (USA), Brackney et A. Legal (comédiens), les chiens fous de Brackney et l'invité-vedette Snoopy.

PRIVILÈGE (42-46-10-87) Clémentine Celarié, jusqu'au 5 avr., 24 h, lun., mar. Chansons

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Marie-Claire Seguin jusqu'au 12 mars, 18 h 30, mar. (Québec), chansons.

TOURTOUR (48-87-82-48) De chics types, jusqu'au 28 mars. 18 h., dim. : 20 h 30, lun. Cinq garçons : un saxophoniste, un ingénieur du son cinéma, un auteur-compositeur, un comédien-acteur et un compositeur classique.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Jean-Claude Vannier. Jusqu'au 26 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. piano solo, chansons françaises.

Les ballets

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Caprice, jusqu'au 13 mars, 20 h 45, ven., sam., mar. ; 17 h, dim. Chor. de F. Landelot, F. Raffinot et A. Francalanci, mus. de Monteverdi, Mozart et Rebel, avec les danseurs de « Ris et Danceries », 100 F, 80 F (coll.). + 43-27-82-82.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Cie Tripsichore. Jusqu'au 7 mars. 20 h, merc., jeue., ven., sam., dim. (dernière). « Love and the new vandalls », chor. d'E. Clark et S. Stott, rock performance, bande son : Marko, 80 F, 60 F.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Danse USA. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. 16 h, dim.. « Minnesota » et « San Francisco », David Gordon Pick up Co.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Sidonie Rochon. Jusqu'au 5 mars. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; (dern.) « Veille de combat », création mus. de C. Zurfluch (festival danses singulières), 70 F, 50 F ; Dominique Brun, jusqu'au 12 mars, 20 h, jeu., ven., sam., dim., lun., mar. « Mot de passe », création, mus. de C. Franck (festival danses singulières), 70 F, 50 F ; Roberta Carrieri, mer. 9 mars, 21 h 30 mar. (première), « Judith », mise en scène de E. Barba.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Tokyo Ballet. Jusqu'au 6 mars. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. ; 15 h, sam., dim. (dernière), « la Légende des quarante-sept samouraïs » (kabuki), chor. de Maurice Béjart, mus. de Toshiro Mayuzimi. 250 F à 70 F. Agences + sur place.

MUSIQUE

Les opéras

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le pont des soupirs ». Jusqu'à fin avril. 15 h 30, dim ; 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Mareo. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Classique

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). 20 h 30, lun. Alicia Nafe. Accompagnée par J. Lemaire (p.). Œuvres de Scarlatti, Pergolese, Cherubini, Mozart, Fauré, Debussy et de Falla.

AUDITORIUM DES HALLES. (43-96-48-48). 20 h 30, sam. Barthold Kuijken, (Fl. traversière), Wieland Kuijken (viole de gambe) et Gustav Leonhardt (clavecin). Œuvres de Bach (VIIe Festival des instruments anciens). 140 F, 110 F. – 20 h 30, lun. Les Arts florissants. Dir. par W. Christie, avec A. Mellon, M. Zanetti, J.-P. Fouchecourt et J.-F. Gardeil. Œuvres de Monteclair, Campra et Clerambault (VIIe Festival des instruments anciens. – 20 h 30, mar. Aline Zylberajch et Martin Gester. Récital de piano forte à quatre mains. Œuvres de Mozart (VIIe Festival des instruments anciens). 80 F, 65 F, 50 F.

DEJAZET TLP (42-74-20-50). 20 h 30 dim. Ricardo Moyano (guit.), avec le trio Tomas Gubitsch (guit.) Osvaldo Calo (p.) et J.-P. Celéa (ch.) (VIe Festival international de la guitare). 120 F, 90 F, 80 F. (45-23-18-25).

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS 18 h, dim. Debra Sostrin, François Maniez, Guy Angeloz, William Fitzpatrick et Catherine Stagnoli (soprano, baryton, flûte, violon et piano). Hommage à Edmund Pendleton. (Entrée libre.)

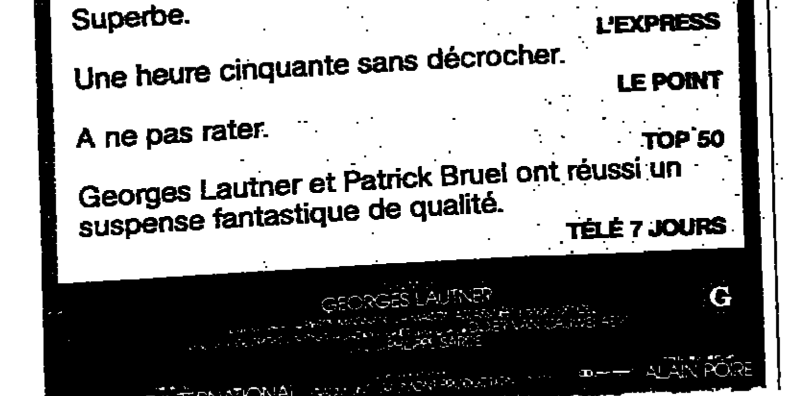
ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). 10 h, dim. Michèle Leclerc (Orgue). Œuvres de Buxtehude, Boehm et Demessieux. (Entrée libre). – 17 h, dim. Philippe Bride et Abdel Rahman el Bacha (violon et piano). Œuvres de Beethoven. 70 F, 40 F.

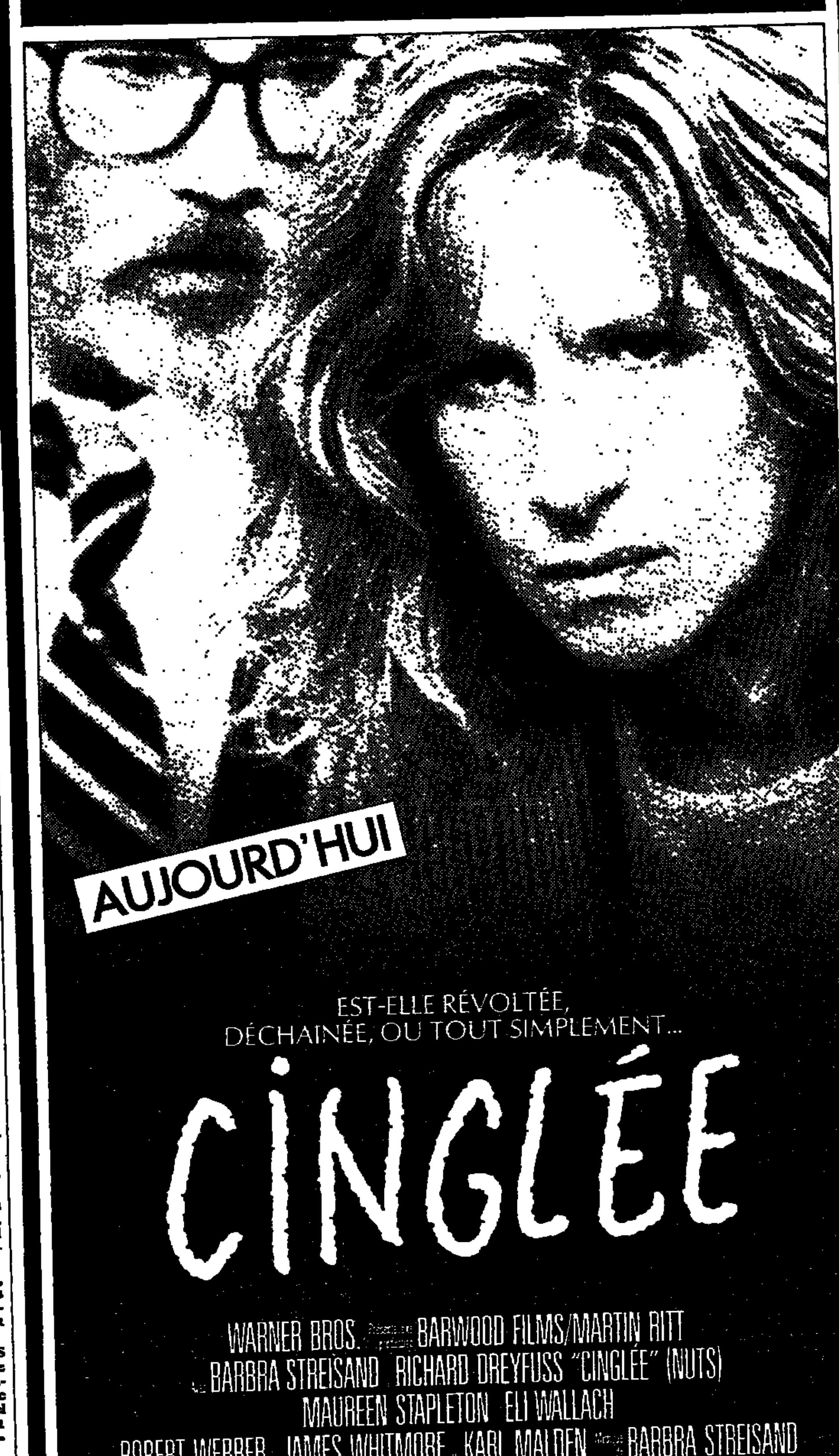
ÉGLISE DE LA MADELEINE. 16 h, dim. Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de Paris, dir. par Cl. Pichaureau. Œuvres de Bach, Ibert, Wiligen et Webern. Entrée libre.

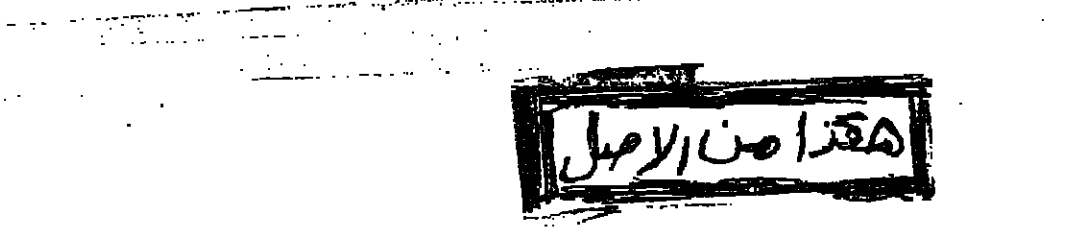
ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES (43-96-48-48). 21 h, mar. Orchestre de chambre Jean-Louis Petit. Dir. par J.-L. Petit, chœur Huguette Calmel, avec C. Barjac (soprano), I. Dupuis-Pardoel (mezzo), J.-M. Puissant (ténor) et J. Coad (basse). « Grande messe en ut » de Mozart. 120 F. 90 F. Fnac + agences.

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE (43-96-48-48). 20 h 30, vend. Orchestre Ad Artem de Paris. Dir. par D. Fanal et F. Bardot, avec la maîtrise des Hauts-de-Seine. « Le Requiem » de Mozart. 100 F, 80 F, 60 F. Fnac. – 20 h 30, sam., 17 h, dim. Les Trompettes de Versailles, Œuvres de Bach, Haendel, Teleman, Lully et Vivaldi. 75 F, 50 F.

ÉGLISE SAINT-MERRI 21 h, sam. Louis-Marie Feuillet (guitare). Œuvres de de Falla, Ohana et Britten. – 16 h, dim. Pierre-Henri Xuereb et Jean-Louis Haguenauer, duo piano-alto. Œuvres de Schubert, Block et Boulanger. Entrée libre.







MUSIQUE

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN 20 h 30, mer. Le Chœur grégorien de Paris. Dir. par X. Chancerelle. « Le Carême et la Montée vers Jérusalem ». Au profit de l'association française contre les myopathies. Entrée libre.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). 20 h 30, mar. (première) + mer. 9 mars. Taraf de Clejani. Mélodies profondes de Roumanie.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). 22 h 30, mar. Univers non tempéré. Musique traditionnelle du Mali. (Entrée libre). – 20 h 30, mer. Musiques traditionnelles de Roumanie. (Entrée libre). – 15 h. sam. Nelson Freire. Récital de piano. (Entrée libre). – 18 h, sam. Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France dir. par M. Tabachnik, avec C. Bonaldi (vl.) et M. Culbertson (tuba). Œuvres de Boesmans, Van Rose, Ballif et Wolff. (Entrée libre). – 18 h 30, mar. Jean-François Heisser, Jean Koerner et Gérard Perotin (piano et perc.). Œuvres de Stockhausen. (Entrée libre). – 20 h 15, mar. Quatuor de Cleveland. Œuvres de Beethoven. (Entrée libre).

NOTRE-DAME DE PARIS 17 h 45, dim. Michèle Lagache (Notre-Dame-des-Victoires), à l'orgue. Œuvres de Reger. – 20 h 30, jeu. Louis Thiry. Livre d'orgue. Œuvres de Messiaen.

OPÉRA DE PARIS, Palais Garnier (47-42-53-71). – 20 h, mer. La Philharmonie tchèque. Dir. par V. Neuman. Œuvres de Janacek et Dvorak. 200 F à 20 F. – 20 h, jeu. La Philarmonie tchèque. Dir. par V. Neuman. Œuvres de Janacek et Martinu. 200 F à 20 F.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 21 h, jeu. ven. sam., jusqu'au 12 mars. Moderato Cantabile de Marguerite Duras, mus. de X. Le Masne, mise en scène de M. Larroche, avec Béatrice Cramoix. 100 F, 70 F. FNAC.

SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE, Basilique 17 h, dim. Jean Galard (Orgue). Improvisations. Entrée libre.

SALLE CORTOT (42-60-33-54). 20 h 30, ven. Wally Karveno. Récital de piano. Paris à l'époque de Liszt et Chopin. 90 F, 45 F, 60 F.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). 20 h 30, lun. Léonid Brumberg. Récital de piano. Œuvres de Brahms, Liszt et Saint-Saëns. 150 F à 80 F. – 20 h 30, mar. Michaël Levinas. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Scriabine et Schumann. 135 F à 80 F. – 17 h 45, dim. Concerts Pasdeloup. Dir. par G. Devos, avec D. Kim (p.) et L. Hacquard (hb.). Œuvres de Mozart, Beethoven et Haydn. 125 F à 45 F. – 20 h 30, mer. Catherine Joly. Récital de piano. Œuvres de Rameau, Lully, Couperin, Debussy, Ravel, Franck, Saint-Saëns et Messiaen. 150 F à 80 F. – 20 h 30, jeu. Yevgueni Malinin. Récital de piano. Œuvres de Chopin. 150 à 80 F. – 20 h 30, ven. Soirée Pierre Ancelin. Compositeur du XXe siècle. Soirée exceptionnelle. – 20 h 30, sam. Giovanni Sollima (violoncelle). Œuvres de Boccherini, Schubert, Sollima, Chopin et Rossini. 150 F à 80 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). 17 h 45, dim. Concerts Lamoureux. Dir. par M. Viotti avec T. Dussaut (p.). Œuvres de Mozart. 130 F à 40 F. – 20 h 30, mar. Ensemble orchestral de Paris. Dir. par A. Jordan avec B. Davidovich (p.), P. Roullier (fl.), D. Arrignon (hb.), R. Vieille (clar.), M. Denize (basson) et D. Catalanotti (cor). Œuvres de Rossini, Mozart, Martin et Stravinski. – 20 h, sam. Orchestre national de France et le chœur de Radio-France. Dir. par S. Baudo, avec D. Henry, C. Alliot-Lugaz, G. Bacquier, J. Taillon, L. Sarrazin, D. Michel-Dansac et H. Hennequin. Œuvres de Debussy. – 20 h 30, mer. jeu. Orchestre de Paris. Dir. par D. Barenboïm, avec Midori (p.). Œuvres de Scriabine, Tchaïkovski et Denisov. 180 F à 45 F. – 16 h 30, sam. Orchestre de Paris, Dir. par D. Barenboïm. Œuvres de Schoenberg et Tchaïkovski. 180 F à 45 F. – 20 h 30, lun. Chœur et orchestre des solistes. Dir. par H. Reiner, avec P. Roger (soliste), Œuvres de Beethoven.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). 11 h dim. Solistes de l'orchestre de Paris. Œuvres de Mozart et Schoenberg. 70 F.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). 18 h 30, jusqu'au 6 mars, ven. sam. dim. (dernière). Gidon Kremer. Avec Annette Bik (vl.), H. Beyerle (alto), G. Caussé (alto), Ko Ixasaki (Cello), A. Posch (cb.) et Valeri Afanassiev (p.). Œuvres de Chostakovitch, Schubert (ven.), Chostakovitch, Mozart (sam.) Schubert, Chostakovitch, Mozart (dim.).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS (42-85-30-31) : l'Orchestre national de jazz, jusqu'au 13 mars, 21 h jeu. vend. sam. mar., 16 h dim. Dir. par A. Hervé, avec M. Delakian, A. Illouz, Ph. Slominski, G. Dall-Anese, J.-P. Bourrec, A. Hatot, J. Bolognesi, D. Leloup, G. Ferris, Ph. Guez, F. Moutin, D. Havet, Nguyen Le, P. Erskine, avec invités : D.D. Bridgewater et P. Caratini (jeu. et ven.), T. Thielemans (sam. et dim.), C. Bley et S. Swallow (mar.).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Michel Attenoux Jazz Group, jusqu'au 12 mars, 21 h 30 dim. lun. mar. – Marc Laferrière Dixieland Jazz Band, jusqu'au 5 mars, 21 h 30 mer. jeu. ven. sam. (dernière).

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) : Nuit tropicale : le Créol'Band, t.l.s. mer. 22 h 30 mer. – El Sonido de Londres, jusqu'au 5 mars, 22 h 30 jeu. vend. sam. (dernière) (Grande-Bretagne).

DUNOIS (45-84-72-00) : Trio Davenport, 20 h 30 jeu. S. Domancich (p.), C. Calamel (c.b.) et B. Drouillet (batt.), jazz. – Quarter Elan + Andy Emler, 20 h 30 sam. A. Emler (clav.), F. Firmin (batt.), Ph. Sellam (sax.), A. Crocker (tp) et V. Charbonnier (cb), jazz. – Cartoon, 20 h 30 sam. Ph. Sellam (sax.), G. Renne (g.), F. Moutin (cb) et A. Chaudron (batt.), Bebop, latino blues.

JAZZ A PUZZLE (46-34-55-80) : Surprises... tous les soirs, 23 h mer. jeu. ven. sam. mar. – Bide Band Blues, tls. lun., 22 h 30. Le plus mauvais orchestre de l'Occident.

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Newport All Stars, avec George Wein, jusqu'au 19 mars. 22 h lun. mar. – Dany Revel, 18 h mer. jeu. ven. sam. dim. lun. mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu. – Marcia Maria, jusqu'au 5 mars. 22 h mer. jeu. ven. sam. (dernière). Chanteuse brésilienne, avec R. Persi (p.), E. M'Bappe (basse), L. Augusto (bat.) et S. Plouton (clav.). – Programmation surprise, tls. dim. 22 h.

LA LOUISIANE (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, 21 h mer. mar. – Gilbert Leroux, 21 h jeu. – Clarinet Connection, 21 h ven. – Bob Vatel et Michael Silva, 21 h sam. – Jazz Gombo, 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08) : Trio Julie Cacciopo, jusqu'au 4 mars : au restaurant, 22 h 30 mer. jeu. ven. (dernière). Jazz. – Trio René Urtreger, jusqu'au 4 mars : au club, 22 h 30 mer. jeu. ven. (dernière). (Piano), E. Dervieu (batt.) et R. Galleazzi (basse), avec L. Fuentes. – Quartet Marlène Anconina : au club, 22 h 30 sam. Jazz. – Duo Philippe Lacarrière et Gilles Clément, tls. dim. de mars, 22 h 30. – Trio Colleen Whaley : au restaurant 22 h 30, sam. – Trio Philippe Petit, jusqu'au 12 mars : au club, 22 h 30 lun. mar. (Guitare), E. Becks (orgue) et F. Jeanne (batt.). Jazz.

NEW MORNING (45-23-51-41) : Jonathan Richman, 21 h 30 mer. – Eddie Palmieri, 20 h 30 ven. sam. Salsa orchestra.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Clémentine Célarié en trio, 22 h mer. jeu. – Gilles Clément, 21 h 30, ven. – Manu le Prince, 22 h sam. – Barney Wilen Quartet, 21 h 30 mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Benny Waters + Polys Jordan, 21 h 30 mer. jeu. – Tin Pan Stompers, 21 h 30 ven. – Stop Chorus, 21 h 30 sam. – Alligator Jazz Band, 21 h 30 lun. – Marcel Zanini Quintet, 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Fohrenbach Trio + Pierre Girot, jusqu'au 8 mars, 23 h mer. jeu. ven. sam. dim. lun. mar. (dernière). (Saxo ténor et guitare).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) : Rido Bayonne, jusqu'au 9 avril, 22 h 30 ven. sam. – Benoit Blue Boy, jusqu'au 17 mars, 22 h 30, mer. jeu. lun. mar.

SLOW-CLUB (42-33-84-30) : Royal Tencopators, jusqu'au 9 mars, 21 h 30 mar. (première). – Michel Attenoux Jazz Group, jusqu'au 5 mars, 21 h 30, jeu. ven. sam. (dernière). – Jacky Caroff Dixieland Jazz Band, jusqu'au 2 mars, 21 h 30 mer (dernière).

SUNSET (40-26-46-60) : Simon Spang Hansen, jusqu'au 6 mars, 23 h mer. jeu. ven. sam. dim. (dernière). (Sax.), Niels Landoky (p.), J.-F. Kenny Clark (basse) et Billy Hart (batt.). – Eric Escondé Quartet, jusqu'au 8 mars, 23 h lun. mar (dernière).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Bal Tango, tls. dim., 17 h. – Jacinta, jusqu'au 2 avril, 22 h mer. jeu. ven. sam. mar., 24 h ven. sam.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66) : Mauro Serri, J.-J. Milteau et Luc Bertin, 22 h mer. Blues and country. – Transatlantic, 22 h jeu. Blue grass. – Riquet Sere, J. Mercier et L. Bertin, 22 h ven. Rythm and blues. – Roland Menegon, 1 h ven. Blues. – Magali Colavin, 22 h sam. Blues. – Wolfpack, 1 h sam. Blues and country. – John Ratikan, 22 h mar. Blues.

ZÉNITH (42-08-60-00) : Pat Metheny Group, 20 h mer. P. Metheny (g.), L. Mays (p., synth.), S. Rodby (basse élec.), P. Wertico (batt.), A. Marcal (perc.), D. Blamires (voix), avec R. Garcia (1re partie).

Rock

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Malicorne, jusqu'au 5 mars. 21 h., mer., jeu., ven., sam. (dernière).

DUNOIS (45-84-72-00). Saxawbaman + la Marabunta, 19 h 30, dim., soirée ska présentée Sortie de Garage.

ELYSÉE-MONTMARTRE (FNAC). Tuxedo Moon + Jazzbutcher, 19 h, sam. (Rock) ; festival Closer, 19 h ven., avec : Thugs, Fixed Up, Batmen et Kid Pharaon (rock).

EXCALIBUR (48-04-74-92) Chance orchestra R'n'B, 23 h 30, mer. ; Malabar, 23 h 30, jeu. ; rock année 70 (le groupe du « boss ») ; Washington DC, 23 h 30, lun. Rock.

GIBUS (47-00-78-88). E 127, 23 h., jeu ; Mickey Blow, 23 h., ven., sam ; Les Barons bleus, 23 h., mer. ; Les Scoops, 23 h., mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Hoot House flowers, 1 h., jeu. (Irlande) ; Asylamperty, 1 h. , mer. (France).

PALACE (42-46-10-87). Yianna Katsoulos, 23 h, mer.

REX CLUB (42-36-83-98), soirée Beat box, 23 h 30, ven. ; Juke Box, 23 h 30, sam. ; soirée Oui FM, Agrumh, 23 h 30, lun. ; Mighty Lemon Drops, 20 h, mar ; Soirée Cour des miracles, 23 h 30, jeu. ; Gay Tea Dance, 17 h, dim.

ZÉNITH (42-08-60-00) Toto, 20 h, dim., lun. ; Berrurier noir, 19 h, jeu. ; Joe Cocker, 20 h, sam.

Banlieue

AUBERVILLIERS Cinéma Le Studio (43-85-66-00). The Melody Four « marx brothers », 20 h 30, mer. S. Beresford (p., chant), T. Coe (clar., chant.) et L. Coxhill (sax. chant.) Banlieues bleues 1988.

LE BLANC-MESNIL. Cinéma Louis-Daquin (43-85-66-00). Henri Texier Spécial Quintet, 20 h 30, ven., H. texier (cb.), J. Lovano (sax.), D. Redman (sax.), K. Wheeler (tp.) et R. Romano (batt.). Banlieues bleues 89.

CLICHY. Espace 93 Victor-Hugo (43-85-66-00) : Louis Sclavis Septet « Sans tambour ni trompette », 20 h 30 sam. L. Sclavis (clar.), M. Godard (tuba), Ph. Deschepper (g.), D. Pifarely (vl.), Y. Robert (trombone), F. Raulin (p.) et B. Chevillon (cb.), Banlieues bleues 1988. – Art Blakey & The Jazz Messengers, 22 h sam. A. Blakey (batt.), B. Green (p.), Ph. Harper (tp.), J. Jackson (sax. t.), P. Washington (b.) et R. Eubank (trombone). Banlieues bleues 1988.

MONTREUIL. Désir Jazz (43-85-66-00) : Tony Coe, Tony Hymas et Chris Laurence, 20 h 30 mar. (Clarinette, contrebasse et piano). Banlieues bleues 1988.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Rome Express (1932, v.o.), de Walter Forde, 21 h.

JEUDI

Satan conduit le bal (1948, v.o.), de Carmine Gallone, 16 h ; Un seul amour (1957, v.o.s.t.f.), de George Sidney, 19 h ; Friday the thirteenth (1933, v.o.), de Victor Saville, 21 h.

VENDREDI

Princesse Czardas (1934, v.o.s.t.f.), de Georg Jacoby, 16 h ; Kean (1924), d'Alexandre Volkoff, 19 h ; The Good Companions (1933, v.o.), de Victor Saville, 21 h.

SAMEDI

Carmen Jones (1955, v.o.s.t.f.), de Otto Preminger, 15 h ; One + one (1968, v.o.s.t.f.), de Jean-Luc Godard, 17 h 15 ; Evensong (1934, v.o.), de Victor Saville, 19 h 15 ; le Juif Suss (1934, v.o.), de Lothar Mendes, 21 h.

DIMANCHE

Rimsky-Korsakoff (1952, v.o.s.t.f.), de Grigori Rochal et Guennadi Kazansky, 15 h ; Pastorale (1976, v.o.s.t.f.), de Otar Iosseliani, 17 h ; Little Friend (1934, v.o.), de Berthodk Viertel, 19 h ; l'Homme d'Aran (1934, v.o.), de Robert J. Flaherty, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Carrousel (1956, v.o.s.t.f.), de Henry King, 16 h ; Hollywood Melody (1944, v.o.), de S. Sylvan Simon, 19 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Bataille des V1 (1958, v.o.s.t.f.), de Vernon Sewell, 15 h ; Bille de clown (1950), de Jean Wall, 17 h ; le Brave Soldat Svejk (1926, v.o.), de Karel Lamac, 19 h.

JEUDI

Le Bataillon de la mort , v.f.), de Vladimir Pogacic, 15 h ; Crainquebille (1953), de Ralph Habib, 17 h ; la Sonate à Kreutzer (1926, v.o.), de Gustav Machaty, 19 h.

VENDREDI

Le Général du Diable (1955, v.o.s.t.f.), de Helmut Kaütner, 15 h ; le Garçon sauvage (1951), de Jean Delannoy, 17 h 15 ; le Bataillon (1927, v.o.), de P. Prazsky, 19 h.

SAMEDI

L'Enfer des hommes (1955, v.o.s.t.f.), de Jesse Hibbs, 15 h ; Nez de cuir (1951), d'Yves Allégret, 17 h ; Telle est la vie (1929), de Karl Junghans, 19 h ; Erotikon (1929, v.o.), de Gustav Machaty, 21 h.

DIMANCHE

Marcher ou mourir, de G. de Santis, 15 h ; Gas-oil (1955), de Gilles Grangier, 17 h 15 ; Tonka et la potence (1930, v.o.s.t.f.), de Karel Anton, 19 h ; Du samedi au dimanche (1931, v.o.s.t.f.), de Gustav Machaty, la Terre qui chante (1932, v.o.s.t.f.), de Karel Plicka, 21 h.

LUNDI

Nuits d'alerte (1945), de Léon Mathot, 15 h ; les Hommes en blanc (1954), de Ralph Habib, 17 h 15 ; Marche sans but (1930, v.o.s.t.f.), d'Alexander Hackenschmied, le Château de Prague (1932, v.o.s.t.f.), d'Alexander Hackenschmied, Du Côté du Soleil (1933, v.o.), de Vladislav Vancural, 19 h 15.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Conquista de Albania (1983, v.o.), d'Alfonso Ungria, 14 h 30 ; la Maison de Bernarda (1987, v.o.), de Mario Camus, 17 h 30 ; le Voyage de nulle part (1986, v.o.), de Fernando Fernan-Gomez, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Lola (1986, v.o.), de José Juan Bigas Luna, 14 h 30 ; Mambru se fue a la guerra (1986, v.o.), de Fernando Fernan Gomez, 17 h 30 ; Camada negra (1977, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

VENDREDI

Relâche.

SAMEDI

Cinéma du Réel : Yukiyukite Shingun (v.o.), de Kazuo Hara, 14 h 30 ; Son Sesler (v.o.s.t.f.), de Ismet Arasan, 17 h 30 ; Portraits d'Alain Cavalier, d'Alain Cavalier, 20 h ; Petite Salle : Urzad (v.o.s.t.f.), de Maria Zmarz Koczanawicz, Allo police, de Mann Bonmariage, 13 h ; Abattoirs, de Thierry Knauff, Az Ibafai Kovboj (v.o.s.t.f.), de Pal Schiffer, 17 h ; Etre femme au Burkina, de Maurice Kabore, Alter Ego (v.o.s.t.f.), de Hilli Molenaar et Joop van Wijk, 19 h ; Portraits d'Alain Cavalier, d'Alain Cavalier, 21 h ; Salle Jean Renoir : Antonio divino, En el calor de la noche, la Radio, Los Hijos de la calle, 14 h ; Bom Povo Portugues, 16 h ; Barronhos -Quem teve medo, 20 h 30.

DIMANCHE

Cinéma du Réel : Dani, Michi, Renato und Max (v.o.s.t.f.), de Richard Dindo, 14 h 30 ; Pan Szperlik (v.o.s.t.f.), de Pawel Woldan, Devant le mur, de Daisy Lamothe, Solitudes, de Gérard Patris, 17 h 30 ; The Journey (v.o.), de Peter Watkins, 20 h ; Petite Salle : Beirut the last home movie (1987, v.o.s.t.f.), de Jennifer Fox, 13 h ; O Movimento das coisas, 17 h ; Dolores, 19 h ; Lesij, Ispoved, Pozilovo Celoveka, Vai Vegli but Jaunam ?, de Juris Podnieks, 21 h ; Salle Jean Renoir : Por qué permidos la guerra ?, 14 h ; I Azititi, Sta Tourkovounia, 16 h ; A Lei da Terra -Alentejo 1976, 20 h 30.

LUNDI

Cinéma du Réel : Baka (v.o.), de Phil Agland, 14 h 30 ; Sadam udus (v.o.s.t.f.), de Mark Soosaar, Muet comme une carpe, de Boris Lehman, Elka, d'Uri Korenheadler, 17 h 30 ; Hommage à Henri Storck, 20 h 30 ; Petite Salle : El Temple, Tras as Historias, 13 h ; For Gaesterne Kommer (v.o.s.t.f.), de Jon Bang Carlsen, Marias da Castanha (v.o.s.t.f.), de Simone Raskin et Edna Castro, Steelchest (v.o.), de David Hammond, 15 h ; Melanie, Jean-Jacques, 17 h ; la Part maudite, Elie Audemard-Lecqueur, 19 h ; Foster Child (v.o.), de Gil Cardinal, So many miracles (v.o.), de Katherine Smalley et Vic Sarin, 21 h ; Salle Jean Renoir : The Journey (v.o.), de Peter Watkins, 14 h.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris sur seine : Seine ou Scène : C. Jérôme chante Kiss me de D. Boyer, Dick Rivers chante Ton prénom, je l'aime (1971) de D. Boyer, Johnny Hallyday chante Amour, d'Eté (1968) d'A. Brunet, Tous en Seine (1984) de H. van Dantzig, Afrique en Seine (1984) de F. Hausser, 12 h 30 ; Jeune public : Fantorro (1966) de J. Lénica, Judex (1963) de Georges Franju, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 17 h ; Pont-Neuf : Promenade entre deux ponts (1985) de D. Guyot, Empaquetage du Pont-Neuf (1985) de A. Esmery, Pont-neuf (1986), Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 18 h ; Nouvelle Vague sur Seine : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, le Signe du lion (1962) de Eric Rohmer, 20 h ; Seine années trente : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 21 h.

JEUDI

Paris sur seine : la Seine en court métrage : la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, 14 h 30 ; Magie sur Seine : Actualités Gaumont, l'Eau de la Seine (1982) de T. Hernandez, l'Eveillé du Pont de l'Alma (1985) de Raoul Ruiz, 17 h ; la Seine en court métrage : la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, 18 h ; le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine et ses Chalands (1983) de S. Dubor, Manifestation des bateliers (1985), les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 20 h ; Cinéma muet : la Dame de Monsoreau (1925) de M. Le Somptier, 21 h.

VENDREDI

Paris sur seine : le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine et ses Chalands (1983) de S. Dubor, Manifestation des bateliers (1985), les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 14 h 30 ; Nouvelle Vague sur Seine : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, 17 h ; le Signe du lion (1962) de Éric Rohmer, 17 h ; Seine années trente : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 18 h ; Magie sur Seine : Actualités Gaumont, l'Eau de la Seine (1982) de T. Hernandez, l'Eveillé du Pont de l'Alma (1985) de Raoul Ruiz, 20 h ; Pont-Neuf : Promenade entre deux ponts (1985) de D. Guyot, Empaquetage du Pont-Neuf (1985) de A. Esmery, Pont-neuf (1986), Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 21 h.

SAMEDI

Paris sur seine : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Pont-Neuf : Promenade entre deux ponts (1985) de D. Guyot, Empaquetage du Pont-Neuf (1985) de A. Esmery, Pont-neuf (1986), Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 14 h 30 ; la Seine en court métrage : la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, 17 h ; l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, 17 h ; Seine années trente : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 20 h ; Magie sur Seine : Actualités Gaumont, 21 h ; l'Eau de la Seine (1982) de T. Hernandez, l'Eveillé du Pont de l'Alma (1985) de Raoul Ruiz, 21 h.

DIMANCHE

Paris sur seine : Seine années trente : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 14 h 30 ; Seine ou Scène : C. Jérôme chante Kiss me de D. Boyer, Dick Rivers chante Ton prénom, je l'aime (1971) de D. Boyer, Johnny Hallyday chante Amour, d'Eté (1968) d'A. Brunet, Tous en scène (1953) de Vincente Minnelli, Afrique en Seine (1984) de F. Hausser, 17 h ; le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine et ses Chalands (1983) de S. Dubor, Manifestation des bateliers (1985), les Lolos de Lolas (1974) de Bernard Dubois, 18 h ; la Seine en court métrage : la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, la Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, 20 h ; Pont-Neuf : Promenade entre deux ponts (1985) de D. Guyot, Empaquetage du Pont-Neuf (1985) de A. Esmery, Pont-neuf (1986), Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris sur seine : Big Brother : Actua Tilt (1961) de J. Herman, Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, 14 h 30 ; Après la bombe : la Tendresse du maudit (1980) de J-M. Costa, Partie gratuite (1984) de Y. Dombale, Zoo Zéro (1978) de A. Fleischer, 17 h ; l'Homme du futur : Atmosphère (1985) de Yann Piquer et Philippe Dorison, Paradis pour tous (1982) d'Alain Jessua, Bande annonce : le Couple témoin (1975) de William Klein, 18 h ; Politique fiction : 2084 (1984) de Chris Marker, le Couple témoin (1975) de William Klein, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des division Morituri (1984) de F-J. Ossang, 20 h ; Après la bombe : la Tendresse du maudit (1980) de J-M. Costa, Partie gratuite (1984) de Y. Dombale, Zoo Zéro (1978) de A. Fleischer, 21 h.

LES FILMS NOUVEAUX

BRADDOCK. (*) Film américain de Aaron Norris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINEMAGICA. Film allemand de Werner Nekes, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CINGLÉE. Film américain de Martin Ritt, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES ENFANTS DE SALEM. (*) Film américain de Larry Cohen, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE. Film américain de Philip Kaufman, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

JANE B. PAR AGNÈS V. Film français d'Agnès Varda : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS. Film américain de Bruce Ricker, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).



CINEMA

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BARFLY (A., v.f.) : Club, 9e ().

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

IN EXTREMIS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES INNOCENTS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA MORT D'IVAN ILLITCH (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE PACTE (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES POSSÉDÉS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QUARTIER CHAUD (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RIO ZONE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Su., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES DIABLES (**) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

L'EPOUVANTAIL (*) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

GLORIA (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES HONNEURS DE LA GUERRE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

MOLIÈRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ORDET (Dan., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PILOTE D'ESSAI (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RÉPÉTITION D'ORCHESTRE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE SOUFFLE AU CŒUR (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TEX AVERY CARTOONS Nº 3 (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE FRONT PAGE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

U.S. WARRIORS (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).



RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 2 mars

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Jean-Claude Brialy, Christian Morin, Jean-Paul Belmondo, Joan Baez, Presgurvic, Nino Ferrer, Noam, Bonnie Tyler, A caus' des garçons, A-Ha. **22.40 Magazine : Destins.** De Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. L'empereur Hirohito. **23.40 Football.** Coupe d'Europe des clubs champions : Bayer Leverkusen-FC Barcelone (match aller). *1.05 La Bourse. 1.10 Journal.* **1.25 Magazine : Minuit sports. Spécial coupes européennes.**

A 2

20.25 Football. En direct de Bordeaux, quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Bordeaux-PSV Eindhoven (match aller). **22.20 Série : Profession comique.** D'André Halimi. Francis Blanche. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Basket.** Coupe d'Europe des clubs champions : Orthez-Hertogenbosch.

FR 3

► **20.30 Théâtre : les Temps difficiles.** Pièce d'Edouard Bourdet, mise en scène de Pierre Dux, avec Guy Tréjan, Jean-Pierre Cassel, Judith Magre, Denise Grey, Christiane Minazzoli. **22.45 Journal. 23.05 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould (suite). Sonate en ut mineur pour violon et piano de Bach ; Fantaisie opus 47 de Schoenberg. **23.30 Magazine : Océaniques.** Picasso... genèse des Demoiselles. De Pierre-André Boutang, Pierre Daix et Jean-Denis Bonan. **0.00 Musiques, musique.** Semaine Barney Willen, avec le Jimmy Gourley Quartet.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : la Rumba ■ Film français de Roger Hanin (1986). Avec Roger Hanin, Michel Piccoli, Niels Arestrup, Patachon, Guy Marchand. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Football.** Coupe d'Europe des clubs champions. Quart de finale, match aller : Bayern de Munich-Real Madrid. **0.15 Cinéma : Lola** ■■ Film français de Jacques Demy (1961). Avec Anouk Aimée, Marc Michel, Elina Labourdette, Alan Scott. **1.40 Documentaire : Les Pygmées de la forêt africaine. 2.25 Série : Stalag 13.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Croisière en enfer. De Michael O'Herlihy, avec Christopher Plummer, Cliff Potts. **22.15 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.50 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **1.40 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **2.30 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.15 Aria de rêve.**

M 6

20.50 Série : Dynastie. Une importante décision. *21.40 Magazine : Libre et change.* De Michel Polac. Sur le thème « L'insoutenable lourdeur de l'être », sont invités : Clément Rosset (philosophe), Jorge Semprun, Jean-Michel Palmier (pour Weimar en exil), Victor Farias (pour Heidegger et le nazisme). **23.00 Série : Hawaii police d'Etat.** Trafic d'armes. **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Rencontres avec Jean Metellus, écrivain haïtien. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada, et de la Suisse. **22.30 Communauté des radios publiques de langue française.** La séduction. **22.40 Nuits magnétiques.** Sigmaringen (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain,** avec Bernard Noël. **0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 19 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Hélios, ouverture, op. 17, de Nielsen ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 16, de Grieg ; symphonie nº 2 en ré majeur, op. 43, de Sibelius, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Michael Schoenwandt : *Gabriel Tacchino, piano ; Jacques Prat, 1er violon.* **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le Trio de Jean-Claude Fohrenbach, saxophone.

Jeudi 3 mars

TF 1

13.45 Feuilleton : Dallas. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.15 La séquence du spectateur. 15.45 Quarté à Vincennes. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi.** Présenté par Eric Galliano. **16.45 Club Dorothée vacances. 17.10 Série : Des agents très spéciaux. 18.05 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Série : Médecins des hommes.** Les Karens, le pays sans péché, d'Yves Boisset. Avec Evelyne Bouix, Christophe Malavoy, Yves Alfonso. *Sur fond d'histoire d'amour, la lutte des Karens contre la Birmanie.* **22.10 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Le dernier meurtre. **23.00 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial Asie. Avec Abel Ferrara pour son film *China girl*, Ryuichi Sakamoto, Go Nagaï (créateur de Goldorak), Jackie Chan pour son film *le Marin des mers de Chine.* **23.30 Journal. 23.45 La bourse. 23.50 Magazine : Minuit sports.** Spécial coupes européennes ; Boxe : championnat de France amateur.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous (suite). 16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. **16.45 Récré A2. 17.20 Série : Au fil des jours.** L'ami de Barbara (1re partie). **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : l'Incorrigible** ■ Film français de Philippe de Broca (1975). Avec Jean-Paul Belmondo, Geneviève Bujold, Julien Guiomar, Charles Gérard, Daniel Ceccaldi. *Charmeur, mythomane, escroc, Jean-Paul Belmondo fait perdre la tête à Geneviève Bujold, assistante sociale post-pénale chargée de surveiller sa bonne conduite. Un film divertissant, mais qui souffre d'une certaine trivialité.* ► **22.15 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder. Présenté par Claude Sérillon. Les dessous du marché de l'art. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Magazine : Montagne** (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte.** Le propriétaire (1re partie). **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : L'oiseau bleu. 18.00 Série : Traquenards. 18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres. 19.00 Le 19-20 de l'information.** *De 19.10 à 19.30,* actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Réparations et transformations. **20.03 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.30 Cinéma : la Fille de Ryan** ■■ Film anglais de David Lean (1970). Avec Robert Mitchum, Sarah Miles, John Mills, Trevor Howard. *En 1916, la fille d'un aubergiste irlandais épouse le maître d'école de son village. Il la déçoit. Elle devient la maîtresse d'un officier anglais venu prendre le commandement de la garnison. Or les Anglais sont considérés comme des occupants. L'histoire d'une passion fulgurante dans un contexte historique très bien reconstitué. Le film est long et beau, bien mis en scène, très bien joué. Et, de plus, inédit à la télévision.* **23.45 Journal. 0.05 Musiques, musique.** Semaine Barney Willen, avec le Jimmy Gourley Quartet.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Charlotte for ever □ Film français de Serge Gainsbourg (1986). Avec Serge Gainsbourg, Charlotte Gainsbourg, Roland Bertin, Roland Dubillard. **15.45 Cinéma : Un drôle de flic** ■ Film italien de Sergio Corbucci (1980). Avec Terence Hill, Ernest Borgnine, Joanne Dru, Marc Lawrence. **17.25 Cabou cadin.** Denis la malice ; Lazer tag. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé :** *Le piaf. 18.26 Top 50.* Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Gloria Lasso, Jean Autin, Lambert Wilson. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Raymond Depardon. **20.30 Cinéma : Avis de recherche** ■ Film américain de Stanley R. Jaffé (1983). Avec Kate Nelligan, Judd Hirsch, David Dukes, Stockard Channing. *Dans un quartier résidentiel de New-York, un petit garçon de sept ans, élevé par sa mère divorcée, disparaît sur le chemin de l'école. Au fil des jours, la jeune femme s'efforce de résister au désespoir et assume, presque seule, son drame. Ce film émouvant refuse le mélo, se veut proche de la vie réelle et donne une leçon de courage grâce à sa sobriété et à la composition de Kate Nelligan.* **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : les Aventuriers de l'arche perdue** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1981). Avec Harrison Ford, Karen Allen, Wolf Khaler, Paul Freeman (v.o.). **0.20 Boxe.** En direct de la fête du Trône à Casablanca : Freddy Skouma-Jack Torrance. **1.50 Série : Rawhide.**

LA 5

13.35 Série : Kojak. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : T'empêches tout le monde de dormir □ Film français de Gérard Lauzier (1981). Avec Daniel Auteuil, Catherine Alric, Anne Jousset. *Les fringales sexuelles d'un parasite, qui a réussi à se faire héberger par une fille habitant avec une copine. Lauzier a transposé au cinéma sa pièce,* le Garçon d'appartement. *C'est grivois, ce n'est pas très drôle.* **22.15 Série : Capitaine Furillo. 23.10 Série : Mission impossible.** (rediff.) **0.05 Série : Kojak** (rediff.). **1.10 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.20 Aria de rêve.**

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Feuilleton : L'homme de Picardie. 14.40 Feuilleton : Nans le berger. 15.05 Documentaire : Le monde sauvage. 15.30 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : L'île fantastique. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin connection. 21.45 Magazine : M 6 aime le cinéma. De Martine Jouando. Jean Douchet présente un Hitchcock de 1929 : *Blackmail ; Printemps du printemps de Prague (film d'école de 1964) ; l'Insoutenable légèreté de l'être,* de Daniel Lewis. **22.15 Six minutes d'informations. 22.30 Cinéma : Rambo** ■ (rediff.). Film américain de Ted Kotcheff (1982). Avec Sylvester Stallone. *Un ancien parachutiste, héros de la guerre du Vietnam, devient un hors-la-loi après avoir subi un traitement humiliant de la part de la police d'une petite ville. Le problème de la non-réinsertion des anciens combattants est évoqué à travers un suspense haletant. Sylvester Stallone joue d'une façon relativement sobre.* **0.10 Magazine : Club 6. 0.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Via Dieppe-New-Haven, de Henry Miller. **21.30 Profils perdus.** Jean Carteret. **22.40 Nuits magnétiques.** Sigmaringen (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain,** avec Jacques Reda. **0.50 Musique : Coda.** Le mail art.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 août 1987 lors du Festival suédois de musique baroque) : œuvres de A. Gabrieli, G. Gabrieli, Dugloraj, Grabbe, Borchgrevinck, Pederson, Schutz, Hwett, Vecchi, Dowland, Ferrabosco, Perderson, Ward, par le Consort of Musike (Emma Kirkby, soprano ; Evelyn Tubb, soprano ; Mary Nichols, contralto ; Andrew King, ténor ; Rufus Muller, ténor ; Alan Dwing, basse ; Anthony Rooley, luth). **23.07 Club de la musique contemporaine.** Œuvres de Lembert, Donatoni, Giacometti, Murail, Ligeti, par le Quatuor Sartori. **0.30 Rome à Paris-II.** Messe *à huit voix, de Carissimi* ; Messe pour les instruments et extraits du Miserere des Jésuites, de Charpentier.

Audience TV du 1er mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.7	Santa-Barbara 17.8	Actual. région. 8.3	Actual. région. 5.6	Nulle part 3.3	Porte magique 7.2	Cours après moi 5.0
19 h 45	54.4	Roue fortune 26.7	Maguy 7.2	Actual. région. 6.1	Nulle part 4.4	Boul. Bouvard 5.6	Cours après moi 4.4
20 h 16	64.4	Journal 26.7	Journal 16.7	La classe 9.4	Nulle part 4.4	Journal 3.9	Routes paradis 3.3
20 h 55	76.1	Football 21.1	L'Effrontée 30.0	Quent. Durward 10.0	Delta Force 3.3	Atlantic City 11.1	Serpico 7.2
22 h 08	73.9	Football 16.7	L'Effrontée 30.0	Quent. Durward 11.1	Delta Force 3.3	Atlantic City 11.1	Serpico 6.7
22 h 44	46.1	Johnny 7.2	Mardi cinéma 13.9	Journal 11.1	Le Miraculé 0.0	Spenser 8.9	Serpico 6.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 mars à 0 h TU et le jeudi 3 mars à 24 h TU.

Une perturbation peu active abordera le nord-ouest du pays. Elle se caractérisera souvent par un temps gris et *humide.*

Jeudi : brouillards et gelées le matin, gris et humide sur la moitié nord, ensoleillé au sud.

Sur les régions proches des côtes de la Manche et sur le nord du pays, le temps sera couvert dès le matin. Les nuages apporteront un peu de pluie ou de bruine qui pourra parfois se transformer en verglas vers l'intérieur.

Mais sur la majeure partie du pays, la matinée sera froide et les brouillards seront nombreux et tenaces, excepté près de la Méditerranée.

Au cours de la journée, le soleil restera prédominant du Sud-Ouest au Sud-Est, au Lyonnais, au Jura et aux Vosges.

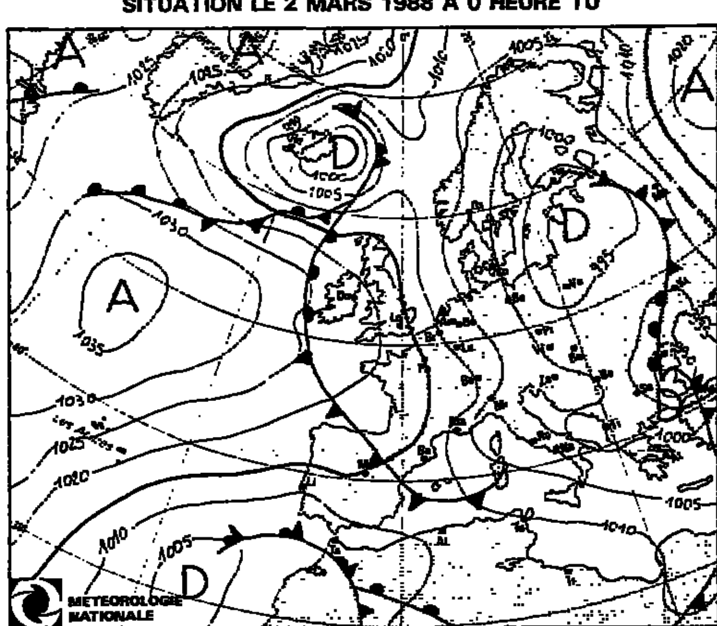
Sur les autres régions, le temps restera souvent nuageux et humide.

Les température matinales seront froides. Il fera de – 2 à – 4 degrés dans le nord du pays, de – 4 à – 6 degrés dans le centre, de – 3 à – 5 degrés dans l'est, de – 3 à – 5 degrés dans le sud-est (localement – 8 degrés), mais les températures ne descendront pas au-dessous de – 1 à – 3 degrés sur le littoral méditerranéen.

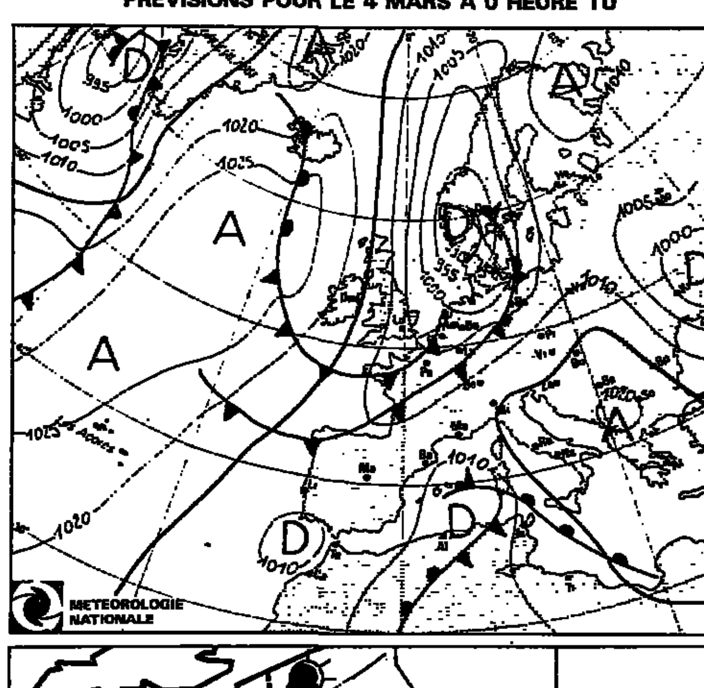
Dans le Sud-Ouest, les températures seront voisines de – 4 à – 6 degrés, et même de – 6 à – 9 degrés près du Massif Central. Enfin, c'est dans l'Ouest qu'il fera le plus doux : – 3 degrés à l'intérieur, mais de 3 à 5 degrés près des côtes.

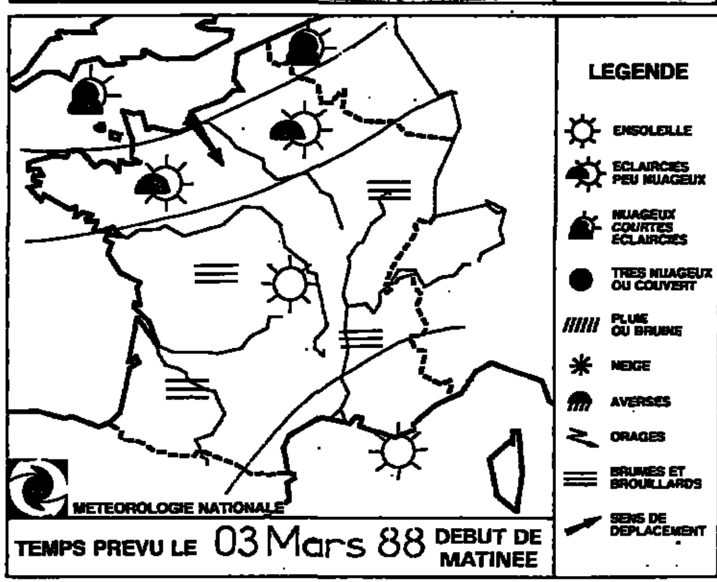
L'après-midi, le thermomètre indiquera de 3 à 6 degrés dans le Nord, de 5 à 7 degrés dans le Centre, de 3 à 5 degrés dans l'Est. Dans le Sud-Est, il fera de 5 ou 6 degrés (de 10 à 12 degrés près de la Méditerranée). Les températures atteindront de 9 à 11 degrés dans le Sud-Ouest et de 6 à 8 degrés dans l'Ouest.

SITUATION LE 2 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 1er-3-1988 à 6 heures TU et le 2-3-1988 à 6 heures TU — le 2-3-1988

FRANCE			
AJACCIO	9	–1	D
BIARRITZ	9	–1	D
BORDEAUX	8	–4	D
BOURGES	3	–2	N
BREST	6	0	D
CAEN	4	0	D
CHERBOURG	5	0	D
CLERMONT-FERR.	2	–3	A
DIJON	3	–1	*
GRENOBLE St-M-H	4	–3	*
LILLE	4	0	A
LIMOGES	0	–5	*
LYON	3	–1	*
MARSEILLE-MAR.	8	1	D
NANCY	1	–1	A
NANTES	9	–3	D
NICE	12	3	D
PARIS-MONTS.	5	2	C
PAU	7	–4	D
PERPIGNAN	10	1	D
RENNES	6	–3	D
ST-ÉTIENNE	2	–2	A
STRASBOURG	3	–2	N
TOURS	4	–2	D
TOULOUSE	6	–4	D
POINTE-A-PITRE	30	20	C

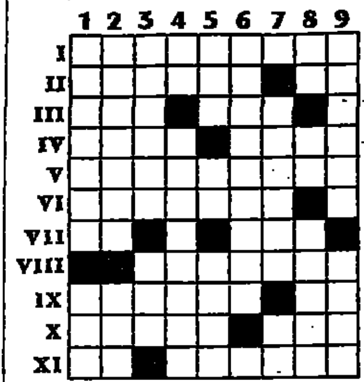
ÉTRANGER			
ALGER	13	2	N
AMSTERDAM	5	–3	A
ATHÈNES	17	9	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	13	1	D
BELGRADE	2	–3	N
BERLIN	2	–3	*
BRUXELLES	5	0	A
LE CAIRE	26	20	D
COPENHAGUE	0	–4	A
DAKAR	24	16	D
DELHI	25	12	D
DJERBA	18	10	C
GENÈVE	3	–2	A
HONGKONG	15	12	P
ISTANBUL	13	9	A
JÉRUSALEM	15	10	N
LISBONNE	14	8	N
LONDRES	6	–1	D
LOS ANGELES	18	12	A
LUXEMBOURG	1	–4	N
MADRID	10	0	D
MARRAKECH	16	10	N
MEXICO	25	10	P
MILAN	10	3	N
MONTRÉAL	–13	–17	D
MOSCOU	1	–2	A
NAIROBI	31	16	N
NEW-YORK	7	–3	D
OSLO	0	–8	N
PALMA-DE-MAL.	17	3	D
PÉKIN	2	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	32	23	P
ROME	10	0	D
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	–4	–9	*
SYDNEY	28	22	D
TOKYO	6	4	P
TUNIS	14	5	N
VARSOVIE	1	–4	C
VENISE	10	0	D
VIENNE	5	–1	A

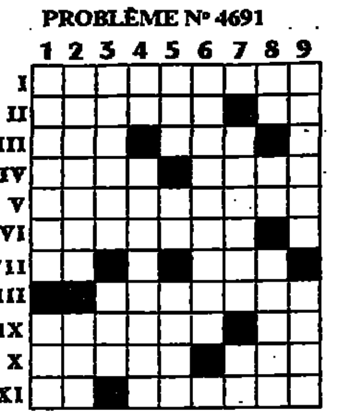
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4691





HORIZONTALEMENT

I. Où ce n'est pas forcément pour calmer sa soif que l'on prend un godet. – II. Pour ceux qui ont l'habitude de mettre la main à la pâte. Passe sous des ponts. – III. Met peut-être la main au « panier ». Sigle. – IV. De quoi envoyer balader pas mal de monde. A fait aller beaucoup de gens dans le décor. – V. Est fait pour les faits. – VI. Rendu mais pas obligatoirement arrivé à destination. – VII. Pronom. N'est évidemment pas à l'abri des regards. – VIII. Sont à faire quand on est désireux de ne pas interrompre la communication. – IX. Tourne souvent en grinçant. Etait capable de faire du mal à une mouche. – X. Bien venue pour s'en aller. Accueillent ceux qui ont fait leurs paquets. – XI. Démontre. Maintes gens s'intéressent à leur fin.

VERTICALEMENT

1. *Peuvent avoir le cerveau fêlé* sans être folles pour autant. Tape sur le bois ou bien sur la pierre. – 2. Donnait des leçons bien particulières quand elle était maîtresse. Leste et pourtant quelque peu maladroit. – 3. Sauce qui n'est pas très goûtée. Tels qu'il ne faut pas espérer en savoir plus. – 4. Provoque des réactions. Provoque aussi des réactions. – 5. Généralement, les coups portent quand il se fait corriger. Pronom. Nullement admise. – 6. Fait passer beaucoup plus qu'un mauvais quart d'heure. – 7. Un qui a assurément perdu quelque chose. Fait parler de lui en classe. – 8. Boule de feu. Pronom. Formée en écrémant. – 9. Sont utilisés pour faire la bière. A éveiller même s'ils ne dorment pas.

Solution du problème n° 4690

Horizontalement

I. Punaises. – II. Décolleté. – III. Ruche. – IV. Larron. – V. Identités. – VI. Se. Téton. – VII. Inn. Nid. – VIII. Etal. Lieu. – IX. Dépensé. – X. Noir. S.E. – XI. Errent. As.

Verticalement

1. Draisienne. – 2. Peu. Dent. Or. – 3. Uccle. Nadir. – 4. Nohant. Léré. – 5. Alertes. – 6. Il. Rit. Lest. – 7. Sérotonine – 8. Et. Nénies. – 9. Sec. Duels.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 2 mars 1988 :

DES DÉCRETS

● N° 88-198 du 29 février 1988 modifiant le décret n° 75-960 du 14 octobre 1976 portant application de la loi organique du 31 janvier 1976 sur le vote des Français établis hors de France pour l'élection du président de la République;

● N° 88-199 du 29 février 1988 relatif aux titres de préfet et de sous-préfet.

UNE CIRCULAIRE

● Du 19 janvier 1988 relative à l'urbanisme au voisinage des aérodromes.

● **ÉTATS GÉNÉRAUX DU CHOMAGE ET DE L'EMPLOI.** – Organisés par le Mouvement national des chômeurs et des précaires, le Syndicat des chômeurs et le mensuel *Partage*, les états généraux du chômage et de l'emploi se dérouleront les 5 et 6 mars, à la salle de conférences du Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris. Ces états généraux veulent permettre aux chômeurs d'intervenir, à la veille de l'élection présidentielle, dans le débat social et politique et de faire connaître leurs propositions.

★ Renseignements : *Partage*, 117, rue Henri-Barbusse, 92110 Clichy. Tél. : (1) 47-37-74-76 ou 40-12-05-00.

RELIGIONS

Spécialiste de bio-éthique

Le théologien Charles Lefèvre est mort

Les obsèques du Père Charles Lefèvre, décédé le 27 février, ont été célébrées le mercredi 2 mars, à l'université catholique de Lille par Mgr Jean Vilnet.

[Né le 13 décembre 1927 à Binche (Belgique), docteur en philologie et en philosophie de l'université de Louvain, ce prêtre belge était depuis 1971 professeur de philosophie et de bioéthique à Lille. A la faculté de médecine catholique de cette ville, il était le fondateur-directeur du centre d'éthique médicale qui avait approuvé sous conditions – jusqu'à l'interdiction par le Vatican en mars 1987 – la naissance d'enfants en éprouvette.

Par des articles récents dans *le Monde* (13 mars 1987), *Témoignage chrétien* (10 janvier 1988) et son dernier livre *(Maître de la vie : naissance, mort, éthique)*, publié en 1987, Charles Lefèvre avait été à la pointe de la contestation des positions romaines en matière de morale, notamment sur la fécondatin *in vitro*.

Automobile

Au Salon de Genève

Priorité à la qualité

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Le plus grand mérite du Salon de Genève est de réunir dans un espace relativement restreint un maximum de voitures de luxe. Il est vrai que le marché suisse est, pour ce type de véhicule, un terrain d'élection. Mais, à parcourir les allées de Palexpo, le constat le plus flagrant concerne les efforts que les constructeurs de voitures de grande série consacrent à la mise au point de leur gamme pour se hisser au niveau des firmes les plus réputées, dont les produits de haute rentabilité intéressent évidemment les gestionnaires que sont avant tout, de nos jours, les présidents des groupes automobiles.

Parallèlement à cette conjoncture, marquée surtout, cette année, par l'apparition de la 750 i à douze cylindres de BMW, dont le confort et la finition atteignent la perfection (pour, il est vrai, 540 000 F), un souci très net de faire un effort dans la qualité des productions anime les constructeurs de voitures plus populaires. Un souci qui, souhaitons-le, ne vise pas uniquement les voitures d'exportation.

Chez les Français, M. Raymond Lévy, PDG de Renault, venu au Salon pour vingt-quatre heures, a ainsi quelques instants sacrifié ses discours économiques et financiers pour parler de l'indispensable qualité de ses voitures. Une préoccupation qui animait déjà le successeur de Georges Besse lors de son arrivée à la Régie il y a un an à propos de sa voiture personnelle... une R 25. Ainsi M. Lévy a-t-il expliqué les raisons qui l'ont amené à désigner M. Jacou comme « directeur de la qualité », lui qui avait été auparavant « directeur de l'après-vente ». Un homme prédestiné, en quelque sorte.

Pour autant, M. Lévy ne s'est pas privé d'aborder les questions économiques. Il a donné deux rendez-vous : l'un, le 22 mars, pour une conférence de presse au cours de laquelle seront officiellement publiés les chiffres de l'entreprise ; l'autre en juillet, pour la sortie de la nouvelle voiture moyenne du groupe, la Renault 19.

D'ores et déjà le PDG de Renault a toutefois confirmé le résultat positif de l'exercice 1987, qui doit se situer autour de 3,5 milliards de francs.

La robotisation a été le troisième thème de ses confidences : Renault, qui ne dispose pas d'une opportune *cassa integrazione*, comme Fiat, pour répondre aux à-coups de la conjoncture sociale, ne souhaite pas, néanmoins, le tout-robot dans ses usines. M. Lévy estime qu'une amélioration de la qualification des hommes a la priorité.

Mercredi devait être le jour de M. Calvet, PDG de PSA. Ainsi, les deux hommes forts de la construction automobile française se seront-ils croisés sans se voir...

CLAUDE LAMOTTE.

★ Salon de l'automobile de Genève du 3 au 13 mars.

● **Distinction.** – Réuni à l'initiative du *Journal de l'automobile*, un jury composé de représentants des principaux quotidiens français et revues spécialisées a élu M. Philippe Guédon homme de l'année 1987 dans le domaine de l'automobile. M. Guédon est le président-directeur général de Matra Automobile. En 1986, c'est M. Claude Weets, PDG de Fiat Auto-France, qui avait été distingué.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Christine,**
Serge et Clémence VERNIAU
ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur,

à Mâcon, le 28 février 1988.

– **Mlle Anne DELANNAY,**
M. Thierry GELBRAS,
vous convient au premier anniversaire de

Romain,

le 29 février 1992.

Mariages

– **M. Jean-Louis DUBUISSON**
et Mme, née Gouton,
font part du mariage de leur fils

Jean-Bernard
avec
Galina Mickhailovna LYMBINE.

27 février.

Penza (URSS).

Décès

– Sa famille,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Miloud BENAMAR,
ancien président de la LOFA
et vice-président
de la Fédération algérienne de football,

survenu le 20 février 1988, à Oran, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

29, rue du Maréchal-Lannes,
Oran (Algérie).

– Les familles Bittoun, Assaban, Benchetrit, Trollat et Elkaim,
ont la douleur de faire part du décès de

Victor BITTOUN,

intervenu dans sa cinquante-neuvième année.

7, rue Basse-de-la-Terrasse,
92190 Meudon-Bellevue (France).

– M. Jean Cabantous,
M. et Mme Jacques Pellet,
M. et Mme Michel Bonneville,
M. et Mme Alain Guigue,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean CABANTOUS,
née Amy Werner.

Le service religieux a été célébré à Paris, le 27 février 1988, dans l'intimité, au temple du Saint-Esprit.

– Monique Goulu-Frinchaboy,
a la profonde douleur d'annoncer le décès de

Michel GOULU.

Paris, le 26 février 1988.

22, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.

– Mme Yvonne Lartigue,
Ses enfants et petits-enfants,
Son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LARTIGUE,
inspecteur honoraire
de l'éducation nationale,

survenu le 24 février 1988, à Meaux.

Les obsèques ont eu lieu à Naintré (Vienne):

70, rue Henri-Barbusse,
77124 Crécy-lès-Meaux.

– **Sean MAC BRIDE**

a été inhumé à Dublin le 18 janvier dernier.

Il avait à Paris de nombreux amis.

Afin de lui rendre un dernier hommage, un service, auquel vous êtes invités à assister, sera célébré à sa mémoire en présence de Son Excellence M. Tadhg O'Sullivan, ambassadeur d'Irlande, et de M. le Directeur général de l'UNESCO représenté par M. Lopes, sous-directeur général de l'UNESCO pour la culture et la communication, le vendredi 4 mars, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e (métro Muette et Passy), qui fut sa paroisse alors qu'enfant il était en exil à Paris avec sa mère.

La messe sera célébrée par le Révérend Père Toulat, secrétaire général de Justice et Paix, et le Révérend Père Michel Hubaut, franciscain. M. le pasteur Maury, président sortant de la Fédération protestante de France, prendra la parole.

De la part de :
Marc de Montalembert,
président d'Amnistie internationale, section française (AISF)
Et de Marie-José Protais,
ancienne présidente fondatrice d'AISF, ancien membre du comité exécutif international.

– MM. Prospero Moryusef
et Gérard Solere,
du cabinet d'architecture Aura, partagent la douleur de la famille de leur cher associé

M. Ivan Karnik MESTOUDJIAN,

décédé le 27 février 1988.

– Mme Magdeleine Mousseron-Canet,
son épouse,
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Marc Mousseron,
leurs enfants et petit-fils,
M. et Mme Pierre Delord,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marie-France Mousseron
et ses enfants,
M. et Mme Patrick Constantini
et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part de la disparition du

professeur Max MOUSSERON,
membre correspondant
de l'Académie des sciences,

survenu le 1er mars 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 3 mars, en l'église des Saints-François, à Montpellier, à 9 h 30.

10, rue Frédéric-Fabrège,
34000 Montpellier.

– Mme Jeanne Varnier,
sa sœur,
M. et Mme Alex Worms,
son frère et sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice WORMS,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 février 1988, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

4, avenue Rodin,
75116 Paris.

Messes anniversaires

– Pour le trentième anniversaire du rappel à Dieu de

Thierry de FRONDEVILLE,

une messe sera célébrée le samedi 5 mars 1988, à 12 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

Ce jour-là, nous aurons une pensée également pour sa sœur

Isabelle,

rappelée à Dieu le 14 janvier 1982.

Communications diverses

– Conférence-débat : Israéliens et Palestiniens : oser la paix. – Le groupe Chrétiens et Proche-Orient, réunissant la commission catholique Justice et Paix et le service des relations avec l'Islam de l'épiscopat français, organise, le jeudi 3 mars, une conférence-débat sur le thème : « Israéliens-Palestiniens : oser la paix », avec notamment la participation de MM. Amnon Kapeliouk et Paul Kessler, le jeudi 3 mars, à 20 h 30, salle des Agriculteurs, 8, rue d'Athènes, 75009 Paris. Tél. : 42-85-72-27.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

EMPLOI

Les salaires d'embauche s'envolent

La pénurie aidant, les jeunes diplômés font l'objet d'une surenchère qui préoccupe les directeurs du personnel.

ON a compté vingt-deux mille jeunes diplômés en 1987, frais émoulus des cent quarante grandes écoles françaises, toutes catégories confondues, pour quelque trente mille postes. Côté entreprises, la chasse aux *« managers de demain »* se révèle délicate. Conséquence de la loi de l'offre et de la demande, notre brillante élite est très courtisée. Deux HEC sur trois disposent d'une offre d'emploi ferme à l'issue de leur stage de dernière année. A Centrale Paris, les heureux élus reçoivent en moyenne une douzaine de propositions, huit à l'Ecole nationale des télécommunications, trois ou quatre dans les écoles de province.

Appliquant le principe selon lequel une tête bien faite et bien pleine à la fois n'a aucune raison de se sous-estimer, certains profitent de leur situation de force pour faire monter les enchères. *« Nous constatons ce phénomène depuis deux ou trois ans,* explique M. Tanguy du Chêné, responsable des ressources humaines au sein des Banques populaires. *C'est symptomatique dans le corps de l'inspection de la chambre syndicale, notre voie royale. Auparavant, nous avions chaque année une promotion d'une dizaine de personnes, centraliens, HEC, ESSEC, ESCP, Sciences-Po* (1). *Maintenant nous ne recrutons plus ni HEC ni ESSEC. Nous avons toujours des Sciences-Po, mais nous engageons à doses homéopathiques des diplômés d'écoles d'ingénieurs style Télécom ou Mines. Nous tombons généralement dans la catégorie en dessous : celle des écoles de commerce de province : ESC Lyon, Rouen, Reims* (2). *Cela, pour une question de rémunération. »*

Conscientes du faible niveau de formation de leurs effectifs et de son inadéquation aux besoins technologiques actuels, les banques se sont lancées depuis peu dans le recrutement des diplômés, contribuant à la perturbation du marché.

« D'après notre barème, poursuit M. Tanguy du Chêné, *les diplômés débutants d'écoles commerciales gagnent en moyenne à la titularisation 142 000 F bruts annuels, les diplômés d'écoles d'ingénieurs 160 000 F, ce qui est sensiblement la moyenne de nos confrères BNP, CIC, Crédit lyonnais, Société générale. Nous ne souhaitons pas participer à la politique de surenchère, conséquence de la rareté des jeunes diplômés sur le marché, du bourrage de crâne fait par les dirigeants de certaines grandes écoles expliquant à leurs recrues qu'elles sont les meilleures et enfin de la publicité mensongère provenant d'entreprises qui entretiennent le mythe de l'élite future de la nation, par le biais d'opérations promotionnelles pour le recrutement. Nous sommes de ceux qui refusent de parler la langue de bois ; nous expliquons que, lorsqu'on sort d'une école, on ne connaît pas un métier. On a des connaissances, mais pas de compétences, lesquelles s'acquièrent directement sur le terrain. »*

Moyennant quoi, les « beaux esprits », très au fait du marché, se tournent vers des sociétés plus « compréhensives » : non pas les industries traditionnelles essoufflées par la crise, mais celles, plus « high tech », porteuses d'avenir et valorisantes à leurs yeux. Exemple type du dynamisme recherché : L'Air liquide, qui recrute en France environ 70 cadres par an, dont la moitié de débutants. Avec ses 21 milliards de chiffre d'affaires, ses 5 500 employés rien que dans l'Hexagone, ses 120 filiales et ses 430 usines implantées dans 57 pays, le premier producteur et distributeur mondial de gaz industriels, numéro un de l'ingénierie des gaz de l'air et de la distribution par gazoducs, a évidemment de quoi séduire plus d'un jeune aux dents longues.

« Des « accessoires » en plus »

« Il y a un prix de marché, explique Mme Inès Gallizia, responsable du recrutement des cadres, *établi en fonction du diplôme, critère objectif. Pour un centralien ou un Mines de Paris, j'ai une fourchette qui varie de 165 000 F à 175 000 F bruts annuels. Et je ne parle pas des polytechniciens, étalons en matière de rémunération. »* De peur de contribuer à la surchauffe ambiante, les entreprises se gardent bien d'évoquer les salaires d'embauche élevés — 200 000 à 240 000 F — auxquels elles sont quelquefois contraintes de se plier.

Discours identique chez Séma-Métra, entreprise française de 2 000 salariés, l'un des premiers groupes européens de conseil et d'ingénierie informatique, où l'on embauche à la pelle de 250 à 300 cadres par an. *« Nous classons les écoles en fonction de la difficulté d'entrée et du concours,* explique Mme Agnès Chauvin, responsable du département recrutement. *Un maths sup, maths spé plus une entrée à Polytechnique vaut plus cher qu'un maths sup, maths spé plus une entrée dans une ENSI de province* (3). »

Ce qui fait varier voire dépasser la fourchette ? La personnalité des jeunes recrues qui ont souvent, d'après un professionnel de l'embauche *« une légitime fierté d'avoir été formées dans d'excellentes écoles et un fantastique manque de confiance en eux dû à leur âge et à leurs années passées de bachotage en bachotage »*, ainsi que leur adaptabilité dans une économie en mutation. Sans oublier les *« accessoires »*, selon Mme Inès Gallizia, qui désigne ainsi les qualités prioritaires pour une entreprise donnée. *« Dans un groupe international comme L'Air Liquide, la maîtrise de l'anglais, langue véhiculaire, est quasiment indispensable. Si, en plus, un débutant possède quelques notions d'espagnol ou d'allemand, c'est encore un avantage. De même pour un étudiant qui a fait un stage ou une thèse en rapport avec nos activités. Pour un doctorat scientifique, je monte jusqu'à 180 000 F. »*

Chez Séma-Métra, on applique une logique identique : *« Nous valorisons l'opérationnalité des jeunes par rapport aux métiers qu'on va leur faire faire. Là où on paiera moins cher l'option chimie d'une école, on surcotera en revanche l'option informatique. Au mécanisme très formel du système éducatif français, nous donnons une coloration Séma-Métra. Si bien que nous finissons par mettre sur une même ligne de salaire de base des écoles qui n'ont pas la même cote en considération de leur niveau d'études : un Mines de Paris ou un centralien par exemple et un ENSIMAG ou un ENSEEIHT* (4). »

Pénurie oblige

Une chose est sûre. D'année en année, les salaires poursuivent leur progression. Au *minimum*, celle du coût de la vie. Mais la hausse peut être de 10 voire 15 %, selon les besoins en cadres programmés par les entreprises, qui s'alignent en même temps sur la concurrence. Pénurie oblige. *« Lorsqu'une société se trouve dans un secteur industriel bien précis,* explique un recruteur, *elle a besoin de spécialistes et donc de diplômés de haut niveau. Si elle loupe une promotion, elle doit attendre un an, mettant ainsi son avenir en jeu. »* Pour éviter ces attentes préjudiciables, certaines entreprises jouent la carte des *« précontrats »*, réservés de préférence à l'élite de l'élite, les polytechniciens : soit la prise en charge des deux années d'école d'application à la sortie de X et le versement d'un simili-salaire, *« fort sympathique lorsqu'on a 20 ans »*, en échange de cinq années passées dans l'entreprise à l'issue de cette formation complémentaire.

Doit-on imputer cette pénurie aux écoles, qui, par une politique de malthusianisme, créeraient artificiellement des déficits ? *« Non,* proteste Yves de Belloy, délégué général de la Conférence des grandes écoles. *« La preuve : le nombre des ingénieurs diplômés augmente en moyenne de 3,5 % par an, ceux de gestion de 5 %. »* Un effort qui, de toute évidence, ne comble pas les besoins. L'avenir ? *« Si l'on en croit les écoles de gestion, l'offre ne cesse de s'accroître,* reconnaît-il. *Pour les écoles d'ingénieurs, tout dépend des spécialités et de l'évolution des techniques. En ce moment, les spécialistes d'architecture de réseaux informatiques, de robotique, d'intelligence artificielle et, dans le domaine médical, de bionique ainsi que de biotechnologie sont très recherchés. »*

Faut-il par conséquent augmenter le nombre de diplômés ? *« Ce ne serait pas mauvais,* ajoute-t-il, *sous réserve de conserver la qualité et le niveau requis. Mais les grandes écoles ne peuvent à elles seules résoudre le problème. Encore leur faut-il trouver le recrutement nécessaire en amont, sans oublier les locaux et les budgets adéquats. »*

Privilégiés, les élèves des grandes écoles ? Sans aucun doute. Mais il vaut mieux se garder de ne juger qu'en fonction de leurs salaires d'embauche. Les nécessités économiques se retournent parfois contre eux. Au bout de trois ou quatre ans d'expérience, le diplôme est oublié au profit des performances. La politique salariale, de plus en plus individualisée, ne laisse pas place à l'erreur ou à la somnolence. *« Plus on part haut, plus le Capitole est proche de la roche tarpéienne »*.

CÉCILE CLÉMENT.

(1) HEC : Ecole des hautes études commerciales ; ESSEC : Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales ; ESCP : Ecole supérieure de commerce de Paris (dite Sup de co Paris) ; Sciences-Po : Institut d'études politiques.

(2) ESC : Ecole supérieure de commerce.

(3) Maths sup : mathématiques supérieures, et maths spé : mathématiques spéciales (classes préparatoires). ENSI : Ecole nationale supérieure d'ingénieurs.

(4) ENSIMAG : Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble. ENSEEIHT : Ecole nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse.

Quinze jours d'emplois dans « le Monde »

● **Le traitement social à bout de souffle.** — On s'attend à une évolution du chômage en dents de scie au premier trimestre 1988. Les diverses mesures qui auraient permis, en 1987, d'éviter 243 000 inscriptions à l'ANPE arrivent à saturation (*le Monde* du 19 février).

● **Le rapport de M. Georges Durry : un constat accablant sur la situation des universitaires français.** — La condition des enseignants de l'enseignement supérieur a subi, selon le rapport de M. Durry, une dégradation vertigineuse sur le plan des rémunérations, des conditions de travail et des carrières. Une détérioration qui compromet le recrutement des futurs professeurs (*le Monde* du 19 février).

● **Peugeot compte supprimer 3 112 emplois dans les dix-huit mois.** — Un plan social a été présenté le 23 février au comité central d'entreprise d'Automobiles Peugeot (*le Monde* daté 21-22 février). A Talbot-Poissy, 1 159 emplois seront supprimés en 1988 et 1989.

● **« Le traitement social du chômage ne s'essouffle pas »,** déclare M. Philippe Séguin au *Monde*. Le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 0,2 % en janvier (*le Monde* du 27 février).

L'avenir des biotechnologies

Le décollage se fait attendre

M. René Sautier devait remettre cette semaine un rapport sur les biotechnologies à Jacques Chirac. Le premier ministre l'avait commandé au PDG de Sanofi, filiale du groupe Elf-Aquitaine, au début du mois de décembre dernier. « Livre blanc à l'anglo-saxonne », comme le qualifie son auteur, ce rapport tire des sonnettes d'alarme, fait des propositions concrètes, notamment pour orienter la recherche... Il doit servir de point de départ pour d'autres études plus approfondies dont l'industrie française a besoin pour être mieux placée dans la compétition internationale. Dans ce cadre, M. Sautier a pu rencontrer les ministres de l'industrie, de la recherche, de l'agriculture et de la santé (1).

Cette mission confiée à un industriel a notamment pour objectif d'apprécier les conséquences prévisibles sur l'emploi du développement des biotechnologies.

A la fin de la précédente décennie, les médias ont évoqué l'essor des biotechnologies avec un grand espoir : elles devaient être créatrices d'emplois. Malgré l'absence de la biotechnologie dans les nomenclatures officielles, notamment de l'INSEE, le Commissariat général du Plan a estimé en 1983 (2) que son chiffre d'affaires en France devait être compris entre 5 milliards et 7 milliards de francs, et que l'effectif ne devait pas dépasser neuf mille à dix mille personnes. *Le véritable décollage* devait se produire vers la fin des années 80. Un développement prioritaire des biotechnologies pourrait amener cet effectif à vingt mille en 1990 et cinquante mille à soixante mille en l'an 2000, prévoyait l'étude du Plan.

Aujourd'hui, M. René Sautier, président d'honneur de Sanofi depuis le 15 février 1988 pour cause de « départ » à la retraite, se déclare très réservé sur tout chiffrage. Selon *lui*, on ne peut assimiler les biotechnologies à un secteur industriel : *« Il n'y a pas d'unité, en termes de production. De plus, les biotechnologies* [couramment définies comme l'utilisation de cellules vivantes à des fins industrielles ou de gestion de l'environnement] *ne créent pas d'industries nouvelles mais modifient celles existantes. » « Une analyse globale n'a pas de sens,* ajoute M. Sautier ; *au lieu d'une méthode horizontale, mieux vaut privilégier des études verticales secteur par secteur. »* Celui qui orienta Sanofi vers les biotechnologies dès 1974 confie pourtant avec passion son optimisme concernant les perspectives de création d'emplois : *« On peut s'attendre que l'effet de l'invention de nouveaux produits compense celui des hausses de productivité. »*

Après une enquête réalisée auprès d'industriels pour le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), Chantale Cossalter (3) envisageait des créations d'emplois à court terme dans les secteurs de la pharmacie et de l'agro-alimentaire, et à plus long terme dans ceux de la chimie et de l'énergie.

Dans l'industrie pharmaceutique, seul pourrait être créé un petit nombre d'emplois de chercheurs spécialistes dans des disciplines telles que la microbiologie, *la génétique*, l'enzymologie, l'immunologie, la biochimie. Selon M. Sautier, la France doit investir au plus vite dans des recherches sur l'ingénierie des protéines, ce qui est nécessairement long et coûteux : cela représente fort peu d'emplois directs, *mais on peut* espérer des retombées en informaticiens et mathématiciens. L'ex-PDG de Sanofi prévoit également une poursuite du développement des outils de diagnostics médicaux, au service notamment d'une prévention toujours plus performante et contribuant à l'allongement de la durée de la vie : la mise au point de nouveaux tests sophistiqués fera appel à des qualifications nouvelles.

Pour les industries agro-alimentaires, l'impact des biotechnologies concerne beaucoup plus le domaine de la production par le biais de son automatisation : les ingénieurs formés au génie agro-alimentaire doivent y ajouter la biologie : aux emplois de production se substituent des emplois de maintenance-contrôle de type surveillant opérateur. *« L'activité de recherche n'est pas prépondérante dans ce secteur »*, souligne l'étude du CEREQ. Mis à part les rares chercheurs recrutés par quelques grandes entreprises, les problèmes de recherche trop « pointus » ou trop fondamentaux sont sous-traités à des organismes de recherche extérieurs. Par exemple, les études sur les modifications des habitudes de consommation influencées par la diététique vont se poursuivre. Sanofi étudie, entre autres, le beurre sans cholestérol. La génétique animale pourra-t-elle aussi contribuer à adapter les animaux aux sols... et aux goûts ?

Les biotechnologies permettent également de valoriser les produits agricoles, donc de créer des emplois, mais, confie M. Sautier, *leur diffusion est difficile compte* tenu du morcellement de ce secteur. Autre exemple, les recherches actuelles sur l'acclimatation en France du soja sauraient-elles éviter à la CEE d'importer 21 millions de tonnes de tourteau de soja chaque année... et donner du travail à la main-d'œuvre agricole ? *Enfin, lorsque* les biotechnologies permettront de maîtriser un procès de fermentation du vin qui lui donne une qualité constante, explique M. Sautier, les vins français se vendront mieux à l'étranger... avec, bien sûr, des emplois à la clé.

Rester polyvalent

Dans les secteurs de l'environnement (traitement des eaux et *dépollution*) et de la chimie, les besoins d'emplois semblent extrêmement faibles. Seuls quelques bio-ingénieurs confirmés sont concernés. La filière des arômes et additifs dits naturels semble porteuse... surtout si peuvent être rapatriées les technologies très complexes déjà mises au point à l'étranger.

Certains profils sont actuellement recherchés par les industriels, remarquait Chantal Cossalter : des chercheurs et des ingénieurs de haut niveau ayant acquis une expérience en laboratoire de recherche ou en milieu industriel ; des ingénieurs de process, dont le besoin est persistant, et des techniciens de laboratoire et de production *en très petit nombre* — les catégories techniciens et ouvriers devant plutôt connaître un mouvement de suppressions-reconversions.

« A terme, souligne M. Sautier, *les entreprises créatrices d'emplois seront celles qui sauront rester polyvalentes... car une seule activité ne permet pas de mobiliser des moyens de recherche suffisants. »* Cette nécessité semble renforcée par l'indispensable interconnexion des différentes disciplines scientifiques auxquelles il faut faire appel. Une formation très ouverte s'impose donc aux bio-ingénieurs : spécialisés certes, mais aussi disposés à acquérir de nouvelles spécialisations. Les biotechnologies ne sont-elles pas définies comme un *« système technologique en cours de formation »* ?

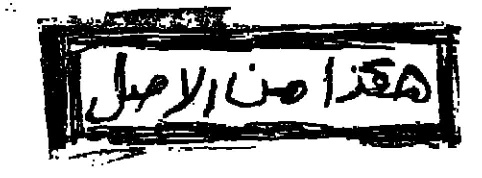
Dans le même esprit, l'ex-PDG de Sanofi se bat pour un « décloisonnement » dont tirerait profit l'ensemble des secteurs faisant appel aux biotechnologies : des programmes de recherches nécessairement longs et *coûteux, sans* rentabilité à court terme, doivent être engagés. Pourquoi ne pas concevoir une animation centrale, une mutualisation des efforts ? Alors sans doute parlera-t-on moins de développement précaire des biotechnologies en France. *« Des industriels sont obligés d'avoir recours à une main-d'œuvre étrangère car ne trouvant pas les profils requis sur le marché français »*, observe le CEREQ. *« Ayant atteint des niveaux d'excellence »*, comme l'espère M. René Sautier, des chercheurs français pourraient alors être visés par la *« chasse aux têtes biotechnologiques »* qui, compte tenu des niveaux de spécialisation requis, ne peut rester qu'internationale.

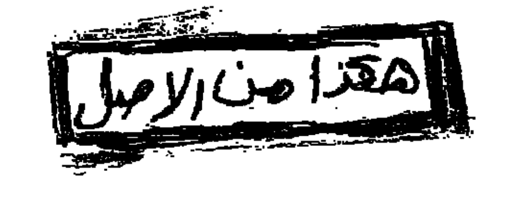
FRANÇOIS KOCH.

(1) *M.* René Sautier a également rencontré le cabinet du ministre de l'environnement. Pour accomplir sa mission, il avait autour de lui des spécialistes représentant Sanofi, Rhône-Poulenc, le ministère de l'industrie, une filiale de la BNP... et un inspecteur des finances.

(2) Commissariat général du Plan. *Les Enjeux technologiques des années 85-90.* La Documentation française. Juin 1983.

(3) *Biotechnologies. Recherche-emploi-formation.* Chantal Cossalter, Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ). Mai 1986.







DIE ZUKUNFT

Meine Gesellschaft habe ich aufgrund ihrer Leistungsstärke, ihrer Vielseitigkeit und ihrer zielstrebigen Geschäftspolitik ausgewählt. Bei Ihr habe ich weit *mehr als eine Bank gefunden* : eine Finanzgruppe und einen wahren Unternehmungsraum. Im Bankwesen tätig sein heißt den Erwartungen zuvorkommen, neue Produkte und neuartige Lösungen ausdenken, die Innovation unterstützen, Projekte in die Tat umsetzen. *Wie auch eine Politik des ständigen* Kontakts mit der Kundschaft entwickeln und sich stets veränderlichen Märkten anpassen. Bankier sein *heißt ebenfalls sich in einer anspruchsvollen* Umgebung selbst zu wandeln. Ich habe den beharrlichen Willen gefunden, die Wettbewerbs-und Leistungsfähigkeit in einem Unternehmen zu steigern, das der Ausbildung jährlich mehr als eine Million Stunden *widmet.*

Meine Gesellschaft habe ich wegen der gebotenen Möglichkeiten ausgewählt. Diese sind besonders *zahlreich, weil die* berufliche Mobilität hier tatsächlich angeregt wird : 1986 hat jede fünfte Führungskraft den Posten gewechselt. Daraus ergeben sich unzählige Gelegenheiten in einem jungen Unternehmen, in dem jeder seine Chancen hat : 75 % des *derzeit beschäftigten Personals sind noch keine* 40 Jahre alt.

Meine Gesellschaft habe ich in Anbetracht ihrer und *auch meiner* Zukunft *ausgewählt, und ich habe eine* Gesellschaftserscheinung gefunden, um mich selbst zu verwirklichen.

Gestern mein Diplom und heute meine Gesellschaft

Meine Gesellschaft ? Die habe ich ausgewählt, um im Mittelpunkt des wirtschaftlichen Zeitgeschehens zu handeln und die gegenwärtigen Strukturwandlungen zu erleben. Welcher Sektor bietet hierzu bessere Möglichkeiten als das *Bankwesen ? Überall da, wo es Handelsverkehr*, Projekte und Wachstum gibt, gibt es die Banken und deren Berufe.

Im Rahmen unserer dynamischen Politik im Ausland und unserer Expansion suchen wir unseren Leiter der..

Organisation

Der(die) ideale Bewerber(in), dem Informationssystem-Leiter unterstellt, soll eine erste, im Bankwesen erworbene *Berufserfahrung in der Organisation besitzen, und auch ein besonderes* Gefühl für die elektronische Datenverarbeitung haben.

Der(die) Kandidat(in), Hochschulabsolvent(in) im Bereich Technik oder Wirtschaft, kann entweder die französische *oder die deutsche. Staatsangehörigkeit haben, muß aber die französische, deutsche und englishe Sprachen* beherrschen.

Die betreffende Funktion, in einer attraktiven und aufstrebenden internationalen Umgebung einbezogen, sowie die gebotenen Konditionen, sind dazu angetan, erstrangige Persönlichkeiten *zu motivieren. In Frankfurt gelegener* Posten.

Senden Sie bitte Ihre komplette Bewerbungsunterlagen an unseren Berater unter Chiffre SZ/LO/LM
Absolute Diskretion zugesichert.

MOOG CONSULT. S.A.
INTERNATIONAL MANAGEMENT

PARIS — STRASBOURG — FRANKFURT
24, PLACE KLÉBER - 67000 STRASBOURG

LE PARTENAIRE DES ENTREPRISES A VOCATION EUROPEENNE



BCEOM,
Société Française d'Ingénierie

Si nous restons l'un des tout premiers bureaux internationaux en matière d'ingénierie routière, notre activité (250 M de F.F., 450 pers.) est aujourd'hui très diversifiée (hydraulique, aménagement rural, urbanisme...). *Elle s'exerce dans près de 40 pays, en Afrique, Asie, M.O., et Amérique Latine.* Pour faire face au développement de nos *activités en GUINEE-BISSAU, nous recherchons un*

INGENIEUR ROUTIER LUSOPHONE

Sa mission :
- réaliser études et contrôles dans le domaine routier (travaux neufs, entretien) et missions ass. technique dans le cadre de projets financés par Banque Mondiale, FED, BAD, CCCE.
- être notre correspondant sur place pour accroître notre activité dans tous nos domaines de compétence,

Après initiation à nos procédures internes et au contexte local, au Siège et à l'occasion de missions sur place, il s'installera de façon permanente en GUINEE.

Le candidat :
- jeune ingénieur, dynamique et tenace, diplômé d'une école d'ingénieurs T.P. (E.T.P.E., E.S.T.P. ou équivalent), disposant d'une expérience de 5 à 8 ans dans les projets routiers, acquise de préférence dans administration ou en B.E. Il connait les procédures administratives et de gestion de marché.

Expérience de l'expatriation et grande mobilité sont nécessaires. Maîtrise de la langue portugaise *indispensable.*

Poste à pourvoir très rapidement. Il est basé dans la capitale mais nécessite déplacements en brousse. A la rémunération s'ajoutent les avantages liés à l'expatriation.

Adressez C.V. + photo + lettre manuscrite de candidature à :
BCEOM - 15, square Max-Hymans - 75015 PARIS.

Pierre Lichau

BOLLORÉ TECHNOLOGIES
DIVISION TABAC

Pour une de nos filiales en AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE,
nous recherchons :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Votre mission :
- *Responsabilité des Services Comptables et Administratifs* d'une entreprise industrielle de moyenne importance.
- Relations avec les banques.
- Contrôle de gestion - reporting.
- *Approvisionnement.*

Votre profil :
- Age 28 ans minimum.
- Sup de Co + DECS.
- Minimum 4 ans d'expérience professionnelle dans l'industrie ou en cabinet.
- Tempérament engagé, autonome, réel sens de la communication en plus des qualités de son métier.
- Connaissance de l'outil informatique indispensable.

Nous offrons un salaire « ouvert » en fonction de l'expérience et du potentiel du candidat et les avantages liés à l'expatriation.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, intentions) à : Direction du Personnel
BOLLORE TECHNOLOGIES - Division Tabac
30, quai de Dion-Bouton - 92806 PUTEAUX Cedex.

Pierre Lichau

MADAGASCAR

Directeur Technique Textile

Crée il y a environ une trentaine d'années, notre Groupe n'a cessé de progresser. Notre usine intégrée (3000 personnes - CA : 280 MF) fabrique et commercialise une très large gamme de tissus destinés au marché local et à l'exportation.
"L'Homme du Textile" que nous recherchons doit être capable d'assurer le contrôle technique des unités de Filature, Tissage, et Finissage, tant au plan de la Production (quantité, qualité et coûts) que de la Recherche et du Développement. Il participera *à la mise en place d'une politique de qualité totale*, animera et coordonnera l'action des différents chefs de départements.

Ingénieur de formation, vous avez acquis une solide expérience industrielle dans la branche textile et dans la conduite des hommes. Nous vous offrons un poste d'envergure et la possibilité de faire carrière dans une Société performante.

Statut d'expatrié. Retour annuel en France, couverture sociale complète.

Danielle JALBERT vous remercie de lui adresser votre C.V. avec photo et rémunération actuelle s/réf. 3279/M.



MEMBRE DE SYNTEC

65, avenue Kléber, 75116 PARIS

Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

SOCIETE D'ETUDES ET DE CONSEIL

recherche pour son secteur international

Experts confirmés ET Consultants

en :
- ***macro économie,***
- ***économie du développement,***
- ***finances publiques et ingénierie bancaire,***
- ***entreprises publiques,***
- ***formation.***

pour missions ou séjours à l'étranger.

Formation supérieure : ENSAE, HEC, Sciences Po, X, Mines, Ponts, Doctorat ou équivalent.

Possibilités de rémunération élevée si expérience.

Adresser lettre manuscrite, c.v. *et photo* à AXIAL (sous référence 6890) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui trans.

FORUM INTERNATIONAL

Recherche pour sa filiale MAROCAINE

Ingénieur-ARCHITECTE en micro-systèmes

niveau Grande Ecole ou équivalent.
Expérience de plusieurs années hard et soft de base.

Ce poste pourra évoluer à terme vers la direction technique de la filiale.
NATIONALITÉ MAROCAINE EXIGÉE

Envoyer CV détaillé à :
François GERNELLE - Forum International
19, avenue du Québec,
91951 LES ULIS

AFRIQUE, sociétés européennes cherchent
PERSONNEL QUALIFIÉ
Ecrire ADRETS.
13770 VENELLES.

OFFRES D'EMPLOIS

CCE RÉGION PARISIENNE
recherche pour son service central des Bibliothèques

UN RESPONSABLE DU SECTEUR ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Expérience *micro-informatique* exigée.

Écrire sous le nº 8446 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

secrétaires

Pour la durée d'un congé de maternité, la Mutuelle de la *Presse recherche une secrétaire*, excellente dactylo, ayant une bonne connaissance de la gestion du personnel. Libre très rapidem. Ecrire avec C.V. à la M.N.P.L., 29, r. de Turbigo, 75002 PARIS.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

ESPACE 2000 GTS, modèle 1986, 41.000 km, bleu sidéral métallisé. Opt. radio. 5 sièges. Très bon état général. Px demandé : 73.000 F. Tél. : 40-06-73-88, p. 73-89. Dom. : 64-26-05-58, ap. 21 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiant, 26 ans, cherche activité lui permettant d'être libre à 17 heures. Etudie toutes propositions. Tél. : 45-89-45-93

J.F. 23 ans, lic. L.E.A., anglais, allemand, cherche poste commercial. Tél. : 45-69-15-11

Homme 34 ans, célibataire, expér. commerce *international*, cherche emploi *dans ce* secteur d'activités à Paris. Tél. : 42-49-59-00

Animateur-éduc. 35 a., 10 a. d'exp. prof., ch. collab. avec établiss. scol. dans le cadre d'un projet pédagogique. *Tél. : 40-12-01-28* ou 40-11-16-46

CONCEPTEUR RÉALISATEUR VIDÉO
ch. temps partiel ou complet. Tél. : 40-13-05-41

Jeune F. 28 ans, sérieuse, cherche travail dans crèche ou jardin d'enfant en région paris. Tél. : 64-27-62-29 après 19 h.

J.F. 24 a., maîtrise hist. de l'art, Exp. documentaliste/pigiste, ch. emploi. Tél. : 42-82-95-79.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
BANQUE
retraité selon convention, connaissances bancaires générales et compétences juridiques, fiscales, relat. humaines, rech. emploi complémentaire valorisant, exp. et dynamisme, pratique.
Ecrire sous le nº 8443
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

traduction demande

INTERPRÈTE
FRANÇAIS-ESPAGNOL
techniques, scientifique, commercial, longue exp., cherche emploi stable ou à *domicile*. SCHWARTZ, 86, av. du Dr-Arnold-Netter, 75012 PARIS.

L'IMMOBILIER

immeubles

Recherchons pour groupe *financ.* très *import.* tous immeubles bien placés, habitation ou burx libres ou occ. Ttes proposit. entre 1.500 et 6.000 m² seront examinées - 48-28-61-69.

LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS
vd immeuble sis 18, r. *d'Auteuil, 75016 PARIS.*
Pour tout rens. : écr. à la Direction des services de gestion, 14, rue Baudelique, 75018 PARIS, avec mention sur l'enveloppe « Vente rue d'Auteuil ». Ne pas téléphoner ni se rendre sur place.

propriétés

VARENNE ST-HILAIRE BORDS DE MARNE
Maison gd stand. 1975, 540 m² env. + jard. 1.700 m² + terrasse + maison gard.
CABINET D'ORMESSON
Tél. : 42-93-20-36

Part. vd 10 p. principales, RIBERAC (Dordogne), centre ville DEMEURE DU XVIIIe. 400 m² hab., parc 3.500 m². 1.600.000 F à déb. *Tél. : 80-56-64-73.*

BEAUMONT-LE-ROGER
Paris 120 km. Propriété normande *authent., restaurée,* meublée, *parf. état.* Dble séj. avec cheminée, 5 ch., 2 s. *de bns*, 2 w.c., gde cuis. Beau terrain plat de 6.000 m² pouv. être divisé et vendu avec 2.000 m² env. 650.000 F.
Larges facilit. propriétaire.
Tél. au (1) 42-66-00-08 le soir, ou laisser un message.

terrains

RECHERCHONS AU MAROC
TERRAINS POUR PROMOTION, IMMOBILIER ET TOURISME, POUR GROUPE INVESTISSEURS *BASÉ EN SUISSE.*
Ecrire sous le nº 8441
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy
75007 Paris.

EXCEPT. 10 MN LYON *MONTS D'OR, alt. 600 m,* part. vd 2 terrains à bâtir hors lot., 1.700 m², calme, *vue impren. 350.000 F l'un.* (1) 43-07-34-38, Paris. (16) 78-23-19-94, Lyon.

maisons individuelles

A vendre Bretagne, bord de mer, maison, très bien située, vue sur mer, beau terrain. Prix à débattre. *Tél. : 43-25-04-90 (bur.) ; 42-37-55-28 (appt).*

villas

Côte d'Azur. Vence, 6 km mer, 6 km montagne, à saisir villa 2 niveaux, séjour, cuis., 2 chbres, abri voiture, jardin 400 m², possibilités d'agrandissement 83 m². Quartier calme, ensoleillé. URGENT 730.000 F. Agence Maillbert : 16 (1) 93-58-35-45

VENDS VILLA TYPE 5
3 kms de la mer
10 kms Montpellier
6 kms Palavas-les-Flots
Ville 5 000 h. Ts commerces. Salon-séjour, 4 chambres, tt confort. Garage, jard. d'*agrément*
580 000 francs
M. Bouladou
Villa l'Hacienda, nº 15
Les Sauzes, Villeneuve-les-Maguelonnes 34 750.
Tél. : (67) 69-48-69 (HR).

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e *ou 15e.* CONST. SARL 1 600 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

Domiciliation ociale, 8e
Bureaux secrétariat, télex, télécopie, traitement texte.
AGECO 42-94-95-28.

8e PRÈS
PARC MONCEAU
pour société de service, offrons 2 poss. bureaux RDC + commodités.
Tél. : 42-93-69-37

THISSE CONSEIL 42-27-49-36

5e caractère
CARDINAL-LEMOINE
130 m² + 30 m².

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés. *Démarches et tous serv.* Perman. téléphoniques.
43-55-17-56.

locaux industriels

Locations

MALESHERBES 73
45-22-05-96

Commerces-dépôts-activités

92 Bagneux	3.000/8.000 m²
93 Aubervil.	7.500/8.000 m²
93 Stains	880 m²
95 Sarvilliers	880 m²

fonds de commerce

Ventes

RUEIL centre (92)
50 m². 8,50 m façade, Agct *neuf.* Actuellement déco/cadeaux. Autres possibilités. Prix : 460.000 F + loyer. Tél. : 47-51-70-34. Direct sans intermédiaire.

42 MONTS DU FOREZ
AUBERGE RURALE
1 s. de bar, 2 s. restaurant 80 couverts, cuisine, gde dépendance, cave. 1er ét. 8 ch., 2 salles de bains, grosses possibilités. Prix *murs et fonds 600.000 F.* Tél. : 77-97-81-75.

boutiques

Ventes

(6e) RUE DAUPHINE
215 m² MURS LIBRES r.-de-ch. + caves en discothèque.
PRIX : 2.800.000 F
François Faure 45-67-95-17





Communication

Entre les ambitions culturelles et les aléas de la régionalisation

FR3 à la recherche de sa légitimité

Tout Paris n'a d'yeux que pour les audaces culturelles de FR3. Les politiques, eux, pensent équilibres économiques et... informations régionales. L'avenir de FR3 est une des inconnues du lendemain de l'élection présidentielle.

L'antienne est toujours la même ! Pas un homme politique, à l'évocation de FR3, qui ne lève les bras au ciel et ne voit en elle un maillon faible de l'audiovisuel. Lors d'un récent « Questions à domicile », sur TF1, M. François Léotard a même fait de la troisième chaîne le problème numéro un d'un paysage télévisuel que sa loi sur la communication, pourtant, venait à peine de remodeler. *« Que voulez-vous,* commente un député, *employer trois mille deux cents personnes, percevoir le tiers de la redevance et ne réaliser que dix points d'audience n'est pas tenable. »* FR3, qui fut tour à tour désignée par des réformes successives chaîne du cinéma, chaîne des régions, chaîne culturelle, se voit demain promise à l'information ou aux sports. Ou bien encore coiffée d'un holding, quand ne resurgit pas le spectre de l'éclatement et d'une vente par appartements...

Le diagnostic inquiète. Que dire du remède ? De la base au sommet, la chaîne s'interroge et se décourage. Se révolte aussi contre l'injustice et cite, pêle-mêle, succès d'hier et d'aujourd'hui. Faut-il oublier, rejeter, nier « La dernière séance », « Thalassa », le magazine « Montagne », le « 19-20 » et même « Disney Channel » ? Peut-on ignorer, surtout, l'étonnant écho rencontré par les audaces culturelles, incarnées et imposées par le directeur des programmes, M. Yves Jaigu ? Ces « Océaniques », qui mettent face à face Duras et Godard, et vous font retrouver Michel Foucault ? Ces cycles Molière, Marivaux, Feydeau ? Ces retransmissions de pièces de théâtre, d'opéras, de ballets, qui réconcilient avec le petit écran tous les déçus du Télémago ? Même l'audience se tient mieux que prévu. La part du marché de FR3 – 10 % à 11 %, selon l'institut Médiamétrie – ne varie plus guère, quelles que soient les performances de la Une, le retour de la 5 ou les frémissements de M6. Comme si la chaîne avait gardé un public qu'aucune autre télévision ne pouvait lui disputer.

« Allons, s'exclame le PDG de FR3, M. René Han, *est-ce là le signe du déclin ? Lorsque je suis arrivé à la tête de cette société, il y a quinze mois, l'opinion la plus répandue la voulait sinistrée. Qui le prétendrait aujourd'hui ? Ce qui est désespérant dans les appréciations globales qui sont portées, c'est qu'on ne sait jamais ce qui est réellement visé : le programme national, la télévision régionale, l'outil de production ? FR3 est une chaîne composite, mais sur tous ces fronts, nous avons amélioré et redressé la situation. »*

René Han ! On a souvent dénoncé en lui le proche du RPR se prêtant, après mars 1986, à une opération de reprise en main. Mais nul n'a jamais contesté à cet homme du sérail sa parfaite connaissance de l'audiovisuel public et son attachement profond à FR3. Qui pourrait douter du désir secret de ce PDG – il n'ambitionnait guère de l'être – de sauver avant tout sa société ? De la rendre indispensable pour que, enfin, la classe politique ne joue plus au *punching-ball,* comme dirait M. Bérégovoy, avec le sort de trois mille deux cents salariés ?

Le virage culturel

Mais, l'objectif demeure lointain. FR3 a certes reconquis une certaine image. Il y a des lustres que le service de presse de la chaîne n'avait eu à faire apprécier aux critiques des réussites aussi complètes que la pièce *Elvire-Jouvet,* la retransmission du *Voyage à Reims* ou le cycle Glenn Gould.

Mais ces succès restent d'estime. Le grand public n'est pas encore au rendez-vous. Une situation d'autant plus dommageable que des pans entiers de la programmation – les après-midi, notamment – ne se sont jamais imposés et que certaines « locomotives » traditionnelles – « La dernière séance », « Disney Channel » – tendent à s'essouffler. *« FR3 est un patchwork de publics, du plus rural pour les émissions régionales au plus parisien avec les émissions de fin de soirée »,* note un spécialiste des sondages. Il sera difficile de lui redonner cohérence et unité. *« Que l'on nous donne la durée,* plaide M. Han. *Notre ambition n'est pas de faire plaisir à quelques centaines de personnes à Paris qui parlent et écrivent, mais de rendre accessible au plus grand nombre des programmes ambitieux. »*

Ce virage haut de gamme, FR3 l'a pris en collaboration étroite avec la SEPT. Belle rencontre que ce mariage-là. D'un côté, une société d'édition de programmes chargée de préparer le lancement d'une télévision culturelle européenne, richement dotée mais sans moyens d'expression. De l'autre, une chaîne de télévision toujours à court d'argent mais disposant de moyens techniques considérables et sous-employés. Les deniers de l'une, les studios de l'autre, les idées des deux ont fructifié à merveille. Qu'en sera-t-il demain si la SEPT prend enfin son envol ? Les logiques d'entreprise marcheront-elles toujours du même pas ?

Le malaise des rédactions

Dans l'immédiat, la remise en route de l'appareil de production a versé un peu de baume sur la province. Car la télévision régionale, elle, fait grise mine, déçue par l'abandon des projets pharaoniques de décentralisation imaginés par la gauche. Et chacun sent confusément, pourtant, que le pire est à venir. C'est en avril prochain que naîtra la première télévision locale privée à Toulouse ; c'est à la fin de l'année qu'Antenne 2 cessera la diffusion du journal régional.

La parade ? Une priorité budgétaire l'an prochain et l'ouverture de nouvelles tranches horaires. Non sans difficultés : le projet de télévision du matin concocté par le directeur de l'information, M. Christian Bernadac, vient d'être bloqué par les grands barons régionaux de la chaîne !

Des conflits auxquels la base ne s'identifie guère. Indifférentes après 1986 à la valse des responsables parisiens, puis des directeurs régionaux, les rédactions se sont réveillées inquiètes des changements de rédacteurs en chef. Sourcilleuses devant la multiplication des contrats à durée déterminée. Sur leur garde lorsqu'elles eurent le sentiment d'un encadrement plus pesant. *« A Lyon, l'unité de mesure des reportages s'appelle le « galin », du nom du directeur régional. A Clermont-Ferrand, il est interdit de faire plus ou moins que le temps fixé par le rédacteur en chef lors de la conférence du matin. A Paris-Île-de-France encore, c'est la norme du timbre-poste : 45 secondes par sujet »,* ironise la CFDT. Information vivante, dit la direction. Aseptisée, répond la base syndiquée.

De Paris (avec la réintégration du délégué syndical Michel Rivière) à la Corse (avec les tentatives de mutation puis de licenciement de Danièle Jammet et Jean-Pierre Leccia, respectivement délégués syndicaux SNJ et CGT), la direction n'a cessé d'accumuler épreuves de force et... déconvenues aux prud'hommes. Jusqu'à cette annonce étonnante du transfert partiel de FR3-Corse sur le continent pour éviter *« pressions externes et internes »* et qui semble discrètement mise sous le boisseau.

Autant d'affaires que M. Han préfère considérer comme appartenant au passé. *« En prenant mes fonctions, je me suis senti investi de la responsabilité de réintroduire dans la société, une forme de pluralisme qui avait eu singulièrement tendance à disparaître au cours des années précédentes,* confie-t-il. *On m'accuse d'être venu en militant pour travestir l'information. Je fais observer qu'à aucun moment quiconque a pu dire que FR3 était une chaîne partisane. »*

Les derniers relevés de la CNCL font apparaître une répartition assez équilibrée des temps de parole politique. Mais la nouvelle formule du journal national de FR3 ne s'est pas encore totalement imposée. Dans le secteur de l'information, la nouvelle direction a beaucoup « cassé » et peu construit. La Trois, par exemple, n'a toujours pas remplacé le magazine « Taxi ». Une tentative de relancer un magazine de la rédaction vient d'échouer ; une autre a pris le relais.

FR3 a retrouvé une image. Elle n'a pas encore conquis une légitimité suffisante pour échapper aux démons des alternances électorales.

PIERRE-ANGEL GAY.

● **La 5 veut élargir ses quotas publicitaires.** – *La 5 a demandé à* la CNCL de l'autoriser à diffuser jusqu'à douze minutes de publicité lors d'une heure donnée, alors qu'elle s'était engagée il y a un an à ne pas dépasser neuf minutes. La CNCL ne souhaite pas modifier sur ce point précis le cahier des charges de la 5, qui sera éventuellement rediscuté dans son ensemble, en fonction du bilan de première année établi fin mars.

Restructuration dans les journaux de bandes dessinées

« Tintin » ne sera plus hebdomadaire

Le secteur de la presse de bandes dessinées est en crise et se restructure rapidement. Après la disparition de *Métal Hurlant* et la fusion de *Pilote* et *Charlie,* l'an dernier, c'est au tour d'un des ancêtres des journaux de BD, *Tintin,* de changer d'éditeur, de formule, de titre et de périodicité. *Le Journal des jeunes de 7 à 77 ans* avait été créé en Belgique, en 1946, par Georges Rémi (Hergé) et Raymond Leblanc, fondateur des éditions du Lombard, l'édition française du journal ayant débuté en 1948. Depuis quarante-deux ans, les éditions du Lombard détenaient les droits d'édition de *Tintin* ; le contrat devait se terminer à l'automne prochain. La veuve d'Hergé, Mme Rémi a décidé de reprendre l'hebdomadaire qui vend actuellement *110 000* exemplaires (près de la moitié en France, le reste en Belgique, en Suisse et au Québec). *Tintin* adoptera à la fois un rythme mensuel et un nouveau titre, *Tintin reporter.* Il ne sera d'abord publié qu'en français, l'édition néerlandophone de *Tintin,* intitulée *Kuifje* (110 000 exemplaires en Flandre et aux Pays-Bas) n'étant pas encore concernée par ce projet.

Mais les éditions du Lombard ne sont pas en reste. Rachetée l'an dernier à Raymond Leblanc par le groupe Médias participation (également appelé groupe Ampère), la maison d'édition prépare deux nouveaux journaux pour les huit à dix-huit ans et les dix à treize ans. Le second devrait être prêt à l'automne et contiendra beaucoup plus d'articles que n'en avait *Tintin,* tout en faisant place au fonds de BD des éditions du Lombard (*Chick Bill, Ric Hochet,* etc.).

Les éditions Jacques Glénat, qui publient trois journaux consacrés au neuvième art, *Circus, Vécu* et *les Cahiers de la bande dessinée,* cherchent elles aussi à sortir du seul créneau des « bulles ». La nouvelle formule de *Vécu* a beau donner des résultats plutôt positifs, *Circus* a perdu de nombreux lecteurs en 1987. Les éditions Glénat vont donc lancer cet automne un nouveau mensuel, baptisée *Aïe* et codirigé par le dessinateur Georges Wolinski et le graphiste Claude Maggiori. Tiré à 120 000 exemplaires, fait de photos, de bandes dessinées, de textes et de dessins d'humour, *Aïe* paraîtra sur quatre-vingt pages grand format et se situera dans la filiation de *Charlie-Hebdo* et s'inspirera d'*Actuel* et du *Canard enchaîné.*

YVES-MARIE LABÉ.

● **Le prix Ringier récompensera le meilleur article sur la Suisse.** – Un jury de journalistes composé de Françoise Giroud *(le Nouvel Observateur),* Théo Bouchat *(l'Illustré),* Ivan Levaï *(le Provençal),* Jacques Pilet *(l'Hebdo)* et Daniel Vernet *(le Monde),* remettra le 15 avril le premier prix Ringier. Ce prix, doté de 10 000 francs suisses, qui porte le nom des éditions helvétiques Ringier, récompensera le meilleur article ou reportage consacré à la Suisse par un journaliste francophone. Article ou émission devront avoir été réalisés entre mai dernier et ce mois de février et être adressé à Ringier France SA

La mort du journaliste James de Coquet

Le journaliste James de Coquet, critique gastronomique au *Figaro* depuis 1961 et doyen de la rédaction de ce quotidien, est mort, le mardi 1er mars, à Neuilly (Hauts-de-Seine) à l'âge de quatre-vingt neuf ans. Surnommé « le Gentilhomme vagabond » au sein du *Figaro,* où il était entré en 1921 pour s'occuper de faits divers, James de Coquet avait acquis cette réputation pour ses grands reportages. Premier Français arrivé à Saigon à la fin de la seconde guerre mondiale, il fut aussi le premier à Shangaï et à Tokyo. Outre ses reportages sur la décolonisation en Inde, sur l'après-Hiroshima, James de Coquet interviewa Mao Zedong dès 1946.

[Né à Bordeaux le 16 juillet 1898, James de Coquet entre au *Figaro* après des études de droit. Chargé des faits divers, il remplace Robert de Flers en 1927 au poste de critique dramatique. En l'absence de Pierre Brisson, il dirige le journal jusqu'en 1942, date de son sabordage, avant de devenir correspondant de guerre. Il est grand reporter après l'armistice avant de devenir chroniqueur judiciaire, – il suivra à ce titre le procès de Pétain, – puis responsable de la rubrique gastronomique au *Figaro* et, à partir de 1977, au *Figaro-Magazine.* Il a obtenu de nombreux prix littéraires (prix Beaumarchais, prix Plume d'azur etc.) pour ses livres, dont le dernier, paru en 1983, s'intitule *Une vie pas comme les autres.*]

Economie

SOMMAIRE

■ Le feuilleton de la Société générale de Belgique tourne à l'imbroglio juridique et financier avec la décision de la cour d'appel de Bruxelles *(lire ci-dessous)*.

■ Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Marchelli, secrétaire général de la CGC, estime qu'il faut cesser de demander des sacrifices aux cadres et trouver les moyens de remotiver le salariat *(lire page 29)*.

■ La Bourse de Tokyo connaît un nouveau printemps. Les cours sont en très nette hausse et le volume d'activité s'accroît. Les gestionnaires de fonds étrangers pourraient intervenir massivement sur la place japonaise *(lire ci-dessous)*.

■ Nouvelle fusion en perspective en Grande-Bretagne : le groupe aéronautique British Aerospace a manifesté l'intention de racheter le constructeur automobile Rover, qui est pour l'instant nationalisé *(lire ci-dessous)*.

Sur fond de forte croissance de l'économie japonaise

Le printemps de la Bourse de Tokyo

Toujours sensibles à l'évolution de la conjoncture, les investisseurs à la Bourse de Tokyo ne pourront qu'être encouragés par les dernières statistiques publiées par le gouvernement. Le produit national brut nippon a progressé d'environ 1,5 % au quatrième trimestre 1987, indique, selon de premières évaluations, l'Agence de planification économique. L'agence estime qu'en tout état de cause les chiffres définitifs feront apparaître un rythme annuel d'expansion supérieur à 6 % durant les trois derniers mois de l'année.

La baisse du nombre de chômeurs enregistrée en janvier confirme le dynamisme de l'activité économique, avec un taux de chômage de 2,7 % en janvier contre 3 % un an plus tôt. Le nombre d'emplois s'est accru de 1,12 million durant cette période. La forte croissance a, en outre, permis d'augmenter les bénéfices de la Banque du Japon, qui annonce un niveau record de réserves en devises pour la fin février, 83,82 milliards de dollars. Aucune nouvelle intervention n'est venue gonfler durant ce mois la hausse de 414 millions dont il est fait état.

TOKYO
correspondance

Dommage, en cette année olympique, le Tokyo Stock Exchange a manqué d'un souffle égaler le record de quatorze séances de hausse consécutive vieux de vingt-sept années. Le modeste repli du lundi 29 février après treize journées de progression n'était pas une défaillance, à peine un léger temps d'arrêt. Le mardi 1er mars, premier jour du nouveau mois boursier, le Kabuto-Cho repartait de plus belle, et le mercredi l'indice Nikkeï terminait à la clôture du matin en hausse de 121 points.

« On peut dire que les cicatrices laissées par le « lundi noir » de Wall Street ont pratiquement disparu », affirme un analyste de la maison de courtage américaine Prudential Bache Securities.

A 25 700 yens, l'indice Nikkeï des 225 valeurs vedettes de la première section de la Bourse de Tokyo a refait plus de 75 % du terrain perdu dans le krach d'octobre. Le record historique du 14 octobre, lorsque le baromètre du marché avait atteint 26 646 points, est en vue. Une hausse des cours de moins de 5 % permettrait de l'atteindre.

Tout aussi remarquable est la reprise du volume d'activité, dont la chute avait été particulièrement spectaculaire à Tokyo. Le niveau des échanges quotidiens calculé en moyenne hebdomadaire a atteint 971 millions d'actions dans la semaine du 22 au 27 février, presque un triplement par rapport aux échanges très déprimés du début de l'année boursière. Cet indicateur a allègrement franchi le seuil du milliard de titres échangés chaque jour, pour atteindre 1,7 milliard depuis le mardi 1er mars, du jamais vu depuis l'été 1986.

Les spécialistes de la place sont pratiquement unanimes : malgré le sombre hiver traversé par les places boursières, le traditionnel printemps du Kabuto-Cho, aussi attendu que la floraison des cerisiers, sera au rendez-vous.

Une analyse des dix dernières années, réalisée par Nomura Securities, démontre que l'indice Nikkeï reprend sa marche en avant vers la mi-février, avant que les poids lourds du marché ne prennent le relais, de mars à mai.

Rituel saisonnier

En 1988, ce rituel saisonnier semble fonctionner presque à l'identique. Rendus prudents par la crise boursière, les investisseurs ont certes commencé par prendre la température de l'eau sur le second marché, qui affichait des niveaux records dès le début du mois de février. Le mouvement de hausse a ensuite gagné la première section, les valeurs à faible capitalisation et PER (ratio cours/bénéfice) favorable faisant la course en tête. Désormais, l'intérêt se déplace vers les valeurs porteuses.

« Le facteur crucial est le taux de change », indique un analyste de Shearson Lehman Hutton. La récente stabilisation du dollar a permis aux investisseurs d'oublier un peu la contrainte extérieure pour évaluer sereinement les performances de l'économie japonaise et des entreprises nippones. C'est le beau fixe.

La plus récente enquête du New Japan Securities Research Institute, qui couvre 379 sociétés cotées à la première section de la Bourse de Tokyo, prévoit une hausse moyenne de 9,7 % de leurs résultats avant impôt pour l'année fiscale qui s'achève le 31 mars, et de 37,1 % si l'on exclut les compagnies pétrolières, de gaz et l'électricité. Il s'agira de la première hausse en trois ans.

Toutes les conditions semblent réunies pour la rentrée en Bourse de liquidités qui se sont accumulées depuis le krach. *« La masse d'argent disponible pour des investissements en action a atteint ou approché un niveau record »*, remarque un spécialiste étranger.

Certaines menaces techniques qui pèsent sur la reprise n'ont pas totalement disparu, notamment l'importance des positions à découvert prises par les particuliers pour financer leurs achats de « privatisées » (NTT et Japan Air Lines), et qui doivent être soldées en mars (800 milliards de yens) et avril (1 500 millards). Mais la hausse récente des cours a réduit considérablement les pertes potentielles, et par conséquent le risque d'un allégement massif des portefeuilles pour les couvrir.

Record pour les « gaijin »

En tout cas, les gestionnaires de fonds étrangers paraissent avoir surmonté leur méfiance à l'égard du Kabuto-Cho, et la première place boursière du monde en termes de capitalisation reçoit enfin l'attention qu'elle mérite. Les achats nets des *gaijin* (les investisseurs étrangers) sur la première section de la Bourse ont atteint le niveau record de 100,4 milliards de yens au cours de la semaine achevée le 19 février, effaçant des tablettes la performance réalisée pendant la seconde semaine de mars 1986.

Il serait cependant faux de croire que les Cassandre ont complètement déserté la place. La hausse du yen reprendra, et l'état de santé de l'économie américaine ne rassure pas encore totalement, avertissent les pessimistes. Habitué aux étés chauds, le Kabuto-Cho pourrait connaître cette année un refroidissement estival.

BERNARD HAMP.

REPÈRES

Investissement industriel

+ 4 à 5 % en France

L'investissement productif des entreprises a progressé de 4 % en France en 1987 contre 3,8 % en 1986 selon l'INSEE. Cette progression en valeur réelle s'explique par l'investissement industriel dont la hausse, entre 4 et 5 %, est nettement plus forte qu'en 1986 (2,4 %) et par l'arrêt de la régression des dépenses d'équipement des grandes entreprises nationales (0 % après – 2,8 % en 1986) qui compense le ralentissement de la formation de capital dans les services (+ 6 à 7 % après + 11,3 %). Le taux de l'investissement par rapport à la valeur ajoutée reste stable à 15 %, soit le niveau qui prévalait avant le second choc pétrolier (17 %).

Indice composite

Baisse de 0,6 % en janvier aux Etats-Unis

L'indice composite américain, censé indiquer l'évolution prochaine de l'économie américaine, a reculé de 0,6 % en janvier après une hausse révisée à 0,3 % en décembre, annonce le département du commerce. Cette révision semble éloigner le risque de récession : le gouvernement avait à l'origine annoncé une baisse de 0,2 % en décembre, un troisième recul mensuel consécutif, généralement annonciateur d'une récession. Une enquête, publiée le lundi 29 février, par l'Association américaine des économistes d'entreprise, renforce cette impression : un quart seulement de ces économistes prévoient une baisse du produit national brut en 1988, alors que plus de la moitié d'entre eux la pensaient inévitable au lendemain du krach boursier d'octobre.

Le département du commerce précise qu'en janvier le recul de 0,6 % est attribuable à cinq des neuf indices de l'indicateur composite parmi lesquels figurent la baisse des permis de construire – les dépenses de construction ont reculé de 2,9 % en janvier, annonce par ailleurs le ministère, – les commandes de biens durables et l'évolution du prix des matières premières.

Pétrole

Nouvelle chute des prix

Les cours du pétrole brut ont de nouveau chuté, le mardi 1er mars, sur tous les marchés internationaux, retombant à leur plus bas niveau depuis décembre dernier.

Le brut britannique de référence, le brent est passé sous la barre des 15 dollars, à 14,25 dollars par baril, tandis que le WTI américain s'échangeait à 15,72 dollars, et les pétroles du Golfe, comme le Dubaï, à moins de 14 dollars par baril, soit plus de 3 dollars en dessous des prix officiels de l'OPEP. L'Egypte, qui ne fait pas partie de l'organisation et adapte ses prix tous les quinze jours au marché, a ainsi abaissé ses tarifs de 1 dollar, la meilleure qualité étant désormais vendue 14 dollars par baril. De même, aux Etats-Unis, les raffineurs ont diminué de 50 cents leur prix d'achat, à 15,50 dollars par baril.

Les cours avaient déjà perdu plus de 1 dollar la semaine dernière. Après une légère reprise technique, lundi, la rechute a été provoquée par des rumeurs assurant que plusieurs pays du Golfe, dont l'Arabie saoudite, avaient accepté d'accorder des rabais à leurs clients japonais.

Un an après leur libération

Les prix des services privés continuent d'augmenter rapidement

La baisse des prix pétroliers devrait permettre à la France de ramener son taux d'inflation à moins de 3 % cette année, peut-être même de respecter l'objectif des comptes gouvernementaux : + 2,5 % entre janvier et décembre 1988. L'INSEE vient en tout cas de réviser sa prévision de hausse pour le premier semestre : + 1,5 % au lieu de + 1,8 %.

La faible hausse de janvier – malgré le relèvement trimestriel des loyers – a maintenu à 1,6 % le rythme annuel de l'inflation sur les trois derniers mois.

	VARIATIONS (en %) AU COURS			
	Des 12 derniers mois (jan. 88/jan. 87)	Des 6 derniers mois (jan. 88/juil. 87)	Des 3 derniers mois (jan. 88/oct. 87)	Du dernier mois (jan. 88/déc. 87)
● ENSEMBLE	+ 2,4	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,2
● ALIMENTATION (UC boissons)	+ 1,1	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,1
Prod. à base de céréales	+ 3,5	+ 2,0	+ 1,3	+ 0,6
Viandes de boucherie	+ 2,6	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,2
Port et charcuterie	+ 1,6	+ 0,5	– 0,1	+ 0,0
Vol., lap., gib., prod. base viande	– 0,6	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,0
Produits de la pêche	+ 3,7	+ 1,7	+ 1,0	+ 0,6
Laits, fromages	+ 0,8	+ 0,1	+ 0,2	+ 0,3
Œufs	+ 3,8	+ 1,3	+ 0,5	– 0,5
Corps gras et beurres	– 1,9	– 0,1	+ 0,0	– 0,1
Légumes et fruits	+ 1,9	+ 0,8	+ 0,6	– 0,2
Autres produits alimentaires	+ 1,5	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,2
Boissons alcoolisées	+ 1,0	+ 0,2	+ 0,0	+ 0,1
Boissons non alcoolisées	– 7,8	– 2,4	– 0,8	– 0,2
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 0,9	– 0,1	– 0,2	– 0,1
1) Habillement et textiles	+ 3,6	+ 1,7	+ 0,5	+ 0,1
Vêtements de dessus	+ 3,6	+ 1,9	+ 0,7	+ 0,1
Autres vêtements et access.	+ 4,5	+ 2,4	+ 1,0	+ 0,2
Articles chaussants	+ 3,0	+ 1,7	+ 0,7	+ 0,0
Autres articles textiles	+ 2,1	– 1,3	– 2,0	+ 0,1
2) Autres produits manufacturés	+ 0,1	– 0,5	– 0,3	– 0,2
Meubles et tapis	+ 3,2	+ 1,5	+ 0,9	+ 0,3
Appareils ménagers élec. et gaz	+ 0,5	– 0,3	– 0,2	+ 0,0
Autres art. équipement du ménage	+ 3,1	+ 1,0	+ 0,3	+ 0,3
Savon mén. produit entretien	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,2	+ 0,1
Articles toilette et soins	+ 0,3	– 0,5	+ 0,1	+ 0,1
Véhicules	+ 0,5	– 2,3	+ 0,4	+ 0,4
Papeterie-librairie-journaux	+ 4,1	+ 2,2	+ 1,7	+ 0,8
Photo, optique, électoacoustique	– 2,0	– 3,0	– 2,5	– 0,4
Autres articles de loisirs	+ 3,5	+ 1,4	+ 1,0	+ 0,2
Combustibles, énergie	– 3,8	– 2,1	– 2,1	– 1,2
Tabacs, prod. manuf. divers	+ 3,3	+ 1,7	+ 0,1	– 0,1
Produits manuf. secteur privé (1)	+ 2,1	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,2
● SERVICES	+ 5,3	+ 2,3	+ 1,0	+ 0,7
Services relatifs au logement	+ 6,4	+ 3,1	+ 1,4	+ 1,3
Dont : loyers	+ 6,8	+ 3,5	+ 1,6	+ 1,6
Soins personnels, s. habillement (2)	+ 6,3	+ 2,7	+ 1,5	+ 0,8
Services de santé	+ 2,6	+ 1,5	+ 0,6	+ 0,5
Transports publics	+ 3,8	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,4
Serv. d'utilisation véh. privé (3)	+ 7,5	+ 3,1	+ 1,7	+ 1,2
Hôtels, cafés, rest., cantines	+ 6,3	+ 2,6	+ 1,2	+ 0,6
Autres services (4)	+ 2,5	+ 0,9	– 0,2	– 0,6
Services privés (5)	+ 6,3	+ 2,7	+ 1,3	+ 0,7

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en janvier 1988 à 169,1 contre 168,8 en décembre 1987.

En rythme annuel sur les trois derniers mois (novembre, décembre, janvier), la hausse des prix est de 1,6 %.

(1) Hors énergie.

(2) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(3) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(4) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage de films, redevance TV, etc.

(5) Hors loyers, tarifs publics, santé.

AFFAIRES

Dans la perspective de la privatisation du groupe automobile

British Aerospace se déclare prêt à acquérir le groupe Rover

LONDRES
de notre correspondant

British Aerospace a annoncé, mardi 1er mars, son intention d'acheter le groupe Rover. Les négociations sur le prix et les modalités de cette transaction vont durer deux mois. Si l'affaire était conclue, le premier constructeur aéronautique du Royaume-Uni, privatisé en 1981, prendrait le contrôle du premier constructeur automobile, nationalisé par les travaillistes en 1975 et dont Mme Thatcher souhaite ardemment, depuis des années, le retour au secteur privé.

La logique industrielle de l'opération n'est pas évidente. Les spécialistes estiment que les effets technologiques d'une telle fusion seraient pratiquement nuls. Le futur conglomérat serait un monstre hybride employant cent vingt mille personnes et fabriquant des produits aussi divers que l'Austin Mini, la Rover 800, des avions (au sein du consortium européen Airbus) et des satellites de communication.

Les véritables raisons de cette manœuvre téléguidée par le premier ministre sont à la fois financières et idéologiques. Le groupe Rover, héritier de British Leyland, nationalisé à 99,8 % en 1975, est un casse-tête pour la « dame de fer ». Celle-ci ne conçoit pas que l'Etat britannique puisse faire un bon constructeur automobiles. Il faut donc impérativement vendre ; mais qui serait preneur du symbole le plus voyant du déclin industriel de la Grande-Bretagne ?

British Leyland fabriquait huit cent mille voitures en 1975, Rover en a produit cinq cent dix mille en 1987. Les effectifs sont passés en treize ans de cent quatre-vingt mille à quarante-cinq mille salariés. Entre-temps, l'Etat a injecté dans cette entreprise en perdition la bagatelle de 3 milliards de livres (environ 30 milliards de francs). Le prix de vente de Rover serait de l'ordre de 100 millions de livres...

Le tableau ne serait pas complet, si on omettait le redressement, opéré depuis mai 1986, par M. Graham Day, le PDG de Rover, nommé par Mme Thatcher et qui jouit de son entière confiance. Il a vendu tout ce qui pouvait l'être, y compris « les bijoux de famille », et s'est débarrassé en quelques mois de quatorze filiales. L'usine où sont assemblés les célèbres autobus rouges à étage a été vendue à ses cadres et à ses employés. Quant à la branche des véhicules industriels, elle a fusionné avec le constructeur néerlandais Daf.

Aminci, voire squelettique, le groupe est désormais réduit à l'essentiel : la production de voitures. Il est divisé en deux filiales de tailles inégales. La première, Austin-Rover, de loin la plus importante, continue à perdre de l'argent et maintient une gamme complète de voitures de tourisme, fabriquant notamment sous licence depuis 1979 des modèles du Japonais Honda (comme la luxueuse Rover 800) – des accords que British Aerospace ne remettrait pas en cause. La seconde, Land-Rover, qui fait figure de brillante petite sœur, dégage en revanche des bénéfices importants depuis deux ans, grâce surtout au succès de la Range-Rover, un véhicule tout-terrain de grand luxe.

Nationalisme et libéralisme

Il était donc désormais possible de vendre le groupe, mais à qui et quel prix ? Vu les sommes gigantesques englouties par l'Etat depuis 1975, la réponse était évidente : seule une entreprise britannique pouvait reprendre cet héritage.

Il était politiquement impossible à Mme Thatcher de céder Rover à un constructeur américain – Ford s'était porté candidat à la reprise d'Austin-Rover et General Motors de Land-Rover. En ces temps boursiers incertains, une privatisation comparable à celle de British Gas ou de British Telecom aurait été vraisemblablement vouée à l'échec.

La proposition de British Aerospace, qui se porte plutôt bien depuis son retour au secteur privé en 1981, vient donc à point. M. Graham Day se déclare pour sa part « ravi ». L'idéologie libérale et le nationalisme britannique sont saufs. Reste que la naissance de ce géant industriel, si elle a lieu d'ici deux mois comme prévu, sera totalement artificielle. L'idéologie officielle est également quelque peu égratignée par l'exigence de British Aerospace que l'Etat britannique rembourse par anticipation les dettes accumulées du groupe Rover.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Un imbroglio juridique et financier

L'arrêt de la cour d'appel complique l'affaire de la Générale de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

La confusion la plus totale règne à Bruxelles depuis la décision prise, le mardi 1er mars, en fin de matinée, par la cour d'appel de la capitale, « dégelant » les 12 millions d'actions nouvelles créées par la Société générale de Belgique (SGB), le 17 janvier, en vue de contrer l'offensive lancée, ce jour-là, par M. Carlo De Benedetti pour s'assurer le contrôle de la « vieille dame ».

Par deux fois, en effet, le tribunal de commerce avait déclaré illégale cette gigantesque augmentation de capital (12 millions d'actions nouvelles, à comparer aux 28 millions de titres de la SGB), décidée à la hâte. En cassant, à la surprise générale, ces deux décisions, la cour d'appel, selon de nombreux juristes belges, a donné en tout état de cause à la SGB une légère victoire psychologique et créé une insécurité juridique qui pourrait durer plusieurs mois, voire plusieurs années, à moins que les deux groupes en présence ne parviennent à s'entendre.

Il s'agit, en effet, de déterminer, dans un premier temps, à qui appartiennent réellement ces nouvelles actions. A la SODECOM, une société-écran amie de la Société générale de Belgique, répond-on au siège de celle-ci. L'actionnariat de la SODECOM a d'ailleurs été profondément modifié ces derniers temps pour laisser la place à la Compagnie financière de Suez et aux Assurances générales – les leaders actuels du groupe des amis de la SGB – mais aussi à la Royale belge et à Electrofina, deux sociétés dont un des actionnaires principaux n'est autre que Albert Frère, le patron du groupe Bruxelles-Lambert. Ce qui pourrait faire de ce dernier un des détenteurs importants de titres de la SGB.

André Leysen, le patron de Gevaert, et Pierre Scohier, numéro un de la COBEPA, filiale belge de Paribas, tous deux membres de la nouvelle holding créée par Carlo De Benedetti (*le Monde* du 1er mars), ne l'entendent pas de cette oreille et manifestent la volonté de faire jouer l'option qu'ils estiment détenir sur 10 des 12 millions d'actions nouvelles.

Un retour en arrière s'impose. Quelques jours après l'annonce de l'offre publique d'achat de Carlo De Benedetti, André Leysen avait pris la tête d'un groupe d'investisseurs qui, avec la bénédiction de la direction de la Générale de Belgique, s'était engagé à acquérir ces 10 millions d'actions. Un contrat avait donc été conclu entre le patron flamand et René Lamy, le gouverneur de la Générale. André Leysen étant aujourd'hui passé « de l'autre côté », on comprend la volonté de la SGB de ne pas lui confier ses titres. Les tribunaux vont devoir se prononcer sur la nature exacte des engagements passés. En attendant, certains estiment que les nouvelles actions pourraient être mises sous séquestre.

La polémique s'exacerbe

Quel que soit le propriétaire potentiel de ces nouveaux titres, celui-ci devra attendre aussi, pour être définitivement certain de leur validité, qu'un tribunal se soit prononcé sur le fond, ce qui pourrait prendre de six mois à un an. Ce jugement sur le fond pouvant lui aussi faire l'objet d'un appel, la saga pourrait alors durer plusieurs années. A moins que les deux groupes ne parviennent à trouver un accord à l'amiable.

Les polémiques qui semblaient s'exacerber au fil des semaines rendent de plus en plus difficile une telle négociation. Ainsi la déclaration faite par le vicomte Davignon, directeur de la Générale, selon laquelle le groupe de Carlo De Benedetti ne posséderait que 40,5 % des titres, a été violemment contredite par l'entourage de l'homme d'affaires italien, qui affirme toujours en détenir 47,5 %. Preuve avancée par M. Etienne Davignon : les chiffres fournis par CERUS elle-même, la holding française de M. De Benedetti à la commission bancaire à la fin de la semaine dernière. Réponse de CERUS : pour des raisons techniques d'impression, ces chiffres ont été fournis avant que leurs « suiveurs » – dont on ne connaît toujours pas les identités – ne leur apportent des paquets d'actions supplémentaires.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Économie

SOCIAL

Un entretien avec le président de la CFE-CGC

« Si on demande encore des sacrifices aux cadres il y aura des conflits sociaux »

nous déclare M. Paul Marchelli

M. Paul Marchelli, président de la Confédération française de l'encadrement CFE-CGC, a présenté le 1er mars à la presse les trente-cinq questions que son organisation va poser aux candidats à l'élection présidentielle, notamment sur la mise en place d'une commission paritaire pour *« analyser le bien-fondé des licenciements »*. Dans un entretien accordé au *Monde*, M. Marchelli souligne que les cadres n'accepteront plus de sacrifices sur le pouvoir d'achat.

« Après son échec aux élections prud'homales, la CGC n'est-elle pas trop affaiblie pour faire entendre sa voix dans le débat économique et social ?

– Non. Les résultats des élections prud'homales doivent être abordés avec beaucoup de prudence car ils ne mesurent pas exactement l'audience des organistions syndicales. Aux élections au conseil d'administration de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres), nous avons recueilli 71,50% des voix. Cela montre que, lorsque les cadres sont interrogés sur leurs préoccupations réelles, ils nous font confiance.

– Comment expliquez-vous votre important revers dans la section encadrement ? Quelle est votre propre responsabilité ?

– Tous les syndicats ont été confrontés à une abstention considérable. Mais plus on monte dans la hiérarchie, moins on a voté. Une des raisons de notre revers est que les cadres et les ingénieurs n'ont pratiquement pas voté, alors qu'aux élections professionnelles dans le troisième collège nous sommes très fortement majoritaires. Notre campagne n'a peut-être pas été suffisamment mobilisatrice. Cette indifférence des salariés est un phénomène extrêmement grave. Quant à ma responsabilité personnelle, j'estime que, comme président de la CFE-CGC, je suis le premier responsable de cet échec.

– Sans réforme de fond de la Sécurité sociale en 1988, appellerez-vous les cadres à ne pas payer la prochaine contribution ?

– Nous avions formulé cette menace après les états généraux de la Sécurité sociale parce qu'il était impensable de se satisfaire seulement d'un constat et de reporter toute décision après l'élection présidentielle. Depuis, nous avons constaté que les efforts de rationalisation des dépenses avaient porté leurs fruits dès la fin de 1987. Le gouvernement a également pris, à la fin de l'année dernière, des mesures, certes insuffisantes, mais allant dans le sens des propositions des partenaires sociaux et du comité des sages. La saisine du Conseil économique et social sur l'ensemble des problèmes de la Sécurité sociale est également positive. Compte tenu des prévisions qui sont bonnes pour 1988, à l'exclusion du risque vieillesse, le futur gouvernement, quel qu'il soit, devrait pouvoir préparer un équilibrage effectif du régime général pour les années à venir.

« Pas de démagogie »

– Ne laissez-vous pas les armes au vestiaire faute de moyens ou de volonté d'être plus combatif ?

– Notre position est responsable. L'ampleur et la complexité du problème posé sont telles que nous n'avons pas le droit de faire de la démagogie. Ce n'est pas un manque de combativité mais le constat que la démarche engagée devrait permettre de répondre aux difficultés qui apparaissent chaque année.

– Etes-vous favorable à l'annualisation du SMIC ?

– Nous ne comprenons pas un système où la fixation du SMIC ne relève pas des partenaires sociaux mais des pouvoirs publics. Cela ne peut pas marcher. Les raisons pour lesquelles le pouvoir politique veut conserver cette mainmise sont dépassées. Le SMIC doit être un élément de la négociation salariale générale entre les partenaires sociaux. Sur un registre proche, nous sommes favorables à un revenu minimum social, car il serait indigne de ne rien faire pour réduire, voire éradiquer, la nouvelle pauvreté.

– La bataille pour le pouvoir d'achat est-elle le bon choix pour les cadres, alors qu'on cherche encore à rendre les entreprises plus compétitives ?

– Depuis 1982, nous avons pris le risque de soutenir, sans nous préoccuper de la couleur du gouvernement, des orientations qui faisaient passer au second plan la progression du pouvoir d'achat des salariés, y compris celle de l'encadrement, par rapport aux priorités à l'investissement industriel et à la *formation*, nécessaires pour gagner la bataille de la compétitivité. Mais, à force de freiner sur le pouvoir d'achat des salariés, en particulier ceux du médian et du haut de la hiérarchie, apparaissent des phénomènes de démobilisation. Grâce à nos efforts, les entreprises ont retrouvé une certaine compétitivité-prix. Nous avons maintenant un coût salarial inférieur à celui des Italiens, des Anglais et des Allemands. Aujourd'hui, si on veut gagner la bataille de la compétitivité-qualité, il faut remotiver le salariat.

» Si l'on continue sur la lancée des sacrifices, notamment pour l'encadrement, il y aura des conflits sociaux. Et nous aborderons l'échéance européenne de *1992* en situation d'échec. Quelle que soit la qualité de nos entreprises, elles ne peuvent rien sans un salariat fortement motivé. Il ne s'agit pas d'une



bataille pour le pouvoir d'achat façon lutte de classes, mais d'une bataille pour l'amélioration de la compétitivité, et pour un meilleur partage des fruits de l'expansion.

– Faut-il encadrer le droit de grève ?

– Le droit de grève est constitutionnel. Je ne vois pas pourquoi il aurait besoin d'un attirail législatif complémentaire. Je me méfie beaucoup de l'intervention du législateur. On a vu ce que cela a donné sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement : on attend toujours l'augmentation des embauches annoncées ! Là où il peut y avoir un problème, c'est lorsque des salariés d'un service public se mettent légitimement en grève, après avoir épuisé tous les autres moyens, au risque de prendre en otages une partie des utilisateurs. Faut-il légiférer ? Notre réponse est non.

» Nous proposons toujours la mise en place d'un comité des sages ayant vocation de rechercher par tous les moyens un compromis afin d'éviter la grève. C'est une piste extra-légale intéressante, car elle est fondée sur une plus grande responsabilité des partenaires sociaux. Toutes les comptines réactionnaires que nous pouvons entendre sur les pouvoirs exorbitants des syndicats ne doivent pas freiner l'évolution sociale. La meilleure façon de créer la pagaille serait de multiplier les interdits.

– Le traitement social s'essouffle. Quel bilan faites-vous de l'action gouvernementale pour l'emploi ?

– Quand on met en balance les créations et les destructions d'emplois, le solde est toujours négatif. La tendance ne pourra s'inverser que lorsque nous aurons dépassé le seuil de 3 % de croissance. Il est vrai que nous avons été plus secoués que d'autres pays car nous n'avions pas engagé assez tôt le processus de modernisation. Dans la foulée de son prédécesseur, le gouvernement actuel a développé au maximum le traitement social du chômage. Statistiquement, nous nous retrouvons donc avec une diminution du nombre de chômeurs au bénéfice de la création de « presque emplois » (TUC, PIL, SIVP, etc.), qui font apparaître une amélioration. Le traitement social, il fallait le développer. C'est le minimum que devait faire notre pays en ayant recours à la solidarité nationale.

» Ma conviction est que nous pouvons vaincre le cancer du chômage à condition d'engager un effort considérable en matière de formation. Il s'agit de transformer des salariés en étudiants permanents. La meilleure chance qu'ils ont de se maintenir dans leur emploi et de s'adapter, c'est d'apprendre tout au long de leur vie professionnelle, le temps de formation devant être inclus dans le temps de travail. Il faut aussi faire renaître et développer le tissu industriel des PME-PMI. Il y a là un gisement considérable, qui peut nous permettre de créer des millions d'emplois.

– Allez-vous prendre position pour l'élection présidentielle ?

– Non. Nous préparons un document précisant nos positions sur quelques points fondamentaux. Pour chaque position de notre organisation, nous interrogerons les candidats, et nous diffuserons leurs réponses sans commentaires. Notre rôle n'est pas de prendre par la main les femmes et les hommes que nous représentons lorsqu'ils vont voter. A chacun de faire son choix en tant que citoyen.

– En 1981, la CGC critiquait durement les autorités, alors que là vous vous abstenez de toute critique du gouvernement...

– En 1981, nous avions des sujets de mécontentement, et le gouvernement de l'époque ne répondait pas positivement à nos questions. Nous avions donc réagi en conséquence. Aujourd'hui, nous n'avons pas changé de démarche : quand nous sommes mécontents, nous le disons, quand nous sommes satisfaits, également.

– Comment redonner plus de vitalité au syndicalisme ?

– Le syndicalisme français vit une crise de très grande dimension. Est-ce qu'il va mourir ? Je ne le crois pas. Mais il faut que nous changions ! Individuellement, le salarié a l'impression qu'il n'a plus besoin d'un syndicat pour se défendre et améliorer sa situation. Il est persuadé que son avenir dépend de sa capacité individuelle à l'exclusion de toute référence collective. Les syndicats doivent accepter aujourd'hui que les salariés sont majeurs socialement et se préoccuper des aspirations de chacun. Quand il est question de salaire au mérite, le personnel d'encadrement ne veut pas d'un syndicat, qui, tout d'une pièce, dit oui ou non pour des raisons de doctrine. Il a besoin d'une organisation qui réponde précisément à ses préoccupations et propose des solutions lui donnant les garanties qu'il attend.

» Au travers de notre nouveau syndicalisme, nous avons progressé dans cette voie. Il nous reste beaucoup à faire. Nous allons continuer à chercher, à réfléchir et à agir en lançant, par exemple, de nouveaux états généraux de l'encadrement plus revendicatifs que ceux que nous avons réunis en 1980. Cette démarche, j'en suis persuadé, nous permettra de faire apparaître le syndicalisme comme un élément indispensable à tout membre du personnel d'encadrement. C'est un sacré challenge ! Mais nous sommes décidés à gagner. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

Vingt militants CGT de Ducellier comparaissent devant le tribunal du Puy

LE PUY
de notre correspondant

Le tribunal de grande instance du Puy-en-Velay (Haute-Loire) jugeait, le mardi 1er mars, vingt ouvriers de Ducellier inculpés pour avoir donné l'assaut à leur usine de Sainte-Florine alors qu'ils protestaient contre des licenciements prévus dans le groupe Valeo.

Le 29 septembre 1985, un groupe de manifestants avait délogé *manu militari* des cadres regroupés dans l'usine à l'appel de la direction.

Les vingt prévenus ont reçu l'appui massif de la CGT. La centrale syndicale avait organisé avant l'audience une manifestation dans le chef-lieu de la Haute-Loire, qui a réuni de 2 000 (selon la police) à 5 000 personnes (selon la CGT). Des délégations étaient venues des départements voisins mais aussi de la Région parisienne, du Nord-Pas-de-Calais, du Poitou-Charente, de la Seine-Maritime, etc.

M. Louis Viannet, numéro deux de la CGT, développait la thèse selon laquelle les prévenus devaient être relaxés : ils n'ont fait que lutter pour défendre leur emploi et leurs droits de travailleurs.

Devant le tribunal les inculpés ont adopté un système de défense très simple, ils ont tout nié en bloc. Jugement le 22 mars.

JEAN-PIERRE FORON.

TRANSPORTS

Les gouvernements européens veulent une alliance entre Airbus et McDonnell Douglas

Avant la fin du printemps 1988, M. Jean Pierson, administrateur général du consortium européen Airbus Industrie, devra avoir conclu un accord avec son concurrent américain, McDonnell Douglas. Les ministres d'Allemagne fédérale, de Grande-Bretagne, d'Espagne et de France, responsables de l'industrie aéronautique, réunis à Paris le 1er mars, lui ont demandé de façon *« très ferme de mener ces négociations avec la volonté d'aboutir »*, a annoncé M. Jacques Douffiagues, le ministre français des transports.

Cette mise au point devrait clarifier une situation fort embrouillée depuis plusieurs mois. Pour contrer la montée du protectionnisme des Etats-Unis qui clament avec une certaine mauvaise foi qu'Airbus mène une concurrence déloyale contre leurs constructeurs, Boeing et McDonnel Douglas, les quatre pays concernés par le programme Airbus avaient imaginé de trouver un cheval de Troie américain avec lequel le consortium européen pourrait s'associer. Tout le monde s'était mis à négocier avec tout le monde. Les Allemands en tenaient pour Mc Donnell Douglas et certains dirigeants d'Airbus pour Lockheed.

Le mandat confié au patron d'Airbus met fin à cette pagaille : il est, désormais, le seul à conduire les négociations, mais il doit surmonter ses réticences pour conclure avec McDonnel Douglas un contrat *« équilibré et bénéfique pour les deux parties »* qui pourrait porter sur la construction et la vente d'avions n'existant pas dans le catalogue des deux constructeurs, c'est-à-dire un long-courrier de plus de 270 passagers, concurrent du Boeing 747 et un court-moyen-courrier de 10 à 150 places. *« Il ne s'agira pas seulement de la construction d'une série d'avions*, a précisé M. Douffiagues, *mais de la mise sur pied d'une coopération globale, à la fois technologique, industrielle et financière ».*

Par ailleurs, pour en finir avec les critiques américaines portant sur le financement d'Airbus, les quatre gouvernements européens ont demandé à un comité d'experts un rapport pour vérifier que la formule du groupement d'intérêt économique est toujours la mieux adaptée. Ce rapport sera remis en avril.

AL F.

Grève à Air Inter la semaine prochaine

Les syndicats du personnel navigant d'Air Inter, le SNPL et le SPAC pour les pilotes et le SNOMAC pour les mécaniciens, ont déposé un préavis de grève du lundi 7 au vendredi 11 mars. Pour la quatrième semaine consécutive, des équipages cesseront le travail de 0 heure à 8 heures du matin. La direction limite au maximum les retards que provoque cette grève perlée au début de chaque matinée, en affrétant des avions et des navigants étrangers. Les grévistes réclament une période d'expérimentation de pilotage à trois du futur Airbus A-320 conçu pour être conduit par deux pilotes.

La grève en cours cette semaine devrait provoquer des perturbations plus importantes, les jeudi 3 et vendredi 4 mars, en raison d'un mot d'ordre supplémentaire du SNPNAC, pour ces deux jours, renseignements : (1) 45-39-25-25.

Le « suicide » du Point-Mulhouse

L'association de tourisme le Point-Mulhouse s'est suicidée. Entraînée dans la chute, en décembre 1987, de sa filiale charter Point Air, elle a essayé d'abord de résister à la défiance grandissante des compagnies aériennes et des banquiers, qui l'a empêchée sporadiquement de transporter ses clients vers la Réunion et les Antilles. Elle s'est arc-boutée sur ses 450 bénévoles et ses 272 000 adhérents auxquels elle a demandé de compléter une trésorerie de plus en plus défaillante. Et puis, le mardi 1er mars, elle a lâché prise : son président, Maurice Freund, a décidé de déposer le bilan de l'association au tribunal de grande instance de Mulhouse (le Monde du 2 mars).

Les milliers de « pointistes » actuellement en voyage ou détenteurs de billets et de forfaits de séjour ou de circuit touristique peuvent légitimement se faire du souci. Ceux qui sont en possession de billets de compagnies aériennes régulières n'auront pas de problème pour partir ou pour revenir. En revanche, ceux qui ne sont titulaires que d'une contremarque donnant accès à un vol charter connaîtront des difficultés pour faire honorer ce certificat qu'ils ont pourtant payé. Le ministère des transports et celui du tourisme ne devront pas chômer s'ils veulent rapatrier les touristes bloqués outre-mer. On réquisitionnera Air France, voire Minerve.

Ensuite viendra le temps du bilan de ce qu'il faut bien appeler un gâchis. Le refus du Point et de Maurice Freund de passer sous les fourches caudines de la compagnie Minerve a été l'ultime cause de cette déconfiture. En effet, Minerve devait contribuer pour 20 millions de francs, tout comme la région Alsace, le département du Haut-Rhin et la ville de Mulhouse, au sauvetage de l'association. A deux conditions : que Le Point mette fin à son activité tiers-mondiste en Afrique noire et qu'il se tourne en priorité vers Minerve pour affréter des vols pendant deux ans. *« Nous avons préféré mourir plutôt que de nous renier et d'abandonner nos solidarités africaines qui font partie de notre histoire »*, explique Maurice Freund.

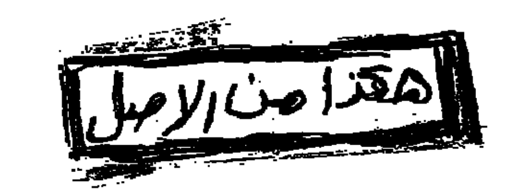
Les malheurs du Point remontent au début de l'année 1987 lorque la Direction de l'aviation civile avait bloqué au sol, durant six semaines, les deux DC-8 de Point Air en raison de trente-sept infractions au règlement de sécurité.

Limites du libéralisme

Il faut dire aussi qu'au lieu de remettre le fautif dans le droit chemin, les pouvoirs publics lui ont mis quelques bâtons dans les roues, jusqu'à ce 2 février où M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, refusa de suivre le tribunal de Mulhouse qui confiait le redressement de Point Air au numéro un du charter belge, TEA. Les limites du libéralisme étaient atteintes. TEA et ses dix avions ont été considérés comme trop dangereux en qualité et en prix pour qu'on leur transfère les droits de trafic du Point vers la Réunion et vers les Antilles. Ç'aurait été faire entrer dans la bergerie un loup que l'on souhaite tenir au large au moins jusqu'en 1992. Même si TEA transporte quotidiennement les passagers d'Air Inter en panne d'avion pour cause de grève de pilotes...

Les compagnies charters françaises comme Minerve, Air Liberté, EAS, AMIS ou Corse Air auraient tort de se réjouir de la disparition du Point. Aucune d'entre elles n'est à l'abri d'un accident, d'autant qu'avec des flottes et des marges bénéficiaires réduites, elles vont devoir affronter la concurrence impitoyable des mastodontes britanniques (Air Europe, Air UK, Monarch, Orion). Sans oublier que les compagnies régulières nationales, UTA et Air Inter ellesmêmes, se lancent, ou vont se lancer, dans le charter. Si l'on en croit l'exemple nord-américain, la baisse des tarifs aériens condamne à terme les compagnies qui ne réaliseront pas à la fois des vols charter et des vols réguliers.

ALAIN FAUJAS.



Marchés financiers

Selon M. James Baker

Toute nouvelle baisse du dollar serait « contre-productive »

Le niveau actuel du dollar offre aux Etats-Unis un avantage en terme de compétitivité et toute baisse supplémentaire de la devise américaine serait *« contre-productive »* a déclaré, devant la commission budgétaire du Sénat, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker. Cette déclaration, l'une des plus fermes de M. Baker à ce sujet, devrait conforter les marchés financiers dans l'impression que Washington entend bien continuer à jouer la coordination des politiques économiques et monétaires avec les autres pays industriels. M. Baker s'est même déclaré *« satisfait »* de l'attitude de Bonn, souvent critiquée dans un passé récent, et de Tokyo.

Son analyse sur l'amélioration des déficits du budget et du commerce extérieur paraît, en revanche, optimiste si on la compare à celle du directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus. Intervenant devant l'« Overseas Development Council », un groupe privé de recherce sur le développement à Washington, M. Camdessus. s'est inquiété de la persistance des importants déséquilibres des balances des paiements entre les Etats-Unis, le Japon et la RFA. Des déséquilibres qui vont durer *« à moyen terme »*, selon les dernières projections du FMI.

Cette résistance aux corrections, en dépit des améliorations intervenues ces derniers mois, et le manque d'enthousiasme des investisseurs privés étrangers à financer plus avant les déficits américains doivent pousser Washington à poursuivre sur la voie des réductions du déficit budgétaire. Pour M. Camdessus, les *Etats-Unis ne doivent écarter* aucun instrument, allusion claire à une possible augmentation des impôts.

L'affaire Puget-Boscher

Les agents de change infligent un camouflet à la COB

La Chambre syndicale des agents de change a contredit la Commission des opérations de Bourse (COB) en donnant un avis contraire au sien à propos du rôle des charges Puget et Boscher sur le marché des actions La Redoute, voilà un an, le 5 février 1987. Elle a même blanchi les accusés. Suite à une enquête minutieuse, la COB avait estimé que ces deux établissements avaient violé le principe de neutralité qu'ils doivent respecter lors d'achat de titres.

Le gendarme de la Bourse a donc demandé à la mi-janvier à la Chambre syndicale des agents de change de prendre des mesures disciplinaires contre les responsables de ces deux charges.

Cette demande n'a pas été sans provoquer une gêne chez les agents de change, qui ont horreur de juger leurs pairs, et encore plus publiquement. Il a fallu attendre un mois avant de connaître leur décision, pourtant prise le 3 février dernier.

Au terme d'un long communiqué qui reprend en détail les opérations réalisées le 5 février 1987 sur les titres La Redoute, la Chambre syndicale indique ne pas avoir *« relevé de la part de l'une ou l'autre des charges de manquements à l'intérêt de leur client ou à l'intégrité du marché »*. *« Il est vrai,* reconnaît-elle avec pudeur, *que les deux charges ont enregistré ces opérations pour un compte qui n'a pas vocation à cet usage. »*

Apparemment, donc, les deux agents de change sont totalement blanchis. Il faudra attendre un communiqué de la COB pour constater qu'il ne s'agit que d'une partie de la version officielle. *Le jugement intégral* de la Chambre syndicale des agents de change prévoit en effet des *« mesures »*. Il demande le versement par la charge de M. Michel Puget de la somme de 490 000 F – correspondant aux bénéfices réalisés lors de l'opération contestée par la COB, – qui sera mise à la disposition de la Banque Louis-Dreyfus, et le versement de 500 000 F par la société Alain Boscher à la Chambre syndicale, qui les reversera au fonds de garantie prévu par la loi du 22 janvier 1988. *« Rien ne dit que la Banque Dreyfus acceptera cette somme, que, dans ce cas, nous garderons »*, indique-t-on chez Puget. Cette charge, tout comme Boscher, malgré *« la contribution volontaire demandée »*, s'estime satisfaite de la décision des agents de change. Ceux-ci reprochent, quant à eux, à la COB d'avoir dévoilé l'intégralité de leur décision... Comment peut-on encore parler de transparence des marchés et de défense des petits porteurs ?

D. G.

Burlington solde

Burlington Holding, société américaine, forte de soixante-dix usines, dont soixante hors des Etat-Unis, qui emploie quarante-trois mille salariés, se restructure. Après avoir racheté Burlington Industries, qui a accumulé 19 millions de dollars de pertes en 1987, le nouvel acquéreur a décidé de vendre certaines divisions et filiales.

Après la cession au français DMC d'une usine irlandaise et l'achat de la division « tissus de verre » par l'entreprise française Porcher Textile, c'est au tour de Masland Floorcovering, spécialisé dans les tapis, d'être mis en vente.

En outre, la société Holding a fait part de son intention de vendre sa division « fournitures pour automobiles » et sa division « tissus industriels ». Ce regroupement d'activités et la mise en place d'un plan de restructuration devraient permettre à Burlington de retrouver sa compétitivité.



NEW-YORK, 1er mars ⬇

Effritement

La Bourse de New-York s'est légèrement effritée mardi 1er mars, après avoir atteint la veille son meilleur niveau depuis le krach d'octobre. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 2 070,46, en baisse de 1,16 point. Quelque 201 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses : 814 contre 699, et 454 titres ont été inchangés.

Les investisseurs institutionnels ont profité de la hausse de presque 2 % lundi pour prendre une partie de leurs bénéfices. Mais le marché est resté ferme. La publication de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains, qui a reculé de 0,6 % en janvier, a été atténuée par la révision des chiffres de décembre. Initialement, en baisse de 0,2 %, cet indice a été corrigé à + 0,3 %.

Faut-il déduire de la résistance du marché que l'effet du 19 octobre dernier se dissipe. Certains analystes le soulignent, d'autres sont plus réservés. Tous s'accordent à penser que les OPA y sont pour beaucoup. Lundi 29, par exemple, les offres de rachat ont totalisé plus de 12 milliards de dollars (68 milliards de francs), dont 6,6 milliards de dollars (37 milliards de francs) pour la contre-OPA lancée sur la chaîne de grands magasins Federated Department Stores par R.H. Macy and Co.

VALEURS	Cours du 29 fév.	Cours du 1er mars
Alcoa	46 3/4	47
Allegis (ex-UAL)	76	75 3/4
A.T.T.	29 3/8	29 1/4
Boeing	47 1/2	47
Chase Manhattan Bank	24 5/8	25 3/8
Du Pont de Nemours	86 3/4	86 7/8
Eastman Kodak	43 1/4	43 3/8
Exxon	42 5/8	42 5/8
Ford	45 1/8	45 1/2
General Electric	45 3/8	45 1/8
General Motors	72 1/4	71 1/4
Goodyear	59 1/8	59 1/2
I.B.M.	117 5/8	117
I.T.T.	48 3/8	48 5/8
Mobil Oil	44	43 3/4
Pfizer	54 1/4	54
Schlumberger	34 7/8	34
Texaco	43	42 5/8
Union Carbide	23 7/8	23 1/2
U.S.X.	33 1/8	33 3/4
Westinghouse	53 1/4	52 1/2
Xerox Corp.	56 3/4	59 1/4

PARIS, 2 mars ⬇

Accélération de la baisse

Au fur et à mesure de la séance, la baisse s'est accélérée. Ce mouvement, que de nombreux opérateurs pressentaient depuis le début de la semaine, s'est traduit durant la matinée de mercredi par un repli des valeurs de 1,5 % en moyenne. L'indicateur de tendance descendait ensuite au-dessous de 2 %, pour clôturer la journée à – 2,30 %. A l'origine de ce repli, le tarissement des OPA. Pour preuve, tous les titres dits « opéables », comme *DMC, Lucheire ou Midi*, figuraient parmi les plus fortes chutes de la séance. A cela s'est ajoutée une certaine prudence des opérateurs, qui commencent à se demander quel sera le montant du déficit commercial de janvier, dont l'annonce est encore reportée. Ils s'interrogent également sur l'issue de l'élection présidentielle. Quelle sera la réaction du marché lorsque, *prochainement*, M. François Mitterrand annoncera sa candidature ou sa non-candidature ? Le tout se combine avec les prévisions des analystes sur graphiques, qui n'excluent par une descente de l'indice CAC sous la barre des 300 pour s'établir aux alentours de 280.

Dans cette ambiance de doute, les institutionnels ont préféré ralentir leurs achats, *de même que les étrangers*. Tandis que les boursiers prenaient connaissance de la surenchère de Framatone sur les conditions de son OPA sur Télémécanique, à l'extérieur du palais Brongniart plus d'une centaine de salariés de la firme convoitée apportaient leur soutien à Framatone, qu'ils préféraient voir gagner plutôt que Schneider. La nouvelle *offre porte sur 710 000 titres au prix unitaire de 5 800 F.*

Effet pervers des batailles boursières, la rareté des titres. Ayant constaté l'impossibilité d'assurer le report des positions en fin de la liquidation de février, la Chambre syndicale des agents de change a radié les actions Martell de la cote du marché RM. Le titre est transféré au comptant et les vendeurs à découvert devront donc aller sur ce marché pour régulariser leur situation. Le prix fixé pour dénouer ces opérations est de 4 000 F par action Martell qui cotait avant sa suspension 3 450 F.

La BNP annonçait ne plus détenir que 6,5 % de Saint-Louis. Quant à Pernod Ricard, son conseil d'administration se réunira le 9 mars pour constater la réduction du capital social et l'annulation des actions achetées.

Enfin les employés de la charge Levandeyra *poursuivaient mercredi leur mouvement de grève*, qui serait dû à des problèmes d'ordre salarial notamment.

LONDRES, 1er mars ⬆

Hausse

Les valeurs ont consolidé leurs gains, mardi, au Stock Exchange. *L'indice FT s'est apprécié de 0,6 %* et a terminé la journée à 1 439,1. L'espoir qu'une baisse de la fiscalité pourrait être demandée par le chancelier *de l'Echiquier le 15 mars*, lors de la présentation du budget, a, de nouveau, stimulé le marché. Dans le secteur des valeurs opéables, après la suspension respective de leurs cotations, les cours du constructeur aéronautique British Aerospace ont repris pour terminer en baisse, alors que ceux du groupe automobile Rover ont fortement progressé, après que le premier ait dévoilé ses intentions de rachat du second. Metal Box, spécialisé dans les emballages et les boîtes de conserve, et le chauffage central, a annoncé son intention de racheter pour 40 millions de livres la firme belge Henrad Beheer, fabricant de radiateurs de chauffage central. Le groupe anglo-néerlandais Unilever a enregistré une hausse de 16 % de son bénéfice avant impôt pour l'exercice 1987, qui progresse à 1,32 milliard, contre 1,14 milliard de livres l'année précédente. Quant à la firme de produits agrochimiques et pharmaceutiques Fisons, elle a dégagé un bénéfice de 109,1 millions de livres, en progression de 28 %.

TOKYO, 2 mars ⬆

Résolue

La Bourse de Tokyo fait preuve d'une « santé de fer ». Mise à part la séance du lundi 29 février, voilà plus de quinze jours que le marché nippon progresse. Mercredi 2 mars, l'indice Nikkeï des 225 valeurs industrielles a gagné 0,9 %, à 25 682,82 yens. La veille, il avait augmenté de 0,7 %. Depuis le 11 février, début de la période haussière, l'indice a progressé de 8 %, soit plus de *19 % depuis le début de* l'année. Parmi toutes les autres places financières internationales, Tokyo occupe le premier rang en *terme de performance*.

Selon les résultats provisoires de l'Agence pour la planification, le produit national brut japonais aurait augmenté de 1,5 % au cours du quatrième trimestre 1987, par rapport aux trois mois précédents. Selon ce même organisme, la situation de l'emploi demeure encourageante, 1,12 million d'emplois ont été créés depuis un an.

VALEURS	Cours du 1er mars	Cours du 2 mars
Akaï	529	535
Bridgestone	1 400	1 430
Canon	1 160	1 180
Fuji Bank	3 480	3 470
Honda Motors	1 530	1 560
Matsushita Electric	2 340	2 410
Mitsubishi Heavy	642	642
Sony Corp.	4 940	5 000
Toyota Motors	2 240	2 310

FAITS ET RÉSULTATS

● **Cinq OPE lancées par la Compagnie du Midi.** – La Compagnie du Midi, qui lance cinq OPE (offre publique d'échange) sur ses filiales (voir *le Monde* du 2 mars), souligne les avantages que pourront retirer les actionnaires de ces opérations destinées à protéger le groupe des OPA (offre publique d'achat) inamicales. Le Midi a notamment calculé les plus-values que les actionnaires dégageront s'ils répondent aux différentes OPE : 128,70 F par action pour les détenteurs de titres Immeubles Plaine-Monceau, 143,40 F par action pour Clause, 153,90 F par action pour les titres *Entrepôts et magasins généraux* de Paris, 64,90 F par action pour AGP et 197,10 F par action pour la Financière de Paris. Ces plus-values ont été calculées sur la base des cours des filiales le 18 février dernier, veille de la suspension des cotations, et du cours moyen du Midi au 1er mars, qui s'élève à 1 432 F, précise le Midi. Si une réponse positive à 100 % est faite à ces OPE, le nombre d'actions Midi à créer représenterait 3 042 000 d'actions nouvelles, portant à 17 368 000 le nombre d'actions Midi (+ 21 %).

● **Un contrat pour l'URSS en ECU.** – *L'Union soviétique* a signé son premier contrat en ECU, la monnaie européenne (du moins en ce qui concerne le secteur très concurrentiel des biens d'équipement), avec la firme nantaise Brissonneau et Lotz Marine (quatre cent vingt-cinq salariés), filiale du groupe Jeumont-Schneider. Un contrat qui porte sur la fabrication de treuils et de guindeaux, destinés à équiper cinq pétroliers en construction dans les chantiers *navals* de Kherson, sur la mer Noire. BLM, qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, a décroché cette commande d'environ 12 millions de francs grâce au délai très court qu'elle a pu promettre pour la livraison. – *(Corresp.)*

● **Nomura devient « teneur de marché » sur les fonds d'Etat britanniques.** – Nomura International, filiale britannique de la maison de titres japonaise, a indiqué que la Banque d'Angleterre lui avait *fait part de son intention de* lui accorder le statut de teneur de marché *(market-maker)* sur le marché des fonds d'Etat britanniques *(gilts)*. Nomura *International*, qui avait déposé une demande en ce sens auprès de la Banque d'Angleterre à la fin octobre 1987, va ainsi devenir le *premier teneur* de marché japonais pour les fonds d'Etat britanniques. La moitié des teneurs de marché en gilts sont étrangers.

● **Fidelity Investments réduit de 10 % ses effectifs.** – Fidelity Investments, la première société américaine *de gestion de fonds* collectifs, a annoncé, lundi 29 février à Boston, le licenciement de huit cents salariés, soit près de 10 % de ses effectifs. La société souffre, depuis le krach boursier, d'une forte contraction de ses activités. Ces licenciements concernent des employés et des cadres moyens de l'entreprise, le personnel devant être ainsi ramené à six mille huit cent cinquante personnes. Facility Investments gère actuellement environ 80 milliards de dollars d'actifs, contre un montant record de 85 milliards à la mi-1987, avant la crise boursière.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	202 30	221 10 d
Arnault & Associés	380	370
Asystel	339	325
B.A.C.	449	440
B. Demachy & Assoc.	380	375
B.I.C.M.	620	623
B.I.P.	474	481
Bolloré Technologies	790	788
Boiron	680	690
Câbles de Lyon	921	922
Calberson	639	618
Canal Plus	418 50	420
Cardif	1325	1295
C.A.T.C.	125 50	129 50
C.D.M.E.	900	900
C. Equip. Elect.	300	300
C.E.G.I.D.	512	532
C.E.G.E.P.	145 50	146
C.E.P.-Communication	1210	1210
C.G.I. Informatique	610	611
Ciments d'Origny	463 10	....
C.N.I.M.	311	311
Concept	201	204
Conforama	476	465
Dafsa	156	156
Devanlay	1160	1130
Deville	630	640
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	126	127
Elect. S. Dassault	385	385
Elysées Investiss.	21 50	20 80
Finacor	421	425
Guintoli	630	627
Guy Degrenne	692	749
I.C.C.	221	220
IDIA	161 10	160
I.G.F.	120	115 20 o
IM2	131 50	126 50
Int. Metal Service	162	164
La Commande Electron.	238	241
Le gd livre du mois	276	257 o
Loca Investissement	253	248
Locamic	150	156
Média Immobilier	289	288
Metallurg. Minière	106 30	106 30
Métrologie Internat.	320	318
Microservice	140	137
M.M.B.M.	465	460
Molex	220	232 50
Navale-Delmas	550	....
Olivetti-Logabax	207	198 70
Ord. Gest. Fin.	302	307
Presbourg (C. In. & Fin.)	100 50	100 50
Razel	697	701
St-Gobain Emballage	1120	1120
St-Honoré Matignon	151 60	157 70
S.C.G.P.M.	98	128 60 d
Segin	256	255
Sema-Metra	520	500
S.E.P.	1109	1120
S.E.P.R.	1210	1210
Sligos	974	1012
S.M.T. Goupil	200	202
Sodinforg	700	672
Supra	280	268 80
TF 1	194	198 20
Unilog	116	115
Union Financ. de Fr.	425	442
Valeurs de France	297 70	301

Marché des options négociables le 1er mars 1988

Nombre de contrats : 8 454

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	24	38	2,40	–
Lafarge-Coppée	1 100	120	180	11	–
Michelin	160	30	37	1,60	8
Midi	1 200	250	320	12	85
Paribas	320	4,50	22	–	–
Peugeot	920	65	130	29	65
Saint-Gobain	440	10	38	–	–
Thomson-CSF	152	17	27	2	9,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er mars 1988
Nombre de contrats : 45 377

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	104,25	103,15	102,85
Précédent	103,90	102,80	102,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
104	1,36	1,95	2,10	3,08

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,7190 F ⬇

Le dollar a clôturé en légère baisse, mercredi 2 mars, sur le marché des changes de Tokyo, à 128,47 yens, contre 128,63 yens la veille. A Paris, il demeurait stable à 5,7190 F.

FRANCFORT	1er mars	2 mars
Dollar (en DM)	1,6870	1,6872

TOKYO	1er mars	2 mars
Dollar (en yens)	128,63	128,47

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 mars) .... 7 1/4-7 5/16 %
New-York (1er mars) ...... 6 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	29 fév.	1er mars
Valeurs françaises	107,4	108,1
Valeurs étrangères	104,5	106,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	306,5	306,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 fév.	1er mars
Industrielles	2 071,62	2 070,46

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 fév.	1er mars
Industrielles	1 429,5	1 439,1
Mines d'or	234	238,6
Fonds d'Etat	90,26	90,47

TOKYO

	1er mars	2 mars
Nikkeï Dow Jones	25 435,90	25 682,82
Indice général	2 089,11	2 112,39

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7125	5,7145	+ 22	+ 35	+ 45	+ 70	+ 240	+ 320
$ can.	4,5427	4,5480	– 62	– 37	– 105	– 67	– 223	– 106
Yen (100)	4,4438	4,4488	+ 104	+ 124	+ 223	+ 257	+ 760	+ 849
DM	3,3838	3,3864	+ 104	+ 121	+ 208	+ 235	+ 705	+ 777
Florin	3,0145	3,0167	+ 80	+ 94	+ 155	+ 178	+ 533	+ 591
FB (100)	16,1873	16,1999	+ 120	+ 203	+ 242	+ 383	+1 073	+1 510
FS	4,0929	4,0973	+ 201	+ 223	+ 373	+ 403	+1 112	+1 197
L (1 000)	4,5902	4,5955	– 137	– 94	– 257	– 198	– 679	– 564
£	10,1318	10,1404	– 167	– 127	– 326	– 259	– 882	– 691

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 11/16	6 13/16	6 11/16	6 13/16	6 3/4	6 7/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Florin	3 3/4	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 1/8	6 1/2
F.S.	0 3/4	1 1/4	1 7/16	1 9/16	1 9/16	1 11/16	2 1/8	2 1/4
L (1 000)	9 5/8	10	10	10 3/8	10 1/4	10 1/2	10 1/2	10 3/4
£	8 3/4	9	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 1/4	7 3/8	7 3/8	7 1/2	8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 2 MARS

Cours relevés à 15 h 17

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1601	4,5 % 1973	1583	1625	1615	+ 2 02
3908	C.N.E. 3%	3880	3880	3880	....
1066	B.N.P. T.P.	1090	1080	1080	– 0 92
897	C.C.F. T.P.	1024	1026	1029	+ 0 49
1056	Créd. Lyon. T.P.	1072	1072	1072	....
1254	Renault T.P.	1299	1319	1319	+ 1 54
1485	Rhône-Poul. T.P.	1550	1565	1565	+ 0 97
1255	St-Gobain T.P.	1292	1283	1283	– 0 70
1180	Thomson T.P.	1217	1210	1210	– 0 58
380	Accor	374 60	358	359	– 4 14
620	Air Liquide	513	506	500	– 2 52
1950	Alcatel	1880	1870	1880	....
1240	Als. Superm.	1439	1419	1419	– 1 39
220	A.L.S.P.I.	261	260 50	252	– 3 45
250	Alsthom ★	248 20	248 20	242 80	– 2 18
1850	Arjom. Prioux	1965	1940	1930	– 1 78
385	Aussedat-Rey	405	390	395	– 2 47
880	Aux. Entrepr. ★	884	873	830	– 6 11
680	Av. Dassault ★	662	660	630	– 4 83
330	BAFIP	351 10	350	350	– 0 31
280	Bail-Equipem. ★	308	300	308	....
880	Bail Investiss.	890	880	889	– 0 11
220	B.N.P. C.I.	252	251	248	– 1 58
405	Cie Bancaire ★	438	438	430	– 1 83
280	Bazar H.-V.	309	309 90	305	– 1 28
350	Béghin-Say ★	378	377 90	362	– 4 23
670	Berger (Ma)	770	735	735	– 4 55
550	Bic ★	562	552	561	– 0 18
1000	B.I.S.	986	1015	982	– 0 41
2050	Bongrain S.A.	2010	1970	1970	– 1 99
900	Bouygues ★	879	865	842	– 4 21
46	B.P. France ★	57 50	58 50	59	+ 2 61
4050	B.S.N. ★	4090	4081	4090	....
1610	Cap Gem. S. ★	1630	1640	1605	– 1 53
1210	Carnaud	1250	1250	1250	....
2320	Carrefour ★	2300	2295	2280	– 0 87
114	Casino	127	125	122 20	– 3 78
98	Casino A.D.P.	103	101 10	101 90	– 1 07
970	C.C.M.C.	940	941	941	+ 0 11
585	Cetelem	702	699	683	– 2 71
540	Cerus	501	485	485	– 3 19
1320	C.F.A.O. ★	1295	1275	1260	– 2 70
250	C.G.E.	243	240	238 10	– 2 02
845	C.G.I.P. ★	869	869	850	– 2 19
790	Chargeurs S.A ★	818	812	809	– 1 10
825	Ciments franç. ★	864	860	843	– 2 43
450	Club Méditerr. ★	432 90	430	421 50	– 2 63
160	Codetel ★	163 90	163	163	– 0 55
300	Cofimeg	300 50	300 50	302	+ 0 50
1830	Colas	1860	1775	1783	– 4 14
179	Compt. Entrepr.	182	187	184 50	+ 1 37
545	Compt. Mod. ★	553	580	557	+ 0 72
980	Créd. Foncier	930	920	924	– 0 65
370	Crédit F. Imm. ★	418	402	398 50	– 4 67
104	C.C.F.	114	112	113	– 0 88
515	Créd. Lyon. (CI)	552	551	550	– 0 36
795	Crédit Nat. ★	870	857	830	– 4 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
182	Crouzet ★	190	183 40	182 50	– 3 95
1800	Damart S.A.	1832	1841	1835	+ 0 16
305	Darty ★	330 50	329	320	– 3 18
250	Darty (DP)	246 20	245 60	254	+ 3 17
1470	De Dietrich	1550	1520	1480	– 4 52
192	Dév. P.d.C. (Li)	210	210	210	....
520	D.M.C.	490	480	470	– 4 08
315	Drouot Assur.	310	305	301	– 2 90
1700	Docks France ★	1690	1680	1680	– 0 59
515	Dumez ★	577	570	555	– 3 81
1020	Eaux (Gén.)	1072	1080	1051	– 1 96
1020	Ecco ★	899	985	988	– 1 10
700	Electrofinanc. ★	714	707	695	– 2 66
265	Elf-Aquitaine	280 10	257	261	+ 0 35
225	– (certific.)	235	230	231	– 1 70
600	Epeda-B-Faure	611	613	614	+ 0 49
2500	Essilor	2360	2340	2330	– 1 27
1580	Essilor Int. (DP)	1515	1500	1477	– 2 51
280	Esso S.A.F. ★	291	290	280	– 3 78
1330	Eurafrance	1315	1310	1270	– 3 42
910	Eurocom ★	885	885	867	– 2 03
2470	Euromarché	2570	2595	2450	– 4 67
445	Europe nº 1 ★	430	420	430	....
27	Eurotunnel ★	29	29 15	29 75	+ 2 59
855	Exor ★	850	858	830	– 2 35
695	Facom	670	678	658	– 1 79
960	Fichet-Bauche	972	950	950	– 2 26
215	Finextel ★	215 50	214 60	215 90	+ 0 19
100	Fives-Lille ★	101 50	100	94	– 7 39
1070	Fromageries Bel	1031	1095	1026	– 0 48
785	Gal. Lafayette ★	911	915	865	– 5 05
250	Gascogne	279	270	270	– 3 23
1190	Gaz et Eaux	1240	1259	1210	– 2 42
325	Géophysique ★	368	370	360	– 2 17
505	Gerland	511	510	510	– 0 20
420	GTM-Entrepose	509	509	483	– 5 11
520	Guyenne-Gas. ★	539	539	509	– 5 57
1740	Hachette ★	1840	1849	1820	– 1 09
545	Havas ★	540	530	530	– 1 85
440	Hénin (La)	473	470	469	– 0 85
1110	Hutchinson ★	1189	1180	1140	– 4 12
....	Imétal	149 80	148 10	148	– 1 20
300	Imm. Plaine-M.	300 10	....	....	....
1100	Ingénico	1044	1060	1065	+ 2 01
3300	Inst. Mérieux	3420	3410	3301	– 3 48
540	Interbail ★	521	519	520	– 0 19
800	Intertechnique	992	987	960	– 3 23
705	J. Lefebvre	721	720	705	– 2 22
1000	Lab. Bellon	1180	1162	1108	– 6 10
1180	Lafarge-Coppée	1206	1206	1195	– 0 90
1340	Lebon ★	1375	1360	1359	– 1 16
2550	Legrand ★	2389	2399	2429	+ 1 67
1840	Legrand (DP) ★	1917	1920	1876	– 2 14
690	Leroy-Somer ★	607	589	594	– 2 14

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1930	Lesieur	1729	1722	1722	– 0 23
745	Locabail immob.	740	750	750	+ 1 35
375	Locafrance ★	446 10	465	448	+ 0 65
906	Locindus	905	935	915	+ 1 10
230	Luchaire	315	253 20	257	– 18 41
1840	L.V.M.H. ★	1820	1801	1785	– 1 92
1290	Lyonn. Eaux ★	1283	1280	1270	– 1 01
48	Mais. Phénix	54 05	50	47 50	– 12 12
335	Majorette (Ly)	354	345	345	– 2 54
255	Mar. Wendel ★	270 50	275	260	– 3 88
3450	Martell	3450	....	....	....
139	Matra	149 80	146 90	146 50	– 2 20
1790	Merlin-Gerin ★	1770	1780	1735	– 1 98
181	Michelin	182	182 50	177 90	– 2 24
1478	Midi (Cie)	1415	1409	1310	– 7 41
185	Midland Bk SA ★	197 50	203	201	+ 1 77
455	Min. Salsig. (Ma)	458	455	456	– 0 66
32	M.M. Penarroya	34 50	34 10	32 50	– 5 80
56	Moulinex	56 20	54 50	52 10	– 7 30
895	Navig. Mixtes	890	860	860	– 3 37
101	Nord-Est ★	105 80	105	101	– 4 54
320	Nordon (Ny)	336	335	335	– 0 30
345	Nouvelles Gal.	379	370	366	– 3 43
705	Occid. (Gén.) ★	723	719	690	– 4 56
980	Omn.F.Paris	968	971	971	+ 0 52
195	Olida-Caby	188 50	188	190	+ 0 80
....	Opfi-Paribas	297	298	298	+ 0 34
2740	Oréal (L')	2950	2950	2871	– 2 68
290	Paribas	303	303	298 50	– 1 48
385	Paris-Réesc. ★	373	372	369 70	– 0 88
895	Pechelbronn ★	875	870	856	– 2 17
270	Penhoet	325	321	320	– 1 54
....	Pernod-Ricard ★	759	741	734	– 3 29
920	Peugeot S.A.	941	945	935	– 0 63
425	Poliet	420	405	404	– 3 81
705	P.M. Labinal	675	630	625	– 7 41
2530	Presses Cité ★	2710	2710	2651	– 2 18
1130	Prétabail Sic.	1129	1129	1139	+ 0 89
580	Primagaz	619	596	605	– 2 26
405	Printemps ★	445	446	440	– 1 12
1160	Promodès	1400	1420	1376	– 1 79
890	Radiotechn.	892	857	858	– 3 81
....	Raff. Dist. Total	86 90	87	86 50	– 0 46
2300	Redoute (La) ★	2210	2200	2160	– 2 26
270	Robur financière	330	326	326	– 1 21
890	Roussel-Uclaf	855	849	869	+ 1 64
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3560	R. Impériale (Ly)	3510	3520	3520	+ 0 28
150	Sade	169	169	169	....
1480	Sagem ★	1499	1499	1465	– 2 27
425	Saint-Gobain	429 80	427 50	424	– 1 34
1050	St-Louis	1060	1000	1035	– 2 36
960	Salomon	995	980	980	– 1 51
510	Salvepar	625	615	615	– 1 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
500	Sanofi ★	577	570	541	– 6 24
470	S.A.T. ★	517	517	500	– 3 29
36	Saulo.-Chât. (fi)	35 40	35	34 85	– 1 55
950	Saupiquet (Na)	1069	1075	1075	+ 0 56
280	Schneider ★	290	289	293	+ 1 03
39	S.C.O.A.	42 20	41 60	40 90	– 3 08
625	S.C.R.E.G.	571	570	570	– 0 18
685	Seb ★	649	645	632	– 2 62
410	Sefimeg ★	415	415	415	....
1340	S.F.I.M.	1581	1571	1531	– 3 16
29	S.G.E.	34 90	34 40	32 60	– 6 59
420	Signaux ★	508	480	481	– 5 31
750	Silic	760	750	740	– 2 63
530	Simco-U.P.H. ★	525	529	528	+ 0 57
315	Simnor (Li)	311	311	311	....
740	Skis Rossignol	815	830	810	– 0 61
705	Simnco	720	710	713	– 0 97
275	Société Générale	323	320	320	– 0 93
170	Sodecco	180	179	179	– 0 56
159	Sodero (Na)	170	180	180	+ 5 88
2000	Sodexho ★	2135	2135	2120	– 0 70
92	Sogenal (Ny)	115	111 50	111 50	– 3 04
260	Sogerap	268 90	276	270	+ 0 41
2130	Somm-Allib. ★	2020	2010	1995	– 1 24
620	Source Perrier	604	599	590	– 2 32
640	Sovac ★	714	725	681	– 4 62
335	Spie-Batignol.	367	341	340 50	– 7 22
410	Strafor ★	462 50	457	440	– 4 86
260	Suez	267	267	259	– 2 99
345	Synthélabo ★	360	360	360	....
610	Talcs Luzenac	710	684	684	– 3 66
3735	Tél. Elect.	5505	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	168	166	165	– 1 78
330	Total (CFP) ★	350	346	345	– 1 43
71	– (certific.)	72	73 50	72 10	+ 0 14
1150	T.R.T. ★	1130	1130	1070	– 5 31
375	U.F.B.	425	440	423	– 0 47
725	U.I.C. ★	843	830	830	– 1 54
525	U.I.F. ★	550	540	540	– 1 82
850	U.I.S.	861	874	681	....
160	U.C.B. ★	203	200	185	– 8 87
725	Unibail	730	725	739	+ 1 23
380	Valéo	370	363	363	– 1 89
45	Vallourec	59 50	58	58 05	– 2 44
310	Via Banque	328	325	320	– 2 44
620	Elf-Gabon	645	601	600	– 6 98
103	Amax Inc.	101 50	100 50	100	– 1 48
143	Amer. Express	149	150	150	+ 0 67
170	Amer. Teleph.	169	166	166	– 1 78
94	Anglo Amer. C.	91	91 40	91 40	+ 0 44
490	Amgold	485	496	496	+ 2 27
800	BASF (Akt)	845	840	840	– 0 59
865	Bayer	895	888	888	– 0 78
100	Buffelsfont.	99 80	102	102	+ 2 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
133	Chase Manh.	142 80	143 10	144	+ 0 84
50	De Beers	52 45	53 20	53 20	+ 1 43
1400	Deutsche Bank	1465	1465	1465	....
790	Dresdner Bank	834	824	824	– 1 20
69	Driefontein Ctd	64 80	64 80	64 80	....
490	Du Pont-Nem.	504	504	504	....
240	Eastman Kodak	248 50	248 20	248 20	– 0 12
33	East Rand	30 80	30 95	30 90	+ 0 32
210	Electrolux	218 50	217 20	217 20	– 0 59
189	Ericsson	188	188	187 80	– 0 11
245	Exxon Corp.	250	249	249	– 0 40
250	Ford Motors	261	259	258	– 1 15
65	Freegold	62	61 50	61 50	– 0 81
89	Gencor	87 50	87 50	87 50	....
250	Gén. Electr.	259	257	257	– 0 77
780	Gén. Belgique	1201	1201	1250	+ 4 08
400	Gen. Motors	416 50	416 80	416 80	+ 0 07
84	Goldfields	80 10	83	83	+ 3 62
45	GdMetropolitain	47 70	48 90	48 90	+ 2 52
52	Harmony	49	49 90	48 90	– 0 20
58	Hitachi	58 35	60 10	60 10	+ 3
765	Hoechst Akt.	864	860	864	– 1 16
107	Imp. Chemical	112 50	114	114	+ 1 33
855	IBM	675	672	672	– 0 44
270	ITT	280	282	282	+ 0 71
189	Ito-Yokado	189 50	188 50	186	– 1 85
102	Matsushita	103 50	108	107 50	+ 3 86
910	Merck	948	946	946	– 0 21
340	Minnesota M.	344	348	347 50	+ 1 02
250	Mobil Corp.	251	253	253	+ 0 80
210	Morgan J.P.	218 50	214	214	– 2 06
35020	Nestlé	35480	35400	35400	– 0 23
155	Norsk Hydro	157 20	157 50	157 50	+ 0 19
164	Ofsil	152	155	156	+ 2 63
1780	Petrofina	1730	1740	1740	+ 0 58
520	Philip Morris	540	546	548	+ 1 48
85	Philips	79 60	81 60	81 60	+ 2 51
69	Placer Dome	66 50	67 80	67 80	+ 1 95
345	Quilmès	355	360	360	+ 1 41
455	Randfontein	449	438	438	– 2 45
655	Royal Dutch	650	645	642	– 1 23
34	Rio Tinto Zinc	35 20	35 50	35 40	+ 0 57
52	St Helena Co	51	50 20	50	– 1 96
200	Schlumberger	197 70	194	194	– 1 87
104	Shell transp.	102 20	102 30	102 30	+ 0 10
1260	Siemens A.G.	1315	1284	1295	– 1 52
215	Sony	218 30	220 20	222	+ 1 69
200	T.D.K.	200	201 20	201 20	+ 0 60
34	Toshiba Corp.	34 10	34 10	34 10	....
335	Unilever	341	345 50	345 50	+ 1 32
220	Unit. Techn.	234	231 50	231 50	– 1 07
550	Vaal Reefs	508	518	518	+ 1 97
295	Volvo	300	305	305	+ 1 67
225	West Deep	206	213 20	213 20	+ 3 50
325	Xerox Corp.	332 50	339 50	340	+ 2 26
1 35	Zambia Corp.	1 36	1 35	1 35	– 0 74

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 40	6 862
9,80 % 78/93	101 25	6 292
10,80 % 79/94	104 07	5 341
13,25 % 80/90	104 65	9 919
13,80 % 81/89	104 96	1 810
16,20 % 82/90	113 27	2 213
16 % juin 82	115 32	11 716
14,60 % fév. 83	115 65	0 439
13,40 % déc. 83	119 10	2 673
12,20 % oct. 84	112 65	4 800
11 % fév. 85	113	0 331
10,26 % mars 86	106 32	10 008
ORT 12,75 % 83	1865	...
OAT 10 % 2000	106 10	7 678
OAT 9,90 % 1997	107 31	2 191
OAT 9,80 % 1996	104 30	0 884
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 36	1 708
CNB Paribas	102 35	1 708
CNB Suez	102 35	1 708
CNI janv. 82	102 38	1 708
PTT 11,20% 85	109 50	2 727
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 80	7 748
CNT 9% 86	98 35	7 325
CRH 10,90% déc. 85	107 50	1 715
Métrologie I. 6% 6/7	75 50	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1500	....
A.G.F. (St Cent.)	620	605
Applic. Hydraul.	671	680
Arbel	345	345
Astorg	201	193 o
Avenir Publicité	529	528
Ban C. Monaco	180	180
Banque Hypoth. Eur.	369	372
Béghin-Say (C.I.)	315	308
B.G.L.	510	....
Blanzy-Ouest	695	597
B.N.P. Intercontin.	234	233
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	780	790
B.T.P.	130	127 50
Cafil	640	650
Cambodge	701	680
C.A.M.E.	139	133 40
Campenon Bern.	200	199
Carbone-Lorraine	470	465
C.E.G.Frig.	536	536
Centen. Blanzy	1739	1789
Centrest (Ny)	205	210
Cerabati	134	129

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	149	148 90
C.I.C. (Financ. de)	190	190
C.I. Maritime	755	737
Citram (B)	565	587
Clause	393 70	....
Cofradel (Ly)	1015	1030
Cogifi	362	355
Comiphos	350	364 d
Cie Industrielle	2850	....
Comp. Lyon-Alem.	257	260
Concorde (La)	801	801
C.M.P.	18 90	....
Créd. Gén. Ind.	553	543
Cr. Universel (Cie)	546	545
Créditel	137	137
Dablay S.A.	410 90	444 d
Delalande S.A.	1100	1100
Delmas-Vielj. (Fin.)	1552	1556
Didot-Bottin	870	835 o
Eaux Bass. Vichy	923	960 d
Eaux Vittel	2030	2030
E.C.I.A.	858	848
Economats Centre	315	327 60
Electro-Banque	280	288
Elf-Antargaz	518	520
E.L.M. Leblanc	620	595 o
Enafi-Bretagne	235	225
Entrepôts Paris	460	....
Epargne (B)	2700	2832
Europ. Accumul.	40	38 40
Europe Soudre Indust.	80	83 20 d
Eternit	1600	1600
Finalens	181	180
FIPP	144 70	232 d
Fnac	443 50	461 20
Foncière (Cie)	450	432
Fonc. Lyonnaise	611	510
Foncina	420	432
Forinter	1080	1060
Fougerolle	232 30	240
France I.A.R.D.	306 80	319 60 d
France (La)	5440	5550
From. Paul Renard	518	528
GAN	858	850
Gaumont	340	342
Gévelot	505	490
Gr. Fin. Constr.	431	442
Gds Moul. Paris	272	269
Groupe Victoire	433	430
G. Transp. Ind.	442	436
Immindo S.A.	402 10	386 o
Imminvest	256	....
Immobail	390	392
Immobanque	709	700
Immob. Marseille	7350	7500
Immofice	449	449
Invest. (Sté Cent.)	800	789
Jaeger	101 30	97 25
Lafitte-Bail	436	....
Lambert Frères	183	189 10
Lille-Bonnières	600	578 o
Loca-Expansion	279	281
Locafinancière	341	340
Locatel	763	760

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1240	1240
Lucia	919	882 o
Machines Bull	75	78 d
Magasins Uniprix	157	155
Magnant S.A.	126	....
Maritimes Part.	246	245
Métal Déployé	410	426 40
Mors	64	....
Navig. (Nat. de)	45 50	45 60
OPB Paribas	195 50	196
Optorg	201 60	....
Oréal (L') C.I.	1740	....
Origny-Desvroise	946	945
Palais Nouveauté	470	465
Parfinance	186	186
Paribas-CIP	264	264
Paris France	182	183
Paris-Orléans	240	240
Partenhea	269	....
Pasam. Risq. Div.	1200	....
Pathé-Cinéma	364	356
Pechiney (cert. inv.)	244	235
Piles Wonder	770	774
Piper-Heidsieck	1056	859
P.L.M.	97 60	101 50
Poclain	14 45	16
Porcher	344 60	330 80
Promodès	973	938
Providence S.A.	1250	1254
Publicis	1980	1970
Rhône-Poul. (c. inv.)	304	303 50
Ricqlès-Zan	158	216 d
Rochefortaise S.A.	502	543
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	639	620
Roudière	205	197 o
Rougier et Fils	67	78 10 d
Sacer	506	....
SAFAA	280	....
Safic-Alcan	798	798
SAFT	1255	1255
Saga	184	184
St-Gobain C.I.	522	501
Salins du Midi	530	530
Santa-Fé	130	133
Satam	72 50	70 10
Savoisienne (M)	190	....
SCAC	429	434
Senelle Maubeuge	324	325
S.E.P. (M)	150	150
Sicli	190	190
Sicotel	303	301
Silvim	270 40	259 50 o
Sipb (Plant. Hévéas)	364 50	365
Sté Générale-CIP	252	245
Sofal financière	1800	1760
Soficel	855	865
Sofio	500	500
Soficomi	725	720
S.O.F.I.P. (M)	124	....
Sofragi	783	781
Soudure Autog.	320 50	315
Sovabail	625	625
S.P.I.	538	529
Suez (Fin. de)-CIP	161 50	161
Stemi	761	760
Taittinger	1580	1580

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	295	....
Tour Eiffel	351	350
Ufiner S.M.D.	536	513
U.A.P.	324	311
U.T.A.	1000	989
Veuve Clicquot	3090	3100
Vicat	1190	1200
Viniprix	1120	1100
Virax	119	....
Waterman S.A.	655	670
Brass. du Maroc	144 10	150

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	790
Akzo	297	....
Alcan Alum	150 10	160
Algemeine Bank	117	118
American Brands	246	258
Am. Petrofina	342	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	121	117
Banco de Santander	281	280 50
Bco Pop Espanol	410	412 10
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	47890	48100
Br. Lambert	456	455
Canadian-Pacific	105 60	100
CIR	24	23
Commerzbank	745	735
Dart. and Kraft	315	329
De Beers (port.)	50 30	....
Dow Chemical	489	490
Gén. Belgique	1201	1250
Gevaert	1031	1134 d
Glaxo	104	105
Goodyear	325	....
Grace and Co	160	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	360	380
I. C. Industries	213	201
Johannesburg	730	820 o
Kubota	26 80	27 20
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43	40
Mineral-Ressourc.	62 50	57 50
Nixdorf	1814	1903
Noranda	98 40	100
Olivetti	25	24 10
Pakhoed Holding	215	215
Pfizer Inc.	309	310
Procter Gamble	470	470 10
Ricoh Cy Ltd	51 90	53
Rolinco	249	248
Robeco	277	270 50
Rodamco	447 50	450
Saipem	9 90	10
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	215	211
Steel Cy of Can.	107	100
Squibb	374	373
Tenneco	240	....
Thorn EMI	55 80	....
Toray indust. inc	35 80	35 60
Vieille Montagne	962	....
Wagons-Lits	730	756
West Rand	13	12 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	228 d
Calcphos	160	169
C.E.M.	....	....
Cochery	172	....
Cogenhor	132	142 50
C. Occid. Forestière	185	....
Coparex	337	336
Dubois Inv. (Casto.)	620	610
Gachot	85	80
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	13	....
Nicolas	850	840
Révillon	330	....
Rorento N.V.	170	170
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	330	....
Sté Lecteurs du Monde	708	700
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 1/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	731 39	713 55
Actilion	193 33	188 16
Actions France	407 37	392 65
Action Invest.	339 43	324 04
Actions sélectionnées	522 35	503 47
Aedificandi	598 50	576 87
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1020 76	995 86
A.G.F. 5000	511 57	499 09
A.G.F. ECU	1092 93	1082 11
A.G.F. Interfonds	429 96	419 47
A.G.F. Invest	99 22	96 80
A.G.F. OBLIG.	1117 13	1111 57
A.G.F. Sécurité	10595 21	10595 21
Agfimo	576 10	562 05
Altefi	224 97	216 84
A.L.T.O.	195 40	188 34
Ameri-Gan	4941 59	4717 51
America-Valor	678 34	647 58
Amplitude	491 81	477 49
Arbitrages court terme	5317 31	5305 69 ◆
Argonautes	348 58	337 61
Associc	1121 47	1121 47
Aurecic	1375 74	1335 67
Axa Europe	116 74	111 45
Axa Investissements	100 97	96 39
Bred Associations	2533 17	2525 59
Bred International	80 52	78 94
Capital Plus	1765 59	1765 59
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptemurale	104 91	101 85
Convertimmo	336 09	323 16
Cortal court terme	1299 87	1299 87
Cortal Intérêt trim.	1059 53	1039 26
Conam	856 10	817 28
Credinter	482 42	468 37
Drouot-France	562 08	536 59
Drouot-Investiss.	888 42	848 13
Drouot-Sécurité	249 48	238 17
Drouot-Sélection	140 02	133 67
Ecucic	1135 16	1118 38
Ecureuil Privatisations	322 84	313 44
Energia	227 50	217 18
Eparcic	2888 80	2885 91
Eparcourt Sicav	4252 62	4242 01
Epargne Associations	25453 75	25415 63
Epargne-Capital	7813 68	7738 32
Epargne-Croiss.	1377 28	1340 42
Epargne-Industr.	67 65	64 58 ◆
Epargne-Inter	586 59	570 89
Epargne J	52103 41	52103 41
Epargne Long-Terme	171 15	166 57 ◆
Epargne Première	12286 56	12286 56
Epargne-Oblig.	200	194 65
Epargne-Quatre	1067 22	1067 22
Epargne-Unie	1129 07	1077 87
Epargne-Valeur	403 25	392 46
Eparoblig	1257 16	1254 65 ◆
Epsilon	1051 43	1041 02
Eurinvest Croissance	1097 32	1047 56
Eurinvest Rendement	1100 41	1050 51
Eurocic	8899 83	8768 31
Euro-Croissance	519 40	504 27 ◆
Eurodyn	960 42	919 17
Euro-Gan	4155 72	3967 27
Extrême Orient Sicav	530 50	515 05
Finord Placement	63460 25	63270 44
Finord Valorisation	13796 28	13525 76
Fonsicav (div. par 10)	11181 89	11181 89
Foncival	241 77	230 81
France-Gan	5186 12	4950 95
France-Garantie	291 74	291 16
France-Investiss.	385 23	367 76
France-Net	128 15	128 88
France-Obligations	453 02	448 53
Francic	342 06	332 10
Francic Pierre	93 65	90 92
Francic Régions	941 38	913 96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1382 70	1382 70
Fructi-Epargne	260 81	254 45
Fructicapi	315 85	311 18
Fructicourt	109210 01	109210 01
Fructidor	243 19	239 60
Fructifrance	681 48	654 66
Fructiromo	238 57	232 75
Fructivar	85017 57	84805 56
Fructi ECU	581 49	572 90
Fructi-Première	11574 74	11403 68
Futuroblig	1106 12	1069 75
Gestilion	60041 75	59892 02
Gestion Sécuricourt	10980 79	10872 07
Gestion Associations	143 77	140 61
Gestion Mobilière	600 63	573 30
Haussmann Associat.	1261 02	1261 02
Haussmann court terme	1239 67	1239 67
Haussmann Epargne	1456 10	1456 10
Haussmann Europe	1983 83	1921 76
Haussmann France	832 25	802 17
Haussmann Oblicroiss.	1350 05	1288 83
Haussmann Obligation	1488 91	1433 17
Horizon	1058 31	1027 49
Interoblig.	12110 96	11645 15
Intersélect France	389 65	378 30
Intervaleurs Indust.	521 01	497 38
Invest. net	14502 90	14473 95 ◆
Invest.Obligataire	17904 78	17869 04 ◆
Japacic	174 05	168 98 ◆
Jeune épargne	236 96	233 45
Laffitte-Amérique	238 70	227 88
Laffitte Europe	229 54	219 13
Laffitte-Expansion	248 84	237 58
Laffitte-France	280 29	267 58
Laffitte-Immobilière	222 39	212 31
Laffitte-Japon	354 87	338 78
Laffitte-Oblig.	145 01	138 43
Laffitte—Rend.	212 60	202 96
Laffitte-Tokyo	352 54	336 55
Lion-Associations	11129 76	11129 76
Lion court terme	113488 68	113488 68
Lion-Institutionnels	22499 83	22443 72
Lionplus	754 21	746 74
Livret Bourse Investis.	404 46	392 68
Livret portefeuille	602 62	585 07
Méditerranée	148 61	141 87
Minimax	26565 10	26565 10
Mondiale Investissem.	404 55	386 21
Monecic	5768 78	5768 78
Monedem	53028 98	53028 98
Moné J.	53648 63	53648 63
Mutuelle Unie Sél.	138 40	132 12
Natio.-Assoc.	6491 06	6478 10
Natio.-Epargne	14140 82	14000 81
Natio.-Court terme	206822	206822
Natio.-Immobilier	922 22	897 54
Natio.-Inter.	1208 49	1176 15
Natio.-Obligations	532 01	517 77
Natio.-Patrimoine	1269 47	1235 49
Natio.-Placements	63324 74	63324 74
Natio.-Revenu	1048 68	1038 30
Natio.-Sécurité	11157 98	11157 98
Natio.-Valeurs	624 42	607 71
Nippon-Gan	5243 43	5005 66
Nord-Sud Développ.	1230 08	1227 62
Normax IF	12708 68	12459 49
Oblicic Régions	1065 60	1059 56
Obligations Convert.	391 41	373 66
Oblilion	1073 35	1062 72
Oponvalor	178 78	174 42
Orvalor	5038 56	5038 56
Paramérique	542 84	518 22
Pareurope	731 36	698 20
Paribas Croissance	552 11	529 60
Paribas Epargne	16184 31	16152 01
Paribas France	82 20	79 81
Paribas Opportunités	99 87	96 96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	498 32	478
Paribas Revenu	95 16	94 22
Parnasse-Valor	1062 03	1060 97
Patrimoine-Retraite	1691 50	1658 33
Pervalor	544 74	528 87
Phenix Placements	259 81	258 52
Pierre Investiss.	656 83	627 05
Placement A	838 74	838 74
Placement cn-terme	74457 96	74457 96
Placement J	57235 03	57235 03
Placement Premier	56323 78	56323 78
Placements Rendement	10908 46	10908 46
Placements Sécurité	108900 42	108900 42
Plénitude	105 40	102 58
Première Obligations	10913 66	10891 88
Prévoyance Ecureuil	104 67	101 87
Pro'Association	21685 49	21685 49
Provence Investiss.	425 52	406 22
Quartz	109 65	105 95
Rentacic	161 74	159 35
Revenus Trimestriels	5550 44	5495 49
Revenu Vert	1164 31	1163 15
Rivoli Plus	1112 17	1061 74
St-Honoré Assoc.	13735 64	13667 30
St-Honoré Bio-aliment.	711 38	679 12
St-Honoré Pacifique	502 75	479 96
St-Honoré P.M.E.	411	392 38
St-Honoré Real	11729 89	11683 16
St-Honoré Rendement	11997 15	11927 51
St-Honoré Services	447 17	429 97
St-Honoré Technol.	693 63	662 18
St-Honoré Valor	12500 79	12401 58
Sécuricic	11344 09	11332 76
Sécuri Taux	10339 92	10339 92
Sélection Croissance	477 62	463 71
Sicasden (Casden BP)	725 79	715 06
Sicav-Associations	1450 46	1448 28
S.F.I. fr. et étr.	582 48	565 51
Sicav 5000	316 38	307 91
S.I. Est	1215 51	1160 39
Silvafrance	485 36	472 37
Silvam	390 85	380 39
Silvarente	213 60	211 49
Silvinter	402 31	391 54
S.N.I.	1121 86	1089 20
Sogepargne	354 24	341 44
Sogevar	969 37	925 41
Sogiinter	1257 75	1200 72
Soleil Investissement	465 93	444 80
Stratégie Actions	985 14	947 25
Stratégie Rendement	1094 58	1060 13
Technocic	1060 18	1029 30
Techno-Gan	5742 59	5482 19
Trilion	5358 59	5305 53
U.A.P. Investiss.	383	369 16
Uni-Associations	110 45	110 45
Unifrance	425	405 73
Unifoncier	1134 56	1083 13
Uni-Garantie	1305 40	1279 78
Unigestion	821 01	783 78
Uni-Régions	2426 28	2338 58
Unirenta	2291 22	2215 88
Univer	179 72	179 72
Univers-Actions	998 38	965 55
Univers-Obligations	1535 19	1484 71
Valorem	472 82	461 29
Valorg	1537 70	1536 16
Valrem	82733 48	82692 13

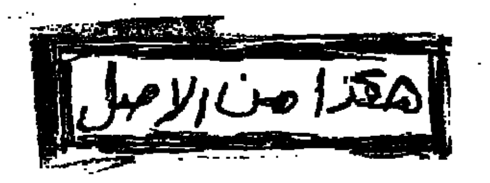
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 719	5 719	5 510	5 910
ECU	6 994	6 992	....	....
Allemagne (100 DM)	338 530	338 450	328	347
Belgique (100 F)	16 197	16 195	15 650	16 600
Pays Bas (100 fl.)	301 590	301 530	290	310
Danemark (100 krd)	88 580	88 600	84	91
Norvège (100 k)	90 180	89 840	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 136	10 138	9 800	10 550
Grèce (100 drachmes)	4 224	4 225	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 583	4 584	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 350	409 750	397	417
Suède (100 krs)	95 530	95 380	92	98
Autriche (100 sch)	48 215	48 220	46 700	49 700
Espagne (100 pes.)	5 027	5 038	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 135	4 132	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 543	4 554	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 453	4 436	4 310	4 510

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/3
Or fin (kilo en barre)	79200	79500
Or fin (en lingot)	79500	79850
Pièce française (20 fr)	520	520
Pièce française (10 fr)	360	.....
Pièce suisse (20 fr)	539	537
Pièce latine (20 fr)	459	460
Souverain	587	590
Pièce de 20 dollars	2995	3025
Pièce de 10 dollars	1520	1520
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3080	3135
Pièce de 10 florins	475	479
Or Londres	429 15	431 55
Or Zurich	429 50	429
Or Hongkong	431 15	431 85
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

ÉTRANGER
3 Les Etats-Unis et les tensions au Panama.
4 Liban : les deux fonctionnaires de l'UNRWA libérés.
5 Sénégal : les troubles après les élections.
8 Le sommet extraordinaire de l'OTAN à Bruxelles.

POLITIQUE
9 L'élection cantonale de Lille.
9 et 10 La préparation de l'élection présidentielle.
– Le voyage de M. Mitterrand en Bretagne.

SOCIÉTÉ
12 L'affaire du coma dépassé d'Amiens : quelle sanction, quelle faute ?
– Le procès des médecins de Poitiers.
13 L'affaire Luchaire : le mystère Dubos ou l'énigme de la « couverture politique ».

ARTS ET SPECTACLES
15-16 Un bilan culturel du septennat.
17 Cinéma : Clint Eastwood à la recherche des diables bleus.
27 Communication.

ÉCONOMIE
28 Le printemps de la Bourse de Tokyo.
29 Un entretien avec M. Marchelli, président de la CFE-CGC.
– Le « suicide » du Point Mulhouse.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 8
Annonces classées 26 et 27
Carnet 24
Météorologie 24
Mots croisés 24
Radio-télévision 23
Expositions 18
Spectacles 19

Le colloque « Etudiants-universités-entreprises » à la Sorbonne

M. François Mitterrand rend hommage aux programmes d'échanges européens

Le colloque « Etudiants-universités-entreprises : l'Europe de demain », organisé le mercredi 2 mars à la Sorbonne par *le Monde* avec la Commission des Communautés européennes, a été inauguré par un message du président de la République, lu par M. Marc Boudier, chargé de mission à l'Elysée. « *J'avais répondu positivement à l'invitation des organisateurs de ce colloque*, a affirmé M. Mitterrand. *Il s'agissait de la jeunesse, de l'éducation, de l'Europe. Comment ne pas être sensible à ces thèmes qui sont au cœur de notre avenir et au souci des initiateurs de cette rencontre de présenter à l'opinion, et d'abord à ceux qui sont au premier chef concernés, les premières réalisations des programmes Comett et Erasmus ?*

» *Mes obligations internationales en ont décidé autrement. A l'heure de vos débats, je serai à Bruxelles, mais je voudrais par ce message vous dire combien il me paraît en effet nécessaire de rendre hommage à ces deux programmes et d'en amplifier l'écho. Comett, c'est la coopération entre l'enseignement supérieur et les entreprises ; Erasmus, ce sont les échanges d'étudiants entre les universités. Il en a fallu de la volonté pour passer au travers des budgets et donner vie à cette ambition d'ouverture et de contacts ! Mais l'Europe est à ce prix, créer un espace qui soit aussi intellectuel et humain, et pas seulement économique ou financier.*

» *Voilà, cela commence à se faire et la France n'est pas en reste. On la dit repliée sur elle-même et c'est pourtant elle qui, déjà, a déposé le plus de dossiers, pris les initiatives les plus nombreuses. Que ceux qui ont saisi ces instruments en soient remerciés. Ils contribuent ainsi à la construction de l'Europe, et tous les jours, à l'émergence d'une conscience européenne sans laquelle l'édifice ne serait pas achevé.*

» *Je vois dans votre colloque le signe d'une double vitalité, celle de la France, de ses universités, de ses profeseurs, de ses étudiants ; celle de l'Europe qui, malgré les obstacles, va son chemin vers le siècle qui vient.*

» *Je souhaite plein succès à vos travaux, j'en apprécie le sens, j'en espère des effets pour que l'Europe ne manque pas les rendez-vous qu'elle s'est fixés à elle-même.* »

M. Monory défend l'« égalité des chances »

Intervenant en fin de matinée, M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a évoqué les différents défis qui doivent être relevés par l'Europe, à l'approche de 1992, en insistant sur le caractère « *volontariste* » des changements à opérer. « *Il est urgent*, selon lui, *de doter l'appareil éducatif des moyens nécessaires pour permettre au plus grand nombre de suivre une formation permanente.* » La mobilité devrait « *presque devenir institutionnelle* ». L'apprentissage des langues vivantes devrait être intensifié, et introduit à l'école primaire.

« *Il nous faudra embaucher trois cent mille enseignants d'ici l'an 2000*, a déclaré le ministre. *L'éducation nationale sera alors le principal employeur-recruteur des prochaines années.* »

M. Monory a présenté l'« *égalité des chances* » comme un objectif primordial. « *Dans notre société*, a-t-il dit, *personne ne devrait être écarté du circuit de la formation pour des raisons matérielles.* »

(Lire notre supplément « Campus ».)

Jean-Pierre Joulin restructure la rédaction d'Europe 1

Il n'aura pas fallu une semaine à Jean-Pierre Joulin, nouveau patron de l'information d'Europe 1, pour restructurer la rédaction de la radio. Alain Duhamel devient « conseiller éditorial », « *autrement dit*, explique Jean-Pierre Joulin, *garant de l'objectivité et de l'ouverture de l'antenne* », mais son « compère » du « Club de la presse », Gérard Carreyrou, directeur de l'information jusqu'à la semaine dernière, quitte la station.

Un petit aréopage aux allures de cabinet entourera Jean-Pierre Joulin, qui le qualifie de « cellule de réflexion » : outre Alain Duhamel, André Dumas (coordonnateur de l'antenne), Charles Villeneuve (conseiller pour les opérations spéciales) et Catherine Nay (rédactrice en chef politique). Le service société est confié à Stéphane Paoli, qui y développera de nouvelles rubriques, tandis que le service économique sera étoffé. Un éditorial très court prendra place chaque jour dans le journal de 8 heures, conçu à tour de rôle par Claude Imbert, Catherine Nay, Serge July, Charles Villeneuve et Jacques Julliard, et précédera l'interview quotidienne (8 h 20) de Jean-Pierre Elkabbach. Enfin, un dispositif spécial élections organisé avec la COFREMCA donnera la parole aux auditeurs pendant toute la campagne.

A. Co.

Au conseil des ministres

M. Balladur envisage pour l'avenir des privatisations « progressives »

M. Edouard Balladur a présenté au conseil des ministres, le mercredi 2 mars, une communication faisant le bilan et traçant les perspectives de la politique de privatisation. Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a indiqué qu'au 31 décembre dernier, le compte d'affectation des produits de la privatisation avait enregistré 71 milliards de francs de recettes au titre des années 1986 et 1987.

Selon M. Balladur, les modalités de la privatisation ont assuré le strict respect des intérêts patrimoniaux de l'Etat et préservé le caractère national des plus grandes entreprises, en même temps que leur indépendance, grâce aux groupes d'actionnaires stables. Elles ont permis, en outre, de développer, selon le ministre d'Etat, un vaste actionnariat populaire. M. Balladur a souligné que, malgré la crise boursière, plus de 65 % des souscripteurs nationaux ont conservé leurs titres, lesquels « *ont retrouvé en moyenne leur valeur initiale* ».

M. Balladur estime toutefois que ces modalités ne sont pas intangibles. Il envisage, par exemple, que la part de 10 % du capital réservée aux salariés soit augmentée, que la part du capital offerte à l'étranger soit cédée de préférence à des actionnaires stables et enfin que, « *dans certains cas, les entreprises soient privatisées progressivement* ».

M. Alain Juppé, ministre délégué au budget, porte-parole du gouvernement, qui rendait compte de la réunion du conseil des ministres, a rapporté ensuite la communication de M. André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement, sur le travail législatif des deux années écoulées depuis mars 1986.

[Le ministre d'Etat, par sa déclaration du 2 mars, répond à la proposition exprimée notamment par M. René Thomas, président de la BNP (*le Monde* du 17 février), qui s'était déclaré favorable à une privatisation progressive de son établissement. Dans un communiqué, M. Balladur écrit : « *On peut envisager que la part de 10 % réservée aux salariés soit augmentée, que le placement des titres à l'étranger donne la préférence à des actionnaires stables, que dans certains cas les entreprises soient privatisées progressivement.* »

Sur ce dernier point, M. Thomas avait suggéré « *une ouverture partielle, progressive, du capital* [de la BNP] ». « *Une première étape pourrait être la conversion de nos certificats d'investissement en actions* », avait-il précisé [20 % du capital de la BNP]. Une telle opération permettrait, à des entreprises devenues semi-privées, de nouer des alliances avec des entreprises étrangères par échange de titres. M. Balladur s'était jusqu'à présent vivement opposé à de telles modalités, étant hostile à la présence d'intérêts publics et privés dans le capital des entreprises. – E. I.]

La Commission européenne veut réduire le soutien aux viticulteurs

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

La Commission européenne a soumis, mercredi 2 mars, aux gouvernements de la CEE une proposition qui aurait pour résultat de réduire considérablement le soutien accordé par la Communauté aux producteurs de vin. Cette proposition, faite dans la foulée du Conseil européen de Bruxelles, risque d'être très mal accueillie en France, en Espagne et en Italie.

Chaque année, la Commission européenne fixe les quantités de vin devant faire l'objet d'une distillation obligatoire. Il s'agit des quantités excédentaires. Elles sont, en général, de l'ordre de 20 à 30 millions d'hectolitres par an. Jusqu'à présent, le prix payé se situe entre 40 % et 50 % du prix d'orientation.

La Commission propose de limiter cette indemnité de soutien à une quantité égale à 10 % des débouchés normaux du vin, soit seulement 10 millions d'hectolitres environ. Pour les quantités faisant l'objet d'une distillation obligatoire au-delà de ce seuil, les viticulteurs ne toucheraient plus d'indemnité. C'est là une mesure très radicale, que M. Chirac a cherché à éviter, lors du Conseil européen de Bruxelles, en demandant que soit rouvert le débat sur certains mécanismes de stabilisation agricole, qui n'avaient pas été examinés pendant la session, demande qui a été rejetée.

Ph. L.

En Azerbaïdjan

Les troubles ont fait des morts et des blessés

Moscou *(Reuter)*. – Les incidents inter-ethniques entre Arméniens et Azerbaïdjanais, qui ont eu lieu le dimanche 28 février dans la ville de Soumgait, en Azerbaïdjan, ont fait plusieurs morts et blessés, a révélé, le mercredi 2 mars, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov.

« *Il y a eu plusieurs victimes. Pas beaucoup, mais plusieurs* », a-t-il dit, sans préciser leurs nationalités. Une enquête criminelle est en cours, a-t-il ajouté.

(Lire nos autres informations page 4.)

● **Mme Bernadette Chirac** se rendra du 7 au 9 mars en Guadeloupe à l'invitation de Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie.

● **Le PC martiniquais soutient M. Lajoinie.** – Au cours de la réunion de son comité central, le mercredi 24 février, le Parti communiste martiniquais (PCM) a décidé, à l'unanimité, d'appeler à voter pour André Lajoinie au premier tour de l'élection présidentielle. Dans un communiqué, rendu public à Paris, dimanche, le PCM indique, par ailleurs, qu'il appellera, au second tour, à « *assurer la victoire du candidat de gauche en votant pour ce dernier* » afin « *de barrer la route à la politique antisociale et colonialiste de la droite* ». Le Parti communiste guadeloupéen (PCG) a déjà annoncé son soutien au candidat du PCF (*le Monde* du 24 février).

Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1988 a été tiré à 499 799 exemplaires

Sur le vif

Divorce : mode d'emploi

Ça va chez vous ? Votre ménage et tout ? Ça baigne ? Non ? Ça tiraille un peu ? Il ou elle commence à vous taper sur les nerfs, et vous vous demandez ce que vous avez bien pu lui trouver quand vous avez eu la fichue idée de lui donner le double de vos clés. Bon, ben alors j'ai ce qu'il vous faut. Un petit bouquin marrant de Dan Greenburg et Suzanne O'Malley, très bien traduit de l'américain : *Comment éviter l'amour et le mariage.* Là, d'accord, c'est trop tard, vous êtes piégés, mais je vais vous donner deux, trois conseils pour vous en sortir.

Au lit : ne vous couchez jamais sans votre provision de biscottes. Ayez les pieds glacés. Attendez qu'il (elle) éteigne pour allumer la télé. Plein son. Vous avez bien le droit de regarder le film du ciné-club, le générique de fin, le bonsoir de la speakerine, le logo de la chaîne et, pourquoi pas, la neige. Entortillez-vous dans la couette en le (la) laissant cailler de froid. Et si tout ça ne suffit pas, pétez.

En voiture : évitez de critiquez sa façon de conduire. Contentez-vous de vous installer à la place du mort et de multiplier les tressaillements, sursauts, râles d'angoisse et cris étouffés en écrasant frénétiquement un frein imaginaire. Ne lésinez pas sur la petite phrase qui lui ira droit au cœur, du genre : Chéri(e), je crois que tu as encore ton clignotant. Tu es sûr(e) que les phares sont bien réglés ? Il pleut, tu mets pas ton essuie-glaces ?

En bisbille : apprenez à démarrer une scène au quart de tour. Saisissez n'importe quelle occasion. Exemples empruntés à la météo. Lui : Quelle belle journée ! Vous : Ah bon ! On peut savoir en quoi ? Elle : Tu crois qu'il va pleuvoir ? Vous : Qu'est-ce que j'en sais. Je dois prévoir le temps, en plus ? Lui : Il fait assez chaud pour toi ? Vous : C'est interdit d'être frileuse, hein ? Ben, dis-le, c'est un crime ?

Si tout ça ne suffisait pas à torpiller votre couple, achetez ce manuel et potassez-le vite fait, avant la sortie en librairie du deuxième tome : *Comment transformer son divorce en supplice.*

CLAUDE SARRAUTE.

Framatome surenchérit sur l'OPA de Schneider

La bataille à coups de milliards autour de Télémécanique continue : Framatome, campé dans son rôle de « chevalier blanc », a décidé, le mercredi 2 mars, de surenchérir sur la dernière offre de Schneider (5 500 F l'action) et propose d'acheter 710 000 titres (45,1 % du capital) au prix faramineux de 5 800 F ! Parallèlement, le constructeur de chaudières nucléaires a déposé une demande en référé pour obtenir la levée du séquestre qui frappe 145 000 titres Télémécanique (9 % du capital) détenus par Cofitel à la suite d'une décision prise le 23 février par le tribunal de commerce de Paris (*le Monde* du 25 février).

Framatome est donc prêt à payer 4,19 milliards de francs, auxquels s'ajoutent 500 millions dépensés pour entrer en possession des 145 000 titres détenus par Cofitel. La valeur totale de Télémécanique dépasserait alors les 9 milliards de francs ! Une somme vertigineuse, qui s'éloigne de plus en plus des réalités industrielles et illustre un des effets pervers des OPA « hostiles » (*le Monde* daté 28-29 février).

On a eu, le mardi 1er mars, un avant-goût d'un autre effet pervers de ces attaques hostiles contre une entreprise : le personnel de Télémécanique, qui refuse, depuis le 4 février, l'OPA de Schneider, a cessé le travail, rompant avec soixante-quatre ans de paix sociale ininterrompue. Dans un certain désordre, l'intersyndicale (Confédération autonome du travail, Force ouvrière et CGC) avait appelé à la grève générale pour mercredi. Alors que les débrayages se multipliaient dans les usines, plusieurs centaines de salariés ont défilé en voiture dans les rues de Paris pour protester contre l'OPA de Schneider et soutenir la contre-OPA de Framatome.

Par ailleurs, les salariés de Télémécanique seraient prêts, pour atténuer le coût de l'opération pour Framatome, à consentir un effort qui prendrait la forme d'heures ou de journées de travail supplémentaires et gratuites.

On ne connaît pas encore la réaction du président de Schneider, M. Didier Pineau-Valencienne. Ira-t-il plus loin encore ou jettera-t-il l'éponge ? Schneider, qui a lancé la première OPA contre Télémécanique, détient officiellement 12,1 % du capital de l'entreprise, qu'il a acquis avant le 4 février. Mais une de ses sous-filiales, la COPAREC, aurait également une option sur 34 870 titres (2,2 % du capital), prise il y a quelques semaines. En outre, on a noté que 205 301 actions Télémécanique ont changé de main, le mardi 1er mars, à la Bourse de Paris, au prix de 5 505 francs, à l'occasion de la reprise des cotations. Schneider les a achetées, portant ainsi sa participation dans Télémécanique à 24,47 %.

FRANÇOISE VAYSSE.